Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15654 – 7 F

VENDREDI 26 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Forpronu menace d'ordonner des frappes aériennes en Bosnie

Un ultimatum du chef des « casques bleus » appelle à l'arrêt des combats à Sarajevo

APRÈS avoir manifesté son impuissance à arrêter d'intenses échanges d'artillerie le mercredi 24 mai à Sarajevo, la Forpronu a lancé un ultimatum aux belligérants leur enjoignant de cesser les combats jeudi 25 mai, sauf à risquer des frappes aériennes de l'OTAN. Cette tardive mise en garde a été lancée par le général britannique Rupert Smith, commandant des « casques bleus » en Bosnie, s'adressant autant à l'armée bosniaque qu'aux milices serbes qui assiègent la capitale depuis plus de trois ans. Elle reflète la politique de la Forpronu, apparemment de plus en plus décidée à traiter l'une et l'autre partie en conflit sur un strict plan d'égalité. Radovan Karadzic, le chef politique des Serbes de Bosnie, a refusé de se laisser impressionner et a menacé la Forpronu de représailles en cas de bombardements aériens sur ses troupes. Cependant, après des duels d'artillerie nourris provoqués mercredi par les milices serbes, la situation connaissait jeudi à la mi-journée – à l'expiration de l'avertissement – une relative accalmie.

La question de l'avenir de la Forpronu n'en reste pas moins entière. Le général français Bernard Janvier, le patron des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, a, une fois de plus, évoqué à New York, devant le Conseil de sécurité, la *« situation totalement intenable »* faite à ses hommes, paralysés par un mandat inapplicable. Il a prié le Conseil de se prononcer rapidement sur une refonte des instructions données à la Forpronu, appelée à se redéployer au service de missions plus limitées et plus sûres.

L'OTAN prépare un éventuel plan de retrait des « casques bleus », qui pourrait être décidé si les pays du groupe de contact – Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie – n'arrivaient pas rapidement à remettre sur les rails un processus de négociation. Leurs efforts se fondent toujours sur un amolissement du *« front serbe »* qui serait obtenu en incitant le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, à reconnaître les frontières de la Bosnie-Herzégovine. Jusqu'à présent, ces tentatives sont restées vaines.

Lire page 2

Le pouvoir est atteint par les enquêtes sur les HLM de Paris et les comptes du PR

Le PDG de la Générale des eaux mis en examen pour corruption

A PEINE le président de la République avait-il proclamé son intention de garantir l'indépendance de la justice et le nouveau garde des sceaux promis qu'il n'entraverait pas les affaires en cours, que plusieurs magistrats ont manifesté, mercredi 24 mai, leur détermination à lutter contre la corruption, sans hésiter à mettre en cause des proches du nouveau pouvoir. L'ancien directeur de l'office d'HLM de la Ville de Paris, Georges Pérol, élu (RPR) de Corrèze et ami personnel du président de la République, a été mis en examen pour trafic d'influence. Le PDG de la Compagnie générale des eaux, Guy Dejouany, a été mis en examen pour *« corruption active »*. Enfin, le conseiller Van Ruymbeke poursuit activement ses investigations sur le financement du Parti républicain, qui pourraient atteindre le nouveau ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin. Par ailleurs, le sénateur socialiste du Gard, Claude Pradille, a été condamné à cinq ans de prison ferme, et incarcéré à l'audience, par le tribunal de Nîmes.

Lire pages 5, 6 et 24



Une diva chinoise à Cannes



GONG LI

A TRENTE ANS, Gong Li est à la fois la première jeune dame du cinéma chinois et l'une des grandes stars du monde. Elle était encore étudiante à l'Académie de théâtre de Pékin quand Zhang Yimou lui offrit, en 1988, le rôle principal dans son premier film, *Le Sorgho rouge*. A l'occasion, elle tourne avec d'autres réalisateurs, dont Chen Kaige (*Adieu ma concubine*, 1993, et *L'Ombre d'une fleur*, en tournage), mais sa carrière et sa vie ont été associées à celles de Zhang Yimou... jusqu'au tournage de *Shanghai Triad*, au cours duquel ils se sont séparés.

Auparavant, Gong Li a été son partenaire dans *A Terracotta Warrior*. Et Zhang Yimou l'a dirigée dans tous ses films : *Ju Dou*, *Epouses et concubines*, *Qui Ju, une femme chinoise*, et *Vivre*, qui obtint le Grand Prix du jury à Cannes en 1994. *« Mon personnage dans* Shanghai Triad *se démarque très nettement de ceux que Zhang Yimou m'avait confiés jusqu'ici »*, déclare l'actrice à propos de ce film pour lequel elle s'est replongée dans les films musicaux des années 30. Elle incarne en effet une chanteuse-danseuse, maîtresse d'un « parrain » de surcroît.

Lire page 20

De la vie en rouge à la vie en rose à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

La guerre froide a définitivement pris fin le mardi 23 mai. C'est en effet ce jour-là, rapporte le très sérieux quotidien russe en langue anglaise The Moscow Times, que les Etats-Unis ont permi à leur personnel diplomatique en Russie d'*« établir des relations intimes ou romantiques »* avec la population russe. Tout le monde n'est cependant pas autorisé à filer le parfait et nouvel amour russo-américain. Ainsi les marines qui gardent l'ambassade sont-ils toujours priés de respecter le code de « non-fraternisation » avec les belles « Natacha » (on ne dit plus avec « l'ennemi »). C'est que leur succès auprès des femmes russes n'est pas seulement dû à leurs beaux yeux et à leurs carrures d'athlètes. En 1987, l'un de ces soldats d'élite n'avait-il pas livré des secrets américains à une secrétaire russe avec laquelle il avait « fraternisé » ? Les rencontres entre quatre yeux avaient été interdites depuis.

Même si les Américains peuvent aujourd'hui relâcher leur vigilance, Washington reste prudent. Ses diplomates doivent toujours *« rendre compte »* des relations qu'ils nouent avec les Russes en particulier et avec les « non-Américains » en général. Le même jour, à Washington, l'ancien directeur de la CIA, James Woolsey, déclarait ainsi qu'il ne fallait pas baisser la garde devant la Russie, qu'elle devait toujours être surveillée.

Signe d'une divergence de politique internationale ou de mœurs, on souligne du côté français que la guerre froide sexuelle n'a jamais eu lieu, l'interdiction, écrite ou verbale, des « romances » concernant essentiellement les prudes Anglo-Saxons. Il fallait simplement prendre ses *« précautions »*, même si, voilà une trentaine d'années, un ambassadeur de France est devenu célèbre pour avoir enfreint les règles de la plus élémentaire prudence et s'être laissé piéger par une danseuse du Bolchoï. Le rencontrant quelque temps plus tard alors qu'il occupait un autre poste, le général de Gaulle avait salué ce diplomate de haut rang d'un tonitruant : *« Alors, Monsieur l'ambassadeur, on couche toujours ? »*

A Moscou, du côté français, on *« fermait les yeux »* sur la *« fréquentation »*, raconte un diplomate. Mais, pour « légaliser » et se marier, il fallait, avant l'effondrement du mur de Berlin, obtenir une autorisation de l'administration. Un diplomate français avait mis à mal cette restriction, gagnant un procès devant le Conseil d'Etat au nom de la Déclaration des droits de l'homme, qui embrasse aussi ceux des femmes.

Du côté de Moscou, il resterait toutefois quelques restrictions pour ceux qui ne sont pas en service d'amour commandé et qui ont *« accès à des secrets »*, ce qui en Russie plus qu'ailleurs reste une notion floue et en voie d'extension. C'est à croire que, malgré leurs *« relations particulières »* maintes fois officiellement soulignées, Boris et Bill ne se disent pas tout.

Jean-Baptiste Naudet

POINT DE VUE

Renonçons définitivement aux essais nucléaires *par Michel Rocard*

CHAQUE mot, chaque geste d'un chef de l'Etat tout récemment installé est un signe à la France et au monde, annonçant les choix qui seront ensuite les siens dans la durée. Les Français ne peuvent qu'approuver la priorité que Jacques Chirac donne dans ces premiers signaux à la lutte contre le chômage. Il y a eu bien sûr controverse – j'y ai pris ma part – sur la pertinence des mesures proposées, mais il n'y en a aucune sur l'importance de ce combat, ni sur la nécessité qu'il y aurait pour la France à voir le nouveau président le gagner.

Ce n'est donc pas sans y avoir mûrement réfléchi que je ressens l'impérieux devoir de saisir Jacques Chirac d'un autre problème, d'attirer son attention sur un autre signal qu'avec urgence le monde attend de la France. Je le fais parce que la gravité de cet enjeu est beaucoup plus vivement ressentie à l'extérieur de nos frontières que dans notre pays. Je veux parler des essais nucléaires.

Je sais qu'ils ne sont certes pas au premier rang des préoccupations des Français. Mais je ne doute pas qu'ils soient au premier rang des préoccupations du chef de l'Etat.

Je ne doute pas de la compétence des experts qui, au nom de cette compétence même, sauront démontrer qu'une série d'essais est encore nécessaire, une dernière, pour qu'on puisse ensuite se contenter de simulations.

Mais cette décision relève avant tout de la politique, non de l'expertise, et le successeur de François Mitterrand s'est dit très concerné par cette différence.

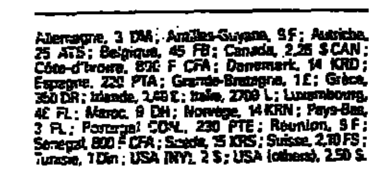
Alors, parlons politique, géopolitique.

Lire la suite page 12

Michel Rocard *est ancien premier ministre et député européen (PS).*



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0526 - 7,00 F

ULTIMATUM Le général Rupert Smith, commandant des « casques bleus » en Bosnie, a lancé, mercredi 24 mai, un ultimatum à l'armée gouvernementale bosniaque et aux forces serbes leur enjoignant de cesser les combats à Sarajevo sous peine de frappes aériennes de l'OTAN. ● *INSTRUCTIONS.* Le patron des « casques bleus » en ex-Yougoslavie, le général Bernard Janvier, a, de son côté, demandé au Conseil de sécurité de l'ONU des instructions *« claires, précises et rapides »* sur le rôle de ses soldats en Bosnie. ● RETRAIT. Parallèlement, l'OTAN peaufine *la version* définitive d'un éventuel plan de retrait des forces de l'ONU de Bosnie où *les combats* ont de nouveau fait rage mercredi. ● SERBES. Les diplomates misent toujours sur les divisions inter-serbes pour favoriser un accord de paix.

Le chef de la Forpronu en Bosnie menace de recourir aux frappes aériennes

Durant une journée d'intenses échanges de tirs à Sarajevo, les « casques bleus » sont restés impuissants. Le général Smith n'en a pas moins fixé un ultimatum pour l'arrêt des combats

SARAJEVO
de notre correspondant

L'ultimatum lancé, mercredi 24 mai dans la soirée, par le général Rupert Smith, commandant de la Forpronu, à l'armée bosniaque et *aux forces serbes, reprend exactement* les termes de l'ultimatum de l'OTAN de février 1994. *« Toutes les armes lourdes doivent être retirées de la zone d'exclusion ou placées sous le contrôle de la Forpronu, avant vendredi 26 mai a midi. »* Parallèlement, *« toutes les armes lourdes doivent cesser le feu avant jeudi 25 mai à midi »*. Le général Smith a précisé que les Serbes, qui se sont emparés de quatre canons placés sous la garde des « casques bleus », doivent les restituer avant jeudi midi. *« Le refus de respecter l'une ou l'autre des dates limites entraînera, à l'encontre de l'une ou des parties concernées, des frappes aériennes. »*

La Forpronu, qui préfère évoquer *un « avertissement » plutôt* qu'un ultimatum, tente de réagir aux violents combats qui ont repris mercredi à Sarajevo. Car, une fois de plus, elle fit la démonstration de son incapacité à intervenir pour régler une situation de crise. L'an*nonce du général Smith* peut paraître surprenante, puisque l'ultimatum de l'OTAN ainsi que plusieurs résolutions de l'ONU déterminent déjà le cadre d'action des « casques bleus » en cas d'attaque contre Sarajevo. Des raids aériens auraient dû être requis, mercredi, *contre les positions* d'artillerie serbe, si la Forpronu avait souhaité respecter son mandat.

PLUSIEURS FRONTS

Tout d'abord, l'attaque fut déclenchée par des chars serbes, aussitôt repérés sur les collines au nord de la capitale bosniaque. Ces tirs constituaient une violation flagrante de la *« zone d'exclusion des armes lourdes »* d'un rayon de vingt kilomètres autour de Sarajevo, créée à la suite de l'ultimatum de l'OTAN, et une attaque précise contre une *« zone de sécurité »* des Nations unies. Plusieurs fronts se sont ensuite embrasés, l'armée bosniaque a commencé à répliquer, et la Forpronu *s'est empressée de justifier* sa passivité par le fait que les deux camps prenaient part aux combats.

Plus tard, une base de « casques bleus » fut directement prise pour cible par les artilleurs, mais la Forpronu a *préféré tirer rapidement* un trait sur l'incident. En revanche, le général Smith a tenu à souligner que l'armée bosniaque *« continuait de tirer à partir de zones civiles, et à proximité de positions de la Forpronu »*, signifiant implicitement que les artilleurs gouvernementaux espéraient provoquer des bombardements serbes, et impliquer ainsi l'OTAN dans le conflit.

Si les Bosniaques ont régulièrement démontré qu'ils souhaitaient effectivement une intervention de l'OTAN autour de Sarajevo, ils n'en reste pas moins qu'ils n'ont qu'un choix très restreint de positions de tirs. Les mortiers des forces gouvernementales pourraient difficilement être placés ailleurs qu'à proximité des *« zones civiles »*, puisque la capitale est assiégée par les forces serbes postées sur les collines alentour. *« Je m'attends à ce qu'ils* [La Forpronu] *disent que les deux parties prenaient part aux affrontements »*, avait sèchement déclaré, *plus tôt*, le *premier ministre* bosniaque, Haris Silajdzic. *« Ils auront raison. Il y a une partie qui tire et une autre qui meurt »*, a-t-il conclu.

Peu après les premiers tirs de chars serbes, plusieurs fronts se *sont embrasés* et le centre-ville a été pilonné. Le bilan provisoire serait de six morts et de trente blessés, dont un « casque bleu » français. Par ailleurs, des armes jamais répertoriées à Sarajevo ont en été utilisées. En fin de matinée, les Serbes ont tiré des bombes au phosphore blanc, interdites par la convention de Genève même si ce type de gaz n'est pas considéré comme une arme chimique. Plus tard, un missile contenant une très importante charge explosive (de type « Luna », dit l'armée bosniaque) s'est abattu sur le quartier d'Alipasino Polje. Cette violente reprise des combats et l'ultimatum lancé par la Forpronu interviennent alors que les « casques bleus » s'interrogent *sur l'avenir de leur mission*. Le refus permanent de Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU, et du général Bernard Janvier, le commandant des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie, de recourir à la force aérienne afin d'assurer le respect des résolutions du Conseil de sécurité, ne les incite pas à espérer un renforcement significatif de leur mandat. L'état-major de Sarajevo, favorable mercredi à des frappes, *estime que* la sécurité des « casques bleus » ne serait pas forcément plus en danger qu'actuellement en cas de recours à l'aviation de l'OTAN.

La question qui se pose est en fait celle de la crédibilité. La Forpronu, *depuis longtemps déjà*, n'en a quasiment plus. Le problème est que rien n'est fait pour reconquérir le respect des belligérants envers les « soldats de la paix », et l'ultimatum du général Rupert Smith ne va pas contribuer à retrouver cette crédibilité perdue. *Le fait* que la Forpronu renouvelle un ultimatum existant depuis plus d'un an est un peu étrange. Sa volonté systématique de renvoyer dos à dos les belligérants ne participe pas à l'amélioration de son image. Les Bosniaques, gouvernement et population, insistent sur leur droit naturel à la légitime défense alors que leur capitale est soumise à un blocus serbe depuis plus de trois ans. Les « casques bleus » se retrouvent ainsi dans cette situation délicate où ils ne protègent que le plus fort et bien peu les victimes.

Rémy Ourdan

Un président en promenade sous les bombes

***Flanqué de deux gardes du corps effarés, suivi* à distance de sa berline blindée, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a paisiblement parcouru à pied le kilomètre qui sépare sa résidence du quartier de Bjelave au bâtiment de la présidence, en dépit des obus de mortier, roquettes et autres rafales de mitrailleuse lourde qui résonnaient dans Sarajevo, en cette matinée ensoleillée du mercredi 24 mai. Les rares passants, terrorisés par la violence de la canonnade, *étaient quelque peu surpris de cette apparition. « Je marche en signe de confiance en l'armée bosniaque et en la ville de Sarajevo »,* a commenté Alija Izetbegovic, croisant par hasard des journalistes. Dans l'après-midi de cette nouvelle journée noire pour Sarajevo, le président bosniaque promettait à la population qu'une solution au blocus de la capitale serait trouvée dans les six prochains mois. Ou plus précisément entre le 25 mai et le 25 novembre.**

Les Serbes, divisés par des querelles de clans, restent unis sur l'essentiel



À *L'HEURE* où la *Bosnie sombre* dans une nouvelle flambée de violence, où les offensives diplomatiques se succèdent sans parvenir à des résultats tangibles, les Occidentaux se cramponnent à une dernière petite lueur d'espoir : la partie *serbe, et tout particulièrement le* président de la Serbie, Slobodan Milosevic, serait – selon eux – consciente qu'elle a intérêt à négocier aujourd'hui plutôt que demain.

Cette assurance découle d'une logique simple. Les Serbes qui sont *encore en position de force peuvent* négocier et espérer quelques concessions de la communauté internationale. Mais pour combien de temps, alors que la fracture qui est apparue ces derniers temps dans le camp serbe menace, si elle s'élargit, *de renverser la situation ?*

« FOSSÉ »

Les diplomates occidentaux font valoir que la partie serbe souffre de divisions internes qui s'accroissent de jour en jour au point que les hommes de Slobodan Milosevic en Bosnie et en Croatie n'obéissent plus aux injonctions de Belgrade. Certains estiment que l'affaiblissement des Serbes se ressent désor*mais sur le plan militaire où ils ont* essuyé récemment des échecs, certes limités mais nombreux.

En dépit du silence total qu'observe la presse officielle de Belgrade sur tout ce qui est relatif à la Bosnie et à la Croatie, les dissensions entre Belgrade, d'un côté, et Knin et Pale (les fiefs des serbes de Croatie et de Bosnie), de l'autre, occupent une bonne place dans les médias indépendants *comme dans les journaux* nationalistes. On apprend ainsi que Slobodan Milosevic et le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, qui ont maintenu des contacts en dépit du « blocus » imposé, en août 1994, par Belgrade aux frères de Bosnie pour leur rejet du plan de paix du groupe de contact, se seraient rencontrés récemment sur les bords de la Drina (rivière qui forme la frontière entre la Serbie et la Bosnie). *La rencontre qui semble avoir* porté sur les intentions du président serbe de reconnaître la Bosnie n'a fait, selon l'agence indépendante *Beta*, que *« creuser le fossé entre les deux hommes »*. Depuis un certain temps, Belgrade entretient volontiers auprès des chancelleries occidentales des rumeurs sur un changement imminent des dirigeants serbes de Bosnie mais aussi de Croatie au profit de personnes plus enclines à la négociation.

En Bosnie, Slobodan Milosevic *joue la carte de Ratko Mladic*, le chef militaire serbe, qui se pose désormais en rival de M. Karadzic. Lors d'une session de leur Parlement à la mi-avril, le général Mladic avait accusé les dirigeants politiques de Pale d'être à l'origine de ses déboires militaires et *souligné que* la rupture avec Belgrade était la plus grande tragédie du peuple serbe. Mais même si le général Mladic avait, selon le quotidien *Vecernje Novosti*, reconnu implicitement que les Serbes ne pouvaient plus compter sur une victoire militaire ni contrôler sans fin 70 % du territoire de la Bosnie, cela ne signifie pas que le chef militaire, cité à l'instar de Radovan Karadzic comme suspect par le *tribunal international de La* Haye, est l'homme de la négociation.

Au printemps 1993, son discours devant les députés serbes bosniaques avait fait pencher la balance. *Ils rejetaient à l'unanimité le* plan de paix international alors que Radovan Karadzic avait pourtant signé une semaine plus tôt à Athènes. Dix mois plus tard, le général Mladic restait sourd au discours de paix de Slobodan Milosevic et se lançait à l'assaut de l'enclave musulmane de Gorazde. A l'été 1994, il s'en prenait, mais cette fois-ci sans conclure, à une autre enclave musulmane, celle de Bihac.

DÉSERTIONS

En Croatie, le président de Serbie a décidé d'évincer le chef des Serbes de Krajina, Milan Martic. Celui qui fut jusqu'à ces derniers mois l'allié fidèle de Belgrade avait vu d'un mauvais oeil le début de la normalisation des relations entre la Serbie *et les autorités de Zagreb*, négociée cet hiver par Slobodan Milosevic et le premier ministre de Krajina, Borislav Mikelic. C'est sur ce dernier que le président de Serbie mise depuis que Milan Martic s'est rapproché des Serbes de Bosnie aux dé*pens de Belgrade et s'est délégitimé* en bombardant la capitale croate, Zagreb, les 2 et 3 mai derniers.

Craignant de perdre le pouvoir, Milan Martic tente de se soustraire au verdict de Belgrade en renforçant son alliance avec les Serbes de Bosnie. Il a franchi le pas, au début de la semaine, en annonçant que la *« République serbe de Krajina »* et la *« République serbe »* de Bosnie proclameraient leur unification le 31 mai.

Les divisions internes existent donc dans le camp serbe. Mais signifient-elles, pour antant, qu'il y a de vraies divergences sur le fond ? Au-delà des querelles de clans et de personnes, la ligne politique reste la même : d'une façon ou d'une autre, créer une *« grande Serbie »*. Sur le sujet, on trouve dans la presse belgradoise des *informations qui font* réfléchir. Le quotidien *Nasa Borba*, affirmait la semaine dernière que la police de Serbie verrouillait la frontière bosniaque, non pas pour empêcher des volontaires de prêter main-forte à leurs frères de Bosnie en difficulté sur *tous les fronts, mais* pour stopper l'effusion de jeunes combattants qui désertent l'armée serbe bosniaque...

Florence Hartmann

Le général Janvier dénonce devant le Conseil de sécurité une situation « totalement intenable »

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

C'est devant un Conseil de sécurité ouvertement divisé que le chef des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie a demandé des instructions *« claires, rapides et précises »* sur le rôle des « casques bleus » en Bosnie. De passage à New York, le général français Bernard Janvier a participé, mercredi 24 mai, à une réunion à huis clos avec les *membres du Conseil*. Selon lui, la situation des « casques bleus » en Bosnie est devenue *« totalement intenable »* car les belligérants du conflit bosniaque sont de plus en plus convaincus de la logique de guerre.

Le chef militaire des « casques Bleus » a expliqué que seul un accord politique entre Belgrade et Sarajevo sur la reconnaissance mutuelle aboutissant à un cessez-le-feu permettrait à la Forpronu de remplir de nouveau sa mission humanitaire. *Faute d'accord*, a-t-il dit, un regroupement des forces s'impose. La Forpronu pourrait abandonner certaines missions pour se concentrer sur d'autres.

Selon lui, d'un point de vue militaire, le maintien des « casques bleus » à l'intérieur des enclaves musulmanes à l'est de la Bosnie n'est plus viable. Etant donné le quasi-équilibre militaire entre les forces *serbes* et *l'armée bosniaque*, a-t-il précisé, la sécurité des populations civiles à l'intérieur des enclaves, décrétées par le Conseil *« zones de sécurité »*, n'est plus assurée par les quelques centaines de « casques bleus » mais par des milliers de soldats bosniaques.

DÉMILITARISATION

Puisque la mission des soldats de l'ONU à l'intérieur des *« zones de sécurité »* ne consiste, *de facto*, qu'en l'observation des activités militaires, il vaut mieux, aurait-t-il suggéré, les remplacer par des observateurs. Le seul moyen d'assurer la sécurité des populations civiles, selon le général Janvier, est la démilitarisation des zones de sécurité et l'imposition de leur respect par des frappes aériennes.

Répondant à des questions de la délégation américaine sur les frappes aériennes de l'OTAN, le général Janvier s'est prononcé en faveur des frappes contre les *« objectifs stratégiques fixes »* tels les dépôts de munitions. Selon lui, le recours à des frappes aériennes sur des cibles *mobiles, surtout en zone urbaine, « n'a aucun sens »* du point de vue militaire.

Le général Janvier aurait terminé son exposé en demandant aux membres du Conseil de ne plus tergiverser : *« J'ai besoin, pour mes soldats, d'une décision claire, rapide et précise »*.

Las, une décision claire, et surtout rapide, du Conseil sur l'avenir de la Forpronu en Bosnie, semblait, en *cette fin de semaine, devoir encore* attendre de longs et très politiques débats à New York. Un premier rapport du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, sur cette question devait être complété et être formellement remis ce vendredi aux membres du Conseil de sécurité.

Afsané Bassir Pour

Un renfort de 30 000 à 40 000 hommes pour sortir les « casques bleus » de leur guêpier

À BRUXELLES, le commandement militaire de l'OTAN a présenté, mercredi 24 mai, au Conseil atlan*tique (les ambassadeurs des seize* pays membres) son plan 40-104 d'un retrait éventuel des « casques bleus » de Bosnie. Ce plan, qui prévoit un renfort de 30 000 à 40 000 *hommes pour dégager les quelque* 24 000 « casques bleus », leurs huit mille véhicules et les milliers de tonnes d'équipements divers, doit encore être examiné, la semaine prochaine, par les ministres des affaires étrangères à La Haye, et, en juin, par les ministres de la défense, à Bruxelles.

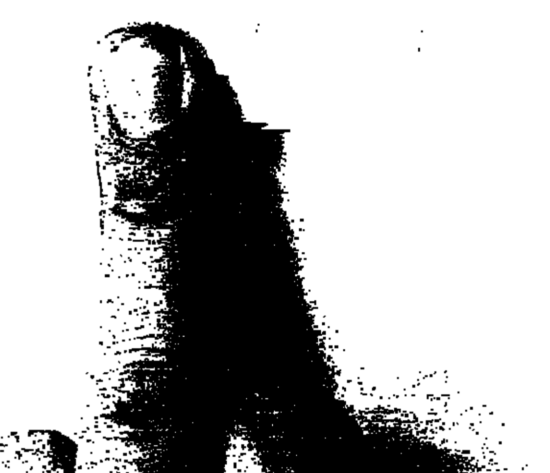
Le principe retenu, dès lors que la décision politique aura été arrêtée, est un transfert de l'autorité de l'ONU à *l'OTAN pour ce qui est de* l'application pratique. La France en a accepté les termes. Avec, toutefois, une répartition du commandement, de façon que le dispositif reste souple : là où les unités de l'OTAN seraient engagées, leur commandement est confié à l'amiral (américain) Smith, le commandant en chef des forces alliées du Sud-Europe à Naples, et, là où il n'y aurait pas de troupes de l'OTAN (en Croatie et en Macédoine), le commandement de*meure à l'ONU, c'est-à-dire* le général (français) Janvier, l'actuel *« patron »* des forces de paix en ex-Yougoslavie. Dans tous les cas de figure, l'amiral Smith, qui est le commandant du théâtre sous les ordres du général (américain) Joulwan, le commandant suprême des forces alliées en Europe, devrait avoir comme adjoint direct le général Janvier.

Pour appliquer le plan 40-104, les besoins exprimés *s'élèvent* à quelque 30 000, voire 40 000 hommes en renfort, compte tenu du soutien nécessaire à l'utilisation des avions, des hélicoptères et des bateaux en *Adriatique. La France s'est* d'ores et déjà engagée à déployer près de 8 000 hommes, si, à une brigade de 5 000 hommes, on ajoute son appui. La Grande-Bretagne pourrait aligner environ 15 000 hommes. Les Etats-Unis n'ont pas aujourd'hui précisé formellement la nature et le volume de leur aide au sol. Mais celle-ci devrait être importante *pour ce qui* concerne l'appui-feu et le soutien aérien d'une opération de retrait qui devra s'adapter aux circonstances locales : il n'est pas question, en effet, de jeter sur le terrain, d'un seul coup, le volume *envisagé de* renforts.

Le plan 40-104, qui en est à sa troisième version, nécessite encore des précisions, notamment pour la définition des règles d'engagement des troupes au sol et le sort des matériels sur place (leur repli ou leur destruction). Des discussions continuent entre, d'une part, Bruxelles et New York et, d'autre part, les états-majors des pays contributeurs.

De source militaire, *on indique* qu'il est exclu que le contingent français en Croatie – basé pour l'essentiel à Sarajevo – puisse quitter ses cantonnements *« en douceur » et quasi* clandestinement, comme cela fut le cas en 1994 pour l'enclave de Bihac. Le mandat de l'ONU, *pour* ce qui est du dernier bataillon du contingent français, s'achève en septembre.

Jacques Isnard



Les pays industrialisés représenteront bientôt moins de la moitié de la production mondiale

La Chine, à elle seule, en fournira le cinquième. La part de l'Inde et de l'Indonésie progressera fortement

La croissance plus forte que celle des pays industrialisés des pays en développement va élargir leur part de l'économie mondiale. Parmi eux, les trois pays les plus peuplés, Chine, Inde et Indonésie, engagés dans un processus de réformes, vont prendre une place dominante, bien que la croissance démographique freine leur progression. Encore que ces pays reçoivent déjà une bonne partie des investissements étrangers, ils ne participeront pas directement à la préparation de l'accord-cadre que va préparer l'OCDE.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS ne représenteront bientôt que moins de la moitié de la production mondiale, en raison de la croissance plus rapide des pays en développement. La production cumulée des vingt-cinq Etats de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tombera de 54 % en 1990 à 44,1 % en 2010, tandis que la Chine à elle seule fournira 19,1 % de la production du monde contre 11,3 % aujourd'hui, précise une étude de l'OCDE. Cette étude sur *« l'interdépendance mondiale »* est centrée sur les pays en développement avec lesquels l'Organisation n'entretient pas de liens particuliers, contrairement aux *« économies dynamiques d'Asie »*, aux pays ex-communistes et aux grands Etats d'Amérique latine. Sous l'appellation *« principales économies en développement »*, elle entend l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Bangladesh, la Colombie, l'Egypte, l'Iran, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, les Philippines, le Venezuela, mais aussi la Chine, l'Inde et l'Indonésie, pays que l'étude n'hésite pas à qualifier de *« trois grands »*. Le processus de réformes économiques entamé en Chine à la fin des années 70, en Indonésie et en Inde au cours des années 80 autorise certains espoirs : New Delhi continue, malgré les difficultés, de privatiser (*Le Monde* du 25 mai), Djakarta a annoncé le 23 mai une importante libéralisation de son commerce extérieur. Si ces trois pays conservent un taux de croissance de 6 % l'an, leur produit national sera multiplié par deux dans quinze ans, soit l'équivalent de 60 % du PIB de la zone OCDE.

PROSPECTIVE OPTIMISTE

L'organisation, dans son très délicat exercice de prospective à long terme, n'hésite pas à faire preuve d'un grand optimisme en affirmant que *« le fait qu'une part importante de la population mondiale ait commencé à rompre avec le sous-développement chronique doit être considéré comme un pas de géant »*. Elle n'en dresse pas moins un catalogue des risques pesant sur les principaux pays en développement, donc sur l'économie mondiale. Celui d'une vive concurrence pour les ressources naturelles, tout d'abord, provoquée par les beoins nés d'une croissance rapide. La Chine est devenue importatrice de pétrole en 1993 et ses achats devraient augmenter fortement au cours des prochaines années si son taux d'expansion demeure aussi élevé. Il en irait de même de l'Indonésie d'ici au début du XXI[e] siècle. Quant à l'Inde, elle achète déjà plus d'un demi-million de barils de brut par jour.

Autre risque : celui de déstabilisations politiques. Sur les quinze pays choisis, l'Algérie, le Nigeria, l'Iran sont confrontés à de graves problèmes de gestion des affaires publiques, ainsi que, dans une moindre mesure, le Bangladesh, le Pakistan, le Pérou, les Philippines et le Venezuela. *« Au cours des prochaines années, il ne serait pas surprenant que certains groupes de pays en développement soient victimes de troubles intérieurs et d'une croissance faible, voire négative »*, souligne le rapport, en faisant explicitement référence à la Chine.

L'OCDE y ajoute enfin les risques liés à la dégradation de l'environnement, et s'attend à une multiplication des conflits internationaux autour de ce thème. Reprenant une étude réalisée par le bureau de planification centrale des Pays-Bas, l'organisation estime qu'en 2015 les émissions de carbone liées à la consommation d'énergie dans les pays en développement dépasseront de 17 % à 36 % celles des pays de l'OCDE, alors qu'elles étaient inférieures de 40 % en 1990. *« C'est la dégradation de l'environnement, et non la pénurie de matières premières ou d'autres facteurs, qui s'impose comme le sujet le plus préoccupant »*, conclut l'étude.

Si les perspectives s'annoncent plus difficiles pour les pays industrialisés, dont les taux de croissance et d'épargne sont déjà plus faibles que ceux des pays en développement étudiés, l'OCDE leur donne tout de même de quoi se rassurer : compte tenu de la croissance démographique, ces derniers ne deviendront pas d'un seul coup plus riches que les « grands ». Pour la majorité, leur revenu par habitant restera bien au-delà de 2010 inférieur à celui des membres de l'OCDE (calcul excluant la Turquie et le Mexique, les deux membres les moins prospères). L'élévation des niveaux de vie élargira par ailleurs les débouchés commerciaux du monde industriel, dont les emplois ne seront pas menacés, mis à part les moins qualifiés.

Toutefois, les auteurs du rapport ont centré leur étude sur un groupe assez hétéroclite de pays et exclu les grandes économies latino-américaines, les ex-pays communistes ou les Etats africains. Ce choix pourra être discuté.

F. L.

L'ascension des "Trois Grands"

RÉPARTITION DANS LE PRODUIT BRUT MONDIAL (en %)	Estimation 1990	Projection 2010	TAUX DE CROISSANCE 1990-2010 (en % annuel)
OCDE	[illegible]	44,1	2,7
Pays en développement	[illegible]	[illegible]	5,6
Chine	[illegible]	19,1	6,5
Inde	4,1	5,1	4,9
Indonésie	1,7	2,2	5,2
Economies dynamiques d'Asie (Hongkong, Corée du Sud, Malaisie, Singapour, Taïwan et Thaïlande)	10,1	14,2	5,5

Source OCDE

A l'horizon 2010, les six économies dynamiques d'Asie fourniront à elles seules 14,2 % du total du produit mondial.

L'OCDE va préparer un accord-cadre sur les investissements étrangers

LES RISQUES de voir la croissance ralentie par les fluctuations monétaires amènent les Etats de l'OCDE à maintenir les normes de gestion actuelles et à resserrer les rangs. Les ministres de ce « club » de vingt-cinq membres – notamment les pays les plus industrialisés – réunis à Paris les 23 et 24 mai se sont engagés à *« poursuivre la coopération en matière de taux de change, de manière à assurer une plus grande stabilité sur les marchés financiers »*, indique le communiqué final. La *« très haute priorité »* donnée à la lutte contre un chômage qui reste *« à des niveaux inacceptables »* dans plusieurs pays, notamment pour les jeunes et les non-qualifiés, doit être menée dans la *« rigueur budgétaire »*, la stabilité des prix et la réduction des déficits publics *« afin de financer par l'épargne nationale davantage d'investissements productifs »*.

L'initiative la plus marquante réside dans la décision de confier aux experts du château de la Muette le soin de préparer, pour 1997 au plus tard, un cadre commun pour les investissements étrangers, qui représentent aujourd'hui près de 200 milliards de dollars par an. Il s'agit d'énoncer des règles communes pour la libéralisation et la protection des investissements, avec un mécanisme de règlement des litiges. Aujourd'hui, chaque Etat fixe ses propres règles, établissant des accords bilatéraux avec d'autres pays, ce qui peut entraîner des différences de traitement selon la provenance des investissements.

Cet accord, les membres du « club » ont décidé de le négocier entre eux, bien qu'une part croissante des investissements à l'étranger (80 milliards de dollars aujourd'hui) se porte sur les pays en développement, et en premier lieu la Chine et l'Inde. Des discussions auront simplement lieu avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à laquelle adhèrent une centaine de pays, et l'accord sera ouvert aux pays qui voudront s'y associer, a indiqué Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE. Limites de l'*« interdépendance »*...

La porte du « club » restera seulement entrouverte

De même les « vingt-cinq » ont finalement décidé de maintenir les règles actuelles d'admission dans le « club », en dépit du souhait exprimé par le Japon d'éliminer tout critère politique : *« Le jugement sera global, sur des critères quantitatifs et qualitatifs, économiques et politiques »*, a déclaré M. Paye. Et, pour l'instant, il n'est pas envisagé d'autre adhésion que celle des candidats déclarés : la Corée du Sud et les quatre pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie).

Enfin, à propos du conflit entre Américains et Japonais sur l'automobile, dont les Européens craignent de faire les frais, quelle qu'en soit l'issue, les ministres ont pris leur distance avec les deux camps : ils réaffirment *« leur détermination à résister au protectionnisme sous toutes ses formes, à supprimer les obstacles, notamment administratifs et structurels à l'ouverture des marchés »*, et d'autre part s'engagent à *« mettre en œuvre intégralement les accords du cycle de l'Uruguay, et à assurer force et efficacité à l'OMC, avec un mécanisme de règlement des différends qui est respecté »*. Les Américains se sont – avec succès – opposés à toute condamnation des mesures unilatérales.

G. H.

La Colombie lance une offensive contre le cartel de Cali

BOGOTA
de notre correspondante

Est-ce l'offensive définitive ? Depuis deux semaines, le gouvernement colombien semble tout mettre en œuvre pour en finir avec le cartel de Cali, une des plus importantes organisations mondiales de trafic de drogue. La tête du « Joueur d'échec », comme on appelle Gilberto Rodriguez Orejuela, et celle de son frère Miguel, chefs présumés du cartel, ont été mises à prix. Leurs portraits sont placardés dans tous les endroits publics du pays. Des milliers de tracts portant leurs photos ont été lancés sur la ville. Et l'avis de recherche passe plusieurs fois par jour à la télévision. L'armée, la police et le groupe spécialement affecté au démantèlement de l'organisation sont sur le pied de guerre.

Depuis le 10 mai, date à laquelle le président Ernesto Samper a demandé publiquement aux forces armées des résultats *« concrets »*, pas un jour ne se passe sans l'annonce d'arrestations ou de perquisitions fructueuses dans des appartements luxueux, des villas de marbre blanc, remplis d'aquariums immenses ou équipés de centraux téléphoniques clandestins. La dernière en date a été effectuée dans une clinique luxueuse, qui devait ouvrir en juin, dotée d'un héliport et d'un hélicoptère privés.

Cali, la capitale du département du Valle, au sud, est en état de siège. Les habitants, qui se heurtent quotidiennement aux barrages militaires, ne se risquent pas à sortir sans papiers. De nouveaux noms d'individus appartenant à l'organisation apparaissent, comme celui d'un ex-sergent de la police qui serait devenu un des hommes-clés de l'organisation. Si, jusqu'à présent, ce sont surtout des prête-noms ou des hommes de seconde main qui ont été arrêtés, les plus hautes autorités restent persuadées que les chefs du cartel se cachent encore à Cali même et qu'ils seront pris par surprise, comme le fut Pablo Escobar à Medellin.

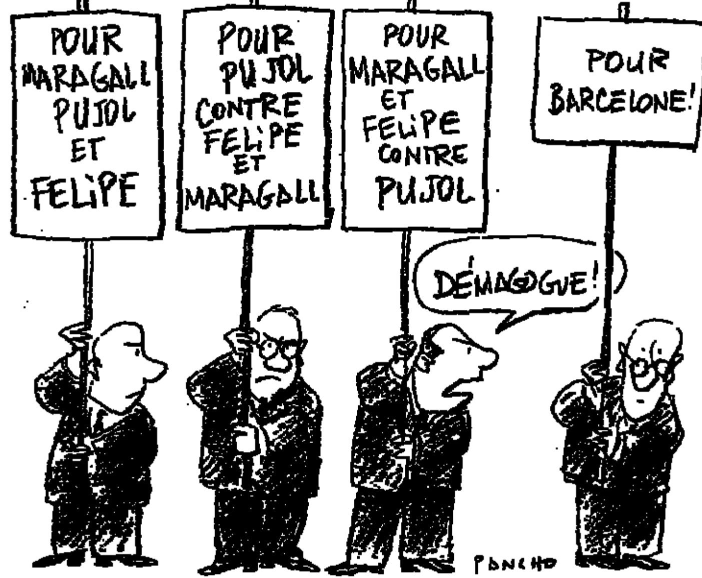
Cela fait pourtant plus de deux mois, malgré les moyens de détection les plus sophistiqués, que la police et l'armée n'ont plus entendu les voix de Miguel et Gilberto Orejuela.

Anne Proenza

L'enjeu des élections municipales à Barcelone est décisif pour le gouvernement de Felipe Gonzalez

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Joao Triadu vote contre les socialistes, ou pour eux. Ou encore, contre la droite. Il vote, avant tout, pour les nationalistes catalans de Convergencia y union. Le directeur de l'Institut culturel n'est pas fou, et moins encore inconséquent. Mais, à Barcelone, une élection ne ressemble jamais tout à fait à une autre. Les électeurs ont ainsi élu un nationaliste, Jordi Pujol, à la présidence de la Generalitat (le gouvernement autonome de Catalogne) et un socialiste, Pasqual Maragall, à la mairie de Barcelone. A Madrid, ils se sont accommodés du gouvernement de Felipe Gonzalez, comme ils pourraient être amenés à le faire avec José Maria Aznar, si le Parti populaire (PP, droite) parvient au pouvoir.



C'est toute l'originalité de la vie politique à Barcelone, et le scrutin municipal de dimanche ne fait pas exception. Le maire sortant, Pasqual Maragall, brigue un troisième mandat. Son principal rival, Miquel Roca, appartient à Convergencia, qui détient déjà la présidence de la Generalitat. L'affrontement a d'évidentes répercussions nationales : la perte de la ville constituerait pour Felipe Gonzalez la flagrante confirmation d'une déroute annoncée pour ces élections municipales et régionales, alors que le maintien de Pasqual Maragall à la mairie lui permettrait de sauver l'honneur.

A la veille du scrutin, les deux candidats sont au coude à coude dans les sondages. *« Pour Convergencia, l'enjeu n'est pas d'être pour ou contre les socialistes*, affirme pourtant Joao Triadu, *c'est de mettre fin à la confrontation entre le maire et le président de la Generalitat. »*

HÉRITAGE ENCOMBRANT

Miquel Roca a le plus souvent évité de mettre en cause les socialistes, et, s'il s'en prend à son adversaire, c'est pour demander *« un retour à la raison dans la gestion de la ville »*, et souligner le gage d'efficacité que représenterait d'avoir aux commandes de la Catalogne deux hommes d'un seul et même parti, l'un à la Generalitat et l'autre à la mairie. *« C'est maintenant le moment de changer »*, proclame-t-il sur ses affiches électorales. Pasqual Maragall ne fait lui figurer le PSOE sur ses banderoles électorales que bien discrètement. Souci de se démarquer d'un héritage encombrant en ces jours de disgrâce socialiste, ou volonté de limiter le débat au strict plan municipal ? *« Il est vrai que si Barcelone est perdue* [pour le PSOE] *c'est l'Espagne tout entière qui bougera. Mais ma campagne*, affirme Pasqual Maragall, *c'est avant tout pour Barcelone que je la mène. »* Il s'en tient à son slogan *« Barcelone m'enthousiasme »*, et défend pied à pied les multiples réalisations de ses deux derniers mandats : *« Barcelone est lancée. Nous sommes sur la bonne route, avec une bonne voiture. Pourquoi changer ? »*

Le face-à-face télévisé, qui a opposé lundi les deux favoris, fut essentiellement consacré à la gestion municipale. Dans un de ses éditoriaux le quotidien catalan *La Vanguardia* résumait parfaitement cet échange de vue : *« Un débat de luxe, dans un pays marqué par les discussions superficielles. Un combat de salon entre deux professeurs d'escrime politique, bien décidé à livrer cette bataille personnelle jusqu'à ses ultimes conséquences, comme à maintenir l'amitié dont ils se réclament depuis toujours. C'est Barcelone qui a gagné. »*

De manière tout à fait significative, le grand vainqueur attendu de ce scrutin au plan national, le Parti populaire, est peu présent en Catalogne où son score ne devrait pas dépasser la barre des 15 % de voix, soit la moitié des intentions de vote recueillis par chacun des favoris. Le candidat du PP à la mairie de Barcelone, Enrique Lacalle, déplore que soit oubliée *« une authentique alternative »*. Il en était réduit, lors du débat télévisé qui a opposé les deux favoris, à commenter devant un gigantesque écran les épisodes du face-à-face. Et s'il affirme que sa formation va *« infliger une déroute historique aux socialistes »*, Barcelone ne lui offre pas une tribune à la hauteur des ambitions de son parti. Malgré tous les efforts déployés, il ne pourra constituer au mieux sur le plan local, qu'une force d'appoint.

Bien sûr, les principaux dirigeants nationaux sont venus en Catalogne appuyer leurs candidats. La droite a accueilli Jose Maria Aznar, tout comme les socialistes Felipe Gonzalez. Mais l'enjeu national apparaît bien lointain depuis Barcelone. *« Ce qui est surtout important pour nous*, dit Jordi Pujol, *c'est d'être forts chez nous. »* La deuxième ville d'Espagne s'est toujours accommodée de la dualité en son sommet, utilisant même avec un certain génie les subtilités qu'autorise la multiplication de contre-pouvoirs. Qu'il s'agisse de la « cohabitation » entre le maire socialiste et le président nationaliste de la Generalitat, ou encore de ce dernier avec le gouvernement socialiste de Madrid.

RETOURNEMENT D'ALLIANCE

C'est d'ailleurs à Jordi Pujol et à la Catalogne que Felipe Gonzalez doit sa majorité. Le soutien apporté par Convergencia, par le biais d'un « pacte de gouvernement », renouvelé au mois de février, assure au premier ministre une stabilité parlementaire jusqu'au 31 décembre de cette année. *« Nous tiendrons notre compromis jusque-là »*, répète inlassablement Jordi Pujol. Ce qui n'empêche pas les spéculations sur un éventuel retournement d'alliance, qui permettrait à Convergencia de diriger la mairie avec le soutien du Parti populaire, en échange d'un appui du mouvement nationaliste à un gouvernement de droite à Madrid.

Les inquiétudes concernant le PP sont cependant nombreuses chez les socialistes comme au sein de Convergencia. Le nationalisme chatouilleux de la droite s'accommode mal de la revendication d'autonomie de la Catalogne. Jordi Pujol a même affirmé, mercredi, que Jose Maria Aznar *« n'était pas qualifié pour diriger le gouvernement espagnol »* après ses propos accusant les nationalistes catalans de se rendre à Madrid *« simplement pour quémander »*. Parmi les anciens résistants catalans qui se sont opposés au général Franco, beaucoup, comme Josep Ibanez, s'inquiètent aussi de ce qu'ils appellent *« la composante nettement franquiste du parti populaire »*. *« L'une des essences du franquisme, c'était l'unification de l'Espagne »*, dit cet informaticien et ancien professeur de catalan, ajoutant qu'*« il ne faudrait pas que demain se réveillent la haine et la peur »*.

« Nous nous préparons en fait à des jours difficiles », résume Josep Ibanez. La vraisemblable tenue d'élections avancées pour la Generalitat à l'automne prochain, et le scrutin législatif qui pourrait se tenir en Espagne dans un délai d'un an, peuvent modifier considérablement le paysage politique. Et les Catalans s'interrogent aujourd'hui pour savoir s'il n'est pas temps de resserrer les rangs, et de mettre fin à la cohabitation multiple qui prévalait dans leur région depuis les premières élections de 1979.

La « grande bataille de Barcelone » cache un enjeu d'importance : la lente et assidue construction d'une autonomie qui, au-delà des clivages partisans, constitue la véritable priorité de la majorité des Catalans. Avec ou contre Madrid, les socialistes, ou la droite...

Denis Hautin-Guiraut

Le régime vietnamien laisse entrevoir davantage de tolérance envers les religions

Bouddhistes et catholiques réclament le droit de s'organiser comme ils l'entendent

La libéralisation économique et sociale ainsi que *l'ouverture du pays sur le monde extérieur ont* conduit le régime communiste de Hanoï à adoucir son attitude à l'égard des différentes *croyances. Le pouvoir tolère ainsi, en faveur de* l'Eglise catholique et des bouddhistes, une certaine liberté de culte, tout en veillant à maintenir *l'étanchéité de la frontière entre domaine* politique et domaine religieux.

HÔ CHI MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

On n'en finissait pas, début mai, dans une pagode du district de Thu Duc, située à deux pas de la rivière de Saïgon, de fêter l'anniversaire de la naissance de Bouddha. Une poignée de baguettes d'encens fumant à la main, les dévots se prosternaient devant le bouddha grassouillet et hilare du Grand Véhicule, la déesse Quân Am Thi Kinh, les génies du lieu et, au passage, un cliché jauni de « l'Oncle Hô » (Hô Chi Minh). « *C'est ainsi.* » : telle était l'explication donnée par les gardiens, deux vieux accroupis, dans leur pyjama rayé, à côté d'une tirelire bien en vue réservée aux dons.

Sur la « route du Cambodge », qui relie Hô Chi Minh-Ville à Trang Bang, et sur celle des « six provinces », qui rattache le delta du Mékong à la métropole sudiste, se multiplient les petits temples caodaïstes aux couleurs vives, surmontés par l'« œil de Dieu ». Si Tây Ninh, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Trang Bang et au pied de la montagne de la Vierge noire, demeure le centre du caodaïsme, ce syncrétisme religieux refait désormais surface jusqu'à Tra Vinh, entre les deux principaux bras du Mékong.

« ÉGLISES PATRIOTIQUES »

Des catholiques vietnamiens qui avaient fui le Cambodge, en 1970, pour échapper aux massacres commis par les troupes républicaines de Lon Nol se sont incrustés à Tân Phu, à la périphérie de Hô Chi Minh-Ville, sur les terrains qui leur avaient été alloués par les autorités de l'époque. Venus de Chrui Changwar, village situé sur la berge du Tonlé Sap opposée à Phnom Penh et que les soldats khmers avaient mis à feu, les survivants – surtout des femmes et des enfants – ont alors construit, moyennant quelques dons, de sommaires habitations en bois autour d'une chapelle rustique et d'un petit presbytère. Aujourd'hui, une église grise et dépouillée qui a les dimensions d'une cathédrale remplace la chapelle. La demeure du curé vietnamien a fort belle allure. La plupart des maisons sont en briques et équipées d'un récepteur de télévision. Devenus chefs de famille, les orphelins d'hier portent, un peu à la mode cambodgienne, des colliers avec une croix en or.

Avec la libéralisation sociale et l'ouverture de leur pays sur le reste du monde, les Vietnamiens ont aussi restauré des temples dédiés à Confucius, et leur fonds de religiosité est aussi visible que par le passé. Dieux du foyer, personnages légendaires, bienfaiteurs et, avant tout, ancêtres sont honorés. Liberté de culte et transparence aidant, traditions et croyances s'affichent de nouveau, ce qui ne veut pas dire que tout va pour le mieux entre le Parti communiste et, quand elles sont relativement structurées, des hiérarchies religieuses qui réclament non seulement la liberté de culte mais aussi celle de fonctionner comme elles l'entendent. C'est le cas de l'Eglise catholique et d'une fraction du clergé bouddhiste, celle qui est issue de l'Eglise bouddhiste unifiée (EBU), dont l'influence est sensible dans le Centre et une partie du Sud et que les autorités ne reconnaissent plus depuis 1981.

L'Etat ne reconnaît que les Eglises officielles, dites « patriotiques », dont l'interlocuteur agréé est un Bureau national des religions. Le gouvernement a ouvert, depuis quelques années, un dialogue soumis à des hauts et des bas avec les autorités religieuses, notamment le Vatican, dont se réclament de six à sept millions de catholiques sur une population de 74 millions d'habitants. Avec les bouddhistes, qui représentent les trois quarts des Vietnamiens, les relations sont d'une autre nature : il n'existe pas de clergé structuré à l'exception, peut-être, de celui qui se réclame de l'EBU, qui avait joué un rôle déterminant en 1963 dans le Sud en cristallisant l'opposition au régime procatholique de Ngo Dinh Diem.

Dans un rapport présenté le 7 octobre 1994 au synode épiscopal, Mgr Nguyen Van Hoa avait rappelé que la victoire communiste de 1975 avait placé l'Eglise catholique « *dans une situation critique : activités religieuses restreintes, écoles et hôpitaux nationalisés, maisons de formation fermées, couvents occupés, communautés dispersées, religieux emprisonnés ou envoyés dans les camps de concentration* ». Toutefois, l'évêque de Nha Trang avait souligné que, depuis 1986, certaines restrictions ont été levées. A Hô Chi Minh-Ville, avec l'approbation des autorités, « *des sessions de recyclage doctrinal et pastoral pour les religieuses et des cours de théologie pour religieux* » ont repris. En outre, « *depuis quelques années, les religieuses sont autorisées à tenir des crèches et des jardins d'enfants* », avait-il ajouté.

Mission infructueuse du Vatican

Conduite par Mgr Claudio Celli, la dernière mission du Vatican au Vietnam, du 27 mars au 2 avril, a tourné court. Hanoï, qui n'avait pas accepté la nomination de Mgr Huynh Van Nghi, évêque de Phan-Thiêt, comme administrateur apostolique de Hô Chi Minh-Ville, a expressément refusé les nominations de trois évêques et d'un coadjuteur. Néanmoins, un porte-parole du gouvernement a tenu à minimiser la portée du « revers » évoqué par Mgr Celli, rappelant que, ces dernières années, dix-huit évêques et un cardinal ont été nommés avec l'approbation du gouvernement vietnamien.

BONZES EN PRISON

Entamées en 1989, les négociations entre Hanoï et le Vatican butent aujourd'hui sur la nomination par le Saint-Siège, le 11 août 1993, de Mgr Nicolas Huynh Van Nghi, évêque de Phan Thiêt, aux fonctions d'administrateur apostolique de Hô Chi Minh-Ville, avec le projet d'en faire le coadjuteur de l'archevêque Paul Nguyen Van Binh, âgé de quatre-vingt-cinq ans et de santé défaillante. Le gouvernement a refusé cette nomination, et Mgr Nghi a été prié, le 1er avril, de cesser ses activités dans la métropole sudiste.

Les relations entre Hanoï et l'EBU sont bien plus dures. Plusieurs dirigeants de cette Eglise bouddhiste, dont son patriarche, le vénérable Huyên Quang, sont en prison ou en résidence surveillée, souvent sous des prétextes de droit commun. L'influence de l'EBU, qui veut être reconnue par l'Etat et réclame une pleine liberté religieuse, est difficile à déterminer : elle semble consistante à Huê, son fief, ainsi que dans la province centrale de Quang Ngai et dans certaines pagodes du Sud, notamment à Hô Chi Minh-Ville.

Les échanges avec le pouvoir tiennent très souvent du dialogue de sourds. Hanoï vient cependant de faire un geste en libérant, avant la fin de sa peine, le vénérable Hai Chanh, l'un des quatre bonzes condamnés après des affrontements qui ont eu lieu, en mai 1993, à Huê. Mais, dans cette première phase de libéralisation sociale, les bonzes de l'EBU ne peuvent guère s'appuyer sur un mécontentement populaire qui n'existe pas ou, du moins, ne se voit pas.

Le premier ministre vietnamien, Vo Van Kiêt, a récemment déclaré que, « *pour ce qui concerne les bouddhistes comme les catholiques, on doit laisser les clergés vietnamiens résoudre entre eux leurs problèmes, afin qu'aucune intervention étrangère ne fausse les solutions* » (*Le Monde* du 5 mai). Selon le quotidien *Saigon Giai Phong* (Saïgon libéré) du 10 mai, Nguyen Van Ngoc, directeur adjoint du Bureau national des affaires religieuses, a repris ce thème lors d'une rencontre avec des catholiques, ajoutant, sans autre précision, que l'attitude officielle à l'égard des religions sera le reflet d'une tendance à la libéralisation sociale. La veille, dans un entretien diffusé par le même quotidien, M. Ngoc s'en était pourtant encore pris à Mgr Nghi.

Les catholiques et les bouddhistes, parce qu'ils ont canalisé dans le Sud, au début des années 60, un fort mécontentement populaire, ont un passé politique qui préoccupent d'autant plus le PC que ce dernier bâtit sa légitimité sur les luttes qui se sont conclues par sa victoire militaire de 1975. Mais, au-delà du principe selon lequel les religions ont toujours été représentées au sein des fronts contrôlés par le PC depuis 1940, le régime sait aussi faire preuve de souplesse quand il le faut. A condition que soit préservée la frontière, sévèrement gardée, entre le religieux et le politique.

Jean-Claude Pomonti

Les militants des droits de l'homme contre l'« exception asiatique »

CONFRONTÉS au discours des autorités d'Hanoï sur une « exception asiatique » *en matière de libertés d'opinion et de conscience, de nombreux militant vietnamiens des droits de l'homme tentent de convaincre que cette notion n'est nullement l'apanage de l'Occident. Dans le texte qu'il nous a adressé, Vo Van Ai, président du comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, basé à Paris, explique cette position :*

« La théorie sur l'« exception asiatique » en matière des droits de l'homme prétend, d'une part, qu'un régime démocratique et pluraliste ne pourra s'instaurer au Vietnam que lorsque le développement économique aura atteint un niveau suffisant ; et, d'autre part, qu'existeraient, en Asie en général et au Vietnam en particulier, des spécificités culturelles et socio-économiques et une tradition incompatibles avec ces droits de l'homme qui ne seraient que l'ultime avatar du colonialisme occidental. Cette théorie est séduisante pour des Etats qui aiment agir en toute impunité mais pas pour des millions de personnes, victimes de violations répétées des droits de l'homme.

» L'« exception asiatique », très dommageable pour le peuple vietnamien, est deux fois fausse. [...] La République socialiste du Vietnam se trompe [...] en pensant que le développement économique comblera tout naturellement l'absence de droits de l'homme.

» L'« exception asiatique » est aussi fausse d'un point de vue culturel. La tradition vietnamienne possède bien en effet une conception originale et spécifique des droits de l'homme, plus éthique que juridique et elle conforte plus qu'elle n'affaiblit leur universalité. La civilisation vietnamienne s'est forgée sur vingt siècles de bouddhisme, alliés à sept siècles de confucianisme.

» *Or que prônent ces deux philosophies ?* Le confucianisme fait de l'homme une des trois forces qui gouvernent l'univers, avec le ciel et la terre, et le place au centre de tout. [...] Comme les droits de l'homme, donc, le confucianisme légitime la résistance à l'oppression en privilégiant l'homme. [...] Pour sa part, Bouddha, en clamant que « *tout homme est un Bouddha en devenir* », proclamait, vingt-quatre siècles avant la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, l'égalité des hommes, leur dignité et leur place primordiale dans la société.

» La tradition vietnamienne n'a sans doute pas proclamé les « droits de l'homme » mais repose, dans son essence même, sur l'idée des droits de l'homme universels. En agitant la bannière d'une prétendue « exception asiatique », les autorités communistes vietnamiennes non seulement se trompent mais renient la culture vietnamienne et tout ce qui dans l'histoire du pays a permis l'unité nationale. »

Washington veut relancer les négociations israélo-syriennes

Des « experts militaires de haut niveau » doivent se rencontrer en juin aux Etats-Unis

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT a annoncé, mercredi 24 mai, à Washington, la reprise des contacts entre « *experts militaires de haut niveau* » israéliens et syriens, avant la fin du mois de juin. Ils devront tenter d'arriver à un accord sur les « *arrangements de sécurité* » qui accompagneraient un retrait israélien du plateau syrien du Golan, occupé depuis 1967 et « *annexé* » en 1981.

En persuadant Israël et la Syrie de reprendre de telles discussions, à Washington, les Etats-Unis espèrent avoir trouvé un moyen de réactiver des négociations de paix qui s'enlisaient. Mais rien n'est réglé sur le fond. A Tel Aviv, M. Rabin a mis en garde contre un optimisme exagéré et précisé qu'il s'agissait d'un accord sur la marche à suivre « *et non sur la substance* ». « *Je ne dirais pas que c'est une percée,* [mais] *cela peut permettre de donner un élan* », a déclaré un responsable du département d'Etat, sous le couvert de l'anonymat. Sans fournir de précisions, il a indiqué que les deux pays n'avaient fait que dessiner à grands traits un « *cadre général* », assorti d'un « *calendrier* », pour la poursuite de leurs pourparlers sur les « *arrangements de sécurité* ». Il s'agit, par exemple, de délimiter les zones qui seront démilitarisées de chaque côté de la frontière ou le nombre de stations d'alerte qui y seront installées pour renseigner chaque pays sur les mouvements de troupes de l'autre.

Les deux pays sont en fait revenus au même point qu'il y a six mois. En décembre 1994, leurs chefs d'état-major s'étaient rencontrés pour la première et unique fois à Washington. La discussion avait tourné court. En mars dernier, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait arraché aux deux pays la promesse de reprendre les entretiens en tête-à-tête entre leurs ambassadeurs à Washington, Itamar Rabinovitch et Walid Moallem, et de préparer une nouvelle réunion des dirigeants militaires.

Les ambassadeurs avaient recommencé à se rencontrer régulièrement le mois dernier. Sans régler leur principal différend – la question de la symétrie dans les garanties de sécurité –, la Syrie et Israël « *se sont mis d'accord sur la manière de le traiter* », souligne-t-on à Washington. Israël veut que la Syrie démilitarise une plus grande portion de son territoire, alors que Damas réclame au contraire une parfaite égalité de traitement. Ni la visite, début mai à Washington, du premier ministre israélien, Itzkak Rabin, ni celle, la semaine dernière, du ministre syrien des affaires étrangères, Farouk El Chareh, n'avaient permis de trouver un compromis sur ce point.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a prévu de retourner au Proche-Orient avant la rencontre des chefs militaires israéliens et syriens. – *(AFP, Reuter.)*

Moscou rechigne à signer le Partenariat pour la paix

MOSCOU. Le Conseil de sécurité de Russie est resté vague, mercredi 24 mai, sur la date de la signature par Moscou des documents d'adhésion au Partenariat pour la paix de l'OTAN, n'excluant pas la possibilité d'une signature le 31 mai, mais l'assortissant de conditions. Le président Bill Clinton avait indiqué, le 10 mai à Moscou, que la Russie, qui a adhéré au Partenariat l'été dernier mais n'a pas signé les documents d'application, le ferait avant la fin du mois.

« *Le principe d'une signature, le 31 mai,* [du document d'adhésion] *n'est pas exclu* », a affirmé Oleg Lobov, secrétaire du Conseil de sécurité, instance suprême en matière de sécurité de la Russie. M. Lobov a, de fait, officialisé la position de Moscou en soulignant que, pour la Russie, « *il faut que les conditions de l'élargissement* [de l'OTAN à l'Est] *soient liées à ce Partenariat.* » La plupart des anciens pays socialistes estiment que Moscou cherche ainsi à obtenir un « droit de veto » sur leur entrée éventuelle à l'OTAN. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le quotidien *Nezavissimaia Gazeta*,** premier grand journal moscovite indépendant né de la perestroïka en 1990, est obligé de suspendre sa parution, a annoncé, mercredi 24 mai, son rédacteur en chef, Vitali Tretiakov. Pour trouver 10 millions de dollars, le quotidien a lancé un appel aux lecteurs en leur proposant de devenir actionnaires du journal. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces russes ont lancé,** mercredi 24 mai, une vaste offensive pour repousser les indépendantistes dans les montagnes du Caucase au sud de la République, à la veille des négociations qui devaient s'ouvrir, jeudi, sous l'égide de l'OSCE, à Grozny. Le procureur Ousman Imaev, l'émissaire du président Djokhar Doudaïev, a déclaré, mercredi, que le cessez-le-feu était une « *condition* » à l'ouverture des pourparlers. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement a approuvé,** mercredi 24 mai, un nouveau train de mesures d'austérité présenté par la coalition de gauche au pouvoir. Ces mesures particulièrement sévères, qui touchent presque toutes les prestations sociales, visent à réduire le déficit budgétaire à 6-7 % du PIB d'ici la fin de l'année. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein,** l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a rencontré, mercredi 24 mai à Washington, pendant trente minutes, le ministre britannique pour l'Irlande du Nord, Patrick Mayhew : c'est la première rencontre à ce niveau en plus de vingt ans. La réunion privée entre les deux hommes, et la poignée de mains qu'ils ont échangée, a éclipsé la conférence organisée par la Maison Blanche pour le développement de l'Ulster et des comtés frontaliers de la République d'Irlande. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : les négociations politiques,** menées sans discontinuer depuis cinq jours par les partis politiques et le gouvernement pour tenter de trouver un accord sur l'avenir du système audiovisuel, ont échoué mercredi 24 mai. Il appartient désormais aux électeurs de se prononcer sur cette question par référendum, le 11 juin. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : la requête d'un américain malade du sida,** actuellement détenu au Portugal, et qui se plaint de traitements inhumains et dégradants en raison des conditions de détention inadaptées à son état de santé, a été déclarée recevable, mardi 23 mai, par la Commission des droits de l'homme à Strasbourg. Albert Ayala avait été condamné à onze ans de prison par la justice portugaise en 1991 pour trafic de stupéfiants. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : l'armée a occupé quatre raffineries,** mercredi 24 janvier, à la demande du président Cardoso, afin d'en garantir le fonctionnement. Trois se trouvent dans l'Etat de Sao Paulo, notamment Paulinia, la plus importante du pays. Les ouvriers du pétrole en grève avaient commencé, la veille, à couper l'approvisionnement en gaz des industries de Rio et Sao Paulo. – *(AFP)*

■ **PÉROU : quatre morts et une trentaine de blessés,** tel est le premier bilan officiel après qu'une voiture piégée contenant une centaine de kilos de dynamite a explosé, mercredi 24 mai, au cœur du quartier résidentiel de la capitale. Trois des auteurs présumés de cet attentat ont été arrêtés par la police. Tous seraient membres du Sentier rouge, une faction jusqu'au-boutiste de l'organisation maoïste Sentier lumineux. – (*Corresp.*)

ASIE

■ **CHINE : le militant des droits de l'homme,** Xu Yonghai, médecin de confession chrétienne âgé de trente-six ans, a été interpellé, jeudi 25 mai, dans l'hôpital de Pékin où il travaille, a indiqué un de ses amis. Cette arrestation porte à treize le nombre de dissidents détenus ou disparus depuis dix jours dans la capitale. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le premier tour des élections législatives** iraniennes aura lieu, le 8 mars 1996, a annoncé, mercredi 24 mai, l'agence de presse officielle IRNA. La nouvelle législature sera la cinquième depuis le triomphe de la révolution islamique en 1979. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : un attentat à la voiture piégée** contre le plus grand palace d'Alger, l'hôtel Aurassi, a été déjoué de justesse, mardi 23 mai, par les forces de sécurité. Selon la presse locale, deux véhicules piégés ont été désamorcés, dont un camion contenant une charge de 20 kg de TNT, garé près des soubassements de l'hôtel. D'autre part, le département d'Etat qui a, une nouvelle fois, déconseillé aux ressortissants américains de se rendre en Algérie, a inscrit le Groupe islamique armé (GIA) sur la liste des groupes terroristes internationaux. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : Bujumbura est restée ville morte,** mercredi 24 mai, pour la troisième journée consécutive, après des explosions de grenades qui n'ont pas fait de victime. Selon la radio nationale, les auteurs de ces attaques protestaient contre l'arrestation de miliciens tutsis, membres de l'ethnie minoritaire. – *(AFP.)*

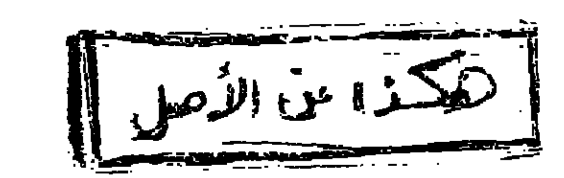
■ **ÉTHIOPIE : le procès des dignitaires** du régime du colonel Mengistu Haïlé Mariam a de nouveau été suspendu, mardi 23 mai, jusqu'au 10 octobre. Une soixantaine d'anciennes personnalités de la junte militaire au pouvoir de 1974 à 1991, sont poursuivis et une vingtaine d'accusés, dont l'ancien chef de l'Etat, réfugié au Zimbabwe, sont jugés par contumace. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : le déficit des échanges commerciaux** a atteint 583,6 milliards de pesetas au premier trimestre 1995, en hausse de 50 % par rapport à la période correspondante de 1994. Ces chiffres, selon le ministère de l'économie, témoignent du dynamisme de l'activité industrielle, comme le montre la forte croissance des importations de biens intermédiaires non énergétiques (41,5 % sur un an). – *(AFP)*

■ **ETATS-UNIS : les commandes de biens durables** ont diminué de 4 %, en avril, la baisse la plus importante depuis décembre 1991 (– 5,4 %), a annoncé mercredi 24 mai le département du commerce. Ce baromètre de l'activité manufacturière connaît sa troisième baisse consécutive depuis janvier. Tous les secteurs sont touchés, mais surtout le transport (– 9,3 %), par le recul des commandes de voitures neuves. – *(AFP)*

■ **Le président Clinton prépare un « *contre-budget* »,** pour éliminer le déficit budgétaire en dix ans au maximum : le projet de loi adopté par la Chambre des représentants, à majorité républicaine, entend l'éliminer d'ici à 2002, et prévoit pour 1995-1996 des coupes de 1 400 milliards de dollars et l'élimination de nombreux programmes fédéraux. – *(AFP)*



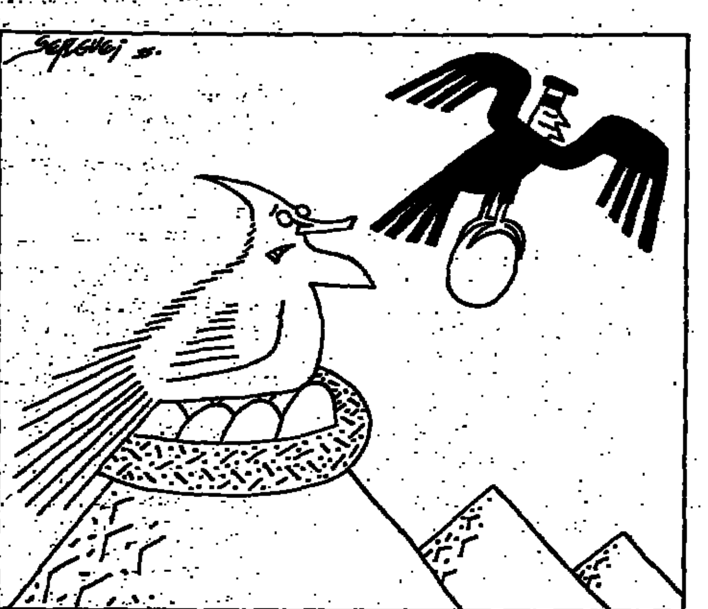
CORRUPTION Après avoir respecté une trêve pendant la campagne présidentielle, les magistrats en charge de dossiers où apparaissent des hommes politiques ont repris publiquement leurs investigations. ● LE JUGE HALPHEN a, ainsi, mercredi 24 mai, mis en examen l'ancien directeur de l'office HLM de Paris, M. Pérol, un proche collaborateur de M. Chirac, soupçonné d'avoir usé de ses fonctions parisiennes pour financer les campagnes électorales du RPR dans le Limousin. ● M. DEJOUANY, PDG de la Compagnie générale des eaux était, ce même mercredi, lui aussi mis en examen pour corruption active d'élus de la Réunion *(lire page 6)*. ● M. PRADILLE, sénateur socialiste du Gard, a été condamné à cinq ans par le tribunal de grande instance de Nîmes pour avoir fait financer sa piscine personnelle par des fonds de l'office d'HLM qu'il présidait *(lire page 6)*.

La mise en examen d'un proche de M. Chirac relance l'affaire des HLM parisiennes

L'enquête du juge Halphen commence à dévoiler un mécanisme de financement occulte et de dévoiement du code des marchés publics par un organisme dépendant de la Mairie de Paris. La réouverture de ce dossier complique la prise en main de l'Hôtel de Ville par M. Tiberi

JACQUES CHIRAC croyait avoir tout prévu : le changement à la tête de l'Etat, mais la continuité à l'Hôtel de Ville. Le calendrier fixé par la majorité – cinq semaines entre la présidentielle et les municipales – lui donnait le temps d'organiser sa succession en passant en douceur le témoin à Jean Tiberi, l'un de ses plus fidèles compagnons. Mais le nouveau président de la République n'est maître ni du calendrier judiciaire ni des ambitions de ceux qui l'ont amené au pouvoir suprême. Du coup, les débuts de son protégé sont beaucoup plus difficiles qu'il ne l'avait imaginé. L'arrestation de François Ciolina, l'un des dirigeants de l'Office d'HLM de Paris, puis la mise en examen de Georges Pérol, qui fût directeur de cet organisme jusqu'en 1993, intervient le jour même où, selon la tradition, le nouveau chef de l'Etat est venu saluer les élus de la capitale.

Les démêlés judiciaires de M. Pérol sont d'autant plus fâcheux que le maire de Meymac (Corrèze), conseiller général (RPR) du canton, est depuis trente ans l'un des plus proches collaborateurs de Jacques Chirac, et qu'il fut pendant dix ans sous le contrôle théorique d'un président de l'Office d'HLM qui n'est autre que Jean Tiberi. Voilà deux maires, l'ancien et le nouveau, éclaboussés par une mise en examen qui survient si longtemps après le début de l'affaire des fausses factures qu'on ne l'attendait plus.



PROPOS MODESTE

La cérémonie de la visite présidentielle s'est pourtant déroulée, mercredi 24 mai, selon les rites protocolaires. Le chef de l'Etat et le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, sont arrivés à midi sur la place de l'Hôtel-de-Ville. En 1981, lorsque François Mitterrand s'était plié à cette obligation, il était accompagné par son premier ministre, Pierre Mauroy. Cette fois, Alain Juppé – qui connaît la maison – avait mieux à faire. M. Chirac souhaitait aussi, sans doute, présenter Jean-Louis Debré, qu'il compte proposer aux électeurs du dix-huitième arrondissement aux prochaines municipales, puis aux législatives.

Les deux hommes ont été accueillis par Jean Tiberi, et un instant plus tard par Jacques Dominati et Roger Romani, les deux premiers adjoints. Entre la haie des gardes républicains, le cortège a traversé sans s'arrêter la salle des Tapisseries, gravi l'immense escalier d'une seule volée qui conduit au deuxième étage et pénétré dans la grande salle des fêtes, où se pressaient un millier d'invités.

Sur l'estrade, au premier rang des quarante-six adjoints (vingt-six adjoints sectoriels réélus la veille et les vingt maires d'arrondissement), Jean Tiberi a dit sa fierté de constater que *« Paris, pour la première fois de son histoire, vient de donner un président à la France »*. Puis il a dressé un bref bilan de l'action municipale de Jacques Chirac, avant de souligner *« l'honneur immense »* qu'il éprouvait à lui succéder et de lui dire au nom des Parisiens, *« avec gratitude, merci »*.

Pour ceux qui avaient entendu le discours adressé par Jacques Chirac à François Mitterrand, le 21 mai 1981, le propos a paru modeste. A l'époque, le maire avait appelé à la rescousse sainte Geneviève, Jeanne d'Arc, Henri IV, les délégués aux Etats généraux, le général de Gaulle, Georges Pompidou et même Valéry Giscard d'Estaing. Le président lui avait répondu en rappelant les combats menés pour la liberté par les Parisiens en 1830, 1848, 1870 et 1944. Cette fois, le chef de l'Etat n'a prononcé qu'une brève allocution. *« Vous avez été durant dix-huit ans mon adjoint le plus proche, et j'ai apprécié votre dévouement »*, a-t-il dit à Jean Tiberi. Puis il a invoqué rituellement sainte Geneviève et de Gaulle, ainsi que *« les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, pour lesquelles Paris a toujours eu un penchant irrésistible »*. Le président a alors signé le traditionnel parchemin datant sa visite avant de saluer les ambassadeurs et nombre de personnalités.

A peine avait-il tourné les talons que, dans les pompeux salons de l'Hôtel de Ville, les conversations revenaient au sujet du jour (la mise en examen de M. Pérol n'étant pas encore connue) : les investitures pour les prochaines municipales. A l'heure actuelle, en effet, la majorité n'a réussi à constituer de liste définitive dans aucun arrondissement.

LA GROGNE DES JEUNES

Entre l'UDF et le RPR, les négociations sont ardues, mais aussi à l'intérieur même du parti de Jacques Chirac. On est tombé d'accord, non sans mal, pour reconduire le dosage traditionnel, deux tiers RPR un tiers UDF, mais on achoppe sur bien des points. Qui, du député RPR Jean de Gaulle ou du CDS Paul Pernin, sera tête de liste dans le douzième arrondissement ? Qui remplacera les RPR Paul Violet et Paul Aurelli dans le vingtième arrondissement ? Qui mènera la bataille dans le sixième arrondissement : le chevronné Roger Romani ou le jeune Jean-Pierre Lecoq ?

Un peu partout, les jeunes, qui rongent leur frein depuis des années, espéraient que le départ de Jacques Chirac et d'Alain Juppé allait entraîner un vaste mouvement leur ouvrant les premières places. Il n'en est rien pour l'instant, et ils grognent. Tous les ministres, par exemple, veulent conserver leurs postes municipaux, qui, s'ils sont moins glorieux, sont beaucoup plus sûrs. Entre les ennuis judiciaires des anciens dirigeants des HLM et les querelles d'investiture, Jean Tiberi connaît des débuts difficiles. Il devrait rendre publique la composition des listes de la majorité mardi 30 mai. D'ici là, il va vivre un pont de l'Ascension particulièrement agité.

M. A.-R.

Un service de « collecte organisée » pour le RPR du Limousin

EN MOINS de quarante-huit heures, l'affaire des fausses factures de la région parisienne, instruite depuis le printemps 1994 par le juge Eric Halphen, est redevenue l'affaire des HLM de Paris. Alors que les policiers avaient interpellé, mardi 23 mai, l'ancien directeur-adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale, François Ciolina, pour le placer en garde à vue (*Le Monde* du 25 mai), le juge Halphen a franchi une étape supplémentaire en mettant en examen pour *« trafic d'influence »*, mercredi matin, l'ancien directeur de cet office d'HLM, Georges Pérol. Ami personnel de Jacques Chirac et élu de Corrèze, M. Pérol, n'a toutefois pas été interrogé par le magistrat, ni placé sous contrôle judiciaire.

Au-delà du coup porté, *via* les HLM, au « système parisien » contrôlé, durant dix-huit ans, par M. Chirac et son tout récent successeur à l'Hôtel de ville, Jean Tiberi, c'est vers la mise au jour d'un réseau de faveurs secrètes et de contournement des appels d'offres dans la capitale que s'efforcent de progresser les enquêteurs. La mise en examen, le 29 septembre 1994, du promoteur Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR chargé du secteur « entreprises » et son maintien en détention provisoire jusqu'au mois de février dernier, avaient ouvert la voie d'un scandale politico-financier impliquant le mouvement néogaulliste. Dans un rapport des services fiscaux, transmis en janvier 1993 à la direction générale des impôts (DGI) et dont *Le Monde* avait révélé la découverte par le juge Halphen (nos éditions du 23 décembre 1994), les agents du fisc écrivaient déjà que *« M. Méry semble disposer d'informations confidentielles, en l'occurrence les rapports par lesquels les organismes ayant eu recours à la procédure d'appel d'offres informent la commission d'appel d'offres du choix de l'entreprise attributaire du marché »*.

LA SECRÉTAIRE TÉMOIGNE

« C'est manifestement sur la base de ces informations, transmises par l'OPAC de la ville de Paris, que M. Méry contacte les entreprises futures attributaires avant qu'elles n'en soient officiellement saisies », précisaient-ils. Ainsi les interventions de l'homme d'affaires, qui s'effectuaient en contrepartie d'une commission fixée à l'avance – 0,5 % du montant du marché, en général –, pouvaient-elles fort bien avoir lieu après le choix d'une entreprise par l'OPAC, mais avant que cette décision n'ait été rendue publique. De fait, M. Méry s'est défendu, devant le juge Halphen, d'avoir influé sur la moindre décision de l'OPAC en matière d'attribution de marchés. Mais ces *« tuyaux »* privilégiés pouvaient fort bien lui permettre de se prévaloir d'un pouvoir qu'il ne possédait pas, auprès d'une entreprise déjà choisie, mais qui l'ignorait encore. En tout état de cause, le code pénal sanctionne indifféremment le trafic d'une *« influence réelle ou supposée »*.

Adjoint de M. Pérol à l'OPAC, François Ciolina était chargé de l'aménagement et de la construction, et siégeait à ce titre au sein de la commission d'appel d'offres de l'OPAC. Son limogeage, en mars 1993, qui l'avait contraint à quitter l'office du jour au lendemain, avait réveillé d'anciens soupçons sur des pratiques illicites et des liens contestables avec d'étranges sociétés d'études. Interrogée le 18 avril par les policiers du huitième cabinet de délégations judiciaires, qui assistent le juge Halphen dans cette enquête, l'ancienne secrétaire de M. Ciolina, qui assure avoir été *« licenciée sans raison »* au bout de dix-huit mois, en a fait un portrait peu flatteur. Aussi autoritaire que secret, M. Ciolina *« allait chercher lui-même »* ses visiteurs, par souci de discrétion, a-t-elle expliqué. *« Au vu du parapheur,* a-t-elle toutefois ajouté, *il était clair, pour moi, que des enveloppes relatives à des marchés publics avaient été ouverts avant la commission d'appel d'offres... »*

Ces propos accusatoires, ainsi que les déclarations de Jean-Claude Méry, qui a admis devant le juge Halphen avoir remis des *« enveloppes »* d'argent liquide à M. Ciolina – tout en affirmant qu'il s'agissait de *« dons »* ou de *« prêts »* –, ont entraîné la mise en examen de ce dernier, jeudi 24 mai au soir, pour *« trafic d'influence »*. Les enquêteurs semblent considérer que MM. Pérol et son adjoint, alliés à Jean-Claude Méry, avaient mis en place un système de *« collecte organisée »* autour de l'OPAC. Entre 1990 et 1992, les bureaux d'études de M. Méry semblent avoir encaissé près de 38 millions de francs de commissions sur les seuls marchés parisiens, sous couvert de conventions d'*« assistance commerciale »*.

Le juge Halphen n'est pas parvenu, jusqu'ici, à identifier d'éventuels bénéficiaires politiques de ces sommes. Seul M. Pérol semble, pour l'heure, pouvoir être convaincu d'avoir hérité d'une partie de cet argent à des fins électorales. L'association Réussir le Limousin, chargée du financement de sa campagne pour les élections régionales de 1992, a reçu des dons de nombreuses entreprises parisiennes, toutes sous contrat avec l'OPAC... et avec M. Méry. De l'aveu même de son trésorier, cette association s'est procurée près de la moitié de son budget de campagne, sous la forme de chèques allant jusqu'à 50 000 francs – le plafond légal – sans qu'aucune entreprise ne fût sollicitée... Ce trésorier n'est autre que Raymond-Max Aubert, conseiller général de Corrèze et désormais secrétaire d'Etat au développement rural.

Autre bénéficiaire de ces faveurs, l'Association des amis du centre d'art contemporain de Meymac, petit musée auquel les mêmes entreprises ont versé des sommes parfois importantes – jusqu'à 200 000 francs.

Les entrepreneurs concernés ont tous été mis en examen par le juge Halphen, et ont justifié cet étrange *« mécénat »* par l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à effectuer un *« geste commercial »* facilitant leurs relations avec le patron de l'OPAC...

Hervé Gattegno

Georges Pérol, serviteur dévoué, en Corrèze comme à Paris

TOUS CEUX qui connaissent l'immobilier parisien et les coulisses du RPR s'étonnaient que le juge Halphen n'ait pas encore entendu Georges Pérol. Déjà maintes fois cité dans l'affaire des fausses factures, cet homme secret se refusait à toute entrevue avec la presse. Une vieille habitude contractée dans l'ombre de son « patron », Jacques Chirac, qu'il sert avec dévotion depuis trente ans. Comme l'ancien maire de Paris, M. Pérol est un « Corrézien de Paris » puisqu'il est né dans la capitale le 20 décembre 1925, sept ans exactement avant l'actuel président de la République. Son grand-père était négociant en vins à Meymac, comme celui de Jacques Chirac était instituteur à Sainte-Féréole.

PORTRAIT

Les deux hommes se sont rencontrés dans leur véritable terroir, la Corrèze, au début des années 60. Chacun revenait au pays pour faire carrière. Georges Pérol comme ingénieur du génie rural, bientôt chargé d'installer la direction départementale de l'agriculture. Jacques Chirac, envoyé par Georges Pompidou conquérir un département radical-socialiste. Pour attirer un électorat essentiellement paysan, il séduit et mobilise le « patron » de l'agriculture. L'ingénieur du génie rural vouera désormais à l'homme politique une admiration et une fidélité sans faille. Il en sera vite recompensé. En juin 1970, il est nommé directeur général de la SOMIVAL (Société de mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin). Puis, dès que M. Chirac devient ministre de l'agriculture, en 1974, il appelle auprès de lui son compagnon corrézien et lui confie la création de l'Office national du bétail et des viandes (ONIBEV).

SERVICES RENDUS

S'acquittant de sa tâche à la satisfaction des milieux agricoles et du ministre, le conseiller Pérol devient directeur de l'ONIBEV. Mais, en 1987, un rapport des douanes révèle que, grâce à l'utilisation frauduleuse de la signature d'un contrôleur de l'ONIBEV, cinq sociétés françaises ont trafiqué sur l'importation de la viande de veau et profité des aides de la CEE. Détournement total : 45 millions de francs. L'affaire en restera là.

Pendant ce temps, Georges Pérol entame lui-même une carrière politique locale dans le sillage de Jacques Chirac. En 1977, il prend la mairie de Meymac, puis succède à son « patron » comme conseiller général du canton, avant de devenir conseiller régional.

Les qualités que M. Pérol a déployées en Corrèze et auprès du ministre de l'agriculture, les multiples services connus ou inconnus qu'il a rendus, Jacques Chirac, devenu maire de Paris, les a utilisés dans la capitale même. En 1982, il avait nommé son compagnon à la tête de l'Office d'HLM de Paris. Une vénérable et pesante maison gérée comme une administration et traitant ses locataires comme des assujettis. Georges Pérol va la transformer en une entreprise municipale efficace, bien gérée mais fermée à toute influence ou curiosité extérieure.

D'abord, il propose de modifier son statut en remplaçant celui d'office par celui d'établissement public industriel et commercial, avec deux conséquences : les coudées franches pour mettre sur la touche les vieux fonctionnaires et les militants syndicaux au profit de nouveaux cadres, bien payés mais révocables à merci ; la disparition du comptable public, et donc du contrôle automatique de la chambre régionale des comptes. Il faudra que les magistrats de celle-ci se déplacent, à la demande de la Cour des comptes, pour qu'un œil impartial examine les livres de la grande maison en 1992. Comme les inspecteurs des HLM dépêchés à la même époque par Marie-Noëlle Lienemann, ministre du logement, ils seront surpris par l'atmosphère étrange régnant au siège de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction de Paris). Mu par une méfiance quasi maladive, le directeur général, qui a pourtant placé des gens à sa dévotion aux postes-clés, ne délègue rien, suspecte tout et fait changer les serrures d'un bureau lorsque son titulaire s'en va.

Petit à petit, le conseil d'administration, présidé par Jean Tiberi, comme la commission des appels d'offres et celle des attributions d'appartements, deviennent des chambres d'enregistrement. M. Pérol mène parallèlement une politique de modernisation qui ne laisse pas d'impressionner. Il introduit l'informatique, développe les antennes de quartier pour gérer de plus près les grands ensembles, lance un plan quinquennal (1990-1994) de réhabilitation des vieux HBM d'avant-guerre et des médiocres bâtisses des années 60. Pour faire des économies, il ferme des loges de gardien et met en sommeil le service d'entretien maison. Par contre, à coups d'appels d'offres et de marchés à long terme, il mobilise les meilleurs ascensoristes et chauffagistes de la place, monte des systèmes de sécurité dans les immeubles, etc.

Tout cela est mené d'une main de fer, et ni les magistrats de la chambre régionale des comptes ni les inspecteurs de l'équipement n'y décèlent de fautes appelant des sanctions. Pourtant, en 1993, à la suite des découvertes que les agents des impôts font chez Jean-Claude Méry, l'homme d'affaire RPR familier du siège de l'OPAC comme de l'Hôtel de Ville, tout semble se gâter. Georges Pérol élimine son adjoint chargé des marchés, François Ciolina, puis il est lui-même mis à la retraite trois mois plus tard, sans explication. Jacques Chirac ne l'abandonne pas pour autant. Il charge son compagnon de rédiger un rapport sur l'aménagement des berges de la Seine et lui fournit un bureau dans les locaux municipaux. Le rapport a été fait, mais il reste confidentiel. Quant à M. Pérol, il n'était là pour aucun journaliste, courant toujours entre Paris, Clermond-Ferrand, Tulle, Meymac et Limoges.

Marc Ambroise-Rendu et Michel Dubreuil

Agaçant et « visionnaire »

Georges Pérol est actuellement isolé au sein des élus néogaullistes de Corrèze. Son autoritarisme et la haute opinion qu'il se fait de lui-même agacent. Mais il n'est pas non plus comme les autres. Il compte parmi les rares élus locaux à s'intéresser aux problèmes de développement régional et à voir plus loin que les frontières de son canton. Il ne se gêne pas pour railler publiquement l'esprit de clocher de ses collègues. Ses adversaires socialistes reconnaissent son activité, ses capacités intellectuelles et son esprit « visionnaire ». Tout le monde s'accorde aussi à penser qu'il est depuis longtemps l'un des « trésoriers » du parti néogaulliste. Ce fait et ses relations privilégiées avec l'ancien président fondateur du RPR expliquent qu'il ait été jusqu'ici « intouchable ». Mais personne ne pense qu'il se soit personnellement enrichi.

Guy Dejouany a été mis en examen pour corruption active

Le PDG de la Compagnie générale des eaux est impliqué dans des transferts de fonds organisés lors de la passation de contrats de distribution d'eau à Saint-Denis de la Réunion

Guy Dejouany, PDG de la Compagnie générale des eaux, l'une des plus importantes entreprises françaises, a été mis en examen pour « *corruption active* » mercredi 24 mai par le juge Jean-Michel Prêtre, au terme d'une enquête sur les conditions de passation de contrats de distribution d'eau à Saint-Denis de la Réunion. L'affaire porte sur des fonds occultes récupérés sur un marché d'un montant global d'environ 600 millions de francs. Attendue, cette décision intervient après quelque trente autres mises en examen, concernant des cadres du groupe mais aussi de Gilbert Annette, ancien maire socialiste de Saint-Denis de la Réunion. La Compagnie générale des eaux, qui doit faire face à d'autres poursuites concernant le financement de partis politiques – Parti communiste et Parti républicain – va devoir accélérer le processus de succession bien que son PDG ne fasse pas l'objet d'un contrôle judiciaire. Guy Dejouany, 74 ans, a déjà préparé son remplacement par Jean-Marie Messier.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

L'affaire de corruption qui touche la municipalité de Saint-Denis de la Réunion, et pour laquelle Guy Dejouany, PDG de la Compagnie générale des eaux, a été mis en examen pour « *corruption active* », est un long feuilleton, émaillé de mises en détention, de mises en examen et d'aveux plus ou moins tardifs.

Tout a démarré en janvier 1994 par l'envoi d'une lettre anonyme au parquet de Saint-Denis, la première ville de l'outre-mer français conquise par les socialistes, en 1989. Dans ce courrier, un « corbeau » dénonçait les conditions de financement de plusieurs sociétés dirigées par Jean-Louis Raux, fils de Jules Raux, quatrième adjoint au maire de Saint-Denis, président de la commission d'appels d'offres municipale et trésorier de la fédération socialiste.

Le 19 janvier, le juge Jean-Michel Prêtre entend l'élu de Saint-Denis sur un passif de 7 millions de francs constaté dans les comptes de ses sociétés à caractère familial. Placé en garde à vue ainsi que son fils, l'adjoint de Gilbert Annette (député apparenté PS) se confie très vite au magistrat instructeur. Jules Raux met en cause plusieurs élus de Saint-Denis, dont le maire de l'époque ainsi que des sociétés métropolitaines disposant de filiales à la Réunion : la Compagnie générale des eaux, la Sogea, la CGFA, le groupe Nicollin. Il évoque aussi le rôle d'intermédiaire d'un chef d'entreprise réunionnais, René Gastaldi, qui a pignon sur rue à Saint-Denis et à Djibouti.

« CONTRAT FICTIF »

« La Compagnie générale des eaux bénéficie d'un contrat de fourniture d'eau et du réseau d'assainissement de la ville de Saint-Denis. Je sais qu'il y a un contrat passé avec la Générale des eaux et un intermédiaire, M. Gastaldi, déclare Jules Raux au magistrat. *Il s'agit d'un contrat d'études avec des facturations qui partent pour des sociétés à Djibouti. Je ne peux vous donner le montant des sommes, ce sont des contrats qui sont directement traités par le maire avec les dirigeants de la Compagnie générale des eaux. Il me semble d'ailleurs que les sommes arrivant dans les sociétés de M. Gastaldi à Djibouti sont ensuite sorties en espèces et peut-être même en dollars. »*

Interpellé à son tour le 5 février 1994, René Gastaldi confirme en partie les confessions de Jules Raux et s'explique sur sa participation à un montage financier assez complexe qui permet à l'« argent sale » d'arriver à la mairie de Saint-Denis, après un détour à Djibouti. « *J'ai participé,* souligne-t-il, *à une réunion avec M. Deschamps* [cadre de la Compagnie générale des eaux], *Jules Raux et le directeur général de la Compagnie générale des eaux dont j'ignore le nom. Pour ce troisième marché, j'ai signé un contrat de collaboration commerciale. Là encore, il s'agissait d'un contrat fictif qui a servi à la Générale des eaux pour débloquer des sommes d'argent relatives à la commission. Je me souviens avoir ramené à Saint-Denis 2 millions de francs.* » Deux jours plus tard, c'est au tour au président du club de football de Montpellier, Louis Nicollin, d'être placé en garde à vue à Saint-Denis avant de se voir signifier sa remise en liberté contre une caution de 1 million de francs.

Le 21 février, quatre nouvelles gardes à vue sont décidées. Elles concernent des adjoints au maire de Saint-Denis. Deux mandats de dépôt sont délivrés contre Michel Chane-Liat et Gabriel Armoudoum. Ils resteront trois mois en prison. Le 1er mars, à quelques jours des élections cantonales partielles et afin de « protéger » les candidats qu'il soutient, le maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, *démissionne de son mandat.* Il affirme toutefois ne rien avoir à se reprocher.

A la mi-mars 1994, le juge d'instruction réunionnais se rend à Paris au siège de la CGE où il entend plusieurs cadres de la compagnie, ainsi que des responsables de la CGEA et de la Sitar. Plusieurs d'entre eux sont mis en examen pour corruption, dont Jean-Pierre Tardieu et Jean-Dominique Deschamps. L'instruction avançant à grands pas, l'étau se resserre autour de M. Annette qui continue de plaider sa bonne foi, mais le 30 mars il est à son tour mis en examen.

600 MILLIONS DE FRANCS

Au début du mois de juin, l'ancien maire de Saint-Denis n'a d'autre possibilité que de reconnaître que des fonds occultes ont été récupérés sur le marché liant la Générale des eaux à la municipalité dionysienne jusqu'à l'an 2010, pour un montant global d'environ 600 millions de francs en vingt ans. Ce chiffre d'affaires ne tient compte que d'une moyenne de recettes de l'ordre de 30 millions de francs par an, chiffre réalisé en 1993 à Saint-Denis, plus grande commune française de l'outre-mer, par la Générale des eaux qui en a reversé 4,8 millions à la mairie au titre d'une ristourne contractuelle.

Le député avoue qu'un « *financement parallèle* » de 1 million de francs a été utilisé pour calmer certaines impatientes sociales dans les quartiers chauds du chef-lieu, secoués au début de l'année 1991 par de violentes émeutes, causant la mort de neuf personnes, à la suite de la saisie des émetteurs de la télévision pirate Free-DOM. M. Annette nie tout enrichissement personnel dans cette affaire. La presse locale évoque, en revanche, la possibilité de comptes en Suisse qui n'ont jamais été recensés.

Le 21 septembre 1994, le président de la CGE, Guy Dejouany, arrive à la Réunion dans un avion privé. Convoqué par le juge Prêtre qui auditionne déjà deux cadres du groupe – MM. Deschamps et Tardieu –, il est entendu à titre de simple témoin.

Le juge réunionnais entendait notamment faire la lumière sur le rôle qu'aurait pu jouer directement le président de la Générale des eaux dans la négociation du contrat d'affermage liant l'entreprise à la municipalité de Saint-Denis.

La mise en examen de M. Dejouany constitue vraisemblablement l'un des tout derniers actes d'instruction de ce dossier, dans sa partie réunionnaise tout au moins. La vingtaine d'élus et de chefs d'entreprisemis en cause pourraient être renvoyés devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis d'ici à l'été.

Alix Dijoux

Succès commercial en Argentine

Le rapprochement n'est que fortuit mais il illustre l'un des derniers défis imposés par Guy Dejouany à la compagnie : la conquête de l'international, où le groupe ne réalise que 30 % de son activité. Le jour même de la mise en examen du PDG, un consortium conduit par la Générale des eaux décrochait, pour trente ans, la concession du réseau de traitement des eaux de la province argentine de Tucuman (Nord). La Générale détient 36 % du consortium, baptisé Compania de Aguas del Aconquija SA, au côté de sociétés italo-argentines.

Ce contrat de concession, qui prend effet au 1er juin, renforce la présence de la Générale en Argentine, qui ne détenait jusqu'ici que 9 % du consortium Aguas Argentinas chargé de la distribution d'eau potable et de l'évacuation des eaux usées du grand Buenos Aires. La Générale y est en partenariat avec la Lyonnaise des eaux (28 %), Aguas de Barcelona (14 %) et d'Anglian Water (5 %).

Trois autres affaires en suspens

La mise en examen de Guy Dejouany par le juge de la Réunion Jean-Michel Prêtre est une première. Mais d'autres affaires empoisonnent depuis des mois la vie de la Compagnie. Trois se distinguent par l'ampleur de leurs implications :

● **Le financement du Parti communiste.** L'enquête a commencé presque par hasard, quand le juge Prêtre, de retour à la Réunion après une perquisition rue d'Anjou, au siège de la Compagnie à Paris, trouve parmi les documents saisis des textes accréditant l'existence de liens entre la Générale des eaux et un bureau d'études, la Sicopar, « *dans la mouvance communiste* ». Depuis, une instruction a été ouverte par le parquet de Paris, et le directeur général adjoint de la compagnie, Jean-Dominique Deschamps, a été mis en examen. L'enquête ne vise pas moins d'une centaine de communes et les perquisitions se multiplient. La dernière en date a touché les locaux de la régie publicitaire du quotidien *L'Humanité*.

● **Le financement du Parti républicain et l'affaire Arreckx.** Les liens entre la Générale des eaux et le parti dirigé jusqu'à ces derniers mois par Gérard Longuet sont multiples. Le magistrat rennais Renaud Van Ruymbeke avait mis en lumière les financements apportés par une filiale du groupe, la Société française de radiotéléphone (SFR), au GRR (Groupement des régies réunies) après que Gérard Longuet lui eut octroyé une concession de téléphone pendant la première cohabitation. Plus récemment, une autre filiale du groupe, Campenon Bernard, a été mise en cause dans l'affaire Maurice Arreckx, sénateur (UDF-PR) et ancien président du conseil général du Var, récemment remis en liberté après des mois d'incarcération.

● **Les déboires de la Compagnie immobilière Phénix (CIP).** Cette filiale de la Générale des eaux, dont Jean-Marie Messier, nouveau numéro deux du groupe, a pris directement les rênes en décembre 1994, accumule les pertes (2,3 milliards de francs pour le seul exercice 1994). La Commission des opérations de Bourse (COB) et la police mènent une série d'enquête sur la société et ses ex-dirigeants, Jean-Marc Oury notamment, dont le domicile parisien a été récemment perquisitionné et qui fut longtemps considéré comme l'un des successeurs possibles de Guy Dejouany à la tête de la Générale des eaux.

Affaiblie, la Compagnie entre dans l'après-Dejouany

ET SI, en quelques heures, la Générale des eaux avait basculé dans l'après-Guy Dejouany ? Si la mise en cause de son président avait fait franchir au groupe, par anticipation, mercredi 24 mai, le cap d'une succession amorcée ? Il y a un an à peine, la convocation du PDG par un officier de gendarmerie et sa mise en examen « *pour corruption active* » l'auraient profondément ébranlé. Aujourd'hui, commente sobrement un analyste, « *c'est un événement, pas un coup de tonnerre* ». La Bourse accrédite le commentaire, qui a vu le titre perdre – seulement – 2,88 % en clôture mercredi 24 mai, malgré une hausse sensible ces dernières semaines.

Bien sûr, Guy Dejouany n'est pas le premier patron à connaître pareille mésaventure, ni même, pour l'instant, le plus sévèrement frappé. Le PDG n'est contraint à rien. Il peut diriger, se déplacer. « *En l'état, cette décision de justice sans contrôle judiciaire n'a pas vocation à empêcher l'exercice de la présidence* », risque-t-on prudemment au siège de la Compagnie, rue d'Anjou à Paris. Un communiqué conteste d'ailleurs le caractère « *inhabituel* » de la procédure, dont les « *fondements n'ont pas été précisés. Aucun fait nouveau n'est intervenu dans l'instruction depuis l'audition de M. Dejouany à la Réunion, en septembre 1994, susceptible de justifier une telle décision après huit mois* », conclut le groupe. Mais l'essentiel n'est pas là. Cette mise en examen sonne le glas, quelles que soient les suites judiciaires de l'affaire, d'une certaine image du PDG de la Compagnie. Elle sanctionne un cousinage ambigu avec les élus locaux. Elle condamne un mode de gestion régalien, en tête-à-tête, sibyllin, secret, où – faut-il le dire ? – l'impression prévaut parfois que la fidélité et l'allégeance au président tiennent lieu de morale (*Le Monde* du 24 novembre 1994).

Guy Dejouany, à son corps défendant, n'est plus seulement l'homme qui fit d'une PME une multinationale de 215 000 salariés, de 156,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, solidement implantée dans trois grands métiers du futur : l'environnement, l'énergie, la communication. Il n'est plus ce dirigeant intouchable que l'exceptionnelle réussite de son groupe (à quelques déboires près dans l'immobilier et le câble) ainsi que la régularité de ses profits (3,35 milliards de francs l'an dernier) exonèrent de tout. Et, surtout, de rendre des comptes.

Voilà celui qui avait su faire de sa réserve et de son retrait volontaire une méthode de commandement contraint de rentrer dans le rang. Voilà celui qui était, hier encore, faiseur de rois sommé de se justifier par la police et les juges. Le coup est rude. Paradoxalement, pourtant, cette mise en examen remet en lumière aussi l'étonnant stratège qu'est l'homme. Elle permet de rendre un nouvel hommage à ses fulgurantes intuitions. Mieux que Pierre Suard, limogé sans ménagement d'Alcatel-Alsthom, mieux que Didier Pineau-Valencienne, patron de Schneider, tétanisé par un mandat d'arrêt international, mieux même que Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, aux contre-offensives fulgurantes, Guy Dejouany a su anticiper la crise. La gérer, la canaliser.

Le coup d'éclat du juge donne, d'un coup, toute sa dimension au processus de succession engagé il y a sept mois. En novembre 1994, l'intronisation de Jean-Marie Messier comme administrateur-directeur général du groupe et successeur désigné pouvait encore passer pour une coquetterie, l'une de ces habiletés dont Guy Dejouany, soixante-quatorze ans, quarante-cinq ans de présence dans le groupe dont dix-neuf ans à sa tête, a le secret. Aujourd'hui, cette mise en examen fait prendre conscience du chemin parcouru. Elle permet de mesurer combien le président, toujours présent, toujours influent, joue le jeu qu'il s'est à lui-même imposé. La Générale des eaux est désormais capable de se penser sans lui. Déjà, l'entreprise s'incarne par un autre visage, un autre style, une autre voix.

Abordant sa succession dans le journal interne de la Compagnie, Guy Dejouany avait annoncé, en décembre, « *l'évolution de notre organisation vers une préparation plus collective des décisions* », avait promis « *une très large délégation de pouvoirs* (...) *sous* [son] *contrôle précis* » (*Le Monde* du 9 décembre 1994). Il a tenu parole.

Paradoxalement, la mise en examen permet de rendre un nouvel hommage aux fulgurantes intuitions de cet homme

On sait la mise en place des comités exécutif et d'information, leur tenue, leur ordre du jour, qui vaut au dauphin désigné d'animer les directions fonctionnelles et d'incarner, aux yeux des cadres dirigeants, les orientations stratégiques, les budgets, les investissements, les acquisitions et cessions. On sait moins que les délégations de pouvoirs anciennement accordées par Guy Dejouany ont été reprises par lui, pour être corrigées et mettre en place de nouvelles façons d'en rendre compte. Peu savent, ainsi, demeurer et prendre du recul. Peu pourraient ainsi renoncer, volontairement et quotidiennement, à une parcelle de leur pouvoir.

Le dauphin fait sa cour au terrain, bouleverse les habitudes, s'essaie à la transparence. Une conférence de presse à Lyon pour la présentation d'une charte « qualité », de nouvelles relations avec les abonnés de l'eau détaillées à Caen, une conférence de presse sur les résultats deviennent autant d'événements publics marquant le changement. Avec le remaniement, en gestation, du service de presse de la compagnie – véritable lieu stratégique – pour le mettre à sa main, Jean-Marie Messier s'apprête à parachever sa prise de pouvoir. Et à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, et aime confier en privé : faire un non-événement de sa nomination au poste de PDG, au terme du mandat de Guy Dejouany en 1996.

Comme le note un familier de la Générale des eaux, « *rien ne devrait changer au jour le jour* ». Il n'est pas dans le style du PDG d'anticiper un départ, de donner le sentiment de se laisser imposer le cours des choses. En interne, la nouvelle répartition des tâches devrait donc perdurer.

A l'extérieur, devraient continuer à coexister l'élan favorable donné par le recentrage industriel du groupe autour de ses grands métiers – salué par les analystes financiers et les milieux boursiers – et le dénouement lent des multiples « affaires » dans lesquelles la Compagnie est impliquée. Enquêtes, procès, jugements... « *La Générale est entrée dans une tempête,* confie en privé l'un de ceux qui la connaît le mieux. *Et je ne suis même pas complètement certain que le vent soit à son maximum.* »

Mais une chose est sûre : psychologiquement, l'ère Dejouany s'achève avec l'action, téméraire, d'un petit juge de la Réunion. A charge pour Jean-Marie Messier de tourner la page des errements sans faillir, sans jamais donner le sentiment de lâcher des collaborateurs pris au piège du passé. Doté d'un pouvoir que personne ne semble plus en mesure de lui contester, c'est lui, désormais, qui sera jugé. L'essai est réussi. Reste pour l'ancien conseiller d'Edouard Balladur, ex-banquier vedette de Lazard Frères et Cie, à le transformer. Par vent de face.

Pierre-Angel Gay

Cinq ans de prison ferme pour Claude Pradille, sénateur du Gard

Accusé d'enrichissement personnel, l'élu socialiste a été incarcéré à l'audience

NÎMES
de notre correspondant

Le président du tribunal correctionnel de Nîmes a ordonné, mercredi 24 mai, l'arrestation à l'audience de Claude Pradille, cinquante-deux ans, sénateur (PS) du Gard, qui venait d'être condamné à cinq ans de prison ferme, 300 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité dans le cadre du procès de l'affaire des HLM du Gard (*Le Monde* du 5 mai).

« *En tant qu'élu de la République et président durant dix ans de l'office public départemental des HLM, vous avez agi dans la seule optique d'un enrichisssement personnel. En détournant des fonds de l'office, vous avez porté un préjudice considérable aux personnes les plus défavorisées* », a ajouté le président Gilbert Azibert avant de demander aux policiers présents dans la salle de procéder à l'arrestation immédiate du sénateur. Visiblement abasourdi par cette décision, le maire de Sauve (1 800 habitants) et vice-président du conseil général du Gard a simplement enlacé sa fille et échangé quelques mots avec son avocat. Le parlementaire a ensuite été conduit à la prison de Nîmes où il avait déjà purgé quatre mois de détention provisoire à la veille de son procès. Son défenseur, Me Jean-Pierre Cabannes, a annoncé sur-le-champ le dépôt d'une demande de remise en liberté et son intention de faire appel du jugement. Mais, dans le cas d'un mandat de dépôt à l'audience, l'appel n'est pas suspensif.

Reconnu coupable de « *faux en écritures, corruption et complicité d'escroquerie* », mais relaxé des faits de subornation de témoins, il a été condamné pour le financement de sa piscine par simple surfacturation d'un chantier de l'office HLM ainsi que pour la passation d'un marché informatique fictif d'un montant de 1 million de francs dont il avait fait bénéficier son beau-frère. Le jugement du tribunal correctionnel de Nîmes va au-delà des réquisitions du procureur de la République. Le 4 mai, Bertrand de Coze de Plaisance avait requis contre le sénateur deux ans de prison ferme, 300 000 francs d'amende et trois ans d'inéligibilité.

Prévenu lors de son procès de faux en écritures, le président du conseil général du Gard, Alain Journet (PS), a été relaxé, les charges retenues contre lui n'étant *pas suffisantes. Il en a été de* même pour la directrice de l'office, Christiane Courtin, et les deux entrepreneurs soupçonnés d'avoir commis des faux pour couvrir M. Pradille. Des peines d'un an à dix-huit mois de prison avec sursis ont été prononcées contre trois autres chefs d'entreprise et l'architecte du sénateur. Max Blondin, beau-frère de Claude Pradille, a été condamné à quatre ans de prison et 800 000 francs d'amende.

Considéré comme la pièce maîtresse du « système Pradille », Guy Aberic, troisième adjoint à la mairie de Sauve et contrôleur de travaux de l'office, a fait l'objet d'une peine d'un an de prison ferme. Son arrestation à l'audience a également été demandée par le président.

Richard Benguigui



هكذا من الأصل

La majorité tente de refermer les plaies ouvertes par la campagne présidentielle

Les députés RPR manifestent un certain trouble

La majorité parlementaire peine à trouver ses marques. Les péripéties auxquelles donne lieu le remplacement de ses responsables nommés au gouvernement attestent que les plaies ouvertes par les affrontements de l'élection présidentielle sont loin d'être cicatrisées. L'élection plus serrée que prévu de Michel Péricard à la présidence du groupe RPR en a apporté la démonstration, mercredi 24 mai.

L'AFFAIRE paraissait entendue : la désignation de Michel Péricard à la présidence du groupe RPR devait être une simple formalité. Seul candidat, il devait succéder, sans avoir à livrer bataille, à Bernard Pons, entré au gouvernement. En annonçant sa candidature, François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture et ancien président de la FNSEA, est venu perturber ce scénario. Habilement, le député de Meurthe-et-Moselle s'est présenté comme l'avocat des élus de province, dépités par la composition trop « parisienne » du gouvernement, et agacés de la docilité à laquelle la direction du mouvement les contraint trop souvent à leurs yeux.

Ce discours a fait mouche. Mais le bon score obtenu, mercredi 24 mai, par cette candidature de franc-tireur doit également beaucoup au soutien apporté par de nombreux députés balladuriens : s'ils reconnaissent que M. Guillaume, partisan de M. Balladur dans la campagne électorale, n'était pas à proprement parler « leur » candidat, ils veulent voir dans son résultat une forme de *« victoire »* contre les chiraquiens du groupe, et une manière prometteuse de prendre date, avant le retour attendu d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée nationale à l'automne.

Prenant acte des 99 voix réunies par M. Guillaume, le groupe RPR l'a ensuite élu à sa vice-présidence. Les députés RPR ont, d'autre part, choisi Henri Cuq (Yvelines) pour remplacer Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, au siège de questeur dévolu au RPR, et Jean de Gaulle (Paris) pour succéder à la vice-présidence de l'Assemblée nationale laissée vacante par l'entrée d'Éric Raoult au gouvernement.

Chez les députés UDF, les séquelles de la défaite de M. Balladur transforment la succession de Charles Millon, ministre de la défense, à la présidence du groupe en un véritable casse-tête. De rencontres en noms lâchés comme autant de ballons d'essai, les composantes et sous-composantes de la confédération libérale s'emploient à en trouver le mode d'emploi. Fort d'une moitié des effectifs du groupe, le PR entend en conserver la présidence. Les centristes et les autres composantes sont disposés à reconduire le partage des responsabilités décidé au début de la législature. Mais ils y mettent une condition formelle : que le PR ne cherche pas à leur imposer un candidat qui n'aurait pas obtenu au préalable leur agrément.

Le coup de semonce de Pierre Mazeaud

Dès le lendemain de la déclaration de politique générale du premier ministre, c'est un véritable coup de semonce que Pierre Mazeaud, président (RPR, chiraquien) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a tiré, mercredi 24 mai : *« La partie du discours d'Alain Juppé sur le franc fort ne me plaît pas particulièrement. Je suis de ceux qui considèrent, peut-être à tort, qu'il vaudrait mieux que le franc ne soit pas fort, que l'on sorte de la parité avec le mark pour pouvoir relancer la consommation »* et lutter contre le chômage, a-t-il déclaré à Radio-Shalom. Estimant qu'*« il n'y a pas de grande différence entre la politique »* de M. Juppé et celle de M. Balladur, *« et même »* de Pierre Bérégovoy, M. Mazeaud a conclu : *« Je souhaite que, même au travers du franc fort, Alain Juppé réussisse (...). Si par hasard il y avait un échec, il faudrait alors changer totalement de politique. »*

Il reste donc quelques jours au PR pour tenter de dénicher ce candidat de consensus. La tâche est d'autant plus épineuse que la coordination des députés PR, présidée par Hervé Novelli (Indre-et-Loire) est un terrain de manœuvre privilégié dans la compétition à laquelle se livrent François Léotard, lieutenant de M. Balladur dans la campagne présidentielle, et Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances – et partisan de choc de M. Chirac –, tous deux candidats à la succession de Gérard Longuet à la présidence du PR. Réunis mercredi matin en présence de José Rossi, secrétaire général du parti, les députés PR se sont donné jusqu'à mardi matin pour parvenir, *« par décantation »*, et en liaison avec les autres composantes, à dégager leur candidat. S'ils n'y parvenaient pas, a prévenu M. Rossi, la coordination départagerait, par un vote, les candidats qui seraient encore en lice. Pour l'heure, la liste des postulants s'est encore allongée : à François-Michel Gonnot (Oise), Gilles de Robien (Somme), René Beaumont (Saône-et-Loire), Claude Malhuret (Allier), Hervé Novelli, se sont ajoutés ces dernières heures Jean-François Deniau (Cher) et Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône).

Alerté par l'élection plus laborieuse que prévu de M. Péricard, puis par le coup de semonce de Pierre Mazeaud contre sa politique économique *(lire par ailleurs)*, sans parler des querelles intestines de l'UDF, le premier ministre, Alain Juppé, n'a pas ménagé sa peine, mercredi après-midi au Sénat, pour tenter d'effacer l'impression mitigée laissée par sa déclaration de politique générale et, au-delà, pour redonner à la majorité dynamisme et cohérence. En effet, bien que M. Toubon eût la veille, devant les sénateurs, déjà fait la lecture intégrale de son discours, M. Juppé a préféré leur en redonner, pendant trente-cinq minutes, une version plus compacte, sur un ton plus offensif. Il peut d'ailleurs se targuer d'avoir obtenu, *in fine*, un soutien massif – et assez rare au Palais du Luxembourg – de la part de la totalité des 232 sénateurs de la majorité.

Pourtant, le chef du gouvernement n'a définitivement levé ni les préventions des uns ni les réserves des autres. Ainsi, Claude Estier, président du groupe socialiste, soupçonnant le premier ministre de vouloir *« renvoyer l'annonce du financement après les élections municipales »*, s'est étonné qu'il n'ait toujours pas *« donné la moindre précision »* sur les moyens consacrés aux mesures annoncées en matière d'emploi, tandis qu'Hélène Luc, son homologue du groupe communiste, se demandait si la politique du gouvernement se traduirait *« par de nouveaux prélèvements sur les salaires et les consommateurs »*.

Dans la majorité également, le président du groupe centriste, Maurice Blin, a souhaité *« disposer sans délai d'un plan de financement faisant apparaître les ressources à chacune des dépenses projetées »*. Guy Cabanel, pour le Rassemblement démocratique européen, s'inquiétait d'*« un risque de contradiction »* entre le financement de *« mesures généreuses »* et la réduction des dépenses publiques.

Même le placide Marcel Lucotte, président des Républicains et indépendants, s'est interrogé sur *« la manière de descendre, pour 1995, au-dessous des 275 milliards de francs de déficit »*. Seul Josselin de Rohan, président du groupe RPR, a témoigné d'un soutien sans états d'âme.

Piqué au vif, Alain Juppé s'est efforcé de calmer les impatients, sans toutefois lever le voile sur ses intentions. *« Il faudra dégager, si c'est nécessaire, la ressource provisoire qui serait indispensable pour équilibrer la loi de finances rectificative en gardant en tête que le déficit budgétaire doit être maîtrisé »*, a-t-il lancé, avant de conclure : *« C'est de la démagogie de demander »* qu'un collectif budgétaire soit *« présenté avant les élections municipales »*. *« Comment, a-t-il souligné, attendre d'un gouvernement mis en place depuis moins d'une semaine qu'il soit capable de présenter et faire discuter une loi de finances rectificative avant le 11 juin ? »*

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

Michel Péricard, « journalogaulliste »

EN PRENANT la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard succède à un vieux complice, Bernard Pons. La vie est ainsi faite : en 1952, à vingt-trois ans, le premier, secrétaire général de l'association des étudiants en lettres de Paris, déjà gaulliste, était vice-président de l'UNEF, tandis que le second n'était encore que simple responsable du syndicat étudiant à Montpellier. Depuis, Bernard Pons a « foncé » : député, secrétaire d'Etat, secrétaire général du RPR, enfin ministre. Par comparaison, Michel Péricard a semblé musarder, ou presque. Certes, il est élu conseiller municipal de Saint-Germain-en Laye dès 1959, mais il attend 1976 pour devenir conseiller général des Yvelines et conseiller régional, 1977 pour être élu maire de Saint-Germain, 1978 pour décrocher le siège de député qu'il occupe, depuis, sans discontinuer. En 1992, il brigue, sans succès, la présidence de l'Ile-de-France. En avril 1993, enfin, il est élu à la présidence de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée.



PORTRAIT

Il est vrai que pendant une bonne vingtaine d'années, Michel Péricard a quitté la voie royale des jeunes turcs du gaullisme pour suivre des chemins de traverse, piqué par le virus du journalisme, sans jamais, toutefois, guérir de celui de la politique. Au point d'apparaître, rétrospectivement, comme l'un des spécimens les plus achevés du « journalogaullisme » des années 60-70. Journaliste à la Radiodiffusion-Télévision française en 1954, le voilà propulsé, après 1958, au journal télévisé, dont il devient le présentateur entre 1961 et 1963. Son œil bleu lavande fait merveille. Sa fidélité gaulliste aussi.

Cela ne l'empêche pas d'être chef du service de presse du ministre de la jeunesse et des sports, M. Missoffe, en 1966, puis auprès du ministre des PTT, M. Guéna, en 1968, avant de retrouver brièvement M. Pons à l'agriculture. Mais déjà, le voilà nommé rédacteur en chef du service politique, économique et social de la 2e puis de la première chaîne, entre 1969 et 1973, en pleine reprise en main de l'ORTF secouée par mai 1968. De 1975 à 1977, il sera directeur de l'information à Radio-France.

Avec son élection à la mairie de Saint-Germain, puis à l'Assemblée, semble s'achever, alors, sa carrière journalistique. Mais à travers plusieurs rapports parlementaires ou comme président de la mission câble entre 1986 et 1988, il se fait le pourfendeur inlassable des *« dérives »* du service public de l'audiovisuel, n'hésite pas à contester ses responsables du moment, au point d'apparaître, pour beaucoup, comme le ministre-*bis* de la communication. Nul doute qu'il saura mettre tous ces talents, désormais, au service du groupe RPR.

G. C.

La concertation avec les syndicats s'engage de façon positive

AVANT DE RECEVOIR, au début de la semaine prochaine, le patronat, Alain Juppé achève avec la CFTC et la CGT, jeudi 25 mai, sa concertation avec les syndicats. Si ce n'est pas tout à fait l'état de grâce, l'heure est à l'échange courtois. Les syndicalistes reçus mercredi 24 mai par le premier ministre – au lendemain d'une manifestation unitaire à Paris des agents de la Sécurité sociale qui a rassemblé autour de 8 000 personnes – n'ont pas été avares de compliments. *« Il est moins technocrate qu'on le dit*, a assuré Marc Blondel (FO). *Je l'ai trouvé très ouvert, détendu. » « Il a une bonne capacité d'écoute »*, a estimé Marc Vilbenoît (CFE-CGC). *« Il est courtois, à l'aise, au courant de ses dossiers »*, a apprécié Nicole Notat (CFDT). Même Louis Viannet (CGT), tout en rappelant ses désaccords de fond, a jugé *« positives »* la hausse du Smic ou la création d'une allocation pour les personnes âgées dépendantes.

M. Juppé a d'autant mieux démarré sa concertation que ses premiers visiteurs sont restés sur le terrain de l'explication de textes. Ils ont affiné leurs réactions à sa déclaration de politique générale, tout en lui demandant des précisions.

M. JUPPÉ « CANDIDE » ?

M. Blondel a annoncé que le Smic serait revalorisé au 1er juillet *« autour de 4 % »*, se réjouissant que le premier ministre *« encourage »* le patronat à *« concéder des augmentations de salaires »*, et que les syndicats seraient représentés dans le Haut Conseil de la réforme hospitalière. Comme Mme Notat, il a compris que M. Juppé *« ne voyait pas d'obstacle »* à une réduction de la durée du travail dès lors qu'elle serait négociée au cas par cas et non uniforme. Pour Mme Notat, il n'y a pas d'emblée de *« sujets d'affrontement »*, et la CFDT ne sera *a priori « ni une adversaire ni une alliée »*. M. Vilbenoît a relevé des accords sur *« la priorité à l'emploi »*, le dialogue social, la protection sociale, tout en prévenant que la hausse du Smic devrait être suivie de négociations sur les grilles de salaires dans les branches. De bonne composition, les syndicalistes n'ont pas caché que le discours de politique générale les laissait sur leur faim.

Ils doutent tous que *« les entreprises jouent le jeu »* et s'engagent à embaucher en contrepartie des allégements de charges. M. Blondel craint à cet égard que M. Juppé se montre *« relativement candide »*. *« Il ne faudrait pas*, a-t-il indiqué, *que des entreprises bénéficiant du contrat initiative-emploi licencient quinze jours avant ou quinze jours après. »* Le secrétaire général de FO, qui a rencontré ensuite M. Barrot, espère une concertation sur le CIE pour apporter des *« garanties »*. M. Vilbenoît n'a pas caché son *« scepticisme »* sur des *« engagements vérifiables »* d'embauches des employeurs et a qualifié de *« trop restreint »* le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes. S'attendant à une négociation sur ce contrat, Mme Notat a jugé que le discours de M. Juppé était *« plus centré sur la lutte contre l'exclusion que pour l'emploi »*, en l'invitant à s'assurer la coopération des entreprises, comme la gauche l'avait fait avec les syndicats en 1981...

Cet échange courtois – et apprécié très positivement à Matignon – n'a pas empêché les syndicalistes de s'inquiéter sur le financement des mesures annoncées. M. Vilbenoît a *« mis en garde »* M. Juppé contre toute tentation de *« reprendre fortement d'une main ce qu'on a donné de l'autre »*. Selon le président de la CFE-CGC, M. Juppé *« n'a pas voulu se découvrir »* sur la *« mesure provisoire »* qui sera annoncée dans un mois dans le collectif budgétaire. La secrétaire générale de la CFDT *« pense que ce sera plutôt une hausse de la TVA »*. Un sentiment que ne partage pas M. Blondel, interrogatif sur la nature de l'effort qui sera demandé, mais n'excluant pas l'amorce d'une réforme plus large de l'impôt. *« Il y aura encore des concertations sur le financement »*, note-t-il, plutôt confiant sur l'avenir du dialogue engagé.

Michel Noblecourt



Raymond Barre mise sur sa notoriété pour emporter la mairie de Lyon

La droite est engagée dans une primaire tendue, marquée par les démêlés judiciaires de Michel Noir

A Lyon, le ton monte entre l'actuel maire, Michel Noir, condamné à cinq ans d'inéligibilité – jugement dont il a fait appel –, candidat sur une liste conduite par son adjoint Henry Chabert, et Raymond Barre, qui conduit une liste UDF-RPR. Chacun compte devancer l'autre au premier tour de l'élection municipale afin de fusionner les listes à son avantage. Le Front national et la gauche entendent tirer parti de cette primaire à droite.

LYON
de notre bureau régional

Le rendez-vous était fixé à La Boule des rigolards, un petit bistrot avec tonnelle et terrasse caché *dans les jardins des Chartreux, qui* dévalent les pentes de la Croix-Rousse, côté Saône. Dans la douceur du soir, les mômes ont joué au ballon, les adultes ont guinché au souffle d'un accordéon. Samedi 20 mai, la liste « Allions-nous pour Lyon » conviait à une fête. Il y avait là des enfants de 1968, des artistes, des *militants associatifs*, et de simples habitants de ce quartier *populaire qui fut celui des canuts.* On notait toutes les nuances d'une gauche qui se refuse à admettre que la bataille municipale se limite au duel Raymond Barre-Michel Noir.

Le socialiste Gérard Collomb croit en ses chances. A la tête d'une liste d'alliance regroupant PS, PC, divers communistes en rupture avec le parti, et Verts, il veut créer la surprise en se faufilant entre les deux listes de la droite : *« Celle conduite par Henry Chabert va subir l'ombre portée de Michel Noir. Celle de Raymond Barre n'est que le paravent du retour de l'ancienne équipe municipale qui avait conduit Lyon à l'immobilisme »*, affirme-t-il. Même en récupérant un électorat de gauche séduit un temps par Michel Noir et échaudé depuis par ses affaires judiciaires, Gérard Collomb ne semble pourtant pas en mesure de rafler la mise municipale.

APRES NÉGOCIATIONS

Mais la gauche espère bien retrouver de l'allant dans cette ville *ancrée à droite. A La Boule des ri*golards, elle fut joyeuse. La veille, à l'Hôtel Sofitel, dans la presqu'île, l'ambiance était plus feutrée. Raymond Barre avait réuni soixante-treize de ses colistiers pour une photographie de groupe. Quelques-uns faisaient la grimace. Car les âpres négocations pour établir ces listes ont continué jusqu'au dernier moment. Certains candidats n'ont pas obtenu la place qu'ils espéraient. D'autres, boudeurs, se sont tenus en dehors du cadre : *ils venaient d'apprendre* qu'ils n'auraient pas de siège. Xa*vier Ellie, le PDG et directeur de la* publication du *Progrès*, a pour sa part été retenu, mais il a préféré rester discret. Sa candidature a suscité des remous au sein de la rédaction du grand quotidien lyonnais, propriété du groupe Hersant.

Peu convaincus de *l'intérêt électoral* de la venue de M. Ellie, des *militants RPR commencent aussi à* douter de la stratégie choisie par *Raymond Barre en constatant* l'improvisation qui règne dans l'équipe de l'ancien premier ministre. Candidat depuis le 5 mai, Raymond Barre continue à honorer des engagements à l'étranger et effectue encore de nombreux déplacements à Paris. A trois semaines du scrutin, sa campagne a du mal à démarrer. Lui ne s'en inquiète pas : *« Il ne faut pas qu'une campagne soit trop longue*, dit-il. *Sinon, on risque de se répéter et de lasser les électeurs. »*

Pendant ce temps, Michel Noir et le chef de file de sa liste, Henry Chabert, inaugurent des installations et participent à des manifestations, multiplient les « réunions d'appartement » et défendent le bilan, point par point. Un bilan que les colistiers de Raymond Barre, toujours membres de l'actuelle majorité municipale, revendiquent aussi. Ce n'est donc pas la gestion *passée qui permettra de les distin*guer. Ni leurs programmes. Chaque côté parle de solidarité, d'emploi des jeunes, d'écologie urbaine.

Les deux parties commencent à s'envoyer quelques messages, *via* des conférences de presse. Il est beaucoup question, ces derniers *jours, de temps de travail* : Michel Noir affirme consacrer *quinze heures par jour à sa mairie*, sous-entendant que Raymond Barre ne pourra en faire autant et sera donc un *« demi-maire »*. *« S'il y des demi-maires, il y a aussi des maires par personnes interposées »*, a répondu Raymond Barre, critiquant ainsi le choix de Michel Noir de se présenter derrière Henry Chabert.

Deuxième thème de ces échanges, les soixante et onze ans de Raymond Barre. *« L'âge moyen de ma liste est de quarante-cinq ans*, a expliqué l'ancien premier ministre. *J'accepte volontiers qu'on dise que j'ai l'âge d'en être le père. Chacun sait que je n'ai pas vocation à en être le parrain. »* Pour compléter l'allusion, M. Barre dénonce *« le système fermé et clos qui s'est mis en place »* à Lyon. Et il revient sans cesse sur *« l'image ternie de la ville »*, le besoin d'un *« climat d'apaisement, de sérénité, de probité »*.

Convaincu, notamment par Michel Mercier, président du conseil général du Rhône et député (UDF-CDS), que les Lyonnais rejetaient désormais M. Noir, M. Barre semble d'abord compter sur sa notoriété et la cote que lui accordent les sondages. Il a pensé que son engagement suffirait pour débaucher des conseillers municipaux « noiristes ». Mais aucun ne l'a re*joint, et Michel Noir en sourit en*core.

Le maire de Lyon, qui aime se battre et a déjà gagné des campagnes, a fait ses calculs : selon lui, si, au premier tour, sa liste devance celle de Raymond Barre dans cinq arrondissements sur neuf, Henry Chabert sera le prochain maire de Lyon. De son bureau de l'hôtel de ville, Michel Noir continue à diriger la manœuvre. *Il laisse à Henry* Chabert le soin d'incarner la conti*nuité de l'équipe.*

Ce drôle de jeu se déroule sous l'œil goguenard de la gauche. Et les sentences de Bruno Gollnisch, candidat du Front national. Le chef de file de l'extrême droite, pourtant fort des 16 % réalisés à Lyon par Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, a du mal à entrer en campagne. Sa seule contribution au débat concerne les quatre cents réfugiés tsiganes qui ont échoué dans la ville et dont plus personne ne sait quoi faire. Il propose d'affréter des bus pour qu'on les ramène chez eux.

La droite lyonnaise se prépare à une *vraie primaire, avec dérapages* et coups bas en perspective. *Chaque camp devra pourtant faire* en sorte de ne pas franchir la ligne jaune. Car le 12 juin, il faudra bien fusionner les listes. En avril, MM. Barre et Noir se sont souvent téléphoné pour évoquer la situation politique. A l'évidence, leurs échanges ont tourné au dialogue de sourd.

Bruno Caussé

Henry Chabert, la doublure

A quarante-neuf ans, Henry Chabert se retrouve en première ligne pour la première fois de sa carrière politique, lui qui a toujours marché dans l'ombre de Michel Noir. Ancien membre de *l'UJP* (les Jeunes gaullistes), il a rompu avec le RPR en 1991, dans la foulée de M. Noir, pour rejoindre, en *1993, le CDS. Écarté de la liste de la droite* aux élections européennes de 1994, il n'a pas retrouvé son siège de *député européen. Il y a quelques semaines, juste avant le jugement* du procès Botton-Noir, M. Chabert avait semblé prendre ses distances avec le maire de Lyon. Depuis, M. Noir l'a convaincu de rester à ses côtés : mieux, de diriger la liste de l'équipe sortante.

Par ses fonctions d'adjoint à l'urbanisme, M. Chabert est au cœur de tous les dossiers municipaux. Pour cette campagne, il doit cependant quitter le strict domaine de ses compétences et s'avancer sur le terrain plus risqué de la politique.

Le portrait officiel de M. Chirac signé par Bettina Rheims

LA PHOTOGRAPHE Bettina Rheims a réalisé, mardi 23 mai dans le parc de l'Elysée, le portrait officiel du président de la République, destiné à être accroché dans toutes les mairies de France. L'image retenue devrait être prête pour le premier tour des élections municipales, le 11 juin. Bettina Rheims, âgée de quarante-trois ans, fille de l'académicien Maurice Rheims, est une *proche de Jacques* Chirac, qu'elle avait soutenu pendant la campagne présidentielle. Après avoir été mannequin à New York *et après avoir participé* à la création, à Paris, d'une galerie d'art contemporain, Bettina Rheims se consacre, *depuis 1978*, à la *photographie* de portraits. Elle a obtenu, en 1994, le Grand Prix de la photographie de la Ville de Paris.

■ **COMMUNICATION : Jacques Pilhan, ancien conseiller en communication** du président François Mitterrand, s'occupera désormais de la communication de Jacques Chirac comme consultant extérieur.

■ **COMPÉTENCES : les premiers décrets d'attribution** des membres du gouvernement seront adoptés lors du conseil des ministres du 31 mai. Ils étaient attendus le *24* mai. Ces décrets *définissent* exactement les compétences de chaque ministre et secrétaire d'Etat. Leur rédaction est rendue *complexe* du fait de l'organisation du gouvernement d'Alain Juppé, où les compétences des ministères *sont croisées.*

■ **FÉLICITATIONS : le président de la République** a profité, mer*credi 24 mai, du premier* conseil des ministres opérationnel du septennat, qui n'a duré qu'une trentaine de minutes, pour féliciter Alain Juppé de sa déclaration de politique générale, prononcée la veille à l'Assemblée nationale. Aussitôt après, un conseil restreint a examiné la situation des troupes françaises de la FORPRONU en Bosnie. Enfin, M. Chirac a reçu à déjeuner les membres du gouvernement.

■ **CONFIANCE : deux sondages** rendus publics mardi 23 mai indiquent que, comme la plupart de leurs prédécesseurs, Jacques Chirac et Alain Juppé bénéficient d'un apparent « état de grâce ». Selon une étude de CSA pour *La Vie*, 61 % des Français font confiance au président et *59 % au premier ministre « pour affronter efficacement les principaux problèmes qui se posent au pays »*. Une *seconde étude de BVA pour Paris-Match* indique que 64 % des personnes interrogées sont satisfaites de la nomination d'Alain Juppé à la tête du gouvernement, dont 62 % se disent *« plutôt satisfaites »* de la composition et 16 % *« plutôt déçues »*.

■ **GRÂCE : l'ancien trésorier des Verts**, Etienne Tête, qui avait été condamné à trois mois de prison avec sursis pour escroquerie aux Assedic par la cour d'appel de Lyon en octobre 1993, a été gracié le 16 mai par François Mitterrand. Cette mesure permet à M. Tête de retrouver ses mandats de conseiller régional Rhône-Alpes, de conseiller municipal de Caluire-et-Cuire (Rhône) et de conseiller de la communauté urbaine de Lyon, qu'il n'avait jamais cessé d'exercer.

■ **RADICAL : plusieurs personnalités de Radical** ayant soutenu Lionel Jospin à l'élection présidentielle et se situant comme des *« opposants »* à l'actuel président Jean-François Hory et à Bernard Tapie, ont décidé, mardi 23 mai, de créer un *« collectif provisoire, Radical de gauche »*, chargé d'organiser un *« congrès de refondation du MRG »* après les élections municipales. *Animé* par Jean-Francis Dauriac, ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, ce *collectif, qui regroupe des représentants d'une* trentaine de fédérations, souhaite *« fermer la parenthèse populiste de Radical »*.

■ **OUTRE-MER : l'ancien ministre Lucette Michaux-Chevry**, présidente (RPR) de la région Guadeloupe, s'est vu confier, mercredi 24 mai, par le président Jacques Chirac une mission de réflexion sur la coopération entre les Antilles, la Guyane et les Etats de la région. Mme Michaux-Chevry a confié, à sa sortie de l'Elysée, qu'elle s'occuperait notamment des zones de pêche, de la fiscalité, des problèmes des étrangers et de leur hospitalisation dans les DOM-TOM.

Le Mans : le PCF s'apprête à partir en guerre contre son ancien responsable

LE MANS
de notre correspondant

Dans une ville qui semble acquise à la gauche (Lionel Jospin y a rassemblé près de 55 % des voix dimanche 7 mai), cette dernière connaît quelques difficultés à se présenter *en bon ordre dans la course* aux élections municipales. En effet, le maire sortant, Robert Jarry, n'a pas cédé à la fédération sarthoise du Parti communiste qui réclamait dix places sur sa liste. Exclu des rangs du parti en 1989, M. Jary entendait n'offrir que deux places sur cinquante-cinq à ses anciens camarades. Le *reste de sa liste, dont il a fait* connaître la composition vendredi 19 mai, comprend des membres du Mouvement de la gauche progressiste (MGP) qu'il avait créé au lendemain de son éviction du PCF, des socialistes, des Verts et Daniel Crinière, ancien président départemental du CDS. Le nom de ce dernier figurait *en troisième* position *sur la liste* de droite en 1989.

Finalement, l'équipe de M. Jarry comprend un tiers de MGP, un tiers de socialistes et un tiers de personnalités extérieures. *« Une liste d'ouverture suppose que les formations politiques renoncent à une position dominante au sein du conseil »*, avait prévenu le maire, fin mars, lorsqu'il avait confirmé son intention de solliciter *un quatrième mandat. La fédé*ration sarthoise du PCF avait alors *fait connaître ses exigences. Mais les* rencontres avec les communistes, organisées ces dernières semaines par le progressiste François Plet et le socialiste Pierre Rouzière, tous deux adjoints au maire, n'ont pas abouti.

« Les communistes oublient un peu vite que la rupture de 1989 est de leur fait », ont souligné les deux élus. Au cours des négociations, le PCF avait pourtant revu ses prétentions à la baisse, en demandant de maintenir six communistes en position éligible.

De son côté, la majorité sortante avait, ultime concession, consenti à accorder une troisième place au PCF mais en position non éligible... Les communistes sarthois, qui estiment leur force à 20 % des voix de gauche sur la ville (Robert Hue a obtenu *10,23 % au premier tour de l'élection* présidentielle au Mans), n'ont aujourd'hui d'autre solution que de constituer leur propre liste, intitulée *« de rassemblement des forces de gauche »*.

Elle ne devrait pas être conduite par leur responsable habituel, Daniel Boulay, qui a choisi de ne pas se représenter. *En 1989*, alors premier adjoint au maire, Daniel Boulay avait opposé une liste communiste orthodoxe à Robert Jarry. Le maire venait justement d'être exclu du PCF. Daniel Boulay n'avait sauvé qu'un seul siège, le sien, alors que la coalition composée de socialistes et de communistes « jarrystes » recevait 64 % des suffrages. *Un plébiscite.*

Six années plus tard, Robert Jarry *a définitivement coupé les ponts* avec le PCF. Epargné par les « affaires », il s'est forgé l'image d'un élu intègre. *« Un maire qui pratique l'exercice solitaire du pouvoir »*, corrigeait son principal opposant, le député RPR Jean-Marie Geveaux, en présentant sa liste voici quelques jours. Et d'ajouter : *« Un maire qui pourrait laisser sa place en cours de mandat. »* On prête en effet cette in*tention au premier magistrat âgé de* soixante-dix ans. Ce scénario pourrait alors profiter à Jean-Claude Boulard (PS), l'autre homme fort de la majorité municipale, président de la communauté urbaine, ex-député rocardien (désormais rallié à Henri Emmanuelli), qui vient d'être relaxé par le tribunal de Saint-Brieuc à l'issue du jugement de l'affaire Urba-Sages-Blé.

Philippe Cochereau

Sarcelles : le scrutin de la dernière chance pour Dominique Strauss-Kahn, tête de liste d'une gauche unie

SARCELLES, première ville nouvelle de France – sans en avoir le statut –, construite dans les années 60 sur des vergers du Val-d'Oise et dont la population atteint aujourd'hui 60 000 habitants, est de nouveau l'enjeu d'un duel déjà *bien rodé entre* Raymond Lamontagne, maire RPR depuis 1983, et Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre socialiste de l'industrie, parachuté en 1989 dans une ville laissée vacante, à gauche, par la défaite des communistes six ans auparavant. *« Pour la gauche, les meilleures conditions objectives sont réunies depuis dix ans. Si on n'y arrive pas aujourd'hui, c'est qu'on n'y arrivera jamais »*, estime M. Strauss-Kahn, battu par M. Lamontagne de 281 voix en 1989 et de 276 voix en 1990 (l'élection de 1989 avait été annulée par le Conseil d'Etat en raison de la distribution tardive d'un tract du Front national). Aux législatives de 1993, M. Strauss-Kahn avait essuyé *une nouvelle défaite, cette fois-ci* face à Pierre Lellouche (RPR). Celui-ci brigue aujourd'hui la mairie de Cannes, faute, selon l'analyse de M. Strauss-Kahn, d'avoir réussi à supplanter les chefs de file du RPR, dont M. Lamontagne à Sarcelles, dans une des villes importantes de la circonscription.

L'optimisme du candidat socialiste, qui a occupé les devants de la *scène durant la campagne présidentielle*, repose d'abord sur le score de Lionel Jospin, arrivé en tête devant Jacques Chirac avec 51,55 % des voix. En mars, un sondage de la Sofres créditait M. Jospin, à Sarcelles, de 23 % des suffrages au premier tour (il a obtenu 29,24 %) et de 45 % au second. *« Ces six points gagnés indiquent une mobilisation à gauche dont nous pourrons profiter en partie »*, espère M. Strauss-Kahn, crédité selon le même sondage d'une notoriété supérieure de deux points à celle du maire. Son expérience ministérielle, qui lui avait nui en 1993 en l'empêchant de faire du travail de terrain, l'avantage aujourd'hui *par le renom qu'elle lui apporte.* L'autre « bon » chiffre est son score de 53 % sur la portion sarcelloise de sa circonscription.

Enfin, la gauche est unie dès le premier tour, contrairement à l'élection de 1989 où la liste communiste s'était maintenue au second tour, et à celle de 1990 où, en dépit d'une union formelle, les électeurs communistes, quelque peu rancuniers, s'étaient largement *abstenus. Le score obtenu* par Robert Hue le 23 avril (8,71 %), dans une ville *gérée par le PC* jusqu'en 1983, ne le place pas en situation de pratiquer aujourd'hui un tel double jeu à l'égard de la tête de liste socialiste. *« Sarcelles est une des rares villes de plus de 50 000 habitants que la gauche peut gagner »*, en conclut M. Strauss-Kahn, qui convient que rien n'est cependant acquis.

M. Lamontagne n'a pas le même regard que son adversaire sur le résultat de l'élection, au point de se déclarer *« rempli d'optimisme par le scrutin présidentiel »*. Son analyse est que *« Sarcelles a toujours voté à gauche au plan national »* et que, dès qu'il est lui-même en compétition, la ville change son fusil d'épaule. Ainsi en a-t-il été *aux cantonales de 1976 et 1979*, à toutes les municipales (M. Lamontagne a gagné en 1990 en dépit du maintien de la liste du Front national, avec laquelle il avait refusé toute alliance, au second tour) et aux législatives : il est depuis 1993 député de la septième circonscription, qui englobe le vieux Sarcelles. Si M. Jospin est, dans une *« ville sociologiquement ancrée à gauche »*, arrivé en tête, Jacques Chirac n'en a pas moins amélioré les résultats du candidat de droite à l'élection présidentielle : M. Giscard d'Estaing avait fait 43 % des voix en 1974 et 36 % en 1981, un score retrouvé sept ans plus tard par M. Chirac qui, calcule le maire, *« a donc gagné 5,3 points par rapport à 1974, et 12,2 depuis 1988 »*.

A ces *« chiffres défavorables »* à son adversaire, le maire, soixante-douze ans, ajoute *« la confiance que les gens [lui] accordent »*, et qu'il déclare ressentir *« en raison de l'ambiance qui règne dans la ville »*. Les deux candidats ne doivent pas fréquenter les mêmes lieux, puisque M. Strauss-Kahn constate pour sa part *« un sentiment d'exaspération à l'égard du maire, qui n'a rien fait durant son second mandat »*.

« Je peux gagner dès le premier tour », envisage sérieusement Raymond Lamontagne, maire sortant

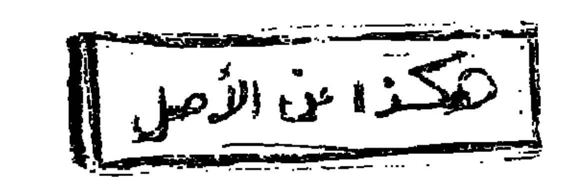
A son avis, la ville n'a pas su utiliser, en matière de voirie ou d'aménagement du centre commercial des Flanades, *« laissé à l'abandon »*, l'atout que peut constituer la toute-puissante Caisse des *dépôts, propriétaire de* six mille logements. Elle n'a pas profité non plus, de l'aéroport de Roissy, *« alors qu'elle était le pôle naturel de développement de l'est du département »*.

La part de la taxe professionnelle dans les ressources fiscales (14 %) témoigne de la faiblesse économique de la cité (dont le budget avoisine 380 millions de francs), mais le maire affirme *« faire plus que toutes les autres banlieues du secteur, en anticipant l'action du gouvernement en matière de politique de la ville »*. *En matière de soutien à l'emploi, il met à son actif une pépinière d'entreprises, une association de formation pour les jeunes en situation d'échec et une mission locale, en partenariat avec la commune socialiste voisine de Villiers-le-Bel.*

« Lorsque M. Strauss-Kahn était ministre, il n'a amené qu'une entreprise de sept salariés », ironise-t-il, en réponse au reproche d'avoir manqué le coche des délocalisations.

Un des paramètres électoraux de Sarcelles est l'importance de la communauté *juive*, estimée à 20 % de la population, qui pourrait, *a priori*, éprouver plus de *sympathie* pour un des siens. M. Strauss-Kahn affirme non seulement ne pas croire à un *« vote communautaire »* pour une élection locale, mais aussi qu'il serait dangereux d'accréditer l'idée d'une *« gestion communautaire »* d'une ville qui compte une cinquantaine de groupes religieux ou ethniques aux intérêts divergents. M. Lamontagne évoque enfin l'hypothèse que le Front national, qui éprouve beaucoup de difficultés à constituer ses listes, n'y parvienne pas à Sarcelles. *« Auquel cas, je peux gagner dès le premier tour »*, envisage-t-il sérieusement, réfutant *l'hypothèse « d'une liste écologiste en tant que telle »*, et convaincu que la part faite aux non-inscrits sur sa liste (la moitié des sièges au lieu d'un tiers dans le conseil municipal sortant) coupera court à toute dissidence sérieuse à droite.

Pascale Sauvage



SKINHEADS La police recherchait, jeudi 25 mai, un skinhead de vingt et un ans soupçonné d'avoir provoqué la mort, le 18 avril, d'un Français d'origine tunisienne, Imed Bouhoud, précipité dans un bassin du port du Havre. Principal témoin du drame, un autre skinhead, David Beaune, a été mis en examen pour non-assistance à personne en danger et non-dénonciation de cet acte criminel. ● UNE MARCHE SILENCIEUSE organisée mercredi 24 mai, après les incidents du lundi 22 au cours desquels des jeunes avaient saccagé un bar, lieu de rendez-vous des skinheads de la ville, a rassemblé cinq mille personnes. En fin de journée, de nouveaux incidents ont éclaté devant le siège du Front national, protégé par les forces de l'ordre. ● CE DRAME est intervenu sur fond de campagne électorale au Havre. De nombreux élus disent s'inquiéter des tensions qui se développent dans les quartiers populaires.

Cinq mille personnes ont manifesté au Havre en mémoire d'Imed Bouhoud

Après la mort du jeune Français d'origine tunisienne précipité dans le port par un skinhead, un défilé s'est déroulé le 24 mai dans le calme. En fin de soirée, quelques incidents se produisaient devant le siège local du Front national.

ROUEN
de notre correspondant

Cinq mille personnes environ ont participé, mercredi 24 mai en fin d'après-midi, à la marche silencieuse organisée au Havre par les amis et la famille d'Imed Bouhoud, le jeune Français d'origine tunisienne mort noyé le 18 avril dernier dans un bassin du port où un skinhead l'a précipité, selon le principal témoin. Son corps n'a été découvert que le 7 mai et identifié le 13 mai.

Cette manifestation faisait suite aux violents incidents qui s'étaient produits dans plusieurs quartiers du Havre dans la soirée du lundi 22 mai, après la révélation de ce qui pourrait être un acte criminel raciste. Des jeunes se présentant comme des amis d'Imed avaient attaqué et mis à sac le Café des témoins, un bar du quartier de Sanvic fréquenté occasionnellement par des skinheads, *« pour venger la mort d'Imed »*. Des groupes de jeunes ont ensuite commis diverses dégradations, allumant des feux avec des engins incendiaires de fortune dans le centre-ville et dans le quartier du Bois-de-Bléville où vit la famille de la victime.

Mercredi, la tension s'était accrue avec l'annonce de la condamnation à quatre mois de prison ferme de l'une des dix personnes interpellées après ces violences et traduite en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel sous l'accusation de jets de pierres sur les forces de l'ordre. Le parquet avait ordonné la libération pour charges insuffisantes des neuf autres jeunes.

Les multiples appels au calme lancés par des élus, des responsables d'associations et surtout par la mère de la victime ont permis au défilé silencieux de se dérouler dans une relative sérénité. Derrière une banderole *« Halte au racisme, il a encore tué »* et sous des portraits du jeune noyé, la famille et les proches d'Imed Bouhoud ont emmené les manifestants de la Maison des syndicats du Havre jusqu'au bassin Vauban où le drame s'est produit. Parmi les marcheurs se trouvaient tant Daniel Colliard, député de Seine-Maritime et maire (PCF) du Havre qu'Antoine Rufenacht, député (RPR) et président du conseil régional de Haute-Normandie. Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et Fodé Sylla, président de SOS-Racisme étaient également présents.

Sur le quai une plaque en cuivre a été apposée : *« Ici Imed fut assassiné le 18-04-95 victime du racisme. »* Les parents y ont déposé une gerbe avant de prier. Le défilé a ensuite rejoint sans incident la



sous-préfecture, où les parents d'Imed ont été reçus par le sous-préfet qui leur a répété les termes employés la veille par le procureur de la République, à savoir *« la détermination de l'autorité judiciaire d'aboutir rapidement à la manifestation de la vérité et de punir les coupables »*.

Une information pour homicide volontaire a été ouverte par Christian Balayn, juge d'instruction. Un premier skinhead, David Beaune, vingt-trois ans, a été mis en examen pour non-assistance à personne en danger et non-dénonciation de crime. Il a déclaré avoir assisté au drame. Son compagnon, soupçonné d'avoir précipité Imed Bouhoud à l'eau, a été identifié par les policiers. Il s'agirait d'un autre skinhead, Mickael Gonçalves, vingt et un ans, connu pour avoir commis d'autres agressions contre des personnes, et que la police recherche activement, mais en vain.

Les appels au calme et les demandes répétées de Mme Bouhoud de voir les manifestants *« rentrer chez eux gentiment sans faire de dégâts »* n'ont pas empêché le cortège de dégénérer. Deux à trois cents jeunes se sont rendus au siège du Front national protégé par un imposant déploiement de police qui les a refoulés.

> **Lors de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen est arrivé nettement en tête dans le canton**

Poings levés au cri de *« Justice, à bas les flics, à bas les skins »* des groupes incontrôlés ont alors dévalé les boulevards qui débouchent sur la gare. Refoulés par les CRS, ils se sont progressivement dispersés dans la ville non sans provoquer des dégâts.

Dans la soirée, des incidents sporadiques ont opposé des petits groupes aux CRS, se soldant par de nombreux bris de vitrines et de pare-brise de voitures en stationnement. La police a procédé à trente-deux interpellations. Jeudi matin, sept des interpellés avaient été relâchés.

Les élus havrais reconnaissent la complexité de cette crise. *« C'est une affaire qui met en cause des skinheads adeptes de la violence, véritables relais racistes de l'extrême droite »*, commentait Daniel Colliard, maire du Havre. Ancien travailleur social au Bois-de-Bléville, Bernard Despierre, maire adjoint (Génération Écologie), redoutait ce développement de violence et de provocation. *« On n'avait jamais connu cela au Havre »*, constatait-il.

Les enjeux électoraux ne sont pas absents. En lançant sa campagne il y a un mois, Antoine Rufenacht, prétendant à la mairie, avait pris l'exemple du Bois-de-Bléville comme quartier *« abandonné par la municipalité communiste »*. A l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen est arrivé nettement en tête dans le canton qui comprend cette cité avec plus de 24 % des voix, voire 30 % dans certains bureaux de vote, devant Lionel Jospin. Le Front national n'a d'ailleurs pas tardé à exploiter, à sa manière, la situation, en ouvrant une souscription publique pour la remise en état du Café des témoins saccagé, mardi soir, par des jeunes en colère.

Etienne Banzet

Eric Raoult craint la multiplication des violences

Le ministre de l'intégration veut lancer de larges campagnes d'information

UN MEURTRE qui présente toutes les caractéristiques du racisme, quelques interpellations de présumés casseurs, la chaleur de l'air et l'excitation de la campagne des municipales... Tous les ingrédients étaient et restent réunis pour transformer en violence incontrôlée la colère suscitée par la mort, au Havre, de Imed Bouhoud, un jeune Français d'origine tunisienne de dix-neuf ans. Le corps du jeune homme avait été repêché le 7 mai dans les eaux du port, dix-neuf jours après le drame. Le 14 mai, David Beaume, un skinhead de vingt-trois ans interpellé pour une autre agression, déclarait que l'un de ses amis avait *« poussé un Arabe »* dans le bassin Vauban (*Le Monde* daté 21-22 mai).

Cet aveu, ainsi que le mystère du second « crâne rasé », recherché en vain par la police, a mis le feu aux poudres. Le parallèle était évident avec le meurtre de Brahim Bouraam, mort noyé dans la Seine au pont du Carrousel après avoir été frappé par un sympathisant du Front national au crâne rasé, lors de la manifestation du FN du 1er mai. Au Havre, lundi 22 mai, s'est enclenché le classique mais redoutable cercle vicieux des manifestations violentes s'achevant par des interpellations policières elles-mêmes vécues comme des provocations qui suscitent de nouvelles échauffourées...

A peine installé au fauteuil de Simone Veil, Eric Raoult, nouveau ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, ne cache pas son inquiétude devant la possible multiplication de drames de ce genre. Comme jeune député (RPR) de Seine-Saint-Denis depuis 1986, M. Raoult a acquis une solide réputation de pourfendeur d'insécurité et d'orateur musclé sur l'immigration. L'expérience et le souci de respectabilité l'avaient déjà amené à polir son discours et à modérer ses analyses. Sa nouvelle position de ministre, chargé en fait du large secteur des affaires sociales – à l'exception de la santé et de la sécurité sociale –, et ayant obtenu sa nomination à l'arraché d'un Alain Juppé qui souhaitait lui confier les DOM-TOM, le conduit à davantage encore de circonspection.

« IL FAIT CHAUD LE SOIR »

Dépositaire de la cohésion sociale dans les quartiers populaires, Eric Raoult qualifiait, mardi 24 mai, d'*« inquiétante »* la période courant de la fin mai à début juillet. Le ministre relève ainsi *« la conjonction de plusieurs facteurs : les établissements scolaires font relâche pour cause d'examens, les résultats scolaires arrivent, il fait chaud le soir »*. A ces facteurs, M. Raoult ajoute *« le climat des municipales »*. *« Certains, à gauche*, explique-t-il, *brandissent l'épouvantail de la fin d'avantages sociaux si la liste de droite passe, et la droite ne fait pas non plus forcément dans la dentelle »*.

Face à cette situation, Eric Raoult veut multiplier les actions d'information. Les « opérations préventions été » subventionnées par son ministère seront reconduites afin que soit concrétisé le *« droit aux vacances pour tous »*. Avec Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargée des quartiers en difficulté, qu'il prend sous son aile en constituant un cabinet commun, M. Raoult va multiplier les visites d'explication *« sur le terrain »*. La promesse de grandes vacances *« anti-été chaud »* suffira-t-elle à compenser la surchauffe de cette fin de printemps électoral ?

Philippe Bernard

Une demande de mise en liberté de Jacques Médecin a été rejetée

GRENOBLE. Le tribunal correctionnel de la capitale iséroise a rejeté, mercredi 24 mai, la demande de remise en liberté déposée par Jacques Médecin dans l'affaire dite de la Serel, où il est poursuivi pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux. Le tribunal a ordonné son maintien en détention jusqu'à sa comparution devant cette même juridiction, le 19 juin. Dans ses attendus, le tribunal, qui a suivi les réquisitions du ministère public, rappelle que l'ancien maire de Nice a *« précipitamment quitté la France en septembre 1990 pour se soustraire à la justice de son pays et a mis en œuvre tous les moyens juridiques pour faire obstacle à son extradition »*. *« De ce point de vue, au moins, la comparaison avec d'autres personnalités politiques, elles aussi mises en examen, est pour le moins contestable »*, remarquent les magistats en estimant *« qu'un contrôle judiciaire même très strict ne serait pas suffisant pour éliminer tout risque de fuite »*. – *(Bureau régional.)*

■ **SÉRUM DE VÉRITÉ : la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle)** a décidé, mardi 24 mai, de ne pas soumettre au sérum de vérité un homme accusé de meurtre et qui souhaitait prouver son innocence. Raphaël Maillant est soupçonné d'avoir tué, en août 1991 près de Thaon-les-Vosges, une jeune fille de vingt ans. Le sérum de vérité n'est pas reconnu en France comme une méthode d'investigation. Les résultats ne peuvent constituer qu'une indication, en aucun cas une preuve.

■ **VIOLS : un enseignant d'un collège de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)**, soupçonné de viols sur au moins sept jeunes garçons de huit à douze ans, a été interpellé, vendredi 19 mai, à son domicile de Corbeil-Essonnes. Abdallah Hacid, trente et un ans, professeur de mathématiques dans l'établissement depuis septembre 1994, a été mis en examen pour enlèvements de mineurs de moins de quinze ans suivis de violences et de viols. L'enseignant, qui a reconnu les faits, a été écroué. Il semble qu'aucune de ces agressions n'ait été commise sur des élèves.

■ ***PRISONS* : un détenu tunisien de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille**, s'est suicidé dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 mai, en se pendant à la grille de sa cellule à l'aide d'une serviette-éponge. Tahar ben Boubaker, vingt-sept ans, incarcéré pour infraction à la législation sur les stupéfiants, avait été interpellé au mois de février alors qu'il se trouvait en situation irrégulière. Son corps a été découvert vers minuit lors d'une ronde de surveillance.

Moins de jeunes échappent au service militaire

En 1994, un quart d'entre eux ont été exemptés ou dispensés

LE NOMBRE de conscrits exemptés ou dispensés du service militaire aura été, en 1994, parmi les plus faibles jamais enregistrés en France depuis des décennies, contrairement à une idée communément admise. En revanche, le nombre des reports d'incorporation – ceux qu'on appelait autrefois les « sursitaires » – continue de croître de façon très sensible. Ce qui a contraint les armées en 1994 à rajeunir, pour la deuxième année consécutive, le contingent en recrutant d'office des soldats venant tout juste d'atteindre l'âge légal de dix-huit ans. Ces considérations figurent dans le dernier bilan établi pour 1994 par la direction du service national (DSN) qui laisse entendre, dans ses prévisions, qu'il ne devrait y avoir aucun changement notable en 1995, en particulier pour ce qui concerne l'âge de l'appel sous les drapeaux.

Si l'on exclut l'année 1991, pour laquelle a commencé de jouer à plein la décision arrêtée en juillet 1990 de rendre plus sévères les normes de sélection, 1994 est, depuis des décennies, l'année pour laquelle on a compté le taux le plus faible (23,3 %) de jeunes gens n'ayant pas été incorporés. Ce sont les exemptions pour raisons médicales qui ont singulièrement chuté, avec 19 % des jeunes gens sélectionnés. Elles se sont élevées à 84 615 cas. Accordées pour des motifs administratifs (situations familiales ou sociales graves, bénéficiaires de la double nationalité, etc.) par les autorités civiles, les dispenses, avec 4,3 % de la classe d'âge, sont elles aussi au plus bas (17 801 cas). Au milieu des années 80, jusqu'à 28 % des jeunes gens n'étaient pas incorporés au service actif. Le phénomène enregistré en 1994 est donc assez significatif.

LES EXCLUS ET LES ILLETTRÉS

Les statistiques de la DSN vont à l'encontre de certaines idées reçues, qui voudraient que les diplômés parviennent plus aisément que d'autres à se faire réformer. La proportion des exemptés, par exemple, est beaucoup plus forte chez les jeunes de bas niveau scolaire ou de bas niveau général (détecté par les tests de sélection). Ainsi, 52,9 % des jeunes non scolarisés sont exemptés, contre 15,7 % des titulaires du bac et 17,6 % des détenteurs d'une licence. Le service militaire n'est donc pas toujours le lieu, ni l'occasion, de « rattraper » – au moyen de cycles spéciaux de formation – les jeunes Français en difficulté, puisque ceux qui en auraient le plus besoin sont écartés du système. Depuis le début de cette année, des « cellules » ont été mises en place dans les centres de sélection pour traiter plus spécialement le cas de ces exclus qui cumulent plusieurs handicaps, d'ordre culturel, social ou même physique. Ces « cellules » sont chargées de leur expliquer comment s'y prendre dans la recherche d'un emploi. De même, les équipes qui gravitent autour de l'officier-conseil, dans les régiments, ont été renforcées pour apporter aux recrues les plus défavorisées un soutien à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

REPORTS D'INCORPORATION

Une autre constatation s'impose à la lecture des documents de la DSN. La loi, qui permet de différer l'appel sous les drapeaux grâce à l'obtention de reports d'incorporation, n'est apparemment pas ignorée des Français. En mars 1995, on recensait 1 214 160 « sursitaires ». Ce phénomène s'est accentué par rapport aux années antérieures. La grande majorité d'entre eux ont choisi – ce qui constitue une démarche quasi automatique et de plein droit – de repousser leur service jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Au-delà, parfois jusqu'à vingt-sept ans, le report d'incorporation est prononcé, sur la foi d'un dossier à fournir par l'intéressé, pour permettre à un conscrit de continuer ses études.

Le nombre élevé de ces « sursitaires » devrait diminuer durant les prochaines années, selon les prévisions de la DSN. Il n'empêche que, pour l'instant, quelque 94 % des conscrits choisissent leur date d'appel et les trois quarts d'entre eux le font avec un court préavis (de deux à quatre mois), ce qui contraint les armées à convoquer en priorité les jeunes qui n'ont pas eu à exprimer de choix. Dans ces conditions, la DSN appelle d'office sous l'uniforme des recrues qui ont juste atteint l'âge légal de dix-huit ans, plus particulièrement lors du premier semestre de l'année qui est pauvre en volontaires ayant, sans y avoir été invités, demandé à interrompre leur report d'incorporation. Cette ressource du premier semestre ne permet pas de disposer de cadres du contingent (officiers, voire sous-officiers) suffisamment matures ou instruits. *A contrario*, le second semestre offre une pléthore d'anciens étudiants qui aspirent à prendre des responsablités d'encadrement mais sont déçus lorsqu'il ne peuvent pas être retenus, faute de postes.

Enfin, ce document illustre l'attrait lent mais irrésistible que les formules civiles de service national exercent désormais sur les jeunes. En 1984, 6 199 recrues s'y étaient destinées. En 1994, on en a recensé 22 365, presque un quadruplement du nombre des candidats en onze ans. Les formules les plus recherchées sont l'objection de conscience (8 023 postulants), en dépit du fait que la durée du service est double, et la police nationale (8 004). A la DSN, on observe que l'objection de conscience en France est marginale et qu'elle n'atteint pas les dimensions constatées en Allemagne ni même en Espagne.

Jacques Isnard

DISPARITIONS

Jean-Claude Klein

Un historien des musiques populaires

JEAN-CLAUDE KLEIN, historien de la chanson, est mort le 19 mai à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de cinquante et un ans.

Né à Strasbourg en 1943, Jean-Claude Klein entreprit dès les années 60 des recherches sur la chanson française. Analysant avec une grande rigueur un domaine qui semblait voué aux paillettes des biographies de vedettes, il aura été l'un des premiers à inscrire la chanson dans l'histoire culturelle, à la considérer, ainsi qu'il l'écrira dans un de ses derniers articles, comme « un opera mundi, *l'une des scènes, à la fois réelles et métaphoriques, où la société se joue à elle-même sa propre représentation* ». Auteur de plusieurs ouvrages – *Cent ans de chansons françaises*, avec Chantal Brunschwig et Louis-Jean Calvet (Seuil 1972, rééd. 1980), *Faut-il brûler Sardou ?* (Savelli, 1978), *Florilège de la chanson française* (Bordas, 1990) –, il avait corédigé avec Philippe Gumplowicz *Paris 1944-1954, artistes, intellectuels, publics, la culture comme enjeu* (Editions Autrement), qu'il aura eu la satisfaction de voir publié dix jours avant sa mort.

Il a été l'un des animateurs, en 1985, de la revue *Vibrations*, consacrée aux musiques populaires, a été cofondateur de la Cantiothèque, vaste entreprise de collectage de la mémoire de la chanson en France, et dirigeait à Paris-IV, avec Antoine Hennion et Patrick Mignon, un séminaire sur les musiques actuelles. Cet ancien responsable national CFDT de l'édition et militant de la Ligue communiste révolutionnaire était resté très attaché à son héritage alsacien.

Jean-Yves Potel

Elisha Cook Jr.

Des rôles de « dur »

L'ACTEUR américain Elisha Cook Jr. est mort le 18 mai dans une maison de retraite de Californie, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Avec sa mine chiffonnée et son regard en permanence inquiet, Elisha Cook Jr. était, depuis la fin des années 30, un des plus remarquables acteurs américains de second plan. Spécialiste des personnages de gangster, il leur conférait une réelle complexité en jouant notamment sur l'apparente fragilité de son physique.

Né le 26 décembre 1906 à San Francisco, il débute sur scène à l'âge de quatorze ans et apparaît dans son premier film, *Her Unborn Child*, en 1929. L'expérience se révèle sans lendemain et il retourne à Broadway jusqu'en 1936, année où il s'installe à Hollywood.

En 1940, il trouve son premier rôle mémorable dans *Le Faucon maltais*, adaptation par John Huston du roman de Dashiell Hammett, où il incarne, aux côtés de Humphrey Bogart, Peter Lorre et Sydney Greenstreet, une inoubliable « petite frappe ». On le retrouve ensuite notamment dans *Phantom Lady* (*Les mains qui tuent*), de Robert Siodmak (1944), et *Le Grand Sommeil*, de Howard Hawks (1945), avant que Stanley Kubrick ne lui offre un de ses rôles les plus marquants dans *The Killing* (*L'Ultime Razzia*, 1956). Il apparaît également dans le western réalisé par Marlon Brando, *La Vengeance aux deux visages* (1961), ainsi que dans le film de Roman Polanski *Rosemary's Baby* (1968). Wim Wenders, qui le dirigea dans *Hammett* (1982), son dernier film, avait découvert en lui un grand connaisseur de la littérature policière.

P. M.

Annie M. G. Schmidt

L'amour des petites rimes

ANNIE M. G. SCHMIDT, née le 20 mai 1911 à Kapelle, sur l'île de Zuid-Beveland (Pays-Bas), où son père était pasteur, était surnommée, dans le milieu de la littérature de jeunesse, *« la vraie reine des Pays-Bas »*. Elle a succombé à une crise cardiaque dimanche 21 mai.

Auteur de livres pour enfants, sa grande renommée était due à sa poésie enfantine et à sa prose imaginative qui, brisant de nombreux tabous, composent un portrait tendre et amer de la petite bourgeoisie. Amoureuse de mots simples et de petites rimes, Annie M. G. Schmidt avait abandonné de bonne heure son école de notariat pour devenir bibliothécaire, en 1932, puis documentaliste pour le journal *Het Parool*. C'est pour ce quotidien qu'elle écrivit ses premiers textes.

Elle reçut de nombreux prix, parmi lesquels le prix d'État (aujourd'hui prix Theo Thijsse) en 1964, et surtout, en 1988, le prix Hans Christian Andersen, la plus haute distinction internationale en matière de littérature de jeunesse. Seuls deux de ses titres sont disponibles en français : *Monsieur Ouiplala* (Nathan, « Bibliothèque internationale », 1968) et *Cette mystérieuse Minouche* (Hachette, « Livre de poche jeunesse », 1989).

Fl. N.

■ **THÉODORE PAPAZOGLOU**, une des figures les plus marquantes du mouvement ouvrier grec, est décédé le 20 mai en Crète à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Originaire d'Asie mineure, il mena, en 1935, le soulèvement populaire crétois pour la journée de huit heures.
Membre du Parti communiste (KKE) depuis 1927, Théodore Papazoglou a été en Crète l'un des principaux adversaires de la dictature de Ioannis Metaxas (1935-1940) et a passé trente-trois années de sa vie en prison ou en exil.
Dans les années 50, il avait lancé un mouvement pour la démocratisation du KKE.
Mis en minorité, M. Papazoglou dut quitter, en 1966, le parti parce qu'il poursuivait ses critiques contre la direction communiste grecque et la politique de Moscou.

■ **CLAUDE ITZYKSON**, physicien, directeur de recherches au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et spécialiste de la théorie physique des champs, est décédé lundi 22 mai à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans.
Né le 11 avril 1938 à Paris, Claude Itzykson était polytechnicien, ingénieur du corps des Mines et docteur ès sciences en physique.
Il était entré comme ingénieur de recherches au service de physique théorique du CEA de Saclay, en 1963, puis était devenu directeur de recherches dans ce même établissement en 1987, menant parallèlement une carrière d'enseignant à l'Ecole polytechnique et à la faculté de sciences d'Orsay.
Auteur d'une centaine de publications, Claude Itzykson était également lauréat du prix Langevin de la Société de physique (1972) et du prix Robin (1988). Depuis 1994, il était officier de l'ordre des palmes académiques.

NOMINATIONS

Secrétariat général du gouvernement

Jean-Marc Sauvé a été nommé par le conseil des ministres du mercredi 24 mai secrétaire général du gouvernement (*Le Monde* du 25 mai).

Il remplace à ce poste Renaud Denoix de Saint Marc, nommé en avril 1995 vice-président du Conseil d'Etat.

[Né le 28 mai 1949 à Templeux-le-Guérard (Somme), Jean-Marc Sauvé est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de sciences économiques. Sorti major de l'ENA (promotion André-Malraux), il entre au Conseil d'Etat. En juin 1981, il est nommé conseiller technique de Maurice Faure, ministre de la justice, et conserve la même fonction dans le cabinet de Robert Badinter à partir de juillet 1981. En mai 1983, il est nommé directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice. En juin 1988, il devient directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur. Depuis février 1994, il était préfet de l'Aisne. Depuis 1988, M. Sauvé est aussi administrateur de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra).]

Agriculture

Georges Dutruc-Rosset a été nommé directeur du cabinet de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

[Né le 29 novembre 1935, Georges Dutruc-Rosset est ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts. Il a commencé sa carrière en 1962 au service départemental du génie rural du Pas-de-Calais puis a occupé diverses fonctions à Paris, à Versailles et dans le Gard. De 1972 à 1975, il est directeur général de la Société de mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin (Somival). De 1976 à 1980, il est directeur adjoint de l'Office du bétail et des viandes puis ; de 1981 à 1986, il travaille à la direction de l'aménagement au ministère de l'agriculture. Il s'occupe ensuite de la mise en place des *programmes intégrés méditerranéens* (PIM).

De 1987 à mai 1995, il sera successivement directeur de l'Office interprofessionnel des fruits et légumes, puis de l'Office des viandes, de l'élevage et de l'aviculture.]

Finances

Benoît Parlos a été nommé directeur du cabinet d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances auprès d'Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances.

[Né le 2 juillet 1958, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA (promotion Léonard-de-Vinci), Benoît Parlos a travaillé dans divers services de la direction des relations économiques extérieures (DREE) au ministère de l'économie, puis est devenu conseiller commercial à New York, avant d'être nommé, en avril 1993, conseiller technique au cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. M. Parlos était sous-directeur du marché unique et des affaires sectorielles à la DREE depuis mai 1994.]

Budget

Jean-Frédéric de Leusse a été nommé directeur du cabinet de François d'Aubert, secrétaire d'Etat au budget, et directeur-adjoint du cabinet d'Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances.

[Né le 29 octobre 1957, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA (promotion Léonard-de-Vinci), Jean-Frédéric de Leusse est membre du Conseil d'Etat dont il fut le secrétaire général adjoint de 1988 à 1990.

Proche du CDS, il est entré ensuite au Crédit mutuel dont il fut directeur général des assurances. M. de Leusse est devenu en 1993 directeur du cabinet d'Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, chargé des PME, du commerce et de l'artisanat.]

Industrie musicale

Patrick Renault, qui était conseiller technique chargé des industries musicales auprès de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a été nommé, lundi 15 mai, directeur général de l'Association de préfiguration du Pôle des industries musicales (PIM).

Il est prévu que le PIM s'installe d'ici cinq ans à Marne-la-Vallée.

[Né en 1946, Patrick Renault a été successivement délégué à la communication de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), de 1971 à 1991, puis directeur des services artistiques de RTL, de 1991 à 1993.]

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire al mio carissimo

Nicola.

Mamma.

Décès

– Mme Fannie Lang-Cabanis,
son épouse,
Virginie et Grégoire Lang,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Lang,
ses parents,
M. et Mme Bernard Lang,
son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude LANG.

La cérémonie sera célébrée, le samedi *27 mai, à 9 h 30*, en l'église du Bois-Saint-Denis, à Chantilly, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, vers 12 h 15.

7, avenue des Sorbiers,
60500 Chantilly.

Suzanne

est morte,
à Biarritz, le 24 mai 1995.

Anniversaires

– C'est le quinzième mois de mai où nous sommes sans

Liora,

parce que deux automobilistes pressés ont brûlé un feu rouge. Elle avait douze ans.

Nous irons sur sa tombe le 29 mai, rendez-vous à 14 heures au cimetière de Pantin, entrée principale.

Familles CICUREL et WIENER.

– Le 26 mai 1982.

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Le 26 mai 1994 disparaissait

Fred TIROLIEN.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée particulière pour lui.

« On n'aime que dans l'éternité. »
C. F. Ramuz.

Messes anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Henri DIEUZEIDE.

Que tous ses amis s'unissent par la pensée à la messe qui sera célébrée en sa mémoire, le jeudi 25 mai 1995 à 10 heures, à Lisle (Dordogne), où il repose.

– Le 26 mai 1991 disparaissait le peintre

Léon GISCHIA.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, en union de prières avec la messe qui sera célébrée le vendredi 26 mai 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de l'Assomption), à Paris-6e.

Sinistrée par 45 ans d'un socialisme qui en a fait le tiers-monde de l'Europe, l'Albanie a entrepris son redressement économique. Mais cette jeune démocratie est le royaume de la « désorganisation organisée »



Les mille tourments de l'Albanie

C'EST l'Afrique en Europe. Un coin de tiers-monde incrusté dans le vieux continent. Les statistiques des institutions internationales donnent la mesure des dégâts commis en Albanie par quarante-cinq ans d'un socialisme douloureux pour les individus et désastreux pour l'économie : de la taille de la Belgique, peuplé comme l'Irlande, le pays, par sa « richesse », se classe quelque part entre le Pakistan et le Burkina Faso, avec un produit national brut (PNB) annuel par habitant de l'ordre de 1 500 francs.

Immeubles lépreux aux façades encombrées d'antennes paraboliques, voyageurs entassés dans des bus d'occasion, rescapés des rues de Paris ou de Francfort, échoppes à l'approvisionnement aléatoire, amoncellement d'ordures dans les rues : le spectacle de Tirana, la capitale, avec son cortège de mendiants en guenilles et d'enfants jetés à la rue, symbolise la faillite du pays. Une différence de taille distingue toutefois la capitale albanaise des métropoles des pays en développement : sa taille modeste, son côté provincial hérité d'une législation qui interdisait au paysan albanais de quitter sa campagne pour aller chercher fortune dans les villes. Résultat : moins de 40 % de la population est urbanisée.

Pour les habitants du nord-est de l'Albanie, une région montagneuse à l'écart de tout, la tentation d'émigrer devait être forte. *« Comme nous étions anticommunistes, Tirana n'a rien fait pour développer la région »*, jure le chef de district de Diber, Mentor Bunguri. Pauvres parmi les pauvres, les paysans-éleveurs survivent avec un revenu annuel qui ne dépasse pas 500 à 700 francs. Sur cette terre ingrate, *« il n'y a que les pierres qui poussent »*, dit l'un d'entre eux. Alors, les hommes les ramassent pour les vendre aux citadins en mal de maison individuelle. Aux femmes, les heures de marche quotidienne pour aller chercher de l'eau ; aux enfants et aux vieillards la garde de maigres troupeaux de chèvres ou de moutons.

MÊME si elle continue à baigner dans la pauvreté, l'Albanie de ce printemps 1995 n'a plus grand-chose à voir avec celle qui, il y a tout juste trois ans, se débarrassait de Ramiz Alia, l'héritier d'Enver Hodja. La démocratie et le libéralisme y imposent aujourd'hui leur marque pour le meilleur et pour le pire. A Tirana, la distribution d'eau reste intermittente, le téléphone fonctionne mal, mais les cigarettes américaines, les biscuits *made in Italy* et les exemplaires d'une presse qui se voudrait canaille ont envahi les trottoirs. Les voitures ont fait leur apparition dans les rues naguère désertes. Une demi-douzaine de restaurants italiens ou français accueillent la « nouvelle bourgeoisie ». Fruit d'une joint-venture avec les Italiens, l'ancien Hôtel Tirana, construit tour à tour par les Russes, les Chinois, les Albanais, vient, enfin, de rouvrir ses portes après des mois de travaux et une aide de la BERD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Rebaptisé Tirana International Hotel, il propose douze suites et cent seize chambres (500 francs la nuit au minimum). Ses caves, dit-on, devaient abriter Enver Hodja en cas de conflit. Demain, elles accueilleront peut-être le premier casino albanais.

Dans les campagnes, le changement est plus subtil, plus difficile à percevoir, mais tout aussi réel. *« Sous le régime communiste, je n'avais même pas le droit de posséder un poulet. Aujourd'hui, avec mon mari on a un troupeau de cinquante chèvres »*, résume Mara Daçi, soixante ans, catholique – dans un pays à majorité musulmane – et retraitée d'une coopérative. Généreusement, celle-ci lui verse une pension mensuelle de 200 leks, la monnaie nationale. *« J'ai de quoi m'acheter un kilo de café »*, précise-t-elle.

Voilà pour le décor. Il autorise tous les espoirs, alors que le pays émerge d'un demi-siècle d'enfermement sans équivalent en Europe occidentale. Mais ce ne sont là que paillettes et illusions. L'Albanie, lâche un ingénieur à la retraite, est le pays *« de la désorganisation organisée »*, le royaume du chacun pour soi et de l'anarchie. Personne ou presque ne paie d'impôts. Les factures d'électricité partent à la poubelle. Les pouvoirs publics emploient d'ailleurs un joli euphémisme à ce sujet. Ils parlent de *« pertes dues à des raisons non techniques »*. Elle représenteraient 70 % de la production, selon certaines évaluations. Le téléphone n'est pas mieux traité. Les branchements sauvages sont la règle dans les villes. Et le vol des équipements collectifs un sport national.

Ce délabrement est à la mesure de l'économie du pays. Déstabilisée par le démantèlement des coopératives et la rareté des engrais, l'agriculture (50 % du PNB) n'a pas retrouvé son niveau de la fin des années 80, en dépit d'un redressement entamé il y a trois ans. L'Albanie, naguère exportatrice nette de produits agricoles, importe aujourd'hui près de la moitié de ses besoins en céréales.

L'industrie est dans un état encore plus lamentable. Sous la dictature d'Enver Hodja, les opposants politiques étaient envoyés dans les très riches mines de chrome, de cuivre et de nickel du pays. L'Albanie a ainsi réussi à se hisser au troisième rang mondial des producteurs de chrome. La démocratie a tout bousculé : il n'y a plus de prisonniers politiques, et les mines sont à l'abandon. Les forêts de sapins du nord du pays s'en portent mieux mais pas les exportations.

Les usines ne sont pas en meilleure posture. Même celles construites au tout début des années 80, avec l'aide des Chinois, sont en état de décomposition avancée. Tuyaux rouillés, canalisations éventrées, matériel d'un autre âge : ce ne sont plus que des ruines pitoyables. Dans tout le pays, la plupart d'entre elles sont à l'arrêt et leur personnel sans emploi. A Peshkopi, une ville moyenne située à une portée de canon de la République ex-yougoslave de Macédoine, la laiterie locale est silencieuse depuis trois ans. Quant à l'autre entreprise, une distillerie de raki – l'alcool local –, elle agonise en silence à l'écart de la ville. L'approvisionnement en fruits est devenu aléatoire et la commercialisation problématique depuis le démantèlement des circuits étatiques de distribution. Ne reste plus en service qu'un dernier alambic, chauffé au bois depuis que le charbon est devenu hors de prix. Lorsque, demain, il cessera de fonctionner, 300 emplois auront disparu à Peshkopi. Pendant un an, Tirana versera aux anciens salariés une modeste indemnité (l'équivalent de 70 francs par mois). Ensuite ? *« Ils n'auront qu'à devenir vendeurs de rue »*, rétorque, en plaisantant à moitié, le chef du district, Uke Todaj.

Cette Albanie à moitié ruinée remonte pourtant la pente. Après avoir dégringolé de près de moitié, le PNB se redresse. A en croire les statistiques officielles (à manipuler avec précaution), le pays a affiché une croissance de 11 % en 1993 et 8 % de mieux en 1994. Cette année, elle devrait être voisine de 7 %. L'inflation, qui atteignait des chiffres faramineux en 1992, s'assagit. La hausse des prix est repassée en dessous de la barre des 10 %. Le déficit public se réduit. La banque nationale commence à engranger des réserves en devises. Et le lek, dont le cours est dans les faits aligné sur le dollar, manifeste une vigueur inattendue. *« C'est une monnaie très respectée »*, assure le président de la République albanaise, Sali Berisha. Et d'ajouter, comme s'il s'agissait de convaincre les sceptiques : *« Son cours avait tendance à trop grimper. La banque nationale a dû intervenir à deux reprises en 1993 pour calmer les marchés. »*

En réalité, le léger mieux enregistré par l'économie doit beaucoup à « l'argent de l'étranger ». Celui envoyé par la diaspora (près d'un Albanais sur dix vit à l'étranger) ou prêté par des organisations financières internationales attentives à une Albanie qui défend l'économie de marché avec la foi des jeunes convertis. En revanche, les étrangers ne se bousculent pas pour investir sur place. Le flou de la législation, l'absence d'infrastructures, l'étroitesse du marché national douchent les enthousiasmes. En 1993, les investissements directs étrangers en Albanie n'ont pas dépassé 20 millions de dollars (100 millions de francs), selon la BERD, soit 30 francs pour chacun des 3 millions d'habitants. En dépit de son image de marque pitoyable, toutes proportions gardées, la Russie attire davantage de capitaux.

Distillés au compte-gouttes et avec retard, les chiffres sur les finances de l'Albanie confirment que le pays vit à crédit. En 1993, les Albanais, selon certaines estimations officieuses, auraient importé cinq fois plus qu'ils n'exportaient. Le déficit de la balance commerciale équivaudrait à 40 % du PNB. Seul le recours à l'endettement a permis d'équilibrer les comptes. Entre 1991 et 1993, les emprunts à moyen et long terme ont été plus que multipliés par dix.

LE budget de l'Etat n'est pas en meilleure posture. Année après année, le « trou » ne cesse de s'agrandir. En 1994, il équivalait à 8 % du PNB. *« Pour que l'Albanie remonte la pente, il faut créer un climat favorable aux investissements étrangers et instaurer un système économique libéral »*, lance Gramoz Pashko, l'un des chefs de file de l'opposition parlementaire, proche de Jacques Chirac et de l'économiste américain Milton Friedmann, dont une photo trône dans son bureau.

Personnage entier et volontaire, le président de la République, Sali Berisha, ne tient pas un discours différent. Son modèle de développement ? *« Taïwan. »* Sa stratégie ? *« Bâtir une économie basée sur les exportations. »* Sa priorité ? *« Réhabiliter l'agriculture et la développer. »* Rude tâche. Privatisées, les exploitations agricoles (1,4 hectare en moyenne) ont une taille insuffisante pour faire vivre une famille. Les routes goudronnées restent l'exception. La consommation d'électricité est, de fait, rationnée (deux ampoules par famille). Plus d'un millier de villages sont privés de téléphone (les paysans ont dérobé les câbles pour clôturer leurs nouvelles propriétés). Des centaines d'autres sont dépourvus de point d'eau. Déjà en piteux état, les écoles rurales ont souffert du changement de régime. Chacun est venu se servir. La plupart des coopératives ont été vandalisées. Le crédit bancaire est inexistant...

La Banque mondiale a lancé à l'automne 1992 un programme pour relancer cette agriculture sinistrée et *« réduire la pauvreté »* dans le pays. Les premières réalisations sont en cours, mais c'est dans le nord-est de l'Albanie – *« la région la plus pauvre de toute l'Europe »*, de l'aveu même du président Berisha – que ce mini-« plan Marshall » s'annonce systématique. Son financement (plusieurs centaines de millions de francs) sera en grande partie assuré par le Fonds international de développement agricole (FIDA), une petite mais efficace organisation des Nations unies.

Le programme s'inspire de réalisations dans les pays d'Afrique subsaharienne. Il repose sur deux piliers. Le premier est l'octroi de crédits bon marché et d'un faible montant à des paysans sélectionnés par les conseils de village. *« L'argent doit permettre d'acheter une vache, quelques chèvres ou une pompe »*, explique Zana Konini, directrice au Fonds de développement albanais (FAD), l'organisme indépendant du gouvernement chargé de superviser les projets. Pour convaincre des agriculteurs fâchés depuis toujours avec les notions mystérieuses de prêts, de taux d'intérêt, d'épargne, il a été décidé que l'argent remboursé ne quitterait pas le village. Il sera recyclé sur place. Moyennant quoi, jusqu'ici, il n'y a pas eu un seul cas de défaut de paiement.

> « Tout ce qui appartient à la collectivité est encore considéré comme propriété de l'individu. Chacun s'estime libre de se l'approprier »

Le second volet du plan consiste à réhabiliter les infrastructures locales, des routes aux adductions d'eau, des écoles aux canaux d'irrigation. Près de 200 projets sont en cours de réalisation dans une centaine de communes. Il s'agit de chantiers modestes : réfection d'un pont suspendu pour désenclaver un village ici ; construction d'un modeste bâtiment baptisé *« centre de santé »* là... Les bailleurs de fonds ont imposé que les villageois – à qui revient le choix des projets – mettent la main au portefeuille. Ils doivent financer l'ultime tranche du programme et, par avance, déposer sur un compte bloqué de quoi l'entretenir pendant deux années. *« Ça ne représente pas grand-chose : à peine deux bouteilles de raki par famille »*, assure Alain Muzet, un Français détaché auprès du FAD.

La corruption ne gangrène pas l'Albanie. Ce n'est pas elle qui menace les projets du FIDA. Le risque est ailleurs. Dans la tentation des hommes politiques d'imposer, pour des raisons électoralistes, des projets d'utilité douteuse au Fonds albanais de développement. *« Des responsables du FAD ont été limogés, ces derniers temps, au profit d'autres, plus réceptifs, plus malléables »*, accuse un responsable sous couvert d'anonymat. L'autre écueil qui menace les projets tient à l'histoire des Albanais. *« Tout ce qui appartient à la collectivité est encore considéré comme propriété de l'individu. Chacun s'estime libre de se l'approprier »*, explique un intellectuel. Résultat, les robinets des fontaines publiques disparaissent aussitôt posés ; les tuyaux des canalisations d'eau s'évaporent à peine posés... Et cet ancien déporté de conclure : *« Il y a un essor dans ce pays. Mais sans principe moral et sans conscience collective. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Mario Vargas Llosa au-delà de l'erreur

par Juan José Saer

MON intention n'est pas de polémiquer avec M. Vargas Llosa (« Jouer avec le feu », *Le Monde* du 18 mai), mais de rétablir certaines vérités. Son habitude de recourir, d'après les articles qui me sont tombés sous les yeux, à l'amalgame, à l'information tronquée, à la pétition de principe et à la pure mythomanie invalide, par avance, toute discussion.

M. Vargas Llosa, qui a fait de l'agitation son fonds de commerce, ne dispose ni de l'envergure intellectuelle ni des garanties morales qui peuvent faire de tout adversaire un interlocuteur valable. Je laisse, s'ils le désirent, à ceux qui, par complaisance, opportunisme ou ignorance, accueillent si souvent ses pamphlets, en leur octroyant ainsi la légitimité du journaliste honnête et impartial, le soin de retracer l'histoire de ses actes et de ses opinions.

Ses absurdités qui débordent de ressentiment mal dissimulé ne justifient pas la controverse : pleines de lieux communs, d'idées fixes, et d'incohérences hystériques, elles se réfutent d'elles-mêmes.

Mais, même pour le plus imperturbable mépris, l'impudence a des limites. M. Vargas Llosa, avec la légèreté qui lui est habituelle, les franchit pour se situer dans une zone trouble, bien au-delà de l'erreur.

Chacun est libre d'avoir ses opinions à condition de les exprimer franchement ; mais les napper d'une couche écœurante de lieux communs dignes d'une rédaction d'élève de sixième pour les rendre plus acceptables relève de la duplicité et, à coup sûr, d'une certaine lâcheté.

L'article commente les récentes confessions publiques des militaires argentins qui ont participé massivement aux actes de terrorisme d'Etat perpétrés par la dictature militaire entre 1976 et 1983.

Ces confessions publiques n'apprennent rien de nouveau sur des faits largement connus depuis plus d'une décennie. Le rapport de la Conadep – Commission nationale des disparus, présidée par Ernesto Sabato – paru en septembre 1984, après plusieurs mois d'un travail exemplaire, a prouvé, à partir des seuls cas où plusieurs témoignages concordaient, l'enlèvement, la torture et la disparition d'environ neuf mille personnes. Mais l'estimation globale, d'après de nombreux renseignements qu'il n'a pas été possible de prendre en compte sur le plan juridique, fait état d'environ trente mille disparus. L'année suivante, sous le gouvernement de Raúl Alfonsín, ce rapport a d'ailleurs constitué une pièce maîtresse du procès des chefs de la dictature. Plusieurs responsables militaires furent condamnés à de lourdes peines de prison, mais le gouvernement de Carlos Menem, en 1989, leur accorda une amnistie injustifiée.

En conséquence, les confessions de quelques militaires – la plupart d'entre eux gardant encore un épais silence – n'apportent aucun élément nouveau, mais confirment l'exigence compréhensible d'une bonne partie de l'opinion – exigence qui ne s'est jamais totalement démentie – de voir juger les coupables de tant de crimes abominables. Or c'est la possibilité de ce nouveau procès qui réveille le scepticisme de M. Vargas Llosa.

Une fois débarrassé de ses nombreuses généralités vaguement libérales et de ses prétendues révélations qui, en réalité, circulent dans la presse internationale depuis bientôt vingt ans, cet article soutient en substance qu'un nouveau jugement des militaires est « *pratiquement* » impossible, la responsabilité des crimes n'incombant pas seulement à ceux qui les ont commis, mais aussi à « *un large spectre de la société argentine* », c'est-à-dire à tous ceux qui ont porté les militaires au pouvoir et à la majorité de la société argentine qui a assisté, sans réaction, ou du moins sans mot dire, à la vague de terreur.

Mauvaise foi ? Ignorance de l'histoire argentine ? Le point de vue de l'écrivain péruvien coïncide, comme par hasard, avec celui des militaires

D'après ce raisonnement, Goering, Hess, Eichmann ou Barbie n'auraient dû être ni jugés ni condamnés pour les crimes qu'ils ont commis sous le prétexte que la société allemande, dans sa majorité, soutenait le national-socialisme. Ce curieux argument est la légitimation tacite de toute tyrannie puisque les excès de n'importe quel gouvernement normalement élu pourraient être revendiqués par ses dirigeants comme des attributs justifiables du mandat populaire.

La loi dite du « *point final* », cible de tant de critiques, promulguée sous l'administration Alfonsín, a déjoué cet argument absurde en fixant un délai pour que toutes les plaintes justifiées puissent venir devant les tribunaux. Son intention était de punir les cas graves de violation des droits de l'homme pour sortir précisément le problème du terrain trouble de la responsabilité collective. Si elle a échoué de façon retentissante, c'est parce que de nombreux juges qui avaient été complices de la dictature ont préféré intenter des procès aux militaires subalternes plutôt qu'aux vrais responsables.

Cet argument de la responsabilité collective mettrait d'ailleurs en situation délicate M. Vargas Llosa lui-même, qui, alors que des dizaines d'artistes et d'intellectuels chiliens et argentins étaient torturés, assassinés ou exilés, continuait à faire publier ses articles par la presse officielle de ces pays.

L'article de M. Vargas Llosa glisse – grossièrement, il faut le dire – de la thèse de la difficulté du jugement en raison de la responsabilité collective à son inopportunité, voire à sa nocivité, arguant qu'une attitude de revanche déstabiliserait l'équilibre encore précaire des institutions démocratiques.

Il est difficile de comprendre en quoi l'impunité de ces crimes abominables pourrait contribuer à stabiliser la démocratie et comment ce terme pourrait s'appliquer à une société où les bourreaux et les tortionnaires, les auteurs d'enlèvements et d'assassinats d'enfants, se promènent dans la rue en affichant le cynisme satisfait de leurs crimes.

Mais l'argument de choc de cet article consiste à affirmer que, si la dictature a bien existé, il ne faut pas exclure du débat « *un fait capital* » : l'action insurrectionnelle des groupes armés qui ont tacitement justifié la réaction des militaires. Un énorme mensonge vient appuyer ce sophisme : selon M. Vargas Llosa, la lutte armée a débuté sous un gouvernement constitutionnel et démocratique, ce qui fait retomber sur ses partisans la principale responsabilité des massacres.

Cette affirmation pourrait être imputée à la mauvaise foi de M. Vargas Llosa ou à son ignorance de l'histoire argentine : je crois qu'une raison n'exclut pas l'autre. Depuis le coup d'Etat de 1955 contre le gouvernement de Peron jusqu'au 10 décembre 1983, date de la prise du pouvoir par le président Alfonsín, c'est-à-dire durant vingt-huit ans, il n'y a eu que six ans de gouvernement constitutionnel disséminés au milieu de vingt-deux années de dictature militaire.

Les premières tentatives de résistance armée ont eu lieu en 1956, sous un gouvernement militaire, et toutes les actions importantes ont été conduites contre ce type de gouvernement. Qualifier le gouvernement d'Isabel Peron de « gouvernement démocratique » n'est qu'une lamentable supercherie, puisque c'est précisément ce gouvernement qui, après avoir formé des groupes parapoliciers et paramilitaires, a commencé à appliquer le terrorisme d'Etat en signant un décret d'« *extermination* ». Après sa destitution, les militaires n'ont fait qu'appliquer ce décret à la lettre.

Je tiens simplement à faire remarquer que, comme pour tant d'autres de ses activités, M. Vargas Llosa fait preuve de peu d'originalité, puisque son point de vue coïncide, comme par hasard, au millimètre près, avec celui des militaires : s'ils ont torturé et assassiné, c'est parce que les autres les ont obligés à se lancer dans ce qu'ils ont baptisé eux-mêmes « *la guerre sale* ». En l'agrémentant de ses inénarrables platitudes pseudo-humanistes, M. Vargas Llosa ne fait que brandir l'éternel prétexte de tous les tyrans : la responsabilité du terrorisme d'Etat incombe non pas aux assassins qui le mettent en pratique, mais à la sédition qui, auparavant, l'a provoqué.

Chaque phrase de cet article contient une ineptie ; je pourrais donner pour exemple celle où il affirme que le Chili est un pays réconcilié quand nous savons tous que les excès du coup d'Etat de 1973 n'ont pas encore été élucidés, et que l'ombre sinistre de Pinochet plane toujours, revendiquant orgueilleusement tous ses crimes, sur la société chilienne.

Commentant les confessions publiques des tortionnaires repentis, M. Vargas Llosa ose écrire : « *A présent la preuve est faite. La vérité ne saurait plus être remise en question ou minimisée...* » Voici l'insinuation inqualifiable qui, cependant, qualifie bien celui qui l'a écrite : jusqu'à ce jour, la parole des victimes n'était pas totalement digne de foi ; il manquait celle des bourreaux pour garantir sa crédibilité.

Juan José Saer, *écrivain argentin, est membre du Parlement international des écrivains.*

(Traduit de l'espagnol par Laurence Guéguen.)

Un militant de l'impunité

par Alejandro Teitelbaum

EVITER l'impunité des plus graves violations des droits de l'homme est un sujet qui préoccupe la société depuis fort longtemps, en particulier depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

En France, la loi de 1964 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité a même permis de juger Barbie et Touvier, bien après le déroulement des faits. Peut-être même Maurice Papon sera-t-il enfin jugé...

Un tribunal français a aussi jugé et condamné en son absence un membre de la marine de guerre argentine, Alfredo Astiz, pour l'assassinat de deux religieuses françaises en Argentine pendant la dictature militaire.

Le thème de l'impunité est d'un intérêt tellement grand actuellement qu'il est objet d'étude au sein de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, sur les instances de nombreuses organisations non gouvernementales du monde entier.

La finalité de la punition de graves violations des droits de l'homme n'est pas la vengeance, mais plutôt la satisfaction du besoin de la société de reconnaître l'intangibilité de certaines valeurs fondamentales, du besoin d'empêcher un vide éthique dans le corps social, vide qui mène à la croyance que, une fois l'impunité assurée, tout est permis. Evidemment, l'on cherche aussi un effet de dissuasion, afin d'éviter que les transgressions ne puissent se reproduire dans l'avenir.

Si l'Argentine avait ratifié la convention sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, les membres des forces armées et de sécurité qui ont commis des crimes atroces et aberrants devraient sans aucun doute rendre des comptes devant la justice encore aujourd'hui.

M. Vargas Llosa semble aussi ignorer que l'entourage des victimes, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme en appellent au gouvernement argentin pour qu'il accomplisse un devoir fondamental d'humanité, consistant à donner des informations sur le sort des personnes disparues, ce à quoi il continue obstinément à se refuser, bien que l'existence d'une documentation à ce sujet ait été amplement prouvée.

Le militantisme de M. Vargas Llosa en faveur de l'impunité des militaires ayant violé les droits de l'homme n'est pas nouveau : il y a un peu plus de dix ans, les forces armées péruviennes ont assassiné un groupe de huit journalistes (massacre de Uchurajay), et M. Vargas Llosa a présidé – sur demande du gouvernement péruvien de l'époque – un « tribunal d'honneur » qui a conclu, contre toute évidence, que les forces armées étaient étrangères à l'événement.

Quelque temps après, un juge courageux, tenace et vraiment honorable, a établi, lors d'un procès, ce que tout le monde, sauf M. Vargas Llosa, savait : que les assassins de journalistes étaient bien des membres des forces armées.

Alejandro Teitelbaum *est avocat et représentant permanent de l'Association américaine de juristes auprès de l'ONU à Genève.*

Quel oubli ? Quel pardon ?

par Silvia Sigal

LES déclarations récentes des militaires « repentis » auront eu le mérite de convaincre enfin M. Vargas Llosa de la vérité des atrocités commises : « *A présent la preuve est faite* », nous dit-il, comme si le rapport officiel de la Conadep, les procès, les dénonciations n'avaient pas existé.

Ce problème heureusement réglé, l'écrivain préconise l'oubli en reprenant mot à mot la position du gouvernement, qui s'appuie sur la « *théorie des deux démons* » : la guérilla d'une part, les militaires d'autre part.

Effectivement les choses seraient sans doute plus simples si la répression s'était abattue, soudaine, sur une population pacifique et unanimement démocratique. Ce n'était certes pas le cas. Mais, en en déduisant qu'il faut « *enterrer le passé* », M. Vargas Llosa avance des affirmations inacceptables.

Tout d'abord, que la violence de la guérilla peut être mise sur le même plan que le terrorisme d'Etat. Ensuite, que la part de responsabilités des groupes armés dans le renversement du gouvernement d'Isabel Peron, et la bienveillance d'une bonne partie de la société lors du coup d'Etat avaient fait d'eux tous des coupables. Puisqu'ils étaient antidémocratiques, ils méritaient un châtiment, nous explique M. Vargas Llosa.

Il ne faut pas interrompre l'ébauche d'un « mea culpa »

Les forces armées argentines n'auraient fait, en fin de compte, que ce que font toutes les dictatures (nous, les Latino-Américains, nous sommes habitués...). Mais plus encore, elles « *sortirent de leurs casernes pour livrer la guerre à laquelle elles étaient appelées* ». La répression était donc voulue par les Argentins. Ils n'ont eu que ce qu'ils demandaient ou ce qu'ils méritaient. Et M. Vargas Llosa de rappeler combien cette répression a été cruelle, mais...

Puisque presque tous étaient des coupables, mieux vaut faire table rase de cette culpabilité collective. Reste que, pour oublier, comme le veulent M. Vargas Llosa et le président Menem, il convient de savoir ce qu'il faut oublier et à qui il faut pardonner.

Car « *le jugement et la sanction de tous les responsables militaires* » n'est pas le véritable enjeu aujourd'hui, et l'auteur ne peut pas l'ignorer. Il s'agit de savoir. Des « *imprudents justiciers* » demandent les noms des disparus et des tortionnaires. De plus, peut-on oublier sans reste une répression atroce qui s'est toujours affirmée légale ?

Aujourd'hui, pour la première fois, le « pacte de silence » des officiers se rompt. Pour la première fois quelques-uns, pas tous, ébauchent un *mea culpa*. C'est cela qu'il faut arrêter ? M. Vargas Llosa les appelle-t-il, comme le fit le président, à aller se confesser à l'église et pas publiquement ? Quelle démocratie stable pourrait se fonder sur ce deuil impossible que M. Vargas Llosa appelle de ses voeux : l'oubli d'une telle entreprise d'oubli programmé dont l'emblème a été la disparition de milliers d'Argentins ?

Silvia Sigal *est sociologue, chargée de recherches au CNRS.*

Renonçons définitivement aux essais nucléaires

Suite de la première page

La menace principale face à laquelle est organisée notre défense encore aujourd'hui était celle d'une attaque massive, conventionnelle et nucléaire, venant de l'Union soviétique.

Sur l'initiative du général de Gaulle, la dissuasion du faible au fort, par armes nucléaires stratégiques, s'est rapidement imposée à nos responsables et à notre opinion publique comme étant la seule réponse pertinente.

Cette menace a aujourd'hui disparu. Et l'état présent de la Russie ne laisse guère craindre, même si elle retombait entre les mains d'une autorité dictatoriale et agressive, qu'elle soit de nouveau capable de faire bénéficier ses armes stratégiques de perfectionnements essentiels, susceptibles de modifier les données de la confrontation. Je parle ici bien sûr de la Russie en tant qu'Etat. Les risques mafieux ou terroristes qu'engendre son délabrement appellent une tout autre réponse qui devrait tendre notamment à y dissuader toute production nouvelle de plutonium.

S'il subsiste une menace nucléaire quelque part, elle est plutôt le fait d'Etats terroristes, aux dimensions plus modestes et aux technologies beaucoup plus rudimentaires.

Mais surtout, le monde est aujourd'hui en proie à une inquiétude d'une autre nature. La conjonction entre des dangers très réels de prolifération nucléaire, l'incertitude majeure qui persiste sur le traitement des déchets toxiques issus de l'activité nucléaire, notamment militaire, et l'émergence reconnue d'un trafic clandestin de matières nucléaires à usage militaire possible engendrent une crainte générale et légitime. Cette situation fait peser une responsabilité très lourde sur les responsables politiques de grandes puissances. Le président de la République est de ceux-là.

C'est au nom de cette crainte, par exemple, qu'à la surprise générale une forte majorité de nations ont décidé très vite la reconduction pour une durée indéterminée du traité de non-prolifération nucléaire signé initialement pour vingt-cinq ans en 1970. Du même mouvement, les mêmes nations adjurent les puissances nucléaires de proscrire définitivement tout essai.

La Chine a impudemment violé cet espoir collectif. Mais, que l'on sache, la Chine n'a jamais engagé sa diplomatie ni sa stratégie dans la recherche de la paix par la solution pacifique des conflits et le désarmement progressif négocié et contrôlé, comme le dit et le fait la France. Et le monde aspire non seulement au désarmement nucléaire, mais à ce qu'il soit mis fin le plus vite possible à toute production de plutonium, matière à usage exclusivement militaire et dont nul ne sait comment se débarrasser.

Si, dans une telle situation, la France rompait le moratoire des essais qu'elle continue à s'imposer aujourd'hui, en même temps que les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie, ce serait une insulte à la communauté des nations. L'argument de la compétition technologique avec la Russie ne serait même pas entendu : il serait jugé dérisoire. Il faut même s'attendre à ce que les chancelleries et les gouvernements soient relativement plus discrets dans leurs dénonciations que la presse et l'opinion publique mondiales. Nos concitoyens en voyage, nos négociations commerciales à l'exportation, souffriraient gravement d'une mise à l'index généralisée.

Que l'on me permette un mot de plus sur le Pacifique sud. Grands ou petits, tous les Etats de cette région ont le ferme espoir de vivre dans une zone dénucléarisée. Seuls les esprits à forte culture stratégique savent que, dans l'hypothèse effrayante d'une confrontation nucléaire entre puissances majeures, toute la planète serait concernée. Mais cette analyse ne saurait être reçue dans les régions éloignées des grandes puissances, telles que l'Amérique latine et le Pacifique sud, où l'espoir de voir les grands régler leurs comptes, en tout cas, ailleurs, et si possible autrement, est la clé de toute l'activité diplomatique régionale.

L'heureuse issue du conflit néo-calédonien, la sentence du tribunal international saisi de l'affaire du *Rainbow Warrior* et de ses suites ainsi que la mise en place du fonds de promotion de l'amitié entre les peuples de Nouvelle-Zélande et de France, la cessation de nos essais nucléaires et l'importance de l'aide publique que la France accorde à certains petits États insulaires du Pacifique ont brillamment restauré l'autorité morale et le respect dont la France bénéficie dans cette zone où elle possède trois territoires. Je ne peux imaginer l'avenir qui serait le leur si la reprise des essais était décidée. Une colère générali-

sée et immédiate provoquerait à coup sûr le rejet de notre présence et de nos intérêts, et s'accompagnerait, sans doute possible, de la reprise des offensives diplomatiques visant à chasser la France de cette région où elle joue aujourd'hui un rôle apprécié.

Entre l'avantage – médiocre – qui consisterait à sophistiquer encore un armement déjà terrifiant, et l'inconvénient – majeur – qu'il y aurait pour notre pays à se montrer égoïste et méprisant, aucun expert ne pourra faire hésiter aucun homme d'Etat. Le nucléaire militaire, les proliférations et trafics qui l'accompagnent, soulèvent aujourd'hui une inquiétude planétaire justifiée dont tous les gens responsables doivent combattre les causes. Plus tôt le président de la République confirmera que notre renonciation est définitive, plus tôt il récoltera les bénéfices en termes de respect et de confiance en la France qui ne manqueront pas d'accompagner une décision que le monde attend.

Michel Rocard

هكذا في الأصل

Le Monde

La Chine admonestée

QUE reste-t-il de l'euphorie internationale qui avait salué l'entrée de la Chine dans le post-maoïsme, il y a une quinzaine d'années ? Si le marché chinois aiguise toujours bien des appétits, force est de constater que les relations entre Pékin et son environnement – proche ou lointain – sont aujourd'hui frappées du sceau du soupçon. La propension des successeurs de Mao Zedong à exploiter la fibre nationaliste pour compenser la débâcle idéologique du régime inquiète désormais ouvertement ses interlocuteurs internationaux.

On ne compte plus les rebuffades que la Chine a essuyées, ces derniers mois, de la part de voisins asiatiques ou de partenaires occidentaux préoccupés par ses prétentions de puissance régionale. Des pays d'Asie du Sud-Est comme les Philippines et Singapour, tout en cherchant à composer avec le géant en devenir, s'efforcent de marquer des bornes à son expansionnisme inavoué. On l'a bien vu dans les eaux troublées de la mer de Chine méridionale où une « petite » capitale comme Manille n'a pas craint de reprendre possession d'un îlot de l'archipel des Spratleys convoité par la marine chinoise.

Situé aux avant-postes du « pré carré » chinois, le Vietnam en arrive, lui aussi, à réagir avec une égale méfiance, et ce d'autant plus facilement qu'il est l'héritier d'une vieille tradition de résistance aux oukazes régionaux de Pékin. Il n'est pas jusqu'au Japon, pourtant handicapé par son passé d'envahisseur, dont l'attitude ne trahisse des signes de malaise. Après avoir accueilli le dalaï-lama en dépit de sentencieuses mises en garde pékinoises, Tokyo vient d'annoncer la réduction de certaines aides financières à la Chine afin de protester contre un essai nucléaire continental.

La Chine se voit ainsi sèchement signifier – à juste titre – que la puissance du nombre n'excuse pas un évident manque de savoir-vivre international. Si la rhétorique, douteuse, sur une « spécificité » culturelle qui affranchirait l'Asie de la conception *« occidentale »* des droits de l'homme peut faire illusion auprès de certaines régimes autoritaires de la zone, les gesticulations néo-impériales de Pékin, elles, ne trompent personne.

Que dire alors d'un Occident qui commence à réaliser que sa complaisance passée n'a pas forcément été payée de retour ? Les Etats-Unis avaient décidé en 1994 de ne plus faire dépendre leurs relations commerciales avec la Chine de l'état des droits de l'homme dans ce pays. Ils reviennent en arrière et bravent aujourd'hui les hiérarques de Pékin sur Taïwan ou sur le dossier de la propriété intellectuelle.

Quant à la France, dont le nouveau chef de l'Etat nourrirait une passion pour l'Extrême-Orient, elle ne pourra feindre d'ignorer ce changement de climat autour de la Chine. Passé l'épisode peu glorieux de la « normalisation » sous le gouvernement d'Edouard Balladur, il serait opportun que la nouvelle équipe presse Pékin de se conformer au code de bonne conduite international.

Le message des juges

L'IMPRESSIONNANTE salve judiciaire du mercredi 24 mai vient rappeler à point les évolutions fondamentales – et probablement irréversibles – intervenues ces dernières années dans les relations entre la justice, la politique et l'entreprise. Ce mercredi offre à sa façon un résumé des plus intéressants. A droite, Georges Pérol, proche de Jacques Chirac et ancien patron des HLM de Paris, est mis en examen pour « trafic d'influence ». A gauche, le sénateur socialiste Claude Pradille est condamné à cinq ans de prison ferme pour corruption. Alain Madelin, nouveau ministre de l'économie et des finances, est obligé de démentir toute implication dans une affaire de financement occulte du Parti républicain. Côté entreprise, Guy Dejouany, patron emblématique d'un des premiers groupes français, est lui aussi mis en examen pour une affaire de corruption.

Chacun des juges précisera sans doute que cette simultanéité n'est que hasard. Les procédures judiciaires ont leur propre calendrier. Elles ne se seraient croisées que par coïncidence. Heureuse coïncidence, pourrait-on dire, puisque la pédagogie démocratique n'en est que plus efficace. On retiendra en effet que, dès les premiers jours de l'installation du nouveau pouvoir, la justice est venue rappeler la place centrale qu'elle occupe désormais dans le champ public. Certains socialistes, qui prédisaient, avec la mise en place d'un « tout Etat » RPR, l'extinction prochaine des affaires en seront pour leurs frais. Ceux qui, dans la majorité, attendaient une accalmie, verront leurs espoirs déçus.

Ignorées par les acteurs du débat électoral, les « affaires » ainsi relancées ont contraint le nouveau pouvoir à prendre rapidement acte de ce rapport de forces. M. Chirac a, dès le premier conseil des ministres, fait part de sa volonté de garantir *« les moyens d'une indépendance totale de la justice »*, et repris la règle édictée par Pierre Bérégovoy selon laquelle tout ministre mis en examen démissionne. Jacques Toubon a pris, mardi 23 mai, l'engagement solennel de *« ne jamais ordonner à un procureur général d'arrêter des poursuites »*. On mesure ainsi le chemin parcouru par les politiques : après la chape de plomb des années gaullistes et giscardiennes, après la dénonciation par les socialistes d'un *« complot »* des juges, le pouvoir doit aujourd'hui reconnaître que la justice participe très légitimement au contrôle démocratique des pouvoirs politiques et économiques.

Cette reconnaissance officielle n'efface pas les arrière-pensées. Au Palais du Luxembourg, les sénateurs de la majorité s'emploient à vouloir durcir le secret de l'instruction de telle sorte que les médias seraient dans l'impossibilité d'évoquer les affaires en cours. Certains patrons et parlementaires plaident pour que soit redéfinie la notion d'abus de bien social, afin de mettre les entreprises à l'abri des investigations judiciaires. Nul doute que les uns et les autres auront clairement décrypté le message qui leur a été adressé le 24 mai.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le nettoyeur d'appareil

par Philippe Bertrand

L'Allemagne tentée par l'amnistie

EN LAVANT de tout soupçon les agents est-allemands qui travaillaient pour un pays – la RDA – qu'ils considéraient comme leur patrie, contre un pays – la RFA – qu'ils ne reconnaissaient pas être leur, le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe a non seulement rendu à la liberté de grands espions, tel Markus Wolf, mais il a aussi pris une décision lourde de conséquences juridiques et politiques pour l'unification allemande. En droit, il place sur le même plan les deux Etats allemands existant avant 1990, puisqu'il refuse les poursuites contre des fonctionnaires ayant obéi aux ordres de leur gouvernement, de même que les agents ouest-allemands ne sauraient être jugés pour avoir fait leur métier, c'est-à-dire la collecte de renseignements au profit de la RFA.

Rétrospectivement, l'arrêt des juges suprêmes porte un coup à la théorie en cours à Bonn pendant quarante ans, selon laquelle les relations entre les Etats allemands n'étaient pas de même nature qu'entre deux Etats étrangers. Même après 1972, et la reconnaissance de la RDA, la RFA a toujours maintenu sa prétention à être la seule représentante de tout le peuple allemand. Après la décision de mardi, on ne pourra plus écrire l'Histoire exactement de la même façon.

L'Allemagne ne viendra pas à bout de l'histoire communiste de sa partie orientale par des condamnations. Elle doit l'accepter comme étant une part d'elle-même

Au-delà de ces effets symboliques, le jugement de Karlsruhe devrait avoir des suites pratiques pour quelques ressortissants de l'Est aux prises avec la justice de l'Allemagne réunifiée. Certes, les juges ont fait une distinction entre les agents du département principal du renseignement (HVA) qui avaient leur lieu de travail en RDA même, et ceux qui étaient actifs sur le territoire de la RFA ou leurs complices ouest-allemands. Ces deux dernières catégories continuent de tomber sous le coup de la loi. On voit mal cependant que les chefs, naguère tranquillement installés à l'Est, soient blanchis pendant que la justice s'acharnerait toujours sur les lampistes. La décision du Tribunal constitutionnel ressemble fort à une invite à l'amnistie, que les hommes politiques de l'Ouest ont envisagée en 1990 mais qu'ils n'ont pas été capables de décider.

Car si les espions sont élargis, pourquoi les « informateurs » de la Stasi, contraints de collaborer avec la police politique de RDA parce qu'ils avaient peur pour eux ou pour leur famille, subiraient-ils encore le déshonneur d'enquêtes, bien faites par ailleurs, pour renforcer la bonne conscience ouest-allemande ? Les armoires de l'Office dirigé par le pasteur (est-allemand) Gauck contiennent encore des milliers de dossiers fourmillant des lâchetés ordinaires de citoyens plus habitués à l'allégeance à l'autorité qu'à la révolte. Faut-il continuer à les ouvrir pendant des années encore ?

Au lendemain de la réunification, les défenseurs des droits de l'homme qui, à l'Est, s'étaient levés contre le régime Honecker, avaient refusé une amnistie. Elle aurait été, selon eux, synonyme d'amnésie. Ils voulaient que les responsables soient jugés. Le respect scrupuleux de la loi par les tribunaux (ouest) allemands, qui faisait traîner en longueur les procès et aboutissait souvent à des non-lieux, leur paraissait même du juridisme mal placé : *« Nous attendions la justice, nous avons eu l'Etat de droit »*, déplorait une des figures de proue de la contestation anti-communiste, en voyant les dignitaires est-allemands exploiter toutes les ressources de la procédure.

Avant même que le cas des maîtres-espions soit posé, la justice allemande avait eu à répondre à la question : les actes commis par obéissance à un Etat illégitime peuvent-ils être considérés comme légaux ? De jeunes vopos, qui avaient tiré le long du Mur contre des Allemands de l'Est tentant de fuir la *« patrie des ouvriers et des paysans »*, ont été condamnés à des peines de prison après la réunification. Etaient-ils plus coupables que Erich Mielke, qui donnait des ordres depuis son bureau du ministère pour la sécurité de l'Etat ?

Les Allemands avaient dû affronter ce type d'interrogation après 1945. Les suivistes du nazisme affirmaient, comme l'ancien ministre-président du Bade-Wurtemberg qui avait été juge dans la Reichsmarine : *« Ce qui naguère était le droit ne peut être aujourd'hui contraire au droit. »* Cinq ans après la réunification, la même réaction s'installe à propos de l'Allemagne de l'Est. Ce qui s'est fait au nom de la RDA ne saurait être jugé ni par rapport au droit de la RDA, qui précisément n'était pas un Etat de droit, ni en fonction d'un code pénal qui n'avait pas force de loi sur le territoire où les actes incriminés ont été commis. Beau sujet de dissertation pour les juristes, auquel le Tribunal de Karlsruhe vient d'apporter un début de solution.

Mais la vraie réponse ne peut être que politique. Au lendemain de la chute du régime communiste, un coup d'éponge général aurait été vécu par les Allemands de l'Est comme une volonté de mettre sur le même plan les bourreaux et les victimes et une tentative de masquer les relations coupables entre la nomenklatura de l'Est et les dirigeants de l'Ouest. Aujourd'hui, beaucoup d'Ossis ont le sentiment que la loi occidentale leur est octroyée au mépris de leur personnalité, après que le système économique libéral leur a été imposé au mépris de leurs (maigres) acquis.

L'Allemagne ne viendra pas à bout de l'histoire communiste de sa partie orientale par des condamnations devant les tribunaux ; elle doit l'accepter comme étant une part d'elle-même, au lieu de la nier comme une monstrueuse excroissance à jamais étrangère.

Daniel Vernet

AU FIL DES PAGES/Politique

Le charme rompu

« *LE vrai Giscard* », comme l'annonce le bandeau de couverture, se révélerait-il, alors que l'intéressé juge avoir terminé *« la phase active de son action politique »* ? Ne nous arrêtons pas trop sur cette formule, car il y a peu de destinées politiques qui ne se réactivent pas si l'occasion s'en présente, et tenons-nous-en à l'énigme du personnage public. Jean Bothorel a tenté de la déchiffrer en publiant, en pleine campagne présidentielle, une biographie à la fois attentive et distante de l'ancien président de la République.

Un si jeune président... Le titre témoigne déjà d'une certaine perplexité, mais on aurait tort d'en rester là sous prétexte que Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas représenté et qu'il prend davantage de recul. L'auteur va bien au-delà de ce titre dubitatif sur un personnage auquel d'autres rôles peuvent se proposer. Et, surtout, l'aventure personnelle qu'il relate, cette trajectoire si exemplaire et soudain stoppée dans son élan, illustre, tout autant que ses contre-exemples – ceux de la carrière obstinée et achevée de François Mitterrand et du cursus rebondissant de Jacques Chirac –, les mystères de la politique. De ce point de vue, l'investigation réfléchie de Jean Bothorel est riche d'aperçus nouveaux et d'informations sur les rapports de séduction et de rejet dont se repaît l'action publique.

Avec Valéry Giscard d'Estaing, l'histoire commence comme un conte de fées – qui furent nombreuses à se pencher sur son berceau – et s'arrête parce que le charme est rompu. Même quand les talents du héros continuent de briller, ils ne fascinent plus. Ses qualités semblent se retourner contre lui et, alors qu'il la peaufine avec soin, son image se brouille. Son biographe en retient celle d'un homme secret, même pour ses proches, solitaire, n'ayant jamais eu de mentor, ce qui l'a conduit à gagner et à perdre seul. Celle, aussi, d'un acteur politique animé par un égocentrisme rare, la volonté de s'affirmer comme le meilleur sans douter de ses capacités, le goût de se dépasser. Le catholicisme triomphant dans lequel il a baigné l'a pourvu d'un idéalisme foncier, et sa sensibilité réelle ne s'exprime pas forcément dans *« le tourbillon d'artifices »* par lequel il veut affirmer son style : derrière l'accordéoniste affiché, il y a aussi un pianiste pudique.

Valéry Giscard d'Estaing, ou l'énigme d'une trajectoire exemplaire soudain stoppée dans son élan

Libéral, réformiste, européen, centriste, VGE avait la certitude d'être en accord avec son temps et ses compatriotes. Il n'a pas perçu le décalage qui, peu à peu, s'installait entre les signes qu'il émettait et leur réception dans l'opinion, entre la définition d'un objet social intelligemment conceptualisé et la réalité d'une société plus insaisissable. Il ignorait qu'en politique, ce n'est pas parce qu'un problème est bien posé qu'il est à moitié résolu, car la vie, celle des gens, d'une communauté, se devine plus qu'elle ne se définit. A s'être trop porté en première ligne, qu'il s'agisse d'exposer les réformes ou d'expliquer pourquoi il n'y avait pas lieu à crispation, il a épuisé son charme et son crédit.

Sourd aux avertissements qui lui étaient donnés, usant, à sens unique, d'une pratique de la communication qui avait d'autres exigences, il est tombé dans le travers des pédagogues qui ne veulent pas recevoir de leçons. En témoigne l'affaire dite des diamants, qui ternit son aura, sûrement plus dans le microcosme politicien que dans l'électorat. Jean Bothorel y revient, avec des informations inédites : il la décrit comme une manipulation que la victime désignée aurait pu aisément discréditer si elle ne s'était pas refugiée dans le mépris d'un *« silence castillan »*. La presse, notamment *Le Monde*, notamment Jean Bothorel, qui reconnaît honnêtement ses propres responsabilités, s'y est prêtée dans des conditions contestables. On peut légitimement l'accuser de ne pas avoir opposé alors un vrai travail d'investigation au refus de transparence qu'incarnait la présidence. Mais il ne faut pas lui reprocher, comme on l'entend parfois, de s'y être mis ensuite pour d'autres affaires qui avaient plus de substance.

André Laurens

★ ***Un si jeune président*, de Jean Bothorel. Grasset, 406 pages, 145 F.**

RECTIFICATIFS

ÉMIRATS ARABES UNIS

La dépêche publiée dans nos éditions du 19 mai sur la répression de la délinquance routière à Ras Al-Kaïmah aurait dû être datée des Émirats arabes unis, fédération dont Ras Al-Kaïmah est membre, et non de Dubaï.

DÉCENTRALISATION

La loi permettant d'achever la décentralisation dont a parlé Alain Juppé dans son discours de politique générale sera votée d'ici à 1998 et non 1988, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* daté du 25 mai.

ÉLECTRONIQUE Le marché des jeux vidéo attire les grands constructeurs japonais d'électronique comme Sony et Matsushita. Leurs résultats sont encore médiocres en regard de l'avance prise par Nintendo et Sega, les deux principaux fabricants de consoles. ● LA RECHERCHE et développement est le nerf de cette bataille et de nouvelles générations sont en préparation autour des microprocesseurs 32 et 64 bits et des casques de « réalité virtuelle ». ● LA HAUTEUR du yen et la récession au Japon ont néanmoins provoqué un recul des résultats de Nintendo et de Sega. ● LES BRITANNIQUES se sont fait une spécialité des logiciels de jeu. ● MATSUSHITA, numéro un de l'électronique nipponne, annonce de son côté des bénéfices en hausse de 81 % pour 1994. Mais le groupe sera en perte cette année à cause des déficits et de la cession de sa filiale MCA dans le cinéma.

La concurrence nippo-nipponne s'intensifie dans les jeux vidéo

Nintendo et Sega préparent de nouvelles consoles tandis que les grands groupes japonais font leur entrée sur ce secteur en croissance

TOKYO
correspondance

L'industrie du jeu vidéo a acquis au Japon ses lettres de noblesse. C'est un des seuls domaines de l'électronique pour lequel les Japonais maitrisent à la fois les machines et les programmes. Les deux leaders du secteur, Sega et Nintendo, sont devenus en dix ans des entreprises phares à la renommée mondiale. Elles sont maintenant incontournables dans les jeux d'alliances de l'ère du multimédia. Enfin, domaine d'excellence du Japon, les jeux vidéo sont, avec les dessins animés et, dans une moindre mesure, le karaoké, les vecteurs de la seule culture de masse nipponne jamais exportée à ce jour.

Pourtant, si Nintendo et Sega, loin devant leurs rivaux Namco, Capcom et autre Taito, continuent d'engranger des bénéfices record, l'euphorie n'est plus de mise. Déjà ralentie par des résultats en baisse l'an dernier, l'industrie des jeux vidéo n'a pas vraiment connu de reprise cette année. Les résultats pour l'année fiscale de 1994 de Nintendo et de Sega, annoncés la semaine dernière, en sont le signe le plus évident : l'ancien fabricant de cartes à jouer a vu ses profits avant impôt baisser de 15 % à 97,8 milliards de yens (5,8 milliards de francs), tandis que ses ventes se sont contractées de 25 % à 350,6 milliards de yens. Les bénéfices de Sega avant impôt ont chuté à 12,8 milliards de yens (– 45 %) et ses ventes à 333 milliards de yens (– 5 %), selon le *Nihon Keizai Shimbun*.

Si la récession et la hausse du yen, venant pénaliser des sociétés fortement exportatrices, sont en partie responsables, il faut aussi y voir l'essoufflement d'un marché très sollicité.

BUDGETS COLOSSAUX

Les nouveaux produits proposés chaque année intègrent des composants de plus en plus sophistiqués. C'est ainsi que l'année 1994 a vu le lancement de processeurs de 32 bits par les principaux fabricants. Nintendo, qui a raté le rendez-vous l'an passé, lancera son Ultra-64 bits à l'automne prochain. Le nerf de la guerre, dans cette course à l'innovation, c'est la recherche-développement. Les firmes y consacrent des budgets colossaux : 3,7 milliards de yens pour Nintendo, qui compte 200 chercheurs parmi ses 943 salariés.

Les jeux vidéo ont représenté en 1994 un marché d'environ 650 milliards de yens pour le seul Japon, et autant pour les Etats-Unis. Un créneau d'une telle vitalité ne pouvait laisser insensibles les fabricants de produits d'électronique grand public. Ce fut chose faite en 1994 : Matsushita lançait, avec un succès mitigé, la première console 32 bits de l'année en novembre dernier, tandis que Sony, avec son Play Station, parvenait à concurrencer Sega en nombre d'unités vendues.

L'arrivée dans l'arène de ces mastodontes montre bien que le jeu en vaut la chandelle. Nul doute que l'industrie passe dans une autre dimension. En amont, les fabricants de composants, au premier rang desquels on trouve du côté japonais Nec, Toshiba, et Hitachi, ne s'y trompent pas. Alors que les livraisons de micro-ordinateurs, tous modèles confondus, n'ont pas atteint les trois millions d'unités en 1994, les ventes du seul Nintendo peuvent dépasser le million d'unités par trimestre.

Pour les cinq prochaines années, les fabricants de jeux prévoient de produire 40 millions de machines, chacune d'elles consommant un ou plusieurs processeurs, l'unité de base de l'intelligence informatique.

En aval, du côté des applications, les jeux vidéo peuvent avoir un rôle moteur. La représentation en trois dimensions en est un exemple. Une fois maîtrisée dans le domaine des jeux – où elle concentre une partie des investissements en R & D –, elle pourra être utilisée dans l'informatique (pour les écrans d'ordinateur) et l'image (cinéma, télévision).

L'étape suivante, la fameuse « réalité virtuelle », est une révolution technologique aux multiples effets d'entraînement. Les fabricants de jeux sont leaders dans le domaine. Les constructeurs développent déjà des casques de vision, tandis que Sega a conçu des parcs d'attractions de réalité virtuelle. Après celui de Yokohama, de Londres, la société a l'ambition d'en ouvrir cent cinquante dans les cinq prochaines années. D'un coût relativement bas (de 30 à 60 millions de dollars), tenant peu d'espace, ils se veulent la réplique japonaise à Disneyland.

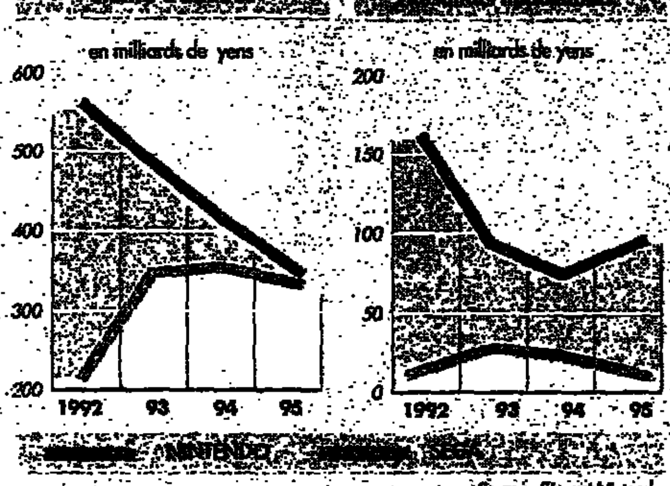
ALLIANCES

Pionniers des systèmes interactifs, les jeux vidéo sont une porte d'entrée dans le multimédia, car ils *« popularisent l'interface entre l'homme et la machine »*, selon M. Testard-Vaillant, attaché scientifique près l'ambassade de France à Tokyo. Dans ce décloisonnement des secteurs de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications auquel donne lieu le multimédia, les fabricants de jeux ne sont pas en reste. Plus que jamais, la super-autoroute de l'information chère aux Américains sera celle du divertissement. Si Nintendo se montre plus frileux que ses rivaux, Sega s'est lancé dans des alliances tous azimuts. Avec Victor, Hitachi et Yamaha pour la conception de consoles multi-usages.

Des accords avec des câblo-opérateurs (aux Etats-Unis, Time Warner et TeleCommunications, ainsi qu'ATT) lui ouvrent les portes : le développement des jeux à la demande (par téléphone) mais aussi de la vidéo et, au Japon, du karaoké. Ses produits *« edutainment »* (selon l'habitude japonaise de marier les vocables anglais), jeux éducatifs lancés il y a deux ans, sont une autre tentative de prendre ses marques dans le nouveau paysage multimédiatique. Rompus à la gymnastique des genres, Sony, Matsushita et consorts seront certainement de féroces adversaires dans la bataille.

Brice Pedroletti

Un marché de plus en plus disputé



Nintendo reste plus rentable que son concurrent Sega. Tous deux affichent des ratios en baisse, sur un marché japonais qui a atteint l'an dernier 650 milliards de yens.

Suprématie britannique dans les logiciels de jeux

LONDRES
correspondance

Comment faire rapidement fortune ? Démantelez un jeu Nintendo, améliorez-le, puis revendez-le au premier fabricant mondial de consoles. C'est ainsi que trois Britanniques, Christopher, Tim et Stephen Stamper, baptisés « les Spielberg du jeu vidéo », ont transformé un *hobby* en une entreprise éditrice de logiciels pleine d'avenir. Au palmarès de la société Rare, qu'ils ont fondée il y a douze ans et qui emploie aujourd'hui quatre-vingts personnes, figurent notamment des titres phares comme « Donkey Kong Country » (7,4 millions d'exemplaires vendus et 300 millions de livres de royalties à ce jour) ou « Killer Instincts ».

La société Rare a vu le jour dans un petit atelier mitoyen de la maison familiale d'Ashby-de-la-Zouche (Derbyshire), grâce à un coup de chance – le lancement de l'ordinateur ZX Spectrum, inventé en 1982 par Clive Sinclair, concepteur génial, pour lequel Christopher Stamper a mis au point un logiciel de jeux électroniques. *« Trop petit pour moi, Sinclair, il me faut Nintendo ! »* Et voilà l'aîné des frères qui propose au géant nippon de lui créer des *video-games*. Pas intéressé, Nintendo refuse de céder au trio les spécifications de ses cassettes.

40 % DU MARCHÉ MONDIAL

Qu'importe ! En six mois, les Stamper surmontent l'obstacle dressé par la compagnie nippone et développent une série de scénarios. Impressionné, Nintendo craque et accepte, dans un premier temps, de produire les jeux, puis rachète 25 % de la firme pour quelque 60 millions de livres, au bas mot.

D'autres sociétés ont connu la même bonne fortune, comme Probe (créatrice entre autres de « Mortal Kombat » 1 et 2, « Bull Rog's »...). Il n'est guère facile de comprendre pourquoi la Grande-Bretagne arrive en tête du monde entier dans l'élaboration des jeux vidéo. Certains évoquent l'excentricité, d'autres le ludisme, la tradition guerrière, la primauté des valeurs individuelles... voire la pluie ! Quoi qu'il en soit, une quinzaine de grosses sociétés et une trentaine de plus petites ont accaparé 40 % du marché mondial des logiciels de jeux. La moitié d'entre elles ont été rachetées par des groupes japonais ou américains comme Sega, Atari, Sony ou Nintendo, qui disposent d'une surface financière suffisante pour dégager les millions de livres nécessaires à la création et au design d'un produit au succès aléatoire.

Marc Roche

La vente des studios MCA pèsera sur les comptes de Matsushita

LE GÉANT japonais Matsushita, connu grâce à ses marques d'électronique grand public National, Panasonic et Technics, prévoit d'enregistrer pour l'exercice clos le 31 mars 1996 une perte de 64 milliards de yens, soit 3,7 milliards de francs, due principalement à son désengagement des studios hollywoodiens MCA (*Le Monde* du 11 avril). Les japonais ont cédé en avril dernier 80 % de MCA au groupe canadien Seagram pour 5,7 milliards de dollars, valorisant à 7,13 milliards de dollars une acquisition payée 6,1 milliards de dollars en 1990. En dollars, Matsushita a donc réalisé un profit, mais il enregistre une très lourde perte de change de 165 milliards de yens, soit 9,6 milliards de francs, à cause de l'appréciation continue du yen depuis son acquisition. Pour limiter les dégâts, Matsushita prévoit de réinvestir le produit de la vente de MCA dans la zone dollar. Le groupe annonce pour cette année un recul de ses ventes de 6 % à 6 560 milliards de yens. Ces prévisions marquent un retournement de tendance après la bonne performance réalisée pour l'exercice clos le 31 mars 1995.

Pour la première fois depuis quatre ans, Matsushita a enregistré une progression de son chiffre d'affaires et de son résultat net : celui-ci a été multiplié par plus de trois, passant à 90,5 milliards de yens, tandis que ses ventes progressaient de 5 % à 6 948 milliards de yens. Le géant japonais a bien résisté à l'appréciation du yen grâce à des programmes de réduction de coûts, notamment sur les frais généraux, et grâce au lancement de nouveaux produits. Le secteur électronique grand public a été handicapé sur les marchés à l'exportation. Sur son marché intérieur, le groupe a souffert de la faiblesse de la croissance. Il a bénéficié d'une forte demande pour ses ventes d'appareil à air conditionné grâce à un été chaud, tandis que ses fax, téléphones cellulaires et CD-ROM se sont bien vendus.

Ar. L.
(avec l'agence Bloomberg)

Pour sceller leur alliance, France Télécom et Deutsche Telekom doivent revoir leur copie

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La « lettre d'avertissement » indiquant que l'accord de coopération entre France Télécom et Deutsche Telekom ne pouvait être autorisé en l'état a été adressée aux deux entreprises ainsi qu'aux deux gouvernements, a confirmé Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de la concurrence, mercredi 24 mai. *« Elle décrit de manière précise nos réticences, mais n'implique en aucune manière une position définitive de la Commission. La balle est dans le camp des entreprises : à elles de décider si l'accord peut être aménagé »*, a déclaré M. Van Miert. France Télécom, pour sa part, s'en tient à une interprétation positive de cette lettre *« qui s'inscrit dans une procédure normale, compte tenu de l'ampleur de l'opération, puisque la Commission ne formule ni opposition ni condamnation. »*

Karel Van Miert a rappelé que la Commission était favorable à l'établissement d'alliances stratégiques entre opérateurs communautaires leur permettant d'accéder au nouveau marché des services de télécommunication aux niveaux européen et mondial. Toutefois, la Commission juge que le projet Atlas *« ne semble pas être en mesure de couvrir les besoins globaux d'entreprises multinationales »*. *« Il apparaît que* [ce projet] *porte essentiellement sur la fourniture à des entreprises opérant en France et en Allemagne de services de communication de données, nationaux et non pas mondiaux ou même européens. En raison de l'importance des parts de marché des deux sociétés concernées sur leurs marchés nationaux (75% dans chacun des deux cas), il est vraisemblable que la concurrence soit éliminée ou en tout cas sérieusement réduite. »*

MONOPOLE DES INFRASTRUCTURES

L'association aurait par ailleurs pour véritable objectif de figer des positions acquises. *« On espérait que le projet d'alliance avec Sprint* [l'opérateur américain] *aurait vu le jour, dans la mesure où un des aspects gênants dans Atlas c'est l'absence de dimension internationale »*, a encore expliqué M. Van Miert. France Télécom voudra corriger cette interprétation. Selon la direction, *« le projet Atlas a été positionné dès le départ au niveau européen lorsqu'il a été présenté volontairement à Bruxelles le 7 décembre 1993, et même plus avec l'arrivée dans ce projet de l'américain Sprint »*. Mais les négociations avec le groupe américain ne sont pas encore finalisées.

Autre facteur négatif en termes de concurrence, France Télécom et Deutsche Telekom disposent du monopole des infrastructures. *« En l'absence d'infrastructures alternatives permettant aux concurrents de mettre en place leurs propres réseaux à des prix compétitifs, on assistera à un recul en matière de concurrence »*, indique la note publiée. Ici, ce sont les pouvoirs publics qui se trouvent interpellés : *« Sont-ils prêts à entreprendre les démarches nécessaires pour rendre l'accord acceptable »*, s'est interrogé M. Van Miert. Autrement dit, à favoriser, par anticipation sur le calendrier prévu, la libéralisation des infrastructures alternatives. En France, la SNCF a annoncé son intention d'agir dans ce sens (*Le Monde* du 19 mai), venant finalement à la rescousse de France Télécom alors qu'elle semblait vouloir lui faire concurrence.

Ph. L.

La première assemblée générale de Renault a été perturbée par la mise en examen de son président

LES PETITS PORTEURS de Renault se souviendront de leur première assemblée générale qui s'est tenue mercredi 24 mai au Palais des congrès à Paris pour entériner les résultats des comptes 1994 (résultat net de 3,6 milliards de francs, et dividende de 3,50 francs par action).

C'est sous les cris d'une cinquantaine de manifestants salariés de l'entreprise que les quelque quatre cents actionnaires présents (parmi lesquels des représentants de l'Etat, principal actionnaire avec 53 % du capital, de Volvo avec 11,38 % du capital, des salariés actionnaires au nombre de 100 000, et des petits porteurs au nombre de 500 000) ont vu Louis Schweitzer, le PDG du constructeur, prendre la parole. Interrompu par les cris des manifestants – *« Augmentez nos salaires »*, *« Des sous pour les salariés, pas pour les actionnaires »*, *« Schweitzer, démission »* –, l'ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius a d'abord tenu à rassurer l'assemblée : *« Ma mise en examen pour complicité d'empoisonnement dans le cadre de l'affaire du sang contaminé concerne une période révolue de ma vie, elle n'interférera pas avec mes fonctions et mes responsabilité »*, a-t-il souligné.

Le président de Renault s'est ensuite adressé aux manifestants, à qui il a rappelé qu'une assemblée générale ne constituait pas le lieu idéal pour négocier. Ce qui ne les a pas empêchés, par intervalles réguliers, de tenter de lui couper la parole. A tel point qu'un salarié actionnaire non gréviste qui assistait à l'assemblée générale s'est adressé à Louis Schweitzer : *« Je suis salarié adhérent à la CGT. Je ne comprends pas leur attitude et je regrette que cela se passe comme ça. »* Hurlements des manifestants.

DÉVIATION

Quant aux questions, elles ont vite dévié. Violent, un actionnaire a apostrophé Louis Schweitzer, *« Je suis un peu surpris de vous voir encore à la tête de Renault. Je croyais qu'on allait changer d'air avec le nouveau gouvernement. On ne peut pas faire confiance à un homme qui a autant de morts sur la conscience. »* Le président agressé s'est contenté de répéter très calmement, presque mécaniquement, ses propos du début de la réunion : *« Je considère que cette mise en examen n'interfère pas sur mes fonctions. »* Représentant de l'Etat au conseil d'administration, Thierry Aulagnan, chef du service des financements et des participations au Trésor, est venu à sa rescousse, rappelant que *« cette affaire ne remet nullement en cause la capacité du président à gérer son entreprise et conduire son développement »*.

Mais le sujet était lancé et un autre spectateur, un ancien salarié licencié de la filiale poids lourds, Renault VI, a pris la parole : *« Monsieur le président, après votre mise en examen, la morale exigerait que vous quittiez votre poste à défaut de me rendre le mien. »*

Si les syndicats n'ont, jusqu'ici, jamais abordé le problème de la mise en examen de Louis Schweitzer, sauf pour rappeler qu'elle était indépendante des fonctions actuelles du président, cette assemblée générale, à laquelle s'étaient rendus quelques salariés des sites récemment en grève de Rueil et de Cléon, a montré combien une décision de justice peut déstabiliser une entreprise, même pour des motifs qui lui sont étrangers.

V. Ma.

jeux vidéo

Le franc est victime du manque de précision sur le financement du programme du gouvernement

Les investisseurs internationaux redoutent un dérapage des déficits publics

Le franc a perdu 2 centimes vis-à-vis de la devise allemande depuis la déclaration de politique générale du premier ministre. Les opérateurs des marchés financiers déplorent le manque de précision concernant les mesures de financement du programme économique présenté. Dans l'incertitude, la Banque de France ne peut assouplir sa politique monétaire. Les taux d'intérêt à court terme demeurent très élevés.

LE FRANC restait faible, jeudi matin 25 mai, sur le marché des changes de Londres, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,56 francs pour 1 deutschemark. La veille, le franc était tombé en début de matinée jusqu'à un plus bas niveau de 3,5660 pour 1 mark, avant de se redresser légèrement dans l'après-midi.

A New York ou à Londres, les grands investisseurs ont d'abord déploré le manque d'inspiration libérale du programme économique présenté par le premier ministre. Ils ont considéré les mesures prises pour stimuler la croissance et lutter contre le chômage comme un catalogue de subventions classiques et coûteuses. Ils ont notamment regretté l'absence d'initiative en matière de déréglementation du marché du travail.

Le silence d'Alain Juppé à propos du financement des dépenses annoncées a constitué également un élément d'inquiétude pour les opérateurs. Ces derniers ont eu le sentiment que la vraie priorité du gouvernement était donnée à la relance de la croissance et non à l'assainissement des finances publiques. La réduction des déficits ne serait plus qu'un objectif à moyen terme. Les investisseurs conservent toutefois l'espoir que cet oubli est un simple calcul politique destiné à préparer plus confortablement les élections municipales.

NIVEAU DE CRISE

Cette incertitude risque toutefois de mettre le franc sous pression au cours des prochaines semaines et de provoquer des tensions sur les taux d'intérêt à long terme. La résistance affichée jusqu'à présent par le marché obligataire français (le contrat notionnel du Matif sur les emprunts d'Etat français a franchi mercredi la barre des 116 points) s'explique avant tout, selon les experts, par la forte hausse des titres d'Etat américains. *« Mais il est aujourd'hui difficile de convaincre un gérant de portefeuilles américain d'acheter des emprunts d'Etat français »*, observe le responsable de la salle des marchés d'une grande banque française. Les investisseurs étrangers se tiennent prudemment à l'écart du marché français. *« L'étonnant n'est pas que les marchés financiers français aient baissé. C'est qu'ils aient baissé aussi peu »*, ajoute un économiste.

Mais l'indulgence des opérateurs internationaux pourrait être, selon lui, de courte durée. Il anticipe un élargissement rapide de l'écart de rendement entre les obligations françaises et allemandes. A 69 points de base (0,69 %) jeudi matin, cet écart pourrait rapidement atteindre les 100 points de base (1 %). Parallèlement, le franc glisserait jusqu'à un cours de 3,60 pour 1 deutschemark. Une telle dégradation des marchés financiers français pourrait obliger le gouvernement à annoncer, avant même la présentation du collectif budgétaire, le contenu exact des mesures de financement de son programme économique.

La levée rapide de l'incertitude budgétaire serait également appréciée à la Banque de France, qui se retrouve aujourd'hui dans une situation très inconfortable. Les taux d'intérêt à court terme restent très élevés en France. Les taux à trois mois s'établissent à 7,50 %, soit 3 % au-dessus des taux allemands. Ce niveau de crise, lié à la décision de l'institut d'émission de relever au début du mois de mars ses taux directeurs, contribue à alimenter le débat sur la pertinence de la politique monétaire française, à freiner la croissance et à affaiblir le franc.

En donnant des preuves concrètes de son engagement à réduire les déficits publics, le gouvernement permettrait à la Banque de France d'assouplir sa politique monétaire. L'institut d'émission, rassuré par l'orthodoxie budgétaire du nouveau pouvoir et soulagé de pouvoir se sortir de ce véritable guêpier, s'abstiendrait dans ces conditions de sanctionner les relèvements de la TVA et du Smic qui devraient pourtant se traduire par une accélération sensible de l'inflation.

P.-A. D.

Une baisse des taux rendue plus difficile

ANALYSE

LA GRANDE prudence, voire l'expectative des investisseurs à l'égard de la France depuis plusieurs jours traduit un scepticisme grandissant sur la capacité de la France à remédier rapidement aux faiblesses de son économie qui ont pour nom : déficits publics, chômage et taux d'intérêt élevés. Passé la période « d'état de grâce », limitée à quelques jours, qui a suivi immédiatement l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, le franc, la Bourse de Paris et les marchés de taux ont reflué. Il n'est certes pas question de défiance ou de fuite des capitaux, mais d'un scepticisme bien réel.

Les opérateurs des marchés considèrent, notamment après le discours de politique générale du premier ministre, Alain Juppé, que les deux objectifs du gouvernement de réduction du chômage et des déficits sont incompatibles. D'un côté, pour inciter les entreprises à embaucher, il est nécessaire d'avoir une croissance plus forte, ce qui passe par une reprise de la consommation ; de l'autre, pour réduire les déficits, il faut augmenter la pression fiscale sur les particuliers.

Compte tenu d'une orientation qualifiée presque unanimement de relance keynésienne de la politique économique du gouvernement Juppé, la première crainte vient de l'ampleur des déficits attendus. Crainte nourrie par l'ignorance du financement des mesures qui seront prises pour accroître les recettes et reflétée par la faiblesse du marché obligataire et du Matif en début de semaine. En outre, *« l'impasse budgétaire est sans doute plus large que ce que l'on pense, du fait notamment de la faiblesse de la conjoncture au premier trimestre »*, ajoute Alain Spadone, de l'Union bancaire privée de Genève. *« On peut évaluer les déficits publics aujourd'hui à 6 % du produit intérieur brut, ce qui n'incitera pas la Banque de France à baisser ses taux rapidement »*, explique-t-il. *« Les opérateurs, qui avaient parié avant et juste après l'élection présidentielle sur une prochaine baisse des taux d'intérêt, commencent à réaliser que ce mouvement ne devrait pas intervenir à court terme et montrent leur déception en se retirant des valeurs bancaires et assurances »*, indique un opérateur à la Bourse de Paris. Certains observateurs s'interrogent aussi sur le caractère, qu'ils jugent *« aléatoire »*, des recettes de privatisations, pourtant indispensables pour maintenir les déficits à des niveaux *« supportables »*.

L'embellie de la Bourse de Paris crée une situation favorable. Va-t-elle perdurer si la croissance française ne repart pas au rythme attendu et si les marchés de taux ont des accès de faiblesse ? *« La tension sur les taux d'intérêt pourrait être alimentée par l'annonce d'une hausse du salaire minimum au-dessus du taux d'inflation »*, estime Brian Martin, de la banque Barclays.

TAUX DE COMBAT

La conjoncture française n'incite pas à l'enthousiasme. Tout d'abord, parce que l'environnement international est moins favorable. Les croissances américaine et allemande seront, pour des raisons différentes, moins porteuses qu'espéré. Ensuite, les premiers mois de 1995 ont été décevants en France. *« La reprise de l'investissement se traduit uniquement par des gains de productivité, et pas de capacité. Quant à la faiblesse chronique de la consommation des ménages, elle menace directement la reprise »*, juge Alain Spadone. *« L'Europe est sous la menace d'un ralentissement de la croissance. Les entreprises et les particuliers disposent d'une trésorerie abondante, mais rien n'assure qu'ils vont être incités à prendre des risques »*, ajoute-t-il. *« On devrait avoir une petite risée de reprise de la consommation, mais le risque est que les entreprises n'y croient pas. Et si elles n'investissent pas, le franc finira par avoir de sérieux problèmes »*, affirme Alain Fiorucci, du cabinet d'analyse Soprofi.

Dans ce contexte, la question reste lancinante, en dépit des affirmations répétées du gouvernement en faveur de la poursuite d'une politique de franc fort : la France peut-elle privilégier avant tout la parité de sa devise avec le mark, compte tenu du passif social, ou finira-t-elle par composer avec cette exigence ? L'épreuve promise par les marchés après l'élection, pour tester la détermination de Jacques Chirac et celle de la Banque de France, a commencé. *« Le franc risque de battre prochainement ses records à la baisse contre le mark de 3,59 et de glisser progressivement dans les prochains mois jusqu'à 3,65-3,70 »*, estime Brian Martin, de la banque Barclays.

Sachant que la Banque de France attendra une diminution de la pression sur le franc pour baisser ses taux et que les marchés ne seront rassurés, en partie, que si les taux baissent, l'issue de l'épreuve est incertaine. Dans ces conditions, tout laisse penser que le maintien de taux d'intérêt à court terme très élevés – de véritables taux de combat mis en place par la Banque de France pour défendre le franc depuis le mois de mars – va se prolonger.

E. L.

MARCHÉS FINANCIERS

Forte baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a clôturé, jeudi 25 mai, en forte baisse de 2,45 %. L'indice Nikkei a cédé 391,31 points, pour terminer la séance à 15 579,44 points. Les actions japonaises ont notamment souffert de la forte réappréciation du yen face au dollar.

Le billet vert est tombé à un niveau de 86,02 yens, contre 87,30 yens la veille.

Mercredi, Wall Street avait terminé en très légère hausse. L'indice Dow Jones avait progressé de 1,72 point (+ 0,04 %) pour établir un nouveau record à 4438,16 points. La Bourse de New York avait connu un début de séance euphorique grâce à une nouvelle détente des taux d'intérêt à long terme américains. Elle s'est ensuite repliée, victime de prises de bénéfice. L'activité a été très soutenue, avec 391 millions d'actions échangées.

Le marché obligataire américain a accueilli très favorablement l'annonce d'une baisse de 4 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis au mois d'avril, soit le plus fort recul enregistré depuis le mois de décembre 1991. Cet indicateur confirme le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie et éloigne les craintes inflationnistes.

Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est tombé à 6,76 %, contre 6,86 % la veille. Certains analystes craignent toutefois que les bénéfices des entreprises américaines ne soient pénalisés par un ralentissement trop brutal de l'économie.

Le Crédit national signe un accord avec NIB (Pays-Bas)

LE CRÉDIT NATIONAL a signé mercredi 24 mai un accord de coopération commerciale avec la banque néeerlandaise Nationale InvesteringsBank (NIB), qui permettra à ces deux établissements de proposer des financements conjoints à des sociétés françaises ou hollandaises. La direction du Crédit national a souligné que le partenariat avec NIB traduit la ferme volonté du groupe de se développer à l'étranger. En 1993, le Crédit national avait conclu un partenariat avec IKB Deutsche IndustrieBank (Allemagne).

Emmanuel Rodocanachi, PDG du Crédit national, a indiqué qu'un troisième partenariat devrait être annoncé avant la fin de l'année avec une établissement d'Europe du Sud. L'accord signé entre NIB et le Crédit national, d'une durée de trois ans renouvelable, doit permettre à ces deux établissements de développer des démarches communes pour financer des sociétés françaises, hollandaises dans un premier temps.

DÉPÊCHES

■ **NEC : le groupe informatique japonais** a affiché un bénéfice net multiplié par six, lors de l'exercice achevé fin mars, pour atteindre 35,3 milliards de yens (2 milliards de francs). NEC a bénéficié du boum des composants électroniques qui représentent désormais plus de 20 % de ses ventes et dont il est un producteur majeur. Handicapé par la valorisation du yen par rapport au dollar, le groupe japonais vient par ailleurs d'annoncer qu'il achèvera d'icià mars 1996 le transfert aux Etats-Unis de toute sa production d'ordinateurs personnels (PC) vendus dans ce pays. NEC compte vendre cette année 450 000 ordinateurs aux Etats-Unis. Sur ce total, 30 000 unités devaient être exportées à partir du Japon. Le groupe japonais compte également confier à ses filiales américaines des tâches de conception et d'achat de composants.

■ **MITSUBISHI ELECTRIC : le numéro trois japonais de la construction électrique** a enregistré au cours de l'exercice achevé fin mars une hausse de 27 % de son bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires, à 91,1 milliards de yens (5 milliards de francs). La profitabilité du groupe japonais reste toutefois inférieure de moitié à ce qu'elle était au début de la décennie. Son chiffre d'affaires, tiré par ses activités dans l'électronique et notamment dans les téléphones portables et les composants, s'est accru de 4 % à 3 251 milliards de yens (185 milliards de francs).

■ **SNCF : les conducteurs de TGV** réclament une reconnaissance financière de leurs qualifications, ont indiqué des représentants de l'Association des conducteurs de TGV (ACTGV), mercredi 24 mai. Leur mécontentement s'était manifesté lors de la dernière grève à la SNCF le 30 mars dernier. Une nouvelle grève est appelée pour le 31 mai. Le salaire d'un conducteur de TGV est d'environ 16 000 francs mensuels dont 40 % sont des *« éléments variables »* n'intervenant pas dans le calcul de la retraite. *« La reconnaissance professionnnelle n'existe pas »*, ont souligné les représentants de l'ACTGV.

■ **DANONE : le tribunal de Vienne (Isère)**, saisi en référé par la direction de l'usine Danone de Saint-Just-Chaleyssin, a ordonné mercredi 24 mai aux salariés, qui bloquent depuis lundi 22 mai l'entrée de l'établissement, de libérer le passage et de laisser entrer et sortir les camions de l'usine. Les grévistes réclament une augmentation de 1 500 F par mois, le passage aux 35 heures sans perte de salaire, la retraite à 55 ans pour les salariés ayant cotisé 150 trimestres. Les syndicats affirment que deux lignes de production sur dix tout au plus ont pu fonctionner depuis lundi. L'usine emploie 260 personnes.

■ **SBF : la Société des Bourses françaises (SBF) a enregistré un bénéfice net** consolidé part du groupe de 182,5 millions de francs en 1994, contre 247,68 millions de francs en 1993. L'an dernier, l'activité a battu un record historique avec 22,8 millions de négociations facturées, en hausse de 19 % par rapport à 1993. La hausse est de 56 % par rapport à 1992. L'activité a été *« très contrastée »*, avec 13,3 millions de négociations au premier semestre et 9,5 millions seulement au second semestre.

■ **AEROMEXICO : la compagnie aérienne mexicaine** a décidé de supprimer à partir du 1er juillet prochain les liaisons directes qu'elle effectue avec l'Europe (Paris et Madrid) pour des raisons de rentabilité. La compagnie proposera à ses clients désireux de se rendre en Europe de transiter par les Etats-Unis et de voyager sur des compagnies avec lesquelles Aeromexico a conclu des accords stratégiques.

Le groupe Cable & Wireless pourrait être vendu

CABLE & WIRELESS, l'entreprise britannique de télécommunications pourrait être vendue, intégralement ou partiellement, selon le *Herald Tribune* du jeudi 25 mai. Selon le journal, sa filiale téléphonique Mercury pourrait notamment intéresser l'américain AT&T.

Il est vrai que les actions de Cable & Wireless sont aujourd'hui bon marché, et que le groupe apparaît sous-évalué. Le groupe a présenté ses résultats 1994 ce jeudi, en baisse de 22 % pour le bénéfice imposable à 844 millions de livres (6,5 milliards de francs) contre 1,09 milliard un an auparavant. Ce bénéfice a été affecté par des charges exceptionnelles de 300 millions de livres, pour couvrir la réorganisation de Mercury et les derniers frais liés à l'acquisition de Telephone Rentals, filiale de location téléphonique, en 1988. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5,13 milliards de livres, en hausse de 9 %.

Jean Peyrelevade dément les rumeurs sur sa démission du Crédit lyonnais

Le gouvernement aurait l'intention de remettre en cause le plan de sauvetage

LE CRÉDIT LYONNAIS est-il maudit ? Deux mois après l'annonce d'un second plan de sauvetage par l'Etat, les péripéties invraisemblables qui ont émaillé le douloureux sauvetage de la première banque française ne semblent pas terminées. Le nouveau ministre de l'économie, Alain Madelin, et son secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert, auraient l'intention de modifier le plan et des rumeurs insistantes font état d'une possible démission du président Jean Peyrelevade, une éventualité formellement démentie à la direction du Lyonnais.

Si Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie, était convaincu que le plan concocté par ses services était le seul moyen d'assurer la survie du Lyonnais, quitte à en minimiser en apparence le coût pour le contribuable, MM. Madelin et d'Aubert ont une opinion très différente. Le successeur de M. Alphandéry avait dénoncé, il y a deux mois, le coût budgétaire du sauvetage du Crédit lyonnais. Quant à François d'Aubert, il avait exigé un débat parlementaire et demandait un plafonnement de la garantie de l'Etat à 50 milliards de francs.

Une telle modification d'un plan présenté officiellement en France et à Bruxelles serait particulièrement délicate à mettre en œuvre sur le plan juridique. Elle aurait aussi pour conséquence de modifier totalement les comptes de la banque publique. Le Lyonnais, qui a perdu 12,1 milliards de francs en 1994, serait contraint de prendre des provisions supplémentaires et d'obtenir une recapitalisation afin de satisfaire aux normes internationales sur les fonds propres.

On comprend l'inquiétude de Jean Peyrelevade. Il aurait toutefois obtenu lors des derniers jours des assurances du gouvernement après avoir songé à démissionner. En tout cas, les difficultés et les obstacles se succèdent pour le président du Lyonnais qui ne cache plus ses états d'âme. Il déclarait au mois de mars devant ses cadres : *« Quand on me mène vers des solutions qui ne résolvent pas les problèmes, je dis simplement : faites-les avec quelqu'un d'autre. J'aime bien les combats difficiles mais je ne pratique pas les jeux impossibles »*.

Il doit s'employer depuis plusieurs semaines à convaincre la Commission européenne et les parlementaires français de la pertinence du plan et de sa nécessité. La Commission de Bruxelles devrait se prononcer le 17 juin et la direction du Lyonnais semble relativement confiante. Mais les problèmes de M. Peyrelevade ne s'arrêtent pas là. Il a dû faire face au départ, à la surprise générale, de son numéro deux, Dominique Bazy (*Le Monde* du 11 mai) qui a rejoint l'UAP. Un départ d'autant plus dommageable que M. Bazy était chargé des dossiers délicats et du « nettoyage » des filiales. M. Peyrelevade soulignait il y a quelques semaine encore le rôle majeur de M. Bazy dans les négociations tendues et difficiles entre le Trésor et la banque.

Depuis son arrivée en novembre 1993 à la tête du Lyonnais pour le sauver, M. Peyrelevade n'a d'ailleurs cessé d'être en conflit avec son actionnaire principal, l'Etat. Après le premier plan de sauvetage arraché en mars 1994 lors d'un arbitrage *in extremis* à Matignon, il lui a fallu s'y reprendre à deux fois pour établir en septembre 1994 l'arrêté des comptes semestriels de la banque. Ensuite, les modalités du second plan de sauvetage ont été l'objet d'âpres négociations.

UN TROU DE 80 À 100 MILLIARDS

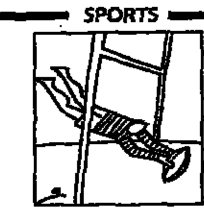
Le ministère de l'économie a fini par admettre, à la fin de l'année 1994, que le Lyonnais ne pouvait pas se passer d'un nouveau soutien massif, car le poids des errements passés était bien supérieur aux estimations initiales. Mais, responsable en partie de la dérive passée de la banque publique et soumis à la pression des banques concurrentes, le Trésor a mis du temps à accepter cette dure réalité. Après avoir contesté des besoins supplémentaires de provisions estimés à 25 milliards de francs en septembre par les commissaires aux comptes, la Rue de Bercy a mis en place en mars 1995 un mécanisme qui se traduit par la sortie du bilan du Crédit lyonnais de 131 milliards de francs d'actifs divers représentant un potentiel de pertes évalué par M. Alphandéry à 50 milliards de francs. Le trou atteindrait en fait, selon les dernières estimations, entre 80 et 100 milliards de francs !

Les problèmes du Lyonnais et de M. Peyrelevade ne s'arrêtent pas là. L'agence d'évaluation financière Standard and Poor's a annoncé lundi 15 mai une nouvelle baisse de la note à long terme de la banque, ramenée de A-à BBB+. La tension sociale est vive et les syndicats ne veulent pas que le personnel fasse les frais des erreurs de gestion passées. Sur le plan commercial, la faible rentabilité des activités bancaires, le niveau élevé des taux d'intérêt et la forte concurrence affectent encore plus un Crédit lyonnais affaibli, démotivé et dont l'image est très dégradée.

Eric Leser

AUJOURD'HUI

COUPE DU MONDE DE RUGBY Après le match inaugural de la Coupe du monde disputé jeudi 25 mai au Cap entre les Wallabies australiens et les Springboks sud-africains, l'équipe de France devait entrer en lice vendredi 26 mai à Pretoria face au Tonga. ● **ENTRAÎNEUR** du XV national depuis 1991, l'ancien demi de mêlée Pierre Berbizier, souvent contesté, a bâti une équipe à son image : elle est sobre et



ambitieuse, fidèle au style national et sensible aux évolutions du jeu moderne. ● *SON ADVERSAIRE*, le XV des « *Aigles de la mer* » dont le « cri de guerre » a été *composé* par le roi du Tonga, est réputé pour *la sévérité* de son engagement physique. ● LES 26 ARBITRES ont reçu des *consignes* très strictes pour enrayer la moindre velléité de jeu dur, et préserver le prestige de la compétition.

Débuts en chantant

LES PAROLES de l'hymne national du Tonga ont été composées au XIXe siècle par un prince de la dynastie régnante qui voulait placer cette poignée d'îles éparpillées *sur le Pacifique sous divine protection*. En tout cas, le sens des paroles, interprétées sur une musique de Karl Gustavus Schmitt, est le suivant : « Ô Dieu tout-puissant/ Tu es notre Seigneur et notre protecteur/ Et nous plaçons notre confiance en toi/ Tu aimes nos îles Tonga ».

LE CHANT que devait entendre vendredi 26 mai le XV de France avant d'affronter les joueurs tongais est, lui, de la plume du roi actuel, Taufa'ahau Tupou IV. Ses préoccupations ne semblent plus avoir de rapport avec le sacré. Entre autres « délicatesses », son *sipitau* promet aux joueurs étrangers qu'ils vont être « écartelés, fracassés, enfoncés/ et jetés en touche/ Car tels sont les mœurs du Pacifique/ Ahhh ! »

LA VIOLENCE du texte est analogue à celle exprimée dans le *haka* des Néo-Zélandais ou le *manu* des Samoans. L'excès du propos ne surprendra pas, hélas ! les familiers des vestiaires avant match, quand l'excitation de l'instinct guerrier et de la fierté identitaire fait partie intégrante de la préparation dite psychologique. Or cela ne peut se concevoir que si l'on considère les stades comme des champs de bataille symboliques. Et, dans ce cas, les Français ont la réplique toute trouvée, entonner *La Marseillaise*.

A. G.

Pierre Berbizier est obsédé par la victoire

Ancien demi de mêlée de l'équipe tricolore, dont il est devenu l'entraîneur en 1991, il utilise la contestation comme un levier pour forcer le succès

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Le dénouement approche. Sur la pelouse du centre pénitentiaire qui sert de terrain d'entraînement à son XV de France, aux environs de Pretoria, Pierre Berbizier fait répéter les acteurs de sa revanche. Il scrute les gestes, il corrige la moindre erreur qui pourrait empêcher ses rugbymen de se montrer exacts au rendez-vous qu'il leur a fixé il y a plus de deux ans.

C'était en janvier 1993, quelques semaines après une infamante défaite à Nantes face aux Pumas argentins, qui avait déclenché une tentative de putsch fédéral et failli lui coûter son poste. Aux joueurs qu'il voyait pour la première fois depuis la déroute, l'entraîneur avait tenu ces propos : « *Le 24 juin 1995, vous serez champions du monde. Rendez-vous ce jour-là à seize heures trente à Johannesburg.* »

Tout Berbizier tient dans ce pari, lancé au moment où plus personne n'aurait risqué un centime sur l'équipe de France. Il résume l'itinéraire d'un homme qui ne s'est construit que dans l'adversité, qui a su transformer chaque obstacle en moyen de progresser.

Sa carrière de joueur, puis d'entraîneur, ressemble à un répertoire de toutes les polémiques dont est capable le rugby. Au début des années 80, le demi de mêlée était entré en équipe de France sous les sifflets du public, sous les critiques de la presse. On lui reprochait de prendre la place du Toulonnais Jérôme Gallion, qui était mal vu par les instances fédérales. Le jeune homme n'a pas lâché prise.

« *Cette façon d'aller puiser ses forces dans la contestation est le moteur des champions*, dit Jacques Fouroux, le sélectionneur d'alors. *Ce sera un levier terrible dans sa carrière.* » De ses nombreux séjours sur le banc de touche, il profitera pour parfaire sa vision du jeu. Cette prescience des événements du terrain en fera un demi de mêlée indiscutable et un vrai patron d'équipe dans la période faste des années 1986 à 1989, où il étoffera son palmarès d'un deuxième Grand Chelem et d'une finale de Coupe du monde avec le XV de France, ainsi que d'un titre de champion avec son club d'Agen.



PIERRE BERBIZIER

Tous les démêlés qui suivront – l'éviction du XV de France avant la deuxième Coupe du monde, la fin anticipée de sa carrière de joueur à cause d'un contentieux à Agen, les remises en cause incessantes de son poste d'entraîneur de la sélection, obtenu en 1991 – ne feront que le renforcer dans sa conviction : seule importe la vérité du terrain.

Les intimes qui ont eu la chance de voir s'entrouvrir le coffre-fort à secrets et à sentiments assurent pourtant que le blindage de l'apparence cache une personnalité conviviale et enjouée. Ces privilégiés sont rares. Les autres en sont réduits à tambouriner sur le bois d'une langue claire mais répétitive. La porte d'un visage souvent fermé ne laisse guère échapper de confidences. Et l'entraîneur est trop obnubilé par les décalages à créer sur *le terrain pour se soucier de* rectifier ceux qui dissocient son image publique de sa réputation privée.

Pierre Berbizier n'est pas Jacques Fouroux. Son autorité et son influence, réelles, sur les joueurs ne passent pas par le charisme ou la puissance du verbe. Lui prêche l'exemple. Il s'impose les mêmes efforts que sa troupe, mène chaque matin des *footings* sans concessions aux fatigues du moment, qu'il finit invariablement en tête. La « *coupure ombilicale du terrain* », et la « *cicatrice jamais refermée* » qu'a provoqué, selon ses termes, la fin anticipée de sa carrière de joueur, semble le pousser à prouver qu'il pourrait encore faire partie du groupe qu'il commande. Pierre Berbizier ne possède pas la bonhommie d'un Aimé Jacquet. Les contre-performances de ses joueurs ne le poussent guère aux excuses ni aux justifications, qu'il déteste. Elles lui font lâcher parfois des termes durs, comme si l'ancien demi de mêlée en voulait aux joueurs de ne pas se montrer aussi clairvoyant qu'il le fût sur le terrain. Il s'enferme alors dans une colère froide et donne l'impression de regretter de devoir confier son obsession de rugby parfait à quinze hommes pas toujours inspirés.

Car Pierre Berbizier n'est pas non plus Daniel Costantini, le gourou volubile des handballeurs champions du monde. S'il sait garder une juste distance avec sa troupe, il ne se risquera jamais à *reconnaître que* les victoires résistent à ses explications, qu'une partie de l'aventure de ses joueurs lui échappe. Berbizier sait exactement quel jeu il veut voir naître sur le terrain. Pointilleux et obstiné, il l'a construit méthodiquement, il a résisté aux pressions pour le mettre en place, il a choisi les hommes qui ont la tâche de l'incarner. Grâce à quelques valeurs simples, martelées sans écats de voix, il a fédéré ses joueurs autour de son projet de rugby sobre et ambitieux, fidèle au style français et respecteux des évolutions du jeu.

Fatalement, l'équipe a fini par ressembler à l'entraîneur. Comme lui, elles produit ses plus belles performances dans la contestation et l'éloignement. Aux hivers décevants des Tournois ratés, elle oppose les étés radieux de ses succès au bout du monde.

Jérôme Fenoglio

La rentrée d'Aubin Hueber

Le Toulonnais Aubin Hueber a été préféré au Béglais Guy Accocéberry pour occuper le poste de demi de mêlée du XV de France qui affrontera les Tonga, vendredi 26 mai à Pretoria. Le Dacquois Thierry Lacroix a également été préféré au Parisien Franck Mesnel, pour ses capacités de « buteur ».

La composition de l'équipe de France est donc la suivante : Jean-Luc Sadourny – Emile N'Tamak, Thierry Lacroix, Philippe Sella, *Philippe Saint-André* – (o) Yann Delaigue, (m) *Aubin* Hueber – Philippe Benetton, Marc Cécillon, Aldelatif Benazzi – Olivier Brouzet, Olivier Merle – Philippe Gallart, Jean-Michel Gonzalez, Louis Armary.

Des « Aigles de la mer » tout en puissance

Le roi du Tonga a composé leur « cri de guerre »

PRETORIA
correspondance

Au Tonga, il n'y a pas grand-chose qui échappe a l'oeil vigilant du roi. De son palais pittoresque en bois blanc aux bords du grand lagon à Nukualofa, le roi Taufa'ahau Tupou IV gère d'une main de fer, comme ses ancêtres l'ont fait depuis *dix siècles, les moindres détails de* la vie dans cet archipel minuscule du Pacifique sud. C'est donc lui qui a décrété que le XV national serait rebaptisé *Ikale Tahi* (les Aigles de la mer), et c'est lui qui a écrit de sa propre main les paroles du nouveau *sipitau* (cri de guerre) que lanceront les joueurs tongais avant chaque match de la Coupe du monde. Et il a confié à Mailefihi Tuku'aho, prince *qui a dû renoncer son titre* après avoir épousé une roturière, la direction de l'équipe de rugby.

Couvrant à peine 748 km² en tout et pour tout, avec une population qui avoisine les 100 000 habitants, le Tonga est décidément un pays à part, véritable « petit poucet » de cette Coupe du monde. Située à quelques degrés à l'est de la ligne de date internationale, cette monarchie constitutionnelle indépendante est le premier pays qui voit le jour : les brochures de tourisme vantent ainsi « *le royaume où le temps commence* », le seul pays du Pacifique qui n'a jamais été colonisé.

Cette poignée d'îles (170 environ) éparses est aussi le royaume où le temps s'est arrêté. *Selon un mode* de vie quasi féodal, la population reste répartie entre *nobles et* roturiers. En dépit de la création récente d'un parti indépendant, les Tongais demeurent étonnamment fidèles à leurs traditions et au respect inconditionnel voué aux « nobles ». La vie à Tongatapu, île principale du groupe appelé « îles de l'Amitié » par le capitaine Cook, s'écoule au ralenti.

Les hommes s'habillent toujours en jupe, rajoutant autour de la taille le *tupenu*, espèce de tablier en raphia dont la finesse du tressage est *déterminée par le rang social* du porteur. Les Tongais, guerriers redoutables *qui ont* régné pendant trois siècles sur les Samoas, Wallis et Futuna, et une partie des îles Fidji, peuvent se vanter d'un des régimes politiques les plus stables du monde. De cette ancienne gloire, il ne subsiste rien, si ce n'est le goût du combat, élément incontournable du rugby à la sauce tongaise. « *En Polynésie, les gens aiment être défiés, ils aiment les choses physiques*, explique Takitoa Taomeopeau, *un puissant* centre de 100 kilos, accessoirement secrétaire général de la Fédération tongaise. *C'est vrai que nous avons un problème avec la confrontation physique, que nous devrions penser davantage à faire des passes, mais chez nous, dès qu'on attrape la balle, on fait tout pour ne pas la perdre.* »

Cet état d'esprit se manifeste partout sur les îles à la tombée du jour. La moindre parcelle devient alors un terrain de jeu où l'engagement dans les rencontres amicales est total. Les gamins esquissent même un petit *sipitau*, histoire de défier les adversaires du village, tandis que leurs aînés y vont joyeusement de coups d'épaule et de placages appuyés. *Connaissant les effets de la « machine à tamponner »* tongaise, les *équipes adverses avisées, comme* celle de Queensland en Australie, doublent toujours la quantité de glace sur le bord de touche lorsqu'elles s'apprêtent à affronter les Aigles de la mer.

Rudimentaire donc, le rugby local souffre non seulement de son isolation, mais aussi du machisme polynésien et de son culte du muscle. « *Ils aiment montrer leurs corps, exhiber leur puissance, prouver qu'ils sont les plus forts* », accorde Tuluta Fisi'ihoi, prof de gym de la grande pépinière de rugby qu'est Tupou College. « *J'essaie de changer ces habitudes, mais c'est difficile. Ils ne pensent qu'à foncer directement sur l'adversaire, ou réussir le carton le plus fracassant du match !* »

L'INFLUENCE DU XIII

L'importance L'importance de la pratique du rugby à XIII dans l'archipel n'est pas étrangère à cette manie de courir dans l'axe et de provoquer inlassablement les percussions. *D'autant qu'ici, à quelque* 20 000 kilomètres des yeux de l'International Board, on joue indifféremment au XV ou au XIII. A Tupou College, où, dans la bibliothèque, on montre avec fierté les photos d'anciens élèves tels le roi et Viliame (Willie) Ofahengaue, le Tongais de l'équipe d'Australie ; on coupe habilement la poire en deux, en faisant du XIII au premier trimestre, et du XV au *deuxième. Alors que, chez* les adultes, les mêmes joueurs participent au championnat de XIII avant d'enchaîner sur le championnat à XV.

Après avoir raté leur sélection pour la deuxième Coupe du monde en 1991, les Tongais ont décidé de faire appel à des joueurs parmi la *diaspora* très *nombreuse* en Nouvelle-Zélande et en Australie. Ainsi, à peine un tiers des *Ikale Tahi* vivent actuellement au Tonga, tandis que les autres évoluent dans les championnats de province prestigieux des grands voisins du Sud. Tels leur capitaine Kolokilakepa Manakaetau Filipe'Otai, qui joue pour le Manawatu (province néo-zélandaise) depuis 1988 et qui a souvent été pressenti pour une sélection chez les All Blacks. « *C'est à moi de faire passer le message d'un jeu moderne*, explique-t-il. *Ceux qui sont restés au Tonga ont une autre approche du jeu. Il faut que j'essaie d'élargir leur vision. Mais il ne faut pas non plus qu'ils perdent cette force innée que nous avons dans le combat.* »

Ian Borthwick

Un nouveau venu

Le jeune centre Unuoi Va'enuku (19 ans) doit effectuer ses débuts internationaux contre la France, vendredi 26 mai à Pretoria, au sein de l'équipe du Tonga, dont la composition est la suivante : Sakteki Tu'ipuloti – Alasika Taufa, Unuoi Va'enuku, Penieli Latu, Tevita Va'enuku – (o) Elisi Vunipola (m) Manu Vunipola – Ipolito Fenukitau, Mana Otai, Feleti Mahoni – Falamani Mafi, Willie Lose – Tuakalau Fukofuka, *Fololisi Masila*, Saili Feao.

Pour tout l'or du tourisme

JOHANNESBURG
de notre correspondant

En arrivant à l'aéroport Jan-Smuts de Johannesburg, quelques jours avant le début de la Coupe du monde, les joueurs auront eu droit à un traitement de luxe. Choyés par une fédération de rugby trop heureuse d'être à *nouveau comptée* parmi les « personnes » respectables, *ils ont été enlevés, plutôt* que conduits, de l'avion à leur hôtel, *en quelques minutes* à peine. Un modèle d'efficacité.



CONTEXTE

Pour les autres passagers, supporters, touristes ou hommes d'affaires venus prospecter les allées de la nouvelle Afrique du Sud, l'arrivée se révèle beaucoup moins aisée. Depuis des mois, l'aéroport s'est installé dans le désordre d'un interminable chantier. Chaque matin, lorsque les avions en provenance d'Europe dégorgent, à la même heure, leurs centaines de passagers, le hall d'arrivée, complètement embouteillé, ressemble à la place de la Concorde un *jour* de grève du métro. En début de soirée, lorsque les avions *du matin s'apprêtent à repartir, la même paralysie* frappe le hall des départs.

Construit alors que le pays était celui de l'apartheid et, en tant que tel, boudé par les flux de voyageurs, l'aéroport de Johannesburg doit aujourd'hui faire face à l'arrivée massive de nouveaux passagers, parmi lesquels de nombreux touristes pour lesquels il n'est plus inconvenant de venir en Afrique du Sud. Incontestable succès pour un pays qui, richement doté par la nature, peut désormais tirer le maximum de la qualité de son hôtellerie et de ses infrastructures. L'Afrique du Sud s'est construite sur l'or, le diamant et le charbon ; mais au train où vont les choses, il n'est plus téméraire de *prédire que le tourisme rapportera bientôt plus que* les mines d'or.

PLUS D'UN MILLIARD DE FRANCS DANS LES TRAVAUX

C'est en *tout cas le pari que fait la direction des a*éroports sud-africains chargée, depuis un an, de mettre les installations à la hauteur de l'invasion. Pour les premiers quatre mois de 1995, le trafic international est déjà supérieur de 15 % à celui de toute l'année 1994. Et les 30 000 supporters attendus pour la Coupe du monde ne feront qu'accélérer la tendance.

En cinq ans, l'Afrique du Sud injectera l'équivalent de plus de 1,1 milliard de francs dans la modernisation de ses aéroports. Dix pour cent de cette somme a déjà été dépensée à l'aéroport de Johannesburg, pour des travaux *qui devraient* sensiblement améliorer la fluidité du trafic mais qui, pour l'instant, l'engorgent. Re*fait à neuf, l'aéroport Jan-Smuts*, du nom d'un premier ministre définitivement écarté en 1948 par la victoire électorale du *Parti national, devrait ensuite* changer de nom pour devenir, plus banalement, l'Aéroport international de Johannesburg.

Georges Marion

L'arbitrage, règle et esprit

LE CAP
de notre envoyé spécial

Les responsables de la Coupe du monde de rugby ont apprécié l'esprit qui a régné l'an passé sur les terrains de la Coupe du monde de football. « *Nous avons retenu la leçon* », indique Marcel Martin, l'un des directeurs de l'épreuve (*Le Monde* du 24 mai). Le rugby veut *profiter de l'événement pour* promouvoir son image au-delà de son public naturel. Une opération séduction qui ne saurait s'accommoder d'images de violence, alors que nombre d'observateurs s'attendent à de rudes affrontements physiques entre les meilleures équipes.

Les vingt-six arbitres retenus pour la Coupe du monde devront donc traquer le jeu dur. Ils en ont reçu la *consigne, et le Gallois* Derek Bevan, désigné pour le match d'ouverture à haut *risque* entre deux favoris, l'Afrique du Sud et l'Australie, a clairement été chargé de donner le ton.

Les directeurs de jeu n'auront pas à leur disposition les cartons jaunes et rouges, expérimentés au cours du dernier Tournoi des cinq nations, ni *l'expulsion temporaire*, qui, selon les arbitres français, est un intéressant moyen de dissuasion. Directeurs d'équipe, entraîneurs et joueurs ont néanmoins été largement informés du barème des sanctions.

HAUTE SURVEILLANCE

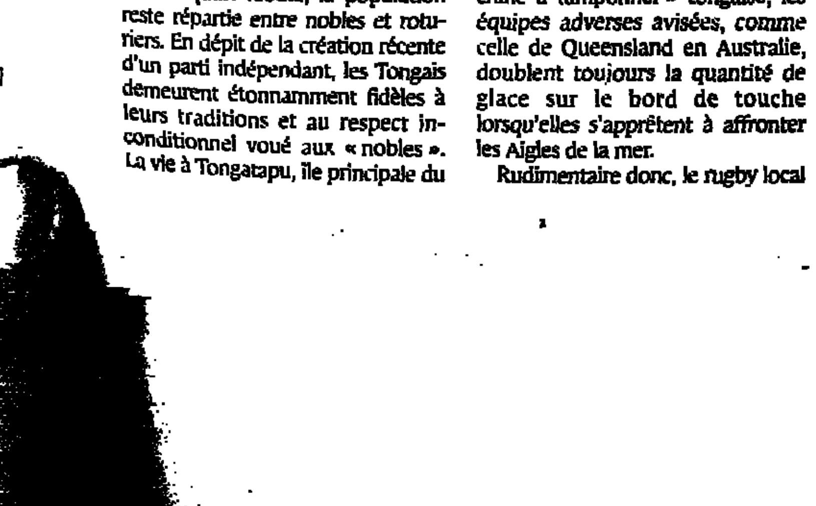
Un coup de poing vaudra à son auteur une suspension de trente jours ; la peine est portée à soixante jours pour un coup de tête, un coup de pied et tout autre forme de brutalité. Les sanctions s'alourdissent encore si l'on s'en prend à l'arbitre : cent vingt jours pour une insulte, *sine die* pour une voie de fait. Le cas des joueurs expulsés sera examiné par un *commissaire de discipline* unique indépendant des nations concernées.

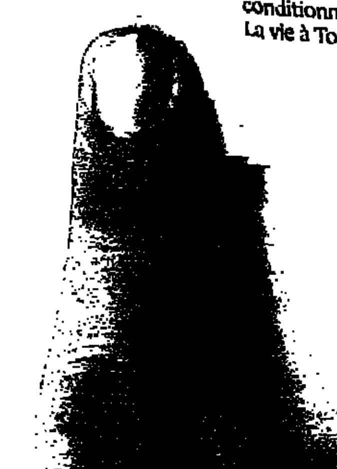
Tout étant prévu pour le respect de la lettre, reste l'esprit. « *Des consignes devant permettre une interprétation uniforme des règles du jeu ont été distribuées aux seize responsables d'équipe et aux arbitres* », fait observer Marcel Martin. La *situation est claire* dans certains cas, tels que l'interdiction du pas latéral lors des remises en jeu à la *touche* pour élargir le couloir entre les deux équipes, ou encore l'impossibilité pour un maul de repartir après un arrêt de sa progression.

Mais de nombreuses situations de jeu resteront à l'appréciation de *l'arbitre : c'est le cas du rucking* (talonnage au pied dans une mêlée ouverte) *autorisé à moins qu'il* ne se transforme en *stamping*, c'est-à-dire piétinement d'un joueur à terre.

Les bonnes intentions de chacun résisteront-elles toujours au poids de l'enjeu ? Plus que jamais seuls face à leurs responsabilités, les arbitres – dont les Français Joël *Dumé et Patrick Robin* – seront eux aussi sous étroite surveillance. De *leur performance* au cours de la première phase dépendra leur sélection *pour* les matches des quarts de finale et la suite de la compétition.

J.-J. B.





هكذا من الأصل

ictoire

L'Olympique de Marseille sera repris par une société d'économie mixte

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu, mercredi 24 mai, le tribunal de commerce de Marseille a ordonné la cession de la société anonyme à objet sportif (SAOS) Olympique de Marseille, mise en redressement judiciaire le 7 avril, au profit de la société d'économie mixte locale Olympique de Marseille, mise sur pied à l'initiative du sénateur (UREI) et maire de Marseille, Robert Vigouroux.

L'offre de la SEM a été préférée à celle, concurrente, présentée à titre personnel par Marc Lassus, PDG de la société Gemplus (numéro un mondial de la carte à puce). La décision du tribunal a été prise dans un climat tendu engendré par la proximité des élections municipales. Les repreneurs ont jusqu'au 15 juin pour signer les actes de cession.

La société d'économie mixte locale de l'OM, présidée par le maire de Marseille, ès qualité, est constituée de trois collectivités locales (ville de Marseille, conseil général des Bouches-du-Rhône et conseil régional de Provence-Côte d'Azur), qui détiennent 50 % du capital, de l'association de l'OM (1 %) et de six partenaires privés (49 %). Son capital est de 32 millions de francs.

Le principal actionnaire privé est la société de communication japonaise Alcom, mandataire de la Japan League de football, qui intervient pour 8 millions de francs aux côtés de RMC, des sociétés Orangina, Axa Assurances, Européenne de magasins et du cabinet d'assurances marseillais Brenet-Nicolaï.

UN BUDGET DE 75 MILLIONS

La SEM, qui sera dirigée par un conseil d'administration de 24 personnes (13 représentants des collectivités locales, 8 des actionnaires privés et 3 de l'association), a offert de racheter les actifs de l'OM – essentiellement la marque OM – pour 1 million de francs. Elle s'est engagée à reprendre l'ensemble des contrats des quinze joueurs professionnels du club, ainsi que 20 contrats de travail sur 27 concernant le personnel administratif.

Elle s'est déclarée en mesure de faire face au passif de l'association de l'OM, évalué à 9 millions de francs mais qui sera diminué du versement d'une somme de 4,5 millions de francs correspondant à un arriéré de subvention de la ville de Marseille. Le budget prévisionnel pour la prochaine saison sportive est de 75 millions de francs.

« Nous avions une décision délicate à prendre, a expliqué le président du tribunal de commerce, Fernand Arnaud, *car nous devions nous entourer de toutes les garanties pour parvenir à une solution technique définitive. »* Dans ses attendus, le tribunal souligne que l'offre de la SEM *« correspond aux critères d'urgence, de fond et de forme, prévus par la loi du 25 janvier 1985* [sur les procédures collectives], *qu'elle permet une gestion sans interruption de la fin de saison et la préparation de la saison sportive à venir »* et *« qu'elle assure la pérennité financière et sportive du club »*.

M. Lassus, dont le projet a été écarté, a réagi avec amertume au jugement, en dénonçant *« un rafistolage de dernière minute »* : *« Les dés étaient pipés dès le départ. La décision qui a été prise,* a-t-il lancé, *est purement politique. »*

Parallèlement à la création de la SEM, l'association de l'OM serait *« rénovée »*. Son président, Pierre Cangioni, s'est engagé à démissionner de ses fonctions pour occuper le poste de directeur délégué du club professionnel, manager général, aux côtés de Jean-Michel Roussier, un spécialiste de la communication, ex-directeur général de la société IP Event Marketing, une filiale du groupe Havas. Henri Stambouli sera reconduit dans ses fonctions d'entraîneur.

Guy Porte

Les jeunes de l'Ajax d'Amsterdam gagnent la Ligue des champions vingt-deux ans après l'équipe de Cruijff

Les footballeurs néerlandais redoutaient trop l'expérience du Milan AC pour montrer leur visage offensif habituel

Les footballeurs de l'Ajax d'Amsterdam ont gagné, mercredi 25 mai, au stade Ernst-Happel de Vienne, la finale de la Ligue des champions en s'imposant 1-0 face au Milan AC. Le but de la victoire a été inscrit par Patrick Kluivert à cinq minutes de la fin de la rencontre. Craignant une équipe italienne expérimentée, la jeune formation néerlandaise n'a pas pratiqué son jeu offensif habituel. Frank Rijkaard, ancien joueur de l'Ajax puis de Milan, et revenu à son club d'origine, faisait ses adieux au football à l'occasion de cette finale.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Au coup de sifflet final de l'arbitre roumain Ion Craciunescu, les joueurs de l'Ajax d'Amsterdam sont redevenus des gamins. Les élèves consciencieux qui, quatre-vingt-dix minutes durant, avaient respectueusement appliqué le schéma tactique de l'entraîneur Louis Van Gaal, se sont alors égaillés comme des moineaux sur la pelouse du stade Ernst-Happel de Vienne. Les petits footballeurs modèles qui, au prix d'un jeu sérieux, voire besogneux, venaient de battre le Milan AC se sont laissés aller à des pitreries d'enfants délurés.

Ronald De Boer, drapé dans un étendard du club et coiffé d'un ridicule chapeau gigogne, bombait le torse devant les photographes. Patrick Kluivert, l'auteur du but victorieux, battait des ailes comme un oisillon qui apprend à voler. Bouffons fous de bonheur, étourdis par la clameur, les vainqueurs multipliaient roulades, embrassades convulsives, se chamaillaient pour chiper la coupe. Une vraie joie de gosses sans retenue. Les commentateurs de télévision avaient depuis longtemps rendu l'antenne aux studios. Les travées des supporteurs milanais étaient déjà désertes, les ouvriers municipaux commençaient à nettoyer le pourtour du stade, qu'ils continuaient encore à papillonner en tous sens sur le pré de leurs exploits.

Cette explosion de pétulance, on l'avait attendue désespérément pendant tout le match. Des prodiges de l'Ajax d'Amsterdam, on espérait spectacle, actions en bon ordre et buts en pagaille. On imaginait cette finale comme une apothéose à la saison flamboyante d'une équipe invaincue en championnat national et en Ligue des champions, dont le seul péché de jeunesse aura été une éliminationh prématurée en Coupe des Pays-Bas. On se léchait les babines en opposant la fougue offensive des Néerlandais à la valeur défensive des Italiens, comme s'il s'était agi là d'un énième épisode du combat entre l'obus et la cuirasse. Bref, on s'était emballé.

LES CONSEILS DE JOHAN

Pas Louis Van Gaal. *« La manière dont nous avons gagné n'a pas été notre manière habituelle »*, convenait sans peine l'entraîneur du club néerlandais à la fin du match. Il sait qu'une finale, dernière étape d'une compétition, est également souvent le dernier stade de la sagesse. A faire montre de trop de suffisance, à vouloir trop promettre, le FC Barcelone avait subi une sévère déconvenue face à ce même Milan AC en 1994. Manœuvrière entre toutes, l'équipe lombarde n'aime rien tant que les adversaires qui partent la fleur au fusil. Au souvenir encore cuisant de la déconvenue d'Athènes, l'entraîneur des Catalans, Johan Cruijff, ne pouvait qu'appeler son ancienne équipe à la prudence.

Exit dès lors le lyrisme balle au pied. La victoire serait tactique. Mais, dans un club qui pratique depuis les années 70, les années Cruijff justement, le culte du football total, cette mentalité de gagne-petit avait quelque chose de contre-nature. Le centre de formation de l'Ajax, dont la plupart des joueurs sont issus, n'inculque pas ces manières d'enfant sage. Il ne prépare pas à ce monde introverti où l'essentiel est de ne pas perdre. Alors Marc Overmars et le Nigerian George Finidi traînaient leurs guêtres sur leurs ailes respectives, ne pouvant et n'osant trop rien faire. Le Finlandais Jari Litmanen n'était pas mieux, incapable de se défaire du marquage d'un excellent Marcel Desailly.

Paradoxalement, la fougue était plutôt milanaise en première mi-temps. Il n'y a rien de plus retors que les vieux champions qu'on promet à l'abattoir. Intraitables en défense comme à l'accoutumée, les Italiens, qui lorgnaient une sixième victoire en Coupe des clubs champions, se montraient même les plus dangereux en attaque. *« En première mi-temps, nous aurions mérité de l'emporter, nous avons eu plusieurs occasions de marquer »*, se lamentait Fabio Capello, l'entraîneur du Milan AC. *« Les joueurs de Milan étaient plus agressifs, jouaient plus en confiance que les miens »*, constatait Louis Van Gaal.

Mais le débat à distance entre les deux entraîneurs tournait à l'avantage de Louis Van Gaal quand ce dernier faisait entrer en cours de seconde mi-temps Nwankwo Kanu et Patrick Kluivert, âgés tous deux de dix-huit ans. Deux grandes gigues sans complexe qui perturbèrent juste ce qu'il faut l'impeccable arrangement milanais. Un cafouillage, un seul, de la défense italienne, à la 85e minute, et Patrick Kluivert battait Sebastiano Rossi. Les gosses de l'Ajax pouvaient enfin laisser s'exprimer sans freins leur vraie nature.

Benoît Hopquin

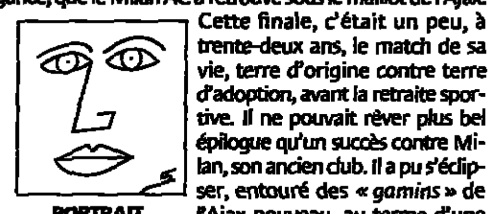
Une nouvelle ère ?

La victoire de l'Ajax d'Amsterdam ouvre-t-elle un nouveau cycle ? Louis Van Gaal préfère se montrer prudent. *« Il y a trop de bonnes équipes en Europe aujourd'hui pour que l'une d'elles puisse assurer une suprématie durable. Et puis le football est aussi devenu un phénomène commercial... »* L'entraîneur sait que son club n'a pas les moyens de garder longtemps un pareil effectif. Même si les jeunes issus du centre de formation ont signé des contrats à très long terme, il est probable qu'il se trouvera des équipes plus nanties prêtes à les racheter. Marco Van Basten, Frank Rijkaard, Denis Bergkamp avaient ainsi quitté le club de leurs débuts pour un avenir financièrement plus intéressant. L'Ajax d'Amsterdam va donc déjà devoir penser à dénicher de nouveaux talents pour le futur.

■ **83 personnes ont été légèrement blessées** à Amsterdam lors d'incidents entre supporteurs et policiers après la victoire de l'Ajax en Coupe des champions. La police a procédé à 25 arrestations. Témoin de scènes de casse et de pillage dans les principales artères commerçantes de la capitale, la police montée a effectué des charges et a lancé des bombes lacrymogènes. Le calme n'est revenu que vers 3 heures du matin. La totalité des abris-bus de la Leidseplein, un des hauts lieux de la vie nocturne à Amsterdam, ont été détruits et les vitres de dizaines de magasins brisées. La police a demandé des renforts aux municipalités environnantes pour la cérémonie officielle d'hommage à l'Ajax, jeudi à partir de 16 heures. – *(AFP.)*

Frank Rijkaard, le chant du cygne noir

IL ÉTAIT surnommé le « cygne noir ». Des Pays-Bas à l'Italie, on louait sa manière de survoler les matches, avec cet air faussement détaché du talentueux que rien ne saurait contrarier. C'est ce joueur idéal, entre rudesse et élégance, que le Milan AC a retrouvé sous le maillot de l'Ajax.


PORTRAIT

Cette finale, c'était un peu, à trente-deux ans, le match de sa vie, terre d'origine contre terre d'adoption, avant la retraite sportive. Il ne pouvait rêver plus bel épilogue qu'un succès contre Milan, son ancien club. Il a pu s'éclipser, entouré des *« gamins »* de l'Ajax nouveau, au terme d'une carrière entre ombre et lumière.

Il ne lui a finalement manqué que le charisme. Des vedettes néerlandaises des années 1988-1993, il était le plus effacé. Il n'avait pas le panache d'un Van Basten, ni l'aura souriante d'un Gullit, rasta des terrains et militant antiraciste. Du temps où il entraînait l'Ajax, Johan Cruijff prenait même plaisir à aiguillonner l'amour-propre de ce joueur trop indolent à son goût. C'était en 1987 et Cruijff, technicien d'autorité, multipliait les remarques acerbes, jusqu'au jour où l'intéressé se rebella lors d'une séance d'entraînement : *« Ferme donc ta grande gueule de geignard ! »*, lança-t-il à Cruijff. Franklin Edmundo Rijkaard venait de forcer sa nature. L'accrochage devint scandale. On n' insulte pas le dieu Johan sans risquer la quarantaine.

L'hérétique vécut alors une période d'excommunication. Des mois à courir seul, en forêt, à espérer des propositions de clubs. Personne ne se manifestait car l'imprésario de toutes les transactions néerlandaises était Cor Coster, le beau-père de Cruijff. Isolé par ce blocus familial, Rijkaard le rebelle désespérait de s'expatrier. Il finit tout de même par trouver une faille, à Saragosse (Espagne), puis au Milan AC en 1988.

A cette époque, Van Basten et Gullit étaient déjà dans les murs lombards, bienheureux comme deux notables. Il réussit à se faire une place à sa manière, sur le terrain, surtout pas en dehors. L'épisode Cruijff l'avait endurci, mais il restait ce grand échalas, avare de ses sourires, bien terne aux côtés de Ruud Gullit. Tous deux partageaient pourtant les mêmes origines surinamiennes, ils avaient grandi dans le même quartier d'Amsterdam. Mais Gullit avait une autre dimension. C'est lui, le colosse, que les médias sollicitaient sur le racisme, l'apartheid, la musique. Frank Rijkaard, l'ami d'enfance, se tenait en retrait, introverti et méfiant.

« L'HOMME LE PLUS TRISTE »

Or le football exige des stars flamboyantes. Rijkaard se contentait de l'être dans l'entre-jeu milanais. En dehors, il brouillait les pistes, un jour sympathique, le lendemain exécrable. On disait de lui qu'il était *« l'homme le plus triste du sport italien »*, qu'il était déstabilisé par des problèmes familiaux. En période de turbulences, il lui arrivait de s'emporter, comme lors d'un match du Mondiale 1990 contre l'Allemagne, quand il fut expulsé pour avoir craché au visage de Rudi Völler. Il portait ce soir-là le maillot orange de la sélection, mais le match avait lieu à Milan, chez lui. Silvio Berlusconi lui fit savoir qu'un telle attitude était indigne d'un sociétaire du Milan AC. Et Rijkaard rentra dans le rang, entre Gullit et Van Basten, comme toujours. Maintenant qu'ils sont pratiquement hors course – le leader en préretraite et le buteur blessé –, le « cygne noir » a enfin monopolisé l'avant-scène, au soir du tomber de rideau.

Philippe Broussard

Nigel Mansell rompt avec McLaren avant le Grand Prix de Monaco de F 1

LA COLLABORATION n'aura duré que deux Grand Prix. A peine quelques tours de piste à bord de la McLaren-Mercedes, et Nigel Mansell s'en va. Ron Dennis, le patron de l'écurie, a annoncé que Mark Blundell le remplacera dès le Grand Prix de Monaco, dimanche 28 mai.

La rupture entre les deux hommes aura été aussi rapide que les négociations pour leur association avaient été longues. Le retour en formule 1 du champion du monde 1992, exilé en Amérique sur les circuits de formule Indy, permettait à Mansell de trouver un confortable salaire estimé de 8 à 10 millions de dollars. En échange, il apportait à McLaren un nom prestigieux susceptible de redonner du lustre à une équipe en quête de renouveau, et son expérience de quinze ans en formule 1.

Dès le début, cet équipage suscita le plus grand scepticisme. Ron Dennis et Nigel Mansell étaient trop différents pour pouvoir réellement s'entendre. D'un côté, le pilote baroudeur, toujours prompt à écraser la pédale d'accélérateur, monstre de courage animé par une rage de vaincre qui semblait inextinguible, mais étrangement réticent à la technique, au travail minutieux de la mise au point. De l'autre, le patron chantre de la rigueur, de l'effort productif, de l'ouvrage sans cesse remis sur le métier.

Leurs caractères étaient tout aussi inconciliables. Père de famille modèle, Mansell peut aussi se comporter comme un enfant gâté, dont coups de gueule et gestes de mauvaise humeur des plus imprévisibles font les délices de la presse populaire britannique.

« INCONDUISIBLE »

Ancien mécanicien, devenu par la force de son ambition seul maître à bord de son entreprise, Ron Dennis ne rêve que de respectabilité et de reconnaissance. Patron tout-puissant et mal aimé qui n'aime pas partager le pouvoir, il a lui aussi ses colères, mais elles sont rentrées, toutes de rage intérieure, et ne font pas la « une » des journaux.

Les péripéties du début de la saison n'ont pu que précipiter le divorce. Nigel Mansell signe son retour par une double absence. Il n'est ni au Brésil ni en Argentine. Motif : le cockpit de la McLaren n'est pas à ses dimensions. Il peut à peine se glisser dans la voiture. Il ne peut pas la conduire (*Le Monde* du 3 mai). Les ingénieurs doivent la modifier à la hâte. Cette chirurgie d'urgence coûte 350 000 livres (2,8 millions de francs). A Imola, le champion du monde se classe dixième. A Barcelone, il jette l'éponge au dix-huitième tour, fustige une voiture qu'il juge *« inconduisible »*. Les mesures télémétriques allaient démontrer qu'elle ne connaissait en fait aucun problème sérieux. De quoi mécontenter Ron Dennis et le motoriste allemand Mercedes. De quoi jeter un doute sur la motivation d'un pilote âgé de quarante et un ans que son jeune coéquipier, Mika Hakkinen, domine régulièrement aux essais comme en course. Dès la fin du Grand prix d'Espagne, la rumeur d'une séparation avait enflé. La rupture est devenue officielle le 23 mai. *« Notre collaboration a été courte et n'a pas répondu aux attentes de Nigel et aux nôtres »*, indiquait Ron Dennis dans un communiqué empreint de modération. *« Je n'ai rien de prévu immédiatement, mais je suis content de pouvoir rester en contact avec l'équipe que j'ai quittée en d'excellents termes »*, concluait le champion. Nigel Mansell, qui compte trente et une victoires en Grand Prix, était le plus âgé des pilotes en activité.

P. C.

La Nouvelle-Zélande fait un triomphe à la Coupe de l'America

AUCKLAND
de notre correspondante

La Nouvelle-Zélande a été parcourue d'un sublime frisson d'orgueil et de patriotisme – que personne ne semble pouvoir comparer à aucun autre moment glorieux de l'histoire contemporaire du pays – lorsque, mercredi 24 mai, Peter Blake, le directeur du Défi, et Russell Coutts, le skipper, sont sortis du Boeing 747 qui les avait ramenés des Etats-Unis, et ont brandi, triomphants, la Coupe de l'America, étincelante sous un magnifique soleil d'automne...

La parade, qui a suivi dans les rues d'Auckland, a dépassé par son ampleur et sa chaleur toutes les attentes. Au moins 400 000 personnes, plus d'un dizième de la population totale, seraient venues dans la première ville de Nouvelle-Zélande, chaussettes rouge vif aux pieds, pour témoigner leur reconnaissance et partager leur fierté avec l'équipe de *Team-New-Zealand*. Tous les toits accessibles, tous les balcons bien situés comme tous les panneaux indicateurs sur l'itinéraire de la parade ont été pris d'assaut par des spectateurs, sans doute aussi grisés par cette foule exceptionnelle que par sa raison d'être.

« C'est le plus incroyable, le plus dément, le plus merveilleux accueil que nous puissions avoir », a déclaré Peter Blake à la foule massée sur Aotea Square, où la présentation officielle de la coupe et de l'équipe eut lieu. Remettant la coupe au président du New Zealand Royal Yacht Squadron, fondé en 1859, Blake commenta simplement : *« Et bien la voilà ! »*.

Bien que la journée de mercredi n'ait pas officiellement été déclarée jour férié, nombre d'écoles se sont fait un devoir civique d'emmener leurs élèves à la parade, les classes maternelles ont suivi le retour à la télévision et la plupart des entreprises et des administrations d'Auckland avaient permis à leur personnel de s'absenter quelques heures ou la journée. L'accueil des glorieux marins à Wellington, la capitale de la Nouvelle-Zélande, puis dans l'île du sud dans les jours à venir, ne saurait égaler le *wild welcome* (délirant accueil) de la « Cité des voiles ».

Florence de Changy

RÉSULTATS

BASKET-BALL

NBA
Conférence ouest (finale)
San Antonio - Houston 106-96
Houston mène 2 à 0.

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
11e étape
Pietrasanta - Il Ciocco (175 km)
1. E. Zaina (Ita, Carrera) ; 2. N. Rodriguez (Col) m. t. ; 3. G. Simoni (Ita), à 22 s ; 4. G. Furlan (Ita), à 35 s ; 5. P. Ugrumov (Rus), à 43 s.

Classement général : 1. T. Rominger (Sui, Mapei) ; 2. P. Ugrumov (Rus) à 3 min 8 s ; 3. E. Berzin (Rus) à 3 min 16 s ; 4. F. Casagrande (Ita) à 3 min 20 s ; 5. C. Chiappucci (Ita) à 5 min 12 s.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
Finale à Vienne
Ajax Amsterdam (P-B) - Milan AC (Ita) 1-0.

VOILE

COURSE DE L'EUROPE
1re étape
Venise - Malte (910 milles)
Classement des multicoques : 1. P. Vatine (Fra, *Région-Haute-Normandie)* ; 2. L. Peyron (Fra, *Fujicolor-II*), à 4 h 5 min 14 s ; 3. L. Bourgnon (Fra-Sui, *Primagaz*), à 4 h 6 min 23 s ; 4. F. Joyon (Fra, *Banque-Populaire*), à 11 h 4 min 39 s ; 5. J. Maurel (Fra, *Harris-Wilson*), à 3 j 11 h 19 min 50 s.
Classement des monocoques : 1. G. Maisto (Ita, *Merit-Cup)* ; 2. P. et E. Tabarly *(Une-Charte-pour-la-Mer)*, à 3 j 18 h 23 min 50 s ; 3. T. Dubois *(Amnesty)*, à 3 j 20 h 26 min 12 s ; 4. T. Bullimorre *(Provincial)*, à 4 j 25 min 6 s.

VOYAGE

Les nouveaux quartiers de Lugdunum

De récentes recherches archéologiques montrent sous un jour nouveau la ville romaine fondée au Ier siècle avant l'ère chrétienne

LYON
de notre bureau régional

La lavande et le romarin poussent entre les marbres brisés sur les hauteurs de Fourvière, d'où le regard embrasse Lyon. C'est ici, en surplomb du confluent du Rhône et de la Saône, qu'en 43 avant l'ère chrétienne Lucius Munatius Plancus fonda, sur ordre du Sénat, la colonie romaine de Lugdunum, qui allait bientôt devenir le principal centre administratif et religieux de la Gaule.

Les archéologues qui, à partir de 1933, mirent au jour les très importants vestiges de cette cité – dépouillée de la plupart de ses pierres de taille du Bugey qui servirent à la construction de la ville médiévale – croyaient tout connaître, au caillou et à l'année près, de sa topographie et de son histoire. Les fouilles avaient pourtant commencé par une méprise. On cherchait un amphithéâtre : celui des Trois-Gaules (Aquitaine, Belgique et Lyonnaise), où s'étaient réunis pendant deux siècles les prêtres délégués par les soixante nations gauloises et surtout d'où, en 177, Blandine avait gagné son paradis après avoir été livrée au taureau.

Au lieu de ce monument des martyrs – plus tard localisé au pied de la colline de la Croix-Rousse –, on découvrit un théâtre de plus de dix mille places, sans doute construit sous Auguste – ce qui en fait le plus ancien de la Gaule –, puis agrandi sous Hadrien. Très vite, les archéologues, piocheurs enthousiastes, dégagèrent, non loin de là, un odéon de trois mille places, remontant, pensaient-ils, au milieu du IIe siècle, l'un des plus vastes et des mieux conservés de l'empire romain. A l'époque, le sol de Fourvière semblait renfermer d'inépuisables richesses : les savants crurent que les ruines d'un sanctuaire de Cybèle gisaient sous l'acropole, et le crurent si fermement qu'ils n'hésitèrent pas à en dater l'origine, le règne d'Antonin, et même, emportés par l'élan, à en tracer un plan détaillé.

Les fouilles récentes ont balayé ces certitudes, et le temple de Cybèle ne fut qu'une construction de l'esprit impatient des archéologues d'autrefois. Même si la découverte de plusieurs autels tauroboliques permet de penser qu'un culte fut bien rendu, à Lyon, à la déesse orientale de la fertilité, ce ne fut certainement pas à cet endroit. Les niches et la *cella*, les autels consacrés au dieu Attis inondés du sang des sacrifices n'ont jamais existé.

On n'a retrouvé là que les restes d'une maison et d'une grande citerne, qui servait peut-être de réservoir terminal à l'aqueduc du Gier, l'un des quatre qui alimentaient la ville en eau. Quant à l'odéon, on sait, à présent, qu'il était achevé dès le Ier siècle de notre ère, bien des années avant la naissance du pieux empereur. Aujourd'hui, les successeurs d'Amable Audin, l'archéologue lyonnais qui, jusqu'aux années 80, remua beaucoup de terre – parfois des tonnes – pour exhumer ces monuments et gâcha beaucoup de ciment pour les restaurer, pensent avoir repéré, sous les théâtres antiques, les traces d'un habitat plus ancien.

En « revisitant » Lugdunum, les chercheurs ont également ruiné la thèse, chère aux Lyonnais, selon laquelle le site aurait été prédestiné. *« Quel Romain aurait eu, spontanément, l'idée de bâtir une ville dans une zone marécageuse, où les fleuves divaguaient ? »*, demande Jacques Lasfargues, conservateur du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Il ne voit qu'un *« accident »* dans l'installation d'une colonie romaine au milieu de ce bourbier. *« C'est qu'elle était peuplée de citoyens chassés de Vienne par les Allobroges et de vétérans de César que le Sénat cherchait à éloigner ! »*

Le musée lyonnais, creusé par l'architecte Bernard Zehrfuss dans le flanc de la colline, et dont le parcours, sur une spirale descendante, entraîne le visiteur vers le théâtre et l'odéon en contrebas, ne s'est pas mis à jour. Si la maquette du temple-fantôme de Cybèle n'est plus exposée, l'édifice figure toujours sur une représentation générale de la cité gallo-romaine. *« Au cours des vingt dernières années, les remises en cause ont été nombreuses, mais nous n'avons pas encore acquis assez de connaissances nouvelles pour restructurer le musée »*, s'excuse Jacques Lasfargues.

Cela, évidemment, n'ôte rien à l'intérêt des collections, dont l'un des « trésors » est constitué par la *Table claudienne*, exhumée, en 1528, au pied de la Croix-Rousse, dans la vigne d'un drapier. Il s'agit du discours, gravé dans le bronze, conservé en partie seulement, que l'empereur Claude – né à Lyon en 10 avant Jésus-Christ –, prononça à Rome en faveur de l'accession au Sénat des chefs des nations gauloises.

Plus rien, ou presque, de ce que Stendhal, qui séjourna dans la ville en 1837, écrivait sur Lugdunum dans les *Mémoires d'un touriste* ne tient encore debout aujourd'hui

Ces progrès de l'archéologie ont donc contrarié les antiques plans du Lyon antique, changé leur destination, permis de mettre au jour des vestiges et de les interpréter autrement. Ils ont été plus rapides en quelques années qu'ils ne le furent en plusieurs siècles. Depuis la Renaissance, Fourvière, la *« colline qui prie »*, passait pour le haut lieu des martyrs chrétiens. Il faut aller les chercher à présent au pied de la butte des Canuts.

Et, bien sûr, plus rien, ou presque, de ce que Stendhal, qui séjourna dans la ville en 1837, écrivait sur Lugdunum dans les *Mémoires d'un touriste* ne tient encore debout aujourd'hui : *« La promenade sur la montagne de Fourvière est regardée par les Lyonnais dévots comme une sorte de pèlerinage ; à chaque pas en effet ce sont les souvenirs des premiers chrétiens et des premiers martyrs de Lyon* (faux). *Ici saint Irénée, évêque et même écrivain célèbre, souffrit le martyre* (contesté), *avec dix-neuf mille chrétiens* (contesté et invérifiable). *Le sang s'éleva sur cette montagne jusqu'au premier étage des maisons, j'en ai vu la marque. »*

Pierre Le Hir

★ Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Cléberg, Lyon 5e. Ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à midi et de 14 heures à 18 heures.
★ Parc archéologique de Fourvière : visites de 7 heures à 21 heures, entre le 15 avril et le 15 septembre, et de 7 heures à 19 heures, le reste de l'année.

VENTES

Lanternes magiques

DANS LE CADRE de la 32e Foire de la photo de Bièvres, un hommage particulier est rendu au cinéma grâce à des objets qui racontent son histoire. A l'origine, la lanterne magique exploitait dès le XVIIe siècle les propriétés des verres optiques et des lentilles. Formée d'un boîtier en fer blanc rehaussé d'ornements découpés, dorés ou colorés, elle fonctionne à l'aide de plaques de verres, peintes ou décalquées, projetant les images dans l'obscurité. Des séries de plaques narrent, par vues successives, des histoires diverses, pour enfants ou pour adultes : contes, documentaires, satires humoristiques.

En France, le fabricant Auguste Lapierre produit un nombre considérable de lanternes magiques, de 1840 au tournant de ce siècle. Un de ses modèles, en tôle noircie, est proposé ici à 400/600 F. Mais il faut compter 20 000/50 000 F pour un Lapierre de forme originale (les plus recherchés), au décor attrayant et en état de marche. Les plaques de verre, dont les formats n'étaient pas standardisés, se négocient généralement par lots séparés.

Conçu sur le même principe que celui de la lanterne magique, un lampascope d'Aubert, au décor en relief avec une scène enfantine, est annoncé 10 000/15 000 F. Au rang des ancêtres figure aussi le praxinoscope dont un prisme central à douze faces renvoie, dans douze miroirs, les images tournant autour du cylindre. Vers 1880, Emile Reynaud, le principal fabricant, peint lui-même les images qui sont ensuite chromolithographiées. Un praxinoscope de Reynaud, complet dans ses éléments anciens, se présente avec quatre bandes polychromes : *L'aquarium*, *Le jongleur*, *La danse sur la corde* et *Zim Boum Boum*. Son estimation se monte à 4 000/5 000 francs.

L'année 1895 vit la commercialisation du cinématographe dont un des premiers exemplaires est annoncé ici à 80 000/120 000 F. Conçu par les frères Lumière et fabriqué par Carpentier, un mécanicien de génie, cet appareil sert de caméra, de prise de vue et de projecteur en changeant l'objectif. Mais des progrès techniques sont réalisés dans les années suivantes. Vers 1900-1905, d'autres fabricants adoptent le 35 mm, comme l'illustre un modèle de marque Ernemann dans son coffret de bois verni, avec un objectif et son chargeur, estimé 15 000/20 000 F. Datant des années 50, on retrouvera une caméra Caméflex 16 Standard, de marque Eclair, accompagnée d'une dizaine d'objectifs dont on attend 18 000/22 000 F.

La photo est aussi à l'honneur dans cette vente avec des appareils anciens et modernes. Un Dubroni, premier modèle de 1867, est présenté dans son coffret avec tous les accessoires permettant la prise de vue, le développement et le tirage des photos (estimation 40 000/50 000 F). Datés des années 1930-1975, une soixantaine d'appareils Leitz-Leica voient leurs prix varier de 1 500 à 15 000 francs.

Catherine Bedel

★ Samedi 3 juin, 14 heures, hôtel *du Moulin*, 18, *rue du Petit-Bièvres*, 91570 Bièvres. Etude Lelièvre-Maiche-Paris, 1 *bis*, place du Général-de-Gaulle, 28000 Chartres. Tél. : (16) 37-36-04-33. Expert Jean Boucher, 41, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 45-62-45-69.

■ Foires et salons : Créteil (94), jusqu'au 27 mai ; Dijon-Eauze (32), jusqu'au 28 mai ; Paris-Grand Claridge, jusqu'au 5 juin ; Villeneuve-lès-Avignon, 24-28 mai ; Paris-Bd Voltaire, Vannes, Périgueux, Le Chesnay, 25-28 mai ; Paris-Bd Blanqui, 25 mai-5 juin ; Meyrargues (13), 26-28 mai ; Strasbourg, Nogent-le-Rotrou (28), Vendôme (45), Crozon-Morgat (29), Villerest (42), jusqu'au 27-28 mai.

PHILATÉLIE

Le pont de Nyons

LA THÉMATIQUE des ponts s'enrichit d'une unité avec le timbre à 4,40 F consacré au pont de Nyons (Drôme), mis en vente générale lundi 22 mai.

Nyons, chef-lieu d'arrondissement situé au cœur de la Drôme provençale, possède un pont bâti aux XIVe et XVe siècles, dont l'arche atteint 40 mètres d'ouverture et 18 mètres de hauteur. Ses premières fondations sur chaque rive de l'Eygues remontent à 1341. L'évêque de Vaison procéda à son inauguration en 1409. Une tour carrée construite au milieu du pont servait à percevoir un péage.



Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de 50.

P.J.

★ Souvenirs philatéliques : enveloppe, carte postale (15 F plus port) auprès de M. Roches, 16, chemin, de la Mochatte, 26110 Nyons (tél. : 75-26-21-36).

PARTIR

■ **CHINER DANS L'EURE.** Edité par le Syndicat professionnel des antiquaires et brocanteurs de l'Eure, un dépliant signale 54 professionnels de qualité facilement localisables grâce à un plan du département. On y trouve aussi un tableau des styles, utile à ceux qui recherchent des meubles particuliers, ainsi qu'une sélection d'artisans spécialisés. Disponible au Comité départemental du tourisme (boulevard Georges-Chauvin, BP 367, 27003 Evreux Cedex (16-33-31-51-51), qui diffuse également le programme des manifestations organisées du 29 mai au 15 octobre et un dépliant sur la route historique des maisons d'écrivains.

■ **TROIS NOUVEAUX PARCS.** Depuis le 7 mai, la France compte 30 parcs naturels régionaux. Sont en effet venus s'ajouter à la liste : la Chartreuse (33 communes de l'Isère et 13 de Savoie pour un total de 63 000 hectares centré sur le célèbre massif qui, en dépit de son patrimoine, était encore peu protégé et peu mis en valeur) ; les Grands Causses (94 communes du sud de l'Aveyron, soit 315 000 hectares où se côtoient notamment Montpellier-le-Vieux, les villages fortifiés des Templiers et des Hospitaliers, les drailles et les caves à fleurines, le royaume du roquefort, le causse du Larzac, les défilés sauvages du Tarn et de la Dourbie) et le Vexin français (77 communes du Val-d'Oise et 17 communes des Yvelines, soit 65 670 hectares avec, pour objectif, le maintien d'un équilibre entre espaces ruraux et développement économique maîtrisé). Renseignements auprès de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, 4, rue de Stockholm, 75008 Paris, (1) 44-90-86-20.

■ **LOUÉES SOIENT LES VACANCES.** Fort de ses trente ans d'expérience, le voyagiste Lagrange Vacances propose, dans sa brochure *Printemps, été, automne 95*, un vaste choix de chalets, maisonnettes, appartements, gîtes, mobile homes, bungalows et hôtels. De la simple location aux formules plus élaborées, en passant par la demi-pension. En France (de la Normandie ou de la Bretagne à la Provence, du Midi-Pyrénées à la Corse, de l'Atlantique à la Savoie *via* le Périgord) mais aussi en Europe, du Portugal ou de l'Espagne à l'Italie ou à la Grèce *via* la Suisse et l'Autriche. Avec une prédilection pour les prix doux (réductions, promotions et semaines gratuites) et une attention particulière portée aux plus jeunes, chaque station faisant l'objet d'un descriptif précis et d'une rubrique énumérant toutes les animations destinées aux juniors à l'intention desquels a été créé un « label kid ». Egalement proposés, de nombreux forfaits week-end à réserver à la dernière minute. Renseignements au (1) 47-54-00-00 et par Minitel 3614 Lagrange.

EN FILIGRANE

■ **SEMI-PERMANENTS.** La mise en vente générale des timbres semi-permanents à 2,80 F sur la Camargue et l'Auvergne et à 2,40 F sur les Vosges et la Bretagne, prévue le 10 avril (*Le Monde* du 7 avril), a été reportée au lundi 29 mai pour cause de grève, courant mars, de l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux. Leur vente anticipée « premier jour » se déroulera les 27 et 28 mai à Arles (*Musée camarguais*, mas de Rousty, ainsi qu'au Palais des congrès, allée de la Nouvelle-Ecluse), Clermont-Ferrand (Salle polyvalente, place Gaillard), Epinal (bureau de poste d'Epinal-Aristide-Briand) et Rennes (Hôtel de ville, péristyle sud, place de la Mairie).

■ **OISEAUX D'AUDUBON.** Les quatre timbres émis en feuilles et ceux contenus dans le bloc de la série « Les oiseaux d'Audubon » parue fin février présentent des dentelures différentes. Cela contraint les philatélistes, soucieux de présenter un ensemble complet dans leurs albums, à se procurer une série issue de feuilles, une série découpée issue du bloc ainsi qu'un bloc complet. N'aurait-il pas été plus judicieux de se contenter d'émettre un seul bloc ?

■ **BALLONS MONTÉS.** La troisième édition du catalogue *Les Ballons montés, boules de Moulins, pigeongrammes, papillons de Metz*, de Gérard Lhéritier, en passe de devenir indispensable tant aux amateurs qu'aux néophytes, fait le point sur le courrier né de la nécessité et de l'ingéniosité des hommes à l'époque de la guerre franco-prussienne de 1870. Ce volume richement illustré recense les prix atteints par ces pièces dans les ventes récentes et consacre un important chapitre aux ballons dits des « Gravilliers » (290 F, plus port 35 F, coffret réunissant les trois éditions, 400 F, chez l'éditeur, Valeur philatélique, 6, rue Paradis, 06000 Nice, tél. : 93-87-16-02).

■ **VENTE sur offres Demarest** (Paris, tél. : (1) 47-70-04-01). A noter, marques postales et oblitérations départementales, marques militaires (armées révolutionnaires, Grande Armée, guerre de 1870), polaires, classiques de France.

Eclaircies plus fréquentes

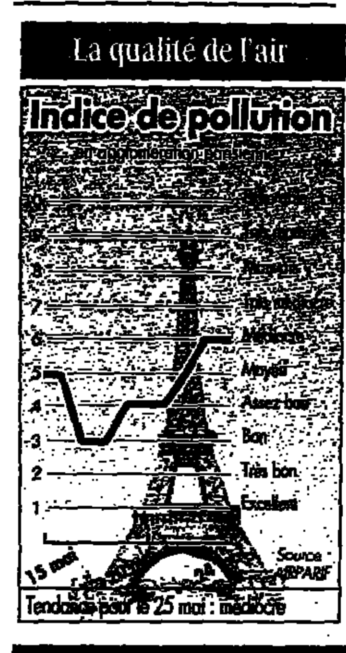
LA FRANCE restera soumise au cours des prochains jours à un flux de sud-ouest doux et humide dans lequel circuleront plusieurs perturbations pluvieuses.

Durant la journée de vendredi, une perturbation touchera encore les régions de l'est avant de s'éloigner vers l'Europe centrale, tandis qu'une nouvelle perturbation abordera l'extrême ouest. En Bretagne, les quelques éclairies présentes en début de matinée laisseront rapidement la place à un ciel couvert accompagné d'un peu de pluie pour le restant de la journée ; le vent de sud, modéré au lever du jour, se renforcera au fil des heures, pour atteindre 60 km/h en rafales sur la Pointe-de-Bretagne. Sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, le temps sera agréable jusqu'en début d'après-midi, avec simplement quelques bancs de nuages élevés inoffensifs; ensuite, les nuages s'épaissiront, mais il ne pleuvra pas.



Prévisions pour le 26 mai vers 12h00

La qualité de l'air

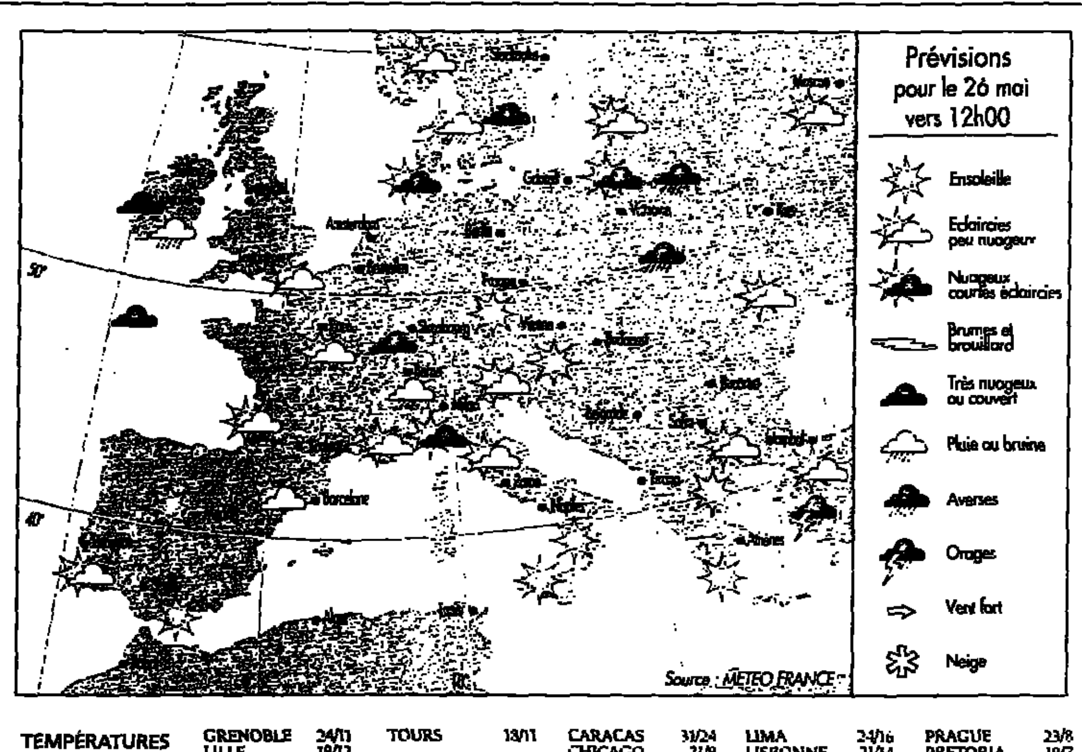


Tendance pour le 25 mai : médiocre

Sur la Haute-Normandie, le Nord, Champagne-Ardennes, l'Ile-de-France, le Centre, le Limousin, le Sud-Ouest et le Roussillon, ce sera une journée ensoleillée, avec des cumulus de beau temps. Sur la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne et le Languedoc, on se réveillera sous un ciel gris, avec encore des ondées parfois orageuses. Mais au fil des heures, une amélioration se produira par l'ouest, et l'après-midi sera assez bien ensoleillée; seule l'Auvergne conservera un peu plus de nuages, avec le risque d'une petite averse. Sur les Vosges, l'Alsace, la Franche-Comté, les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la Corse, le ciel restera très nuageux ou couvert la majeure partie de la journée, avec des pluies, parfois accompagnées d'orages ; une lente amélioration se produira l'après-midi, sauf sur la Corse et la Côte d'Azur où soufflera un vent modéré d'est.

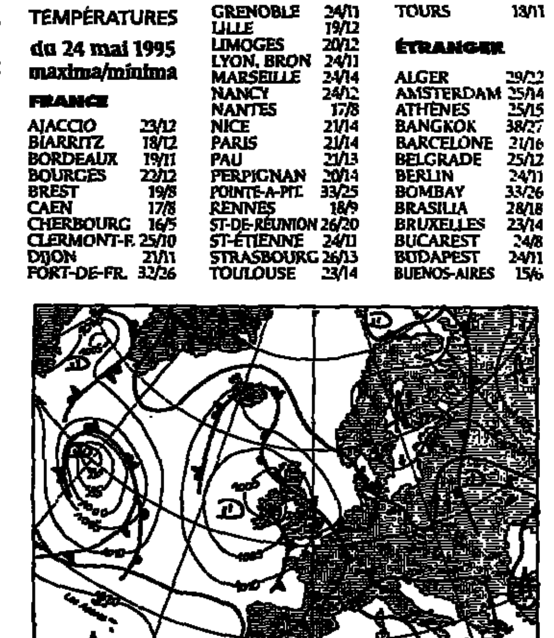
Les températures seront sans grand changement, restant proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises, en général, entre 10 et 13 degrés dans l'intérieur, jusqu'à 14 ou 15 degrés sur les régions méditerranéennes ; quant aux maximales, elles seront voisines de 18 degrés sur les côtes de Manche et de Bretagne, et comprises entre 20 et 23 degrés partout ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

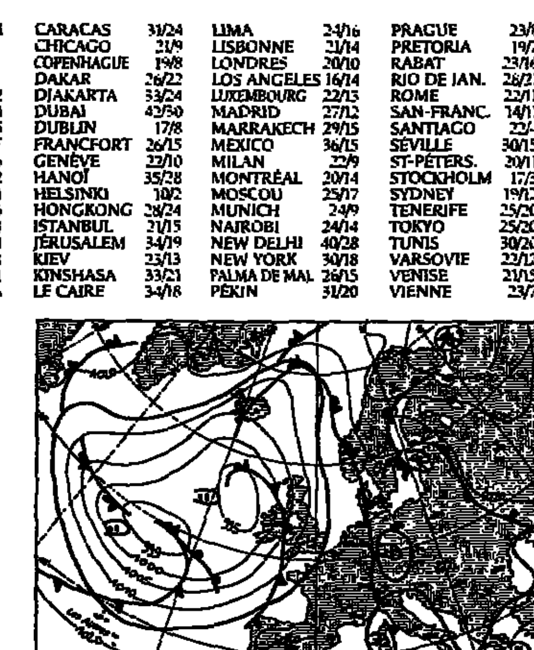


TEMPÉRATURES du 24 mai 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	24/11	TOURS	18/11	CARACAS	31/24	LIMA	24/16	PRAGUE	23/8
AJACCIO	23/12	LILLE	19/12	**ÉTRANGER**		CHICAGO	21/9	LISBONNE	21/14	PRETORIA	19/7
BIARRITZ	18/12	LIMOGES	20/12	ALGER	29/22	COPENHAGUE	19/8	LONDRES	20/10	RABAT	23/16
BORDEAUX	19/11	LYON, BRON	24/11	AMSTERDAM	25/14	DAKAR	26/22	LOS ANGELES	16/14	RIO DE JAN.	26/21
BOURGES	22/12	MARSEILLE	24/14	ATHÈNES	25/15	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	22/13	ROME	22/11
BREST	19/8	NANCY	24/12	BANGKOK	38/27	DUBAI	42/30	MADRID	27/12	SAN-FRANC.	14/11
CAEN	17/8	NANTES	17/8	BARCELONE	21/16	DUBLIN	17/8	MARRAKECH	29/15	SANTIAGO	22/4
CHERBOURG	16/5	NICE	21/14	BELGRADE	25/12	FRANCFORT	26/15	MEXICO	36/15	SÉVILLE	30/15
CLERMONT-F.	25/10	PARIS	21/14	BERLIN	24/11	GENÈVE	22/10	MILAN	22/9	ST-PÉTERS.	20/11
DIJON	21/11	PAU	21/13	BOMBAY	33/26	HANOÏ	35/28	MONTRÉAL	20/14	STOCKHOLM	17/5
FORT-DE-FR.	32/26	PERPIGNAN	20/14	BRASILIA	28/18	HELSINKI	10/2	MOSCOU	25/17	SYDNEY	19/12
		POINTE-A-PIT.	33/25	BRUXELLES	23/14	HONGKONG	28/24	MUNICH	24/9	TENERIFE	25/20
		RENNES	18/9	BUCAREST	24/8	ISTANBUL	21/15	NAIROBI	24/14	TOKYO	25/20
		ST-DE-RÉUNION	26/20	BUDAPEST	24/11	JÉRUSALEM	34/19	NEW DELHI	40/28	TUNIS	30/20
		ST-ÉTIENNE	24/11	BUENOS-AIRES	15/6	KIEV	23/13	NEW YORK	30/18	VARSOVIE	22/12
		STRASBOURG	26/13			KINSHASA	33/21	PALMA DE MAL.	26/15	VENISE	21/15
		TOULOUSE	23/14			LE CAIRE	34/18	PÉKIN	31/20	VIENNE	23/7



Situation le 25 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le suicide de Himmler

LUNDI DERNIER, deux sentinelles anglaises qui gardaient le pont de Bremervörde, à trente-cinq kilomètres au nord-est de Brême, demandaient leurs papiers à trois Allemands. Ceux-ci montrèrent des cartes d'identité avec photographie prouvant qu'ils appartenaient à la Feldgendarmerie, et que, démobilisés, ils regagnaient leur foyer. Leur allure sembla suspecte à l'un des gardes britanniques, qui leur demanda de le suivre vers un centre de vérification situé dans les environs.

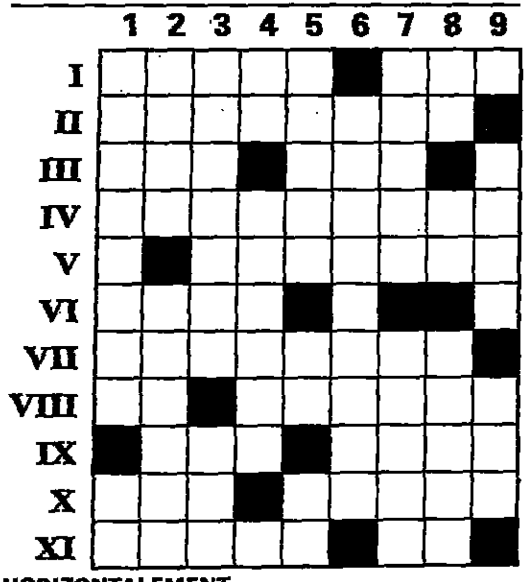
Ils furent alors interrogés séparément et l'officier chargé de la vérification de leur identité s'aperçut que leurs réponses comportaient plusieurs contradictions. Le cas lui paraissant de plus en plus suspect, il décida de renvoyer les trois « policiers démobilisés » devant le chef d'état-major de la IIe armée. C'est là que, brusquement, le drame éclata. Mis en présence du commandant, le plus âgé des trois Allemands – qui portait un bandeau sur l'œil et avait la moustache rasée – avoua spontanément qu'il ne s'appelait pas Hizinger, nom que portaient ses papiers, mais bien Heinrich Himmler, et qu'il était le chef suprême de la Gestapo.

Déjà, au centre de triage, le prétendu Hizinger avait été soigneusement fouillé et on n'avait trouvé sur lui aucune arme. Pourtant, par précaution, on le soumit immédiatement à une seconde fouille, qui se révéla aussi infructueuse que la première. Un médecin-major fut appelé pour procéder à un examen médical détaillé. Dans la bouche de Himmler il découvrit une minuscule ampoule cachée à la place d'une dent arrachée. *« Prenez garde »*, s'écria-t-il, *« il veut s'empoisonner ! »* Un officier britannique se précipita. Mais il était trop tard. Heinrich Himmler avait coupé l'ampoule d'un coup de dent rageur.

(26 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6569



HORIZONTALEMENT

I. Il connut une attente qui s'avéra mortelle. Un dur qu'on arrache difficilement à son milieu. – II. Inaptes au service. – III. Orientation. Lettres de démission. – IV. Les bases ainsi qualifiées sont pourtant bien sur terre. – V. Epaule. – VI. De nature à réchauffer l'atmosphère. – VII. Vient à son heure. – VIII. Symbole. Abri. – IX. Département. En Italie. – X. A une forte tête. Est en proie à une perpétuelle révolution. – XI. Prit des mesures appropriées. Jumelles dans un même lit.

VERTICALEMENT

1. Fait faire les gros yeux à bien des huiles. Elément nécessaire à la réussite. – 2. Attendait de voir venir. Délivrait de la corruption. – 3. Réduirait au silence. Les lames la rendent souvent très découpée. – 4. Conjonction. Col. – 5. Arrondissent les angles. Symbole. De l'eau. – 6. Bien faites pour dissiper une naturelle amertume. – 7. Frères jumeaux. Vérifia éventuellement certains trous. – 8. Montent côte à côte en colonne. Entre deux mots, c'est l'un des moindres. Commença une carrière. – 9. A la limite du port. Se plante généralement par temps sec.

SOLUTION DU N° 6568

HORIZONTALEMENT

I. Bataille. – II. Voltaire. – III. Di. Igor. – IV. Oates. Use. – V. Stentor. – VI. Ar. Erre. – VII. Gît. Sot. – VIII. Ecimer. Te. – IX. Esus. Car. – X. Se. Gaga. – XI. Blessures.

VERTICALEMENT

1. Dosage. Ob. – 2. Aviatrice. – 3. To. Te. Tisse. – 4. Aliéné. Mues. – 5. IT. Stries. – 6. Lai. Or. Gu. – 7. Ligures. Car. – 8. Eros. Otage. – 9. Ereinteras.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** De juin à septembre, la compagnie P and O European Ferries mettra un sixième bateau sur la liaison Calais-Douvres, ce qui lui permettra d'assurer vingt-huit traversées aller-retour chaque jour, avec un départ toutes les quarante-cinq minutes. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE.** La Compagnie de navigation autrichienne sur le Danube (DDSG), déficitaire depuis plusieurs années, sera mise en liquidation avant la fin de l'année. Cette compagnie, qui dispose d'une flotte de onze navires de tourisme, dessert les liaisons Vienne-Passau (Allemagne) et Vienne-Budapest (Hongrie), et organise des voyages autour de Vienne et dans la Wachau. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE.** Le vol à grande échelle de câbles en cuivre menace la sécurité des chemins de fer bulgares. Malgré les dix-sept sociétés privées de sécurité employées pour protéger les installations, la compagnie des chemins de fer a annoncé qu'elle ne pouvait surveiller la totalité de son réseau. – *(Reuter.)*

■ **SUISSE.** Avec 734 916 personnes transportées, Swissair a enregistré au mois d'avril une hausse de son trafic passagers de 6 %, par rapport au même mois de l'année 1994. – *(AFP.)*

■ **MALI.** Une épidémie de choléra a causé la mort d'au moins cinquante-sept personnes au Mali au cours des deux dernières semaines. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** La compagnie Air littoral a pris livraison du premier des cinq Fokker-70 commandés il y a quinze mois. L'appareil, qui dispose de soixante-dix-neuf sièges, effectuera, pour le compte d'Air France, les liaisons Strasbourg-Londres et Strasbourg-Marseille-Rome. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Selon British Airways, l'entrée en service des trains rapides Eurostar et du tunnel sous la Manche a fait baisser le nombre des passagers empruntant l'avion entre Londres, Paris et Bruxelles. La compagnie britannique estime cependant que cette érosion est *« modeste et maîtrisable »*. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 27 mai

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes, côté avenue de Paris (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA GARNIER,** 13 heures (55 F + prix d'entrée), en haut des marches sous l'arcade centrale (Europ explo) ; 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (24 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DU QUARTIER DES TOURNELLES** à la place des Vosges (45 F), 14 h 30, sortie du métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE,** 14 h 30 (55 F), sortie du métro Abbesses (Christine Merle) ; 15 heures (37 F), sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Manet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE DU PETIT PALAIS*** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Dessins de mode » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris) ; les jardins du Palais-Royal (40 F), 16 heures, place Colette, devant la Comédie-Française (Approche de l'art).

■ **LA « CAMPAGNE À PARIS »**, l'église et le vieux village de Charonne (45 F), 15 heures, angle de la rue Belgrand et de la rue Géo-Chavez (Didier Bouchard).

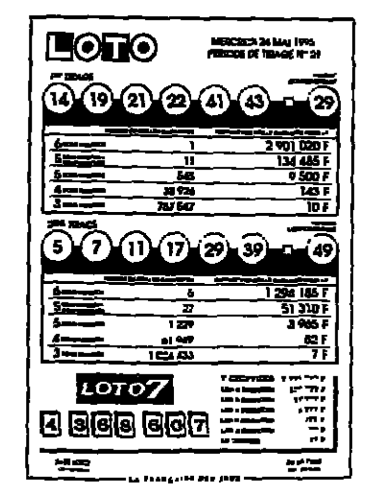
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** et le château des Orléans (45 F), 15 heures, angle de la rue de Bagnolet et du boulevard de Charonne (S. Rojon-Kern).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 15 h 30, sortie du métro Maison-Blanche, côté impair (Europ explo).

JEUX



CANNES 95 Zhang Yimou, habitué du Festival et du palmarès, a déçu avec son *Shanghai Triad*, mais un autre vétéran de la Croisette, Theo Angelopoulos, a créé l'événement avec son nouveau film-fleuve, *Le Regard d'Ulysse*. ● LE PREMIER RÔLE y est tenu par Harvey Keitel, acteur américain qui ne se limite pas aux seules productions hollywoodiennes. Tout comme John Malkovitch, qui tient l'un des principaux emplois aux côtés de Catherine Deneuve dans *Le Couvent* de Manoel de Oliveira. Après Gena Rowlands chez l'Anglais Terence Davies ou Stephen Rea chez la Belge Marion Hansel, ces participations manifestent « l'intégration internationale » du cinéma, dont Cannes porte témoignage. ● LA COMPÉTITION continue sur sa pente ascendante, alors que, parmi les sections parallèles, Cinémas en France présente un bilan pour le moins mitigé.

COMPÉTITION OFFICIELLE

A la recherche des images perdues

Deux défis, l'un à l'échelle de l'Histoire et de ses impasses, l'autre dans le traitement inhabituel d'un film de genre

LE REGARD D'ULYSSE, de Theo Angelopoulos (Grèce). SHANGHAI TRIAD, de Zhang Yimou (Chine).

CANNES
de notre envoyé spécial

Theo Angelopoulos a été ovationné à l'issue de la projection de presse. C'est le premier candidat à être ainsi fêté depuis le début de cette édition du Festival. Imposant et majestueux, son dixième film a impressionné par les enjeux qu'il affronte, par sa mise en scène, véritable démonstration de maestria, et par ses trois heures de durée.

Harvey Keitel y incarne un cinéaste d'origine grecque dont, comme chez Kafka, on ne connaît que l'initiale : A. Angelopoulos repart de là où il s'était arrêté dans son précédent film, aux manifestations d'intolérance entre les communautés, à l'interrogation sur la nature et l'effet des frontières. Il repart de la ville du nord de la Grèce où il avait tourné et où Keitel débarque d'Amérique : splendide prologue, nocturne et pluvieux, jeu lent et puissant de masses sombres qui se font face, affrontements immémoriaux qui resurgissent, souvenirs qui renaissent.

UN BUT HÉROÏQUE

A. se défile devant ces affrontements et ces réminiscences. Il s'est fixé un but héroïque et dérisoire. Retrouver le mythique premier film tourné dans les Balkans, à l'aube du siècle, par les frères Manakia, qui ont introduit le cinéma dans la région. Quelque part, il existerait trois bobines jamais développées. Elles seront le graal de la quête qui commence. En taxi, en péniche, en train, en bus et en barque, elle mènera A. en Albanie, en Macédoine, à Bucarest, à Constanza, à Belgrade, et finalement à Sarajevo. Au long de ce périple, A. rencontre, interprétées par Maïa Morgenstern, plusieurs incarnations successives de celle qu'il avait abandonnée jadis pour courir le monde. Il ne pourra en aimer aucune.

Le titre dit assez que l'auteur du *Voyage des comédiens* et d'*Alexandre le grand* reprend sa méthode, inscrivant ses histoires contemporaines dans la mythologie antique – même si, au bout de son voyage, le protagoniste principal sera plus près de Pénélope que d'Ulysse enfin arrivé à bon port. Autant que les dieux et les héros d'autrefois, ce sont les mythes modernes et leur décomposition que croise A. au cours de son voyage dans la géographie et l'Histoire. Angelopoulos filme par grands plans amples et lents, qui réinscrivent constamment les objets dans l'espace pour en exprimer le sens et l'émotion, pour chercher la juste place et la bonne durée. Pour mieux voir.

Les hypothétiques bobines symbolisent l'innocence perdue du regard à l'aube du cinéma. Elles représentent pour A. la possibilité de retrouver un regard qui éclaire et aide à comprendre, au sein de l'obscurantisme d'aujourd'hui. Les longs glissements successifs du film au fil des routes et des fleuves convoquent la mémoire de la guerre et des camps, les espoirs du communisme et les cruautés sinistres du « socialisme réel », les anciennes divisions et les actuelles transhumances des déracinés. L'invitation au voyage conserve sa mélancolie. « *Il faut aller à Sarajevo* », dit alors A. Bien sûr. « *C'est ici Sarajevo ?* », demande-t-il à des passants trop pressés d'échapper aux snipers. Non, c'est un décor de cinéma, qui figure la capitale bosniaque où ont abouti les trois bobines, retrouvées, développées, mais pas montrées. Le regard des origines demeure invisible. Un drame encore va advenir, sous les yeux aveuglés du personnage qui faisait profession de voir et de faire voir.

Le Regard d'Ulysse ne défend aucune thèse. Il organise moins la réflexion que les précédents films d'Angelopoulos, qui s'interroge depuis *La Reconstitution* (1970) sur le sens de l'Histoire. C'est peut-être parce que le film est un constat d'entropie généralisée que la mise en scène extrêmement concertée semble ici plus affectée, moins nécessaire que d'ordinaire. Tel long panoramique circulaire appparaît comme un effet de signature ; le recours aux figures de style habituelles – pluie, brouillard, étreintes violentes et sans lendemain, foules figées par groupes artistement disposés ou errant sans but dans la ville – devient parfois une grammaire imposée. De l'état du monde, et du cinéma, Angelopoulos dit avec art et sincérité qu'il ne sait plus quoi dire, que l'opacité gagne encore – même s'il n'est pas question de renoncer. Dire qu'on ne peut plus dire, montrer qu'on ne peut plus montrer laisse, ici, au strict travail de réalisation trop d'espace et pas assez de contrainte.

AUCUN CHARME DURABLE

Montrer sans montrer, c'est curieusement la gageure que s'est aussi assignée, pour un film pourtant très différent, le cinéaste chinois Zhang Yimou. En intitulant son film *Shanghai Triad*, l'auteur d'*Epouses et concubines* et de *Qiu Ju* annonce un certain genre, qu'il va s'évertuer à ne pas respecter. Le défi de raconter une histoire de gangsters sans employer jamais les codes et les clichés du genre (très envahissants, notamment dans la version chinoise) est plutôt appétissant. L'histoire d'une guerre des gangs dans le Shanghaï des années 30, de la liaison entre un parrain et une chanteuse de cabaret dont il a fait la princesse de son royaume, de trahisons et de règlements de comptes, sera vue par les yeux d'un très jeune garçon affecté au service de la favorite, interprétée par Gong Li.

Filmer une histoire de gangsters sans rien montrer de ce qu'on y voit d'habitude oblige à montrer autre chose. La Palice n'en disconviendrait pas. Oui, mais quoi ? Zhang Yimou ne manque certes pas d'idées, mais, en décalant ainsi son récit, il ouvre la voie à son vieux réflexe de chef opérateur (qu'il fut avant de passer à la mise en scène) trop habile à concocter de belles images. Dans l'immense maison-bordel-casino du chef de gang, puis dans l'île déserte où la bande s'est réfugiée après le raid d'une organisation rivale, la caméra compose de splendides tableautins : chinoiseries alambiquées dans les intérieurs, harmonieuses immensités naturelles en extérieur.

Certaines séquences sont remarquables, tel le bref ballet d'ombres qui figure l'attaque du gang ennemi, ou la découverte par l'adolescent des cadavres des victimes. Beaucoup sont seulement somptueusement décoratives. Et si Zhang Yimou filme très bien son jeune protagoniste, il abuse de la caméra subjective pour montrer qu'il adopte le point de vue du garçon. La succession des plans ne permet surtout aucune accumulation, aucune énergie et aucun charme durable. *Shanghai Triads* apparaît ainsi comme un exercice de style audacieux, mais assez vain.

Jean-Michel Frodon



La chasse aux starlettes est ouverte (non stop) devant le bunker du festival, sous les palmiers.

Harvey Keitel et « Le Regard d'Ulysse »

« *Comment est le film ?* » Débarquant à Cannes, Harvey Keitel s'inquiète du *Regard d'Ulysse*, qu'il n'a pas encore vu : « *Il a été terminé il y a à peine trois jours.* » L'ex-alter ego de Martin Scorsese, l'amoureux de *La Leçon de piano*, fait une affaire personnelle de son rôle chez Angelopoulos. « *Je suis né aux Etats-Unis mais mon père était polonais et ma mère originaire de Roumanie, où le film a été tourné en partie. La rencontre entre mon personnage et sa mère a éveillé en moi des résonances intimes. Un des thèmes du film est celui de l'exil, tant extérieur qu'intérieur. Le déracinement. Je n'ai jamais cessé de penser à ce que fut le voyage de mes parents...*

« *On a failli tourner à Sarajevo*, poursuit-il, *on s'est rabattu sur Vukovar et Monastir, elles aussi villes martyres, y recréant l'idée de Sarajevo : le pays de la souffrance... Cinéastes très différents, Scorsese et Angelopoulos ont en commun une spiritualité très intense. En me préparant à ce film, j'ai relu L'Odyssée d'Homère et l'Ulysse de Joyce : tant pis si ça paraît absurde, je préfère l'Ulysse d'Angelopoulos. Pour reprendre la formule de Theo, Homère est sans doute le premier scénariste hollywoodien : il n'a pu s'empêcher de concocter un happy end.* »

CINÉMAS EN FRANCE

Les brouillons des jeunes réalisateurs français

CANNES
de notre envoyé spécial

Grâce aux films de Cédric Kahn (*Trop de bonheur*), Pascale Ferran (*Petits arrangements avec les morts*) et Catherine Corsini (*Les Amoureux*), Cinémas en France avait retrouvé en 1994 un éclat surprenant. Cette année, la présence en Sélection officielle de films de jeunes réalisateurs (Xavier Beauvois et Mathieu Kassovitz en compétition, Karim Dridi, Anne Fontaine et Didier Haudepin à Un certain regard) a conduit les organisateurs à s'intéresser presque exclusivement aux travaux de réalisateurs débutants. Le format inhabituel de trois des cinq films présentés confirme le caractère expérimental de la sélection : deux sont des moyens-métrages et un troisième dépasse tout juste une heure de projection. A l'exception de *Visiblement je vous aime*, de Jean-Michel Carré, tous sont des premiers films, qui souffrent d'un manque de maturité compréhensible mais aussi d'un dommageable déficit d'humour. Ils étalent de manière inquiétante les mêmes insuffisances.

Corps inflammables, de Jacques Maillot, décline les variations convenues sur l'amour et le désir à vingt ans (A aime B, qui aime C, qui aime A, qui ne le sait pas) et asservit une certaine maîtrise technique à un marivaudage grave et violent. La sincérité du réalisateur et le talent des acteurs parviennent à faire naître quelques moments d'une émotion qui sourd, comme par miracle, de l'affectation de l'ensemble. Dans *Revivre*, Jean-Luc Raynaud multiplie lui aussi les personnages et les ébauches d'intrigues. Une jeune – belle et très libre de moeurs – professeur de philosophie séduit un de ses étudiants, dont la voisine de palier a été déflorée par un copain de son père qui l'a jouée au poker : désormais, elle se livre à la prostitution pour rembourser les dettes dudit père, mort entre-temps. En une heure et cinq minutes, le réalisateur et scénariste trouve encore le temps de citer abondamment Kierkegaard et de proposer une double et parfois triple vision de certaines scènes, procédé qui contribue non à enrichir le film, mais à l'alourdir davantage.

DES SUJETS MINCES ET CONVENUS

Il est également question de prostitution dans *Le Rocher d'Acapulco*, de Laurent Tuel. Une jeune fille solitaire et paumée (Margot Abascal, remarquable) est initiée par un ami de son frère, qui l'héberge sans que l'on sache bien pourquoi. Elle rencontre l'amour sous les traits du concierge de son hôtel, qui lui révèle avoir tout appris de la vie grâce aux chèvres des montagnes d'Algérie. Mais l'histoire se termine dans le sang. Violence toujours dans *Faute de soleil*, où Christophe Blanc décrit la relation brutale que nouent une strip-teaseuse et un aveugle. Il n'est pas nécessaire d'accorder à la notion de scénario plus d'importance qu'il n'en faut pour comprendre que ces quatre films pèchent avant tout par la faiblesse de leur construction et le manque de définition des personnages. Défauts inhérents à des choix de sujets trop minces et convenus, et qui interdisent à une maîtrise technique, par moments évidente, de s'exprimer de manière cohérente.

Le cinquième film de la sélection est heureusement d'une nature différente. Réalisé (en vidéo) par l'émérite Jean-Michel Carré, talentueux documentariste – auquel on doit notamment le bouleversant *Galères de femmes* –, *Visiblement je vous aime* est né de la rencontre du cinéaste et de l'éducateur Claude Sigala, qui joue son propre rôle. Le film décrit l'arrivée d'un délinquant (Denis Lavant, une nouvelle fois étonnant) au Coral, maison d'accueil pour handicapés mentaux, et son intégration au groupe. La rencontre d'acteurs professionnels et de malades, le choc de la fiction et de la réalité dans laquelle elle s'inscrit nourrissent cette tentative singulière, extrêmement attachante et dérangeante. Le film remet en cause nombre de préjugés sur l'exclusion, seule réponse habituellement apportée par la société à la maladie mentale comme à la délinquance. Il s'agit presque d'un film de laboratoire, avec ses limites, mais surtout son intelligence et sa vitalité.

Cette vitalité porte également deux courts-métrages, celui du déjà expérimenté Philippe Harel, *Une visite*, malicieux et d'une grande acuité, et *La Vie à rebours*, de Gaël Morel, un des jeunes interprètes des *Roseaux sauvages*, bouleversant de concision, de brutalité et de sensibilité.

Pascal Mérigeau

Les virtuoses de la projection

CANNES
de notre envoyée spéciale

Oui, il y en a qui, la nuit, à Cannes, se la jouent cinéma et dansent sur la plage. Il y en a qui, dans une suite royale, tirent sur leur cigare et parlent de box-office et de financement de films, forcément en dollars. Il y en a qui, dans une villa sur les hauteurs de la ville, caressent des rêves de palmes mais ne parlent, avec quelques artistes, que du nouveau projet qui les tient, les obsède, les fait vivre. Il y en a qui, penchés sur leur clavier, tentent de trouver les mots pour parler des six ou sept films visionnés le jour, risquer « *chef-d'œuvre* », oser « *navet !* ». Et il y en a qui dorment pour trouver l'énergie de reprendre, demain, l'épuisant marathon du cinéphile.

Mais « demain » se prépare. Et dans le Palais des festivals plongé enfin dans le noir, introduits par l'entrée des artistes, il y en a qui s'affairent et travaillent à huis clos à une répétition. Car même une projection se répète ! On vérifie bien sûr le nombre et l'ordre des bobines, et l'état de la bande : certains films sont finis si tardivement qu'on doit les projeter en « double bande » (son et images séparés) et non en « copie standard ». Ce fut le cas en 1991 du *Van Gogh* de Maurice Pialat, dont certains ont craint jusqu'à la dernière minute du film que la copie ne casse !

Mais cela est le travail presque classique du projectionniste. La particularité de Cannes, c'est le souci des réalisateurs en compétition d'optimiser les conditions techniques de projection de leur film, en procédant à d'ultimes réglages. Il leur faut donc, la veille de la présentation, – et la nuit, quand le lieu est libre – prendre possession de la salle où le jury verra le film, sentir l'espace, l'acoustique, le volume, prendre la mesure de l'écran – 19 mètres, l'un des plus grands du monde –, bref, apprivoiser ce gigantesque auditorium Louis-Lumière, redoutable cathédrale réputée moins favorable aux films intimistes qu'aux grands spectacles et aux effets spéciaux.

Il faut régler le son, devenu « show » à lui seul : l'ingénieur du son fait méticuleusement le tour de la salle. Il faut choisir la luminosité, et préférer parfois l'une des copies à l'autre : l'ingénieur photo est là pour donner son avis, de même qu'un représentant du laboratoire dans lequel la copie fut tirée, voire un représentant de l'auditorium où le film a été mixé.

« STRESSÉS ET ANXIEUX »

Les projectionnistes craignent les équipes trop lourdes et jurent que l'efficacité de la séance nocturne est inversement proportionnelle au nombre de consultants. « *Les plus grands* », comme ils disent, savent déléguer leurs compétences pour ce fastidieux travail d'ajustement. « *Mais tous finalement se ressemblent*, note Loïc Ludez, qui en est à son vingt-troisième Festival : *émerveillés et grisés de découvrir leur film sur grand écran ; stressés et anxieux de l'accueil qui lui sera fait le lendemain !* »

Anxieux ? Franco Zeffirelli, par exemple, en « répétant » *Othello*. Coppola avec *Apocalypse Now*, pionnier de nouvelles techniques sonores. Chen Kaige, ému devant *Adieu ma concubine*. Tous, en réalité, y compris les projectionnistes, ces « *virtuoses* » comme les nomme Daniel Toscan du Plantier qui, faute de trouver ailleurs de tels techniciens, en emmène dans les tournées et festivals d'Unifrance à l'étranger. « *Ce sont désormais les seuls – alors que les projections sont de plus en plus automatiques – à savoir changer rapidement de bobine et de film avec une telle fiabilité.* »

La fébrilité du bureau technique témoigne en tout cas de la tension dans laquelle travaillent, pendant deux semaines, les cinq chefs de cabine et les quarante-cinq projectionnistes du Festival, venus de toutes les régions de France. Des cinéphiles passionnés, affirme Loïc Lodez, qui les coordonne. Mais assurément, des cinéphiles frustrés qui, s'ils sont habitués au bruit du projecteur, ragent – changement de bobine oblige – de ne voir jamais un film en entier.

Annick Cojean

هكذا في الأصل

Pour son premier récital parisien Roberto Alagna met le public à ses pieds

Le jeune et brillant ténor doit pourtant apprendre à colorer sa voix

Vainqueur du Concours Pavarotti en 1988, Roberto Alagna a fait ses débuts scéniques au Festival de Glyndebourne la même année, avant d'être adoubé par le public toulousain. Depuis, il a été l'invité de Muti à la Scala, puis des plus prestigieuses scènes du monde. Il fera ses débuts au Met, à New York, l'an prochain.

ROBERTO ALAGNA (ténor), airs d'opéras de Berlioz, Méhul, Gluck, Chabrier, Halévy, Gounod, Verdi, Boito, Mascagni, Bellini. Orchestre national de France, Bertrand de Billy (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 23 mai.

Roberto Alagna traverse l'orchestre pour gagner le devant de la scène. A peine a-t-il salué le public que les applaudissements tombent du paradis comme des confettis un jour de parade new-yorkaise. Le public fête le jeune ténor qui vient de triompher à la Bastille aux côtés de June Anderson dans *Lucia di Lammermoor*, après l'avoir ému dans le *Roméo et Juliette* de Gounod présenté par le Théâtre du Capitole, à l'Opéra-Comique. Depuis 1988, Alagna est devenu le héros de Toulouse, et malgré une carrière qui le conduit dorénavant de la Scala de Milan à l'Opéra de Vienne, du Théâtre Colon de Buenos-Aires au Covent Garden de Londres, le ténor le plus courtisé du moment est resté fidèle à l'équipe Michel Plasson - Nicolas Joël.

Accueilli comme un héros pour son premier récital parisien, le jeune ténor âgé de trente et un ans marmonne des « merci » tout en ravalant sa salive : il va lui falloir mériter pareille ovation. La première partie de son récital est consacrée à quelques pages d'opéras français dont les « anciens » se délectaient sur leurs « phonos » à pavillon. Des airs qui nécessitent, au-delà de la pure beauté du timbre, une tenue vocale, une précision d'articulation, une projection et une variété de couleurs rarement réunies dans le même gosier.

Alagna attaque « Champs paternels », de *Joseph*, de Méhul, avec un aplomb et une insolence tétanisantes. On l'attend dans Gluck, dont le chant exige en plus la diction d'un tragédien, un soutien vocal quasi wagnérien, un atticisme… qu'Alagna n'a pas encore. La franchise du chanteur, son honnêteté vocale, son héroïsme déclenchent pourtant une ovation joyeuse, des rappels interminables et cette remarque d'André Tubeuf, grand connaisseur du chant : *« Rien qu'avec les chutes de sa voix, on pourrait équiper un escadron de chanteurs baroques. »*

Le ténor revient pour chanter « Rachel, quand du seigneur », de *La Juive*, d'Halévy. La tension monte dans le public à mesure que la voix d'Alagna s'élève, puissante, triomphant par son rayonnement des vers de mirliton d'Eugène Scribe, moment d'émotion intense que seul le chant peut apporter, coup de cravache qui jalonne l'histoire de l'interprétation de loin en loin. Les défauts d'Alagna se font pourtant jour. Son timbre est un don de la nature, mais il devra apprendre à le colorer dans le répertoire français, à l'infléchir pour le plier aux exigences de rôles qu'il chantera un jour à la scène – on l'espère. Le jeune ténor grandira, car son oreille est exceptionnelle. Il chante juste, et les éclats de sa voix, qui a grandi au point de s'appuyer aujourd'hui sur des graves impeccables (les aigus, il les a toujours eus, vaillants et sonores), ne vont jamais jusqu'au hurlement. Son émission est si bien placée que son chant envahit sans peine le TCE, passant au-dessus de l'orchestre (médiocre, bien dirigé, mais un peu trop puissamment parfois) avec une aisance qui nous fait penser subitement aux adieux de la soprano Birgit Nilsson, qui eurent lieu ici même. « Source délicieuse », de *Polyeucte*, de Gounod, est plus stupéfiant encore.

Ce n'est pas fini. Alagna revient, après l'entracte, chanter « La mia letizia infondere », des *Lombards*, de Verdi, « Giunto sul passo », de *Mefistofele*, de Boito, « Ah si, ben mio », du *Trouvère*, de Verdi, et « Nel furor delle tempeste », du *Pirate*, de Bellini. Sa voix n'a rien perdu de sa virilité majestueuse, de son articulation mordante (Bellini !), mais le chanteur l'ombre de couleurs plus fondues, se laisse gagner par une sorte de blessure plus émouvante encore. Sa *mezza voce* irradie alors d'un bonheur de chanter qui fait les stars.

L'ovation qui salue chacun de ces airs, les *« Grazie ! »*, les *« ouaouh ! »* de bonheur qui fusent du public en transe, trois bis et une heure de signature d'autographes ne doivent pas faire oublier à Roberto Alagna que les mêmes baisseront le pouce au premier faux pas.

Alain Lompech

Joel-Peter Witkin, un photographe religieux en enfer

Séduisantes et répugnantes à la fois, chrétiennes et païennes, les images de cet Américain restent marquées de l'idée que la souffrance mène au salut

Galerie Baudoin Lebon : 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 42-72-09-10. Jusqu'au 24 juin.

Joel-Peter Witkin est-il le diable ? Cet Américain concocte minutieusement, depuis vingt ans, des tableaux photographiques qui *« communiquent avec la mort »*, des images séduisantes et répugnantes à la fois, captivantes et scandaleuses, chrétiennes et païennes, audacieuses et académiques : ici, des corps récupérés à la morgue, là, des personnages bien vivants, mais aux malformations spectaculaires. Certains, épouvantés ou dégoûtés, refusent en bloc des photographies « irregardables » de chairs en putréfaction, de corps mutilés. D'autres sont fascinés par la perfection formelle, des noir et blanc minutieusement retouchés (griffures, grattages, altérations chimiques), qui donnent une « patine » picturale au point de rendre l'image intemporelle, proche de l'icône.

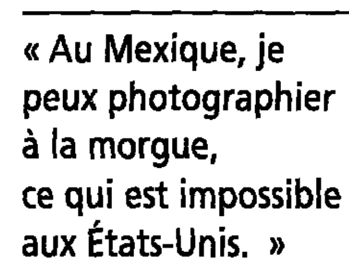
Une chose est sûre, après avoir été *« invendable »*, comme le dit Baudoin Lebon, son galeriste français, les collectionneurs s'arrachent des œuvres produites au compte-gouttes – huit à dix « tableaux » par an – et dont la cote (de 36 000 francs à 200 000 francs) en font une des trois ou quatre stars de la photographie contemporaine – le Musée Guggenheim de New York lui consacrera une rétrospective fin 1995. En attendant, Baudoin Lebon présente les dernières productions, réalisées en 1993 et 1994, à Paris (où il a séjourné six mois), à Marseille, à Mexico et chez lui.

Chez lui, c'est Albuquerque (Nouveau-Mexique), où il habite dans une sorte de ranch avec sa femme et quelques animaux paisibles. Difficile d'imaginer ce « baba-cool » de cinquante-six ans – cheveux mi-longs, barbiche, costume fripé noir, tee-shirt violet, pin's en forme de soucoupe volante, croix accrochée à l'oreille gauche, bague à trois perles turquoise au petit doigt – opérer sa descente aux enfers dans le sous-sol d'une école de médecine de Mexico, gagné par une puanteur épouvantable. *« Le Mexique, c'est près de chez moi, et je peux photographier à la morgue, ce qui est impossible aux États-Unis. La plupart des Américains refusent de regarder la mort en face. »*



Pensionnaire costumée d'un asile de Budapest, par J.-P. Witkin (1993).

Witkin a souvent raconté pourquoi il arrive à mettre son œil dans ces cabinets des horreurs : à six ans, suite à un accident, il a vu rouler sous ses yeux une tête de petite fille, qu'il a saisie dans ses mains, croyant tenir une balle. Explication spectaculaire mais un peu courte. Witkin a surtout eu la révélation d'un monde de l'au-delà. Vous lui parlez d'images insoutenables, il dit communiquer avec les morts, *« animer des corps inanimés »*. Il insiste sur la collaboration avec le modèle : *« Celui-là qui n'a pas de tête, il s'effondrait tout le temps. »* Et finit par lâcher : *« Les morts conservent la mémoire de leurs gestes. »* Vous lui parlez de l'insoutenable, il répond *« beauté, lumière »*, il dit que *« cette femme à la colonne vertébrale déformée est la plus belle sculpture qui soit »*. Vous lui affirmez qu'il n'est jamais allé aussi loin dans ce triptyque aux têtes décalottées, il parle du rideau qu'il a soigneusement disposé au fond et précise que les mains du cadavre sont *« des mains d'une Française »*, en référence à David. Et à un sénateur américain choqué par cette tête transformée en pot de fleurs, il a répondu : *« Après la mort, l'être n'a plus d'esprit. J'ai donc le droit de le transformer en vase. »*



« Au Mexique, je peux photographier à la morgue, ce qui est impossible aux États-Unis. »

Comprendre Joel-Peter Witkin, c'est accepter l'impensable : son travail est profondément religieux. Il avoue, quand on le lui demande, être *« catholique pratiquant »*. Ses images sont là pour rappeler qu'après la mort *« il y a le purgatoire. Surtout pour les chanceux »*, lâche-t-il en éclatant de rire. Un vitrier au ventre couturé semble en extase, portant les stigmates du Christ. C'est une œuvre profondément morale – la souffrance de la chair, selon une conception longtemps acceptée, mène au salut – portée par nombre de références picturales qui en renforcent l'académisme. Witkin multiplie les « vues d'atelier » et connaît ses classiques. Ici une nature morte proche des Hollandais, ailleurs des hommages à Vermeer, Zurbaran, Géricault (le premier à avoir peint des corps à la morgue), Chirico, et surtout à la peinture néoclassique (David, Ingres). Un regret de la peinture ? *« Il veut entrer dans l'histoire de l'art »*, confirme Baudoin Lebon.

Ses dernières images, quasiment sans retouches, tendent à la simplification, au dépouillement, comme dans ce portrait de femme dans un asile de Budapest. Mais l'axiome mort-rédemption est toujours présent, notamment dans une superbe « vanité » : un jeune homme bien vivant, nu, à la peau blanche, à qui il manque un bras, mais dont l'épaule est parfaitement polie. *« Dans une vanité, c'est le doigt qui pointe la tête de mort*, raconte Witkin, *là, à cause des circonstances, c'est le sexe. »* Au fait que pense l'Église de son travail ? Réponse : *« l'Église catholique ne suit pas l'art contemporain. »*

Michel Guerrin

Insolence et renouveau aux Rencontres théâtrales de Berlin

Le public a découvert de jeunes dramaturges allemands et français

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Quand, le 20 mai, à la première de la pièce d'Elfriede Jelinek, *Raststätte oder Sie machens alle*, mise en scène par Frank Castorf à la Volksbühne, les comédiens ont envoyé des sous-bocks de bière vers la salle, les spectateurs n'ont pas fait la fine bouche. Ils ont tenté, en riant, de les renvoyer vers le plateau. Deux jours plus tard, au Berliner Ensemble, un public enthousiaste faisait un triomphe à la pièce de Werner Schwab, *Les Présidentes*, mise en scène par le jeune (il a trente-quatre ans) Peter Wittenberg. Enjouée, parfois insolente, toujours attentive, l'ambiance qui a régné au cours de ces deux spectacles, témoigne de la vivacité des Theatertreffen (Rencontres théâtrales) dont la trente-deuxième édition s'est tenue à Berlin du 11 au 25 mai.

Comme l'explique le directeur, Torsten Mass, *« les Theatertreffen occupent une place unique parmi les trois cents festivals de théâtre qui se tiennent chaque année en Europe. C'est la seule manifestation dont la programmation ne soit pas décidée par le directeur, mais par un jury de critiques »*. Ceux-ci, au nombre de neuf, commencent par choisir trois cents pièces parmi les deux mille productions en langue allemande qui sont présentées chaque année en Allemagne, Suisse ou Autriche. Le jury élit, parmi les quatre-vingts spectacles vus par tous les critiques, les dix ou douze qui valent d'être présentés aux Theatertreffen. La réunion de ces spectacles a une fonction très précise : elle doit donner une image de la saison théâtrale de l'année précédente – 1994 pour l'édition 1995. Ainsi, dit Torsten Mass, *« en 1994, les Theatertreffen ont fait apparaître des metteurs en scène qui donnaient une vision renouvelée de Shakespeare. Sur les douze spectacles invités, neuf étaient signés par des gens de moins de quarante ans. Pour la première fois depuis des années, les stars de la génération de Peter Palitzch ou Peter Zadek n'avaient pas été retenus. Cela leur a fait un coup. »*

Cette année, les Theatertreffen ont donc fait la part belle aux auteurs contemporains. Outre Elfriede Jelinek et Werner Schwab, il y avait Jean Eustache, Franz Xaver Kroetz, Tankred Dorst, William Burroughs… Il y a eu aussi, dans le cadre des Theatertreffen, une grande première : un choix de théâtre français, au Hebbeltheater, une des plus belles salles de Berlin. François Tanguy est venu présenter son splendide *Choral* (du 17 au 21 mai), et Wladyslaw Znorko son troublant *Ulysse à l'envers* (du 23 au 25 mai) – deux spectacles qui, jouant sur les images, ne posaient pas de problème de compréhension ; et le public berlinois a pu assister à la lecture, en allemand, de deux pièces françaises, traduites pour l'occasion : *Féroé… la nuit*, de Deutsch, et *Une envie de tuer sur le bout de la langue*, de Xavier Durringer. Mise au point par Yolande Padilla, attaché culturel de l'ambassade de France à Bonn, cette présentation a eu un grand mérite : faire connaître en Allemagne d'autres noms français que ceux de Patrice Chéreau ou Ariane Mnouchkine.

Brigitte Salino

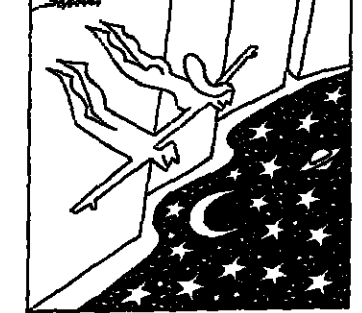
■ **CRÉDITS À LA CULTURE :** Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, s'est *« réjoui de constater que le 1 % pour la culture ait été enfin reconnu comme une exigence normale. Nous avions atteint ce pourcentage en 1993 sous le gouvernement Bérégovoy. Longtemps, les partis conservateurs se sont opposés à cette priorité budgétaire pour la culture (…). Je constate que notre politique culturelle dans les banlieues a été, elle aussi, confirmée par le premier ministre. Cet hommage rendu ainsi à notre action est une bonne chose pour le pays »*.

■ **OPÉRA DE PARIS : un nouveau préavis de grève** a été déposé par les syndicats de techniciens, à la suite d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration, le 23 mai. Il menace d'annulation les représentations des 26 et 30 mai et du 3 juin de *Capulet et Montaigu* de Bellini. Le conflit porte sur les salaires. La direction précise que, *« dans l'état actuel de la dotation budgétaire »*, seule était possible *« une augmentation de la masse salariale des personnels permanents de 2,6 %, impliquant une hausse générale des salaires de 1 % »*, ajoutant qu'elle ne pourrait aller au-delà tant qu'elle ne connaîtra pas *« les orientations arrêtées par les pouvoirs publics à l'égard des entreprises du secteur public en général et de l'Opéra de Paris en particulier »*.

■ **MUSIQUE : le baryton Dietrich Fischer-Dieskau dirigera** le concert d'ouverture du Festival de la Grange-de-Meslay, le 28 juin. Il sera à la tête de l'orchestre Varianti de Stuttgart, dans un programme Paul-Hindemith, à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur. Dieskau a fait ses adieux au chant en 1993 pour recommencer, ainsi qu'il l'avait fait plusieurs fois auparavant depuis 1973, à diriger, notamment Daniel Barenboïm, dans le *Concerto pour piano* de Schumann, Joseph Suk, dans *Harold en Italie* de Berlioz, et des symphonies de Schumann, avec deux orchestres britanniques et un tchèque.
Rens. : mairie de Tours, tél. : 47-21-65-00 et 47-21-65-08.

Les Rencontres du théâtre algérien en exil

A Marseille, artistes et intellectuels s'interrogent sur le processus de paix au Proche-Orient



LE RÉSEAU français de l'Institut international du théâtre méditerranéen organise, les 26, 27 et 28 mai au Théâtre Toursky de Marseille, les cinquièmes Rencontres internationales du théâtre de la Méditerranée autour de deux thèmes : l'organisation du théâtre *algérien en exil* et l'influence des artistes et des intellectuels sur le processus de paix au Proche-Orient.

De nombreux artistes, écrivains, universitaires et directeurs d'institutions culturelles algériennes seront présents à Marseille, ainsi que des délégations palestinienne et israélienne. Dans une déclaration à la presse, Robert Abirached, président du réseau français, indique qu'*« il s'agit désormais d'organiser une solidarité effective avec ceux qui sont persécutés ».*

Il proposera donc plusieurs actions au monde du spectacle : l'ouverture aux artistes, le parrainage par chaque institution d'un homme, d'un groupe ou d'un projet. *« Que tous ceux qui ont jusqu'ici manifesté leur indignation se regroupent répartissent entre eux les tâches et prennent le risque de la création en commun avec les partenaires qu'ils auront choisis, à la face de leur public. »*

★ Théâtre Toursky, 16, passage du Théâtre, Marseille. Tél. : 91-02-58-35.

UNE SOIRÉE A PARIS

Liures et reliures
Souple ou solide, la reliure est aussi une invite à se saisir d'un texte qu'elle annonce et prolonge. C'est le sens du travail de Sün Evrard, qui accompagne celui d'artistes ou d'écrivains vivants ou morts. Ce maître relieur magnifie le travail des autres tout en créant de vraies œuvres d'art.
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, salle d'exposition, 22, rue Malher, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Jusqu'au 28 mai. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures et le dimanche de 12 heures à 19 heures. Tél. : 44-59-29-40. 20 F.

Hootie & the Blowfish
Il est rassurant qu'un disque comme *Cracked Rear View* se retrouve au sommet des *charts* américains. Sans mettre en avant aucun artefact ni effet de mode, Hootie and the Blowfish s'est contenté de solides chansons rock.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 25, 26 et 27. Tél. : 42-25-18-06.

Alex Grillo « l'Amour »
Le vibraphoniste et compositeur Alex Grillo prend pour sujet d'un concert « l'Amour », thème décidément cher aux Instants chavirés, puisqu'en 1994 y avait été enregistré « pour 2 Z », un disque témoignage du laboratoire de Montreuil.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

PARIS

Accrochage des collections photographiques de Brancusi
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.

Architecture de la Renaissance italienne
Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 36 F.

L'Art du tampon
Musée de la Poste, galerie, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 42-79-23-45. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures a 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 27 août.

Giacomo Balla
Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juillet.

Pierre Bonnard
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.

Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.

Alexander Calder
Galerie Maeght, 42, rue du Bac, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 45-48-45-15. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.

Combas
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 juin.

Enzo Cucchi : Dio
Galerie Pièce unique, 4, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-54-58. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin.

Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les-de 18 ans.

Du trait à la ligne
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 juin.

Helmut Federle, Didier Vermeiren
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

La Gravure française à la Renaissance
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Métro Bourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 juillet. 22 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Peter Halley
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.

Ilya Kabakov
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 septembre.

Mike Kelley
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin.

Aki Kuroda
Galerie Maeght, hôtel Le Rebours-12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Lille, chefs-d'œuvre d'un grand musée européen
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F ; billet jumelé avec l'exposition Zoran Music : 63 F.

Donald Lipski, Louise Bourgeois
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet.

Les Livres de Denise Colomb
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

Robert Longo
Galerie Gana Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-71-00-45. De 10 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 juin.

Matta : comme elle est vierge ma forêt
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

Matta : glisser dans le vent
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.

Hans Memling
Musée du Louvre, aile Richelieu, salles des peintures françaises, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. Billet d'accès au musée : 40 F de 9h à 15 h ; 20 F après 15 h et dimanche ;

Micromégas
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy ; bus : 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lun et mardi. Jusqu'au 4 juin.

Zoran Music
Grand Palais, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Noces tissées, noces brodées
Musée national des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.

Raymond Pettithon, Jim Shaw, Benjamin Weissman
Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin, Paris 11e. Mo Bréguet-Sabin. Tél. : 43-38-52-60. De 14 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 21 mai. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Le Photographe et l'architecte-Baldus, Lefuel et le nouveau Louvre
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les-de 18 ans

Ettore Spalletti
Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Traité du trait
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les-de 18 ans.

David Tremlett
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Trente ans de jeune sculpture à Paris avec Denys Chevalier
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lun. Jusqu'au 25 juin.

Les Trésors retrouvés des ateliers d'artistes au temps de Rodin
Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 2e. Mo Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. En juillet et août fermé le dimanche Fermeture exceptionnelle vendredi 14 juillet. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.

ILE-DE-FRANCE

La Collection Denys Chevalier
Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, 92 Meudon. Tél. : 46-23-87-13. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 2 juillet. 15 F.

Merkado
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacles jusqu'à 21 heures. Conférence "Libre échange" avec Pierre Restany mardi 23 mai à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.

Anne Rochette, Yoon-Hee
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juillet.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
Dessin animé américain de Richard Rich, (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les *Montparnos*, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, *dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e *(36-68-29-31)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JEFFERSON A PARIS
Film américain de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam (2 h 19).
VO : *Gaumont les Halles, dolby*, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40* ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysees, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, *15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Ma*jestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Para*mount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-*68-62-33) ; UGC Gobelins*, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gau*mont* Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)

KISS OF DEATH
Film américain de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Medicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pa*gode, 7e (36-68-75-07 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, *dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27)* ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-*27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby*, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; *Gaumont Gobelins Fauvette*, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby*, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Assumpta Serna, Do*minique Sanda, Hector Alterio, Lau*taro Murua, Graciela Araujo, Alberto *Segado (1 h 45)*.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le *Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er *(36-68-75-55 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, *2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30*-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Gaumont Par*nasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet,
Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, *Judith Vittet, Dominique Pinon*, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; *36-68-70-14) ; UGC Normandie*, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder *Panorama, THX*, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; *Mistral*, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Kinopano*rama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-*75-15 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-*00 ; 36-68-59-02)*.

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

GEORGIA
de Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-*75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-*79 ; 36-68-69-24)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec *Marianne Denicourt*, *Nathalie* Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill PUllman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, *Micky Sebastien, Alexander Gittinger.*
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-*10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

RANGOON
de John Boorman,
avec Patricia Arquette, Frances McDormand, *Spalding Gray*, U Aung Ko..
Américain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-*10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de *Takeshi Kitano*,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, *Tetsu Watanabe, Masanobi Katsu*muru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit-12 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TERRORISTE
de *Nader Galal*,
avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki.
Egyptien (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hong Kong (1 h 50).
Interdit-16 ans.
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Impérial, *dolby*, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

TORA-SAN
de Yoji Yamada,
avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu.
Japonais (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec *Yang Kuei-Mei, Chen Chao*-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

REPRISES

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

MATADOR
de Pedro Almodovar,
avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez, Eva Cobo, Julieta Serrano, Chus Lampreave.
Espagnol, 1986 (1 h 45).
Interdit-16 ans.
VO : Le *Quartier Latin*, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TROISIÈME HOMME
de Carol Reed,
avec Joseph Cotten, Alida Valli, Orson Welles, Trevor Howard, Paul Hoerbiger.
Britannique, 1949, noir et blanc (1 h 44).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

JEUDI 25 MAI

TF 1

20.50 Série : Columbo.
L'Enterrement de Mme Columbo, de Vincent Mc Eveety.

22.35 Magazine : Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet.
0.30 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
1.30 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial.
Présenté par Bernard Benyamin. Histoires de l'adoption ; Tchernobyl, neuf ans après.



22.45 Téléfilm : Le Fils de Gascogne.
De Pascal Aubier.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Magazine : Signé Croisette.
1.10 Le Cercle de minuit.
3.30 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.55 Cinéma : Quand les aigles attaquent. ■
Film américain de Brian G. Hutton (1968).
23.30 Météo et Journal.

23.55 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.
Le Grand Retour [2/2]. Les Survivants de l'indicible, de Jean Cherasse.
Dix-sept anciens déportés témoignent sur les camps de la mort.
0.50 Court métrage : Libre court.
Ballade sanglante, de Sylvain Madigan avec Clémentine Célarié et Jean Reno.
1.20 Musique Graffiti.
Quintette op. 34, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland, sol. Gyorgy Sebok, piano (15 min).

M 6

20.50 Cinéma : Le gendarme se marie. □
Film français de Jean Girault (1968).

22.35 Cinéma : Mort ou Vif. □
Film américain de Gary Sherman (1986).
0.20 Magazine : Fréquenstar (et 5.10).
Présenté par Laurent Boyer.
1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).
2.30 Rediffusions.

CANAL +

20.35 Cinéma : J'ai pas sommeil. ■ ■ ■
Film français de Claire Denis (1993).
22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992, v.o.).
0.20 Cinéma : Ninja Kids. □
Film américain de Jon Turteltaub (1993, v.o.).
1.50 Documentaire : Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart.
De Stéphane Meunier (70 min).

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : L'Ecole du soupçon ou comment devenir un détective privé.
De Sylvie Banuls et Peter Heller.
20.15 Documentaire : L'Attente.
De Rebecca Feig.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Jérusalem, Jérusalems.
Regards sur une ville. Soirée proposée par Eyal Sivan.
20.50 Un mur dans la ville.
Court métrage de Danny Nokio Verete (1982, N., v.o.).
21.25 Documentaire-fiction : Jérusalems, le syndrome borderline.
D'Eyal Sivan (v.o.).

22.35 Cinéma : Cantique des pierres. ■ ■
Film belgo-palestinien de Michel Khleifi (1990, v.o.).
0.25 Court métrage : Urshalaym, rythme d'une cité lointaine.
De Dan Geva (1993).
0.40 Documentaire : Chochana Boukhobza.
Portrait d'un écrivain.
0.45 Documentaire : Dietrich Fischer-Dieskau.
La voix de l'âme, de Bruno Monsaingeon (rediff.).
2.30 Rencontre.
Geluck et Maurane (28 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Gitan. □ Film français de José Giovanni (1975). Avec Alain Delon, Annie Girardot, Paul Meurisse. 21.45 Carré noir : Sauve qui peut la nuit. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Questions pour un champion. 23.45 Strip-tease. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 20.05 Peuples du Kamtchatka. De Jean Afanassieff. 20.35 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos. 21.30 Le Rêve irlandais. De Mark Halliley. 22.25 La Mort en face. De William Karel [1/3]. L'univers concentrationnaire ▶ *Lire notre article p. 31*. 23.20 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit. 0.25 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. D'Andrzej Fidyk (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 22.45). 21.00 La Chatte sur un toit brûlant. ■ ■ Film américain de Richard Brooks (1957, v.o.). 23.15 Concert : Johannes Brahms. Concerto pour piano nº *1*, par l'Orchestre radiosymphonique de Berlin, dir. Lorin Maazel. Enregistré en 1982. 0.40 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.05 Le Grand Bluff. ■ Film français de Patrice Dally (1957, N.). 21.35 Road test. 22.00 Série : M.A.S.H. 22.20 Chronique du front. 22.25 Arizona Junior. ■ ■ Film américain de Joel Coen (1987, v.o.). 0.00 Souvenir. Tous en scène (70 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Docteur Ruth. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : PJ Harvey. Enregistré au Forum de Londres, en juin 1993. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. Tour d'Italie : 12e étape : Borgo-Mozzano-Cento. 20.00 Taekwondo. Coupe d'Europe, en Grèce. 21.00 Catch. 22.00 Pole position. Résumé. Formule 1. 1re séance d'essais du Grand Prix de Monaco. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : groupe A. Australie-Afrique du Sud. Au Cap. 0.00 Football. Résumé. Ligue des champions : finale. Milan AC-Ajax Amsterdam (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Miquette et sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 20.30 La Bohémienne. ■ Film américain de Charles Rogers et James Horne (1936, N.). 21.35 Le Capitaine Fracasse. ■ ■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N.). 23.15 Ames rebelles. ■ ■ Film américain d'Anatole Litvak (1942, N., v.o.). 1.00 Golgotha. ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1935, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Robert et Robert. ■ Film français de Claude Lelouch (1978). 20.30 Un homme pour l'éternité. ■ ■ Film britannique de Fred Zinnemann (1966). 22.25 Kagemusha, l'ombre du guerrier. ■ ■ ■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1980, v.o.). 1.00 L'Etrange Histoire du juge Cordier. ■ Film américain de Reginald Le Borg (1962, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Paul Fitoussi (Le Débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté). 19.30 Perspectives scientifiques. Les ongulés. 4. L'éléphant. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 4. Comique et burlesque. Œuvres de Chaplin, Frisell, Bjurström. 20.30 Fiction. Joyce Manseur ou l'importance du cri, par Renée Elkaïm-Bollinger (2). 21.32 Profils perdus. Pierre de Coubertin. 1. Coubertin ou le pédagogue oublié. 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 3. Histoires de cinéphiles. 0.05 Du jour au lendemain. Baptiste Marrey (Goethe en Alsace). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné à Prague. Messe op. 86, de Dvorak, par le Chœur de la radio tchèque et l'Orchestre symphonique de la radio de Pilsen, dir. Lubomir Matl ; Messe, de Suk, par le Chœur de la radio tchèque et l'Orchestre symphonique de la radio de Pilsen, dir. Stanislav Bogonia ; Otcenas, de Janacek, par le Chœur de la radio tchèque, dir. Lubomir Matl. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Sérénade pour violon et cordes nº 5 K 204, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; Trio pour flûte à bec, violon et basse continue, de Telemann, Frans Brüggen, flûte à bec. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel, Saitta, Gaudini. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dowland, Tallis, Gibbons. 0.00 Tapage nocturne. Five to Five, de Hus, par le Quadro quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 26 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.45 Sport : Rugby.
En direct de Pretoria. Match de Coupe du monde : France-Tonga ; 18.00, coup d'envoi ; 18.40, mi-temps ; 18.45, 2e période.
19.35 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal, Rugby, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Scarlett.
De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton [3/3].

22.40 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini.
0.05 Téléfilm : Meurtre à Atlantic City.
De Sandor Stern, avec Jimmy Smits.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Cinéma : Butch Cassidy et le Kid. ■
Film américain de George Roy Hill (1969).
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.50).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Série : RG.
Simon mène l'enquête, de Philippe Lefebvre.

22.30 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Banlieues : l'amour et la haine.
23.45 Variétés : Taratata.
Emission présentée par Nagui. Spécial Reggae.
0.50 Les Films Lumière (rediff.).
0.55 Journal, Météo, Journal des courses.
1.25 Magazine : Signé Croisette.
1.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Cinéma : Le Prince Donegal. ■ ■
Film britannique de Michael O'Herlihy (1966).
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Félix le chat.
16.40 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Haïti, Dieu seul me voit, de Charles Najman.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa.
En direct du Grau-du-Roi.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Isabelle Autissier.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus.
Présenté par Elise Lucet. Les boîtes à outils des bébés. Le fœtus n'est pas un ermite ; Marcher avec sa tête ; Le Monde au bout des doigts ; De babil en syllabes ; Aime-moi, je grandirai.
0.15 Magazine : L'Heure du golf.
0.45 Musique Graffiti.
Concerto pour violon nº 1, de Paganini, par l'Orchestre de Rio, sol. Sarah Chang, dir. John Demain (15 min).

M 6

13.50 Série : Equalizer.
Menace sur la ville, d'Alan Metzger, avec Edward Woodward, Telly Savalas (en deux épisodes diffusés à la suite).
15.30 Cinéma : Coplan FX 18 casse tout. ■
Film français de Ricardo Freda (1965).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vu par Laurent Boyer.
Magazine de l'actualité culturelle.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Mannequins sur liste rouge.
De William A. Graham.

22.40 Série : Aux frontières du réel.
Le Message.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
La Voyageuse.
0.05 Dance Machine Club.
Présenté par Ophélie Winter.
1.15 Boulevard des clips (et 6.35, rediff.).
3.00 Rediffusions.

CANAL +

13.35 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992).
15.20 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
9. Décors et trompe-l'œil.
15.45 Sport : Rugby. En direct. Coupe du monde : Ecosse/Côte-d'Ivoire. 16.00, coup d'envoi.
17.40 Documentaire : Les Allumés.
Dompteur d'insectes à Hollywood, de Peter Schnall et Eitan Weinreich.
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.25 Magazine : Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Téléfilm : Le Magicien.
De Terry Winsor, avec Jay Acovone, Clive Owen.

22.15 Magazine : Courants d'air.
Estelle Hallyday à Miami.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Sauvez Willy. □
Film américain de Simon Wincer (1993).
0.48 Pin-up (rediff.).
0.50 Cinéma : True Romance. ■ ■
Film américain de Tony Scott (1993).
2.45 Cinéma : Il Grande Cocomero. ■
Film italien de Francesca Archi-Bugi (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Avec Anana, modiste, et Lydia Kamitsis.
14.00 Détours de France.
La Chasse en Corse (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.).
Magazine de l'exclusion.
15.30 Qui vive.
Le tabac (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. *Le Feu* [5/5].
16.00 La Preuve par cinq. (rediff.).
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps.
Le temps en six lieux.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Confetti.
Magazine présenté par Annette Gerlach et Alex Taylor.
L'Europe dans tous ses états.
19.30 Documentaire : Highway nº 3.
Le Long de la côte est de Malaisie, d'Ebbo Demant.
L'irruption de l'industrialisation sur la côte orientale de la Malaisie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Les Enfants de Satan.
De Bernd Schadewald.

22.05 ▶ Documentaire : 100 ans de cinéma.
Le cinéma français, par Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, avec Michel Piccoli.
23.00 Cinéma : Le Vent (Finye). ■ ■
Film malien de Souleymane Cissé (1982, v.o.).
0.40 Magazine : Algérie maintenant.
Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.40 Court métrage : L'Héritage.
De Jacob Geis (rediff.).
2.00 Court métrage : La Veste à carreaux.
D'Eric Engels (v.o.).
2.20 Court métrage : Le Bureau neuf.
De et avec Karl Valentin (6 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 19 mai. 0.00 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Fès, promenade dans la Médina. D'Olivier Descamps. 20.30 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [2/3]. Les Chiffonniers du rire. 21.20 Crise de confiance à Hongkong. D'Agnès et Jean-Claude Bartoll. 21.45 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos. 22.40 Le Rêve irlandais. De Mark Halliley. 23.35 ▶ La Mort en face. De William Karel [1/3]. L'univers concentrationnaire 0.30 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 L'Italienne à Alger. Opéra en deux actes de Gioacchino Rossini. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1987 (155 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Bob Hope. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Le Livre, le voleur, son patron. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Michel Vaillant (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Lune sanglante. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Le pantin (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Mission Hispana. Enregistré le 2 février 1995, à Cannes. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 13e étape : Pieve di Cento-Rovereto (205 km). 20.00 Golf. En différé. Le PGA Championship 1er tour. 22.00 International Motorsports. 23.00 Rugby. Coupe du monde : les temps forts des matchs du jour. 0.30 Course de camions. Résumé. Coupe d'Europe. 2e manche. A Dijon. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Quatre hommes et une prière. ■ ■ Film américain de John Ford (1938, N., v.o.). 20.30 Golgotha. ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1935, N.). 22.05 Miquette et sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 23.15 Fantômes en croisière. ■ ■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 0.35 Le Capitaine Fracasse. ■ ■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire. 19.05 Téléfilm : La Fille du roi. De Philippe Triboit. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky 2 : La Revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979). 22.55 Le Mystère von Bülow. ■ ■ Film américain de Barbet Schroeder (1990, v.o.). 0.45 Histoire de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de de Ching Siu Tung (1990).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pascal Charvet (La Prière - Les Hymnes d'Orphée). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : les greffes (2). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 5. Réalisme et fantastique. Œuvres de Zygel, Girard, Westbrook. 20.30 Le Banquet. L'aventure. 21.28 Poésie sur parole. Poèmes burlesques (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. Herbie Hancock. Avec Laurent de Wilde. 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 4. Vers un deuxième siècle. 0.05 Du jour au lendemain. Baptiste Marrey (Les Papiers de Walter Jonas ou le solstice d'été). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Hessicher Rundfunk). Concert donné le 14 mai, à la salle des Congrès de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Paavo Berglund : Rêverie op. 24, de Scriabine ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Prokofiev, Olli Mustonen, piano ; Symphonie nº 6 Sinfonia semplice, de Nielsen. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Symphonie nº 102, de Haydn, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22 25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Guastavino, Gaigne, Martins. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Brahms. 0.00 Jazz club. Concert donné le 31 mars, au club Manhattan, à Eurodisneyland, par le trio de la pianiste Eliane Elias. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales 95 », en direct de Nice (« Le Téléphone sonne »).

هكذا من الأصل

Le Monde

VENDREDI 26 MAI 1995

Le grand communiquant

par Pierre Georges

IL SE PRÉTEND l'inventeur, en 1981, de la « force tranquille ». Il resta en 1988 l'un des zélés illustrateurs de l'ouverture à la mode mitterrandienne. Il sera en 1995 le Père Joseph du chiraquisme serein, le maître communiquant du modeste locataire de l'Elysée.

Jacques Pilhan, comme le rapporte *le Nouvel Observateur*, entame son troisième septennat. Il a longtemps servi François Mitterrand. Il servira Jacques Chirac. Il a conseillé à gauche. Il conseillera à droite. Sans états d'âme ni scrupules. Et, d'ailleurs, pourquoi en aurait-il, lui qui fait moins de politique qu'il ne sert les politiques ?

Jacques Pilhan fut conseiller en communication du président sortant. Il sera consultant extérieur en image auprès du président arrivant. A la demande générale, et notamment à celle de Claude Chirac, la fille de son président, qui assume à l'Elysée une tâche vigile sur ce secteur.

L'appellation a donc un peu changé. Mais pas la fonction. Jacques Pilhan y était. Jacques Pilhan y reste. A la différence, cette fois, qu'il n'a pas contribué à faire ce président-là ! Pour le reste, la position demeure stratégique. La continuité du service de la communication et de l'Etat semble assurée.

Bien évidemment, cette exception à la règle de l'alternance pose question. Homme de communication, homme-caméléon ? Peut-on, dans un même élan et une même efficacité, avoir servi l'un et promouvoir l'autre, honorer Dieu et célébrer son fils ? Peut-on avoir partagé et soutenu les idées de l'un, soutenir et partager les idées de l'autre ? Peut-on, en un mot, changer de communication comme de chemise ?

Ainsi énoncée, la question serait un peu injurieuse et, surtout, hors sujet. Jacques Pilhan a ses idées politiques. On le dit plutôt de gauche. Il fut certainement, par proximité et séduction, mitterrandien. Mais il ne fut pas militant, au sens partisan. Ni encarté. Ni confit de dévotion. Ni aveuglé par un égarement des sens politiques. Toutes choses qui, en son étrange métier, auraient été autant de fautes professionnelles.

L'homme communiquant se doit d'être d'une espèce particulière, sans fil à la patte. Il se doit d'être devant celui qu'il sert, non derrière. En éclaireur d'idées, non en enlumineur de portrait. Il est à la fois dedans et dehors. Infidèle et scrupuleux. Dérangeant et efficace. Mercenaire éclairé bien plus que zélé courtisan.

Il est professionnel de la communication. Comme d'autres le sont du football, de la vente. Ou de la politique, d'ailleurs. Jacques Pilhan, professionnellement, a bien servi François Mitterrand. Tellement bien que Jacques Chirac s'en est aperçu, y compris à ses dépens. Le conseiller, au service de l'un, était le mieux placé pour connaître les défauts de l'autre, les exploiter hier. Donc les corriger demain. D'où l'hommage de la vertu nouvelle au vice ancien : ce qui fut bon pour François Mitterrand devrait l'être pour Jacques Chirac. Et ce qui fut un défi pour Pilhan I et Pilhan II le reste, plaisant, pour Pilhan III...

SOMMAIRE

DEMAIN dans « Le Monde »

LA FOLIE MONACO : depuis le premier Grand Prix, en 1929, la puissance des voitures est passée de quelques dizaines à 800 chevaux. Les pilotes y prennent plus de risques qu'ailleurs, mais aussi plus de plaisir. C'est Dallas et les jeux du cirque.

Tirage du *Monde* daté 25 mai : 519 535 exemplaires 3

■ **CINEMA : un complexe cinématographique de six salles,** qui s'appellera *« 14 Juillet sur Seine »*, ouvrira l'année prochaine sur le site du bassin de La Villette, à Paris, a-t-on appris jeudi auprès de la mairie du 19e arrondissement. Ce complexe, en verre et en acier, comprendra également un café-restaurant et une librairie. La mairie de Paris et la mairie d'arrondissement ont confié la gestion de ce complexe à la société Marin Karmitz *« MK2 »*.

■ **ASSASSINAT : un ouvrier de 53 ans a été retrouvé mort** jeudi matin près de son domicile à Ghisonaccia (Haute-Corse), abattu d'une décharge de chevrotine en pleine tête. Pierre Chiari a été découvert gisant près de sa voiture, à quelques mètres de son domicile, où il vivait tout seul. Aucune trace de revendication n'a été trouvée sur les lieux. Ce meurtre, dont l'enquête a été confiée aux gendarmes, est le treizième en Corse depuis le début de l'année 1995.

Une lettre de M. Longuet datant de 1987 a été saisie par le conseiller Van Ruymbeke

Une première missive anonyme évoquait des commissions occultes

DANS SON ENQUÊTE sur le financement du PR, le conseiller Renaud Van Ruymbeke dispose désormais de deux lettres d'une étrange ressemblance. Elles suggèrent l'une et l'autre des interventions ministérielles destinées à aider, moyennant commissions, des sociétés françaises à rentrer dans leurs fonds, à la suite de marchés passés à l'étranger.

La première, reçue en avril par le magistrat, est anonyme mais précise. Elle tend à impliquer Gérard Longuet et Alain Madelin dans une tentative de corruption avortée datant de 1987, alors qu'ils étaient ministres. Elle avait conduit le conseiller rennais à perquisitionner, mardi 23 mai, au domicile parisien de Génia Konstandinov, un ami et proche collaborateur de Gérard Longuet (*Le Monde* du 25 mai), nommé, en janvier, conseiller du Parti républicain, dont M. Longuet est le président. Or, au cours de cette perquisition, Renaud Van Ruymbeke a mis la main sur une seconde lettre signée de M. Longuet et qui relate une opération de récupération d'un milliard de francs au Koweït selon un mécanisme qui ne serait pas sans parenté avec celui décrit dans la première.

RÉCUPÉRATION DE CRÉANCES

Le Monde a eu connaissance du contenu de la première missive. Son auteur, qui pourrait être un dirigeant d'une grande entreprise française, explique que, en 1987, travaillant dans une société qui fabriquait des compresseurs à gaz *« pour l'industrie pétrolière »*, celle-ci avait beaucoup de difficultés à se faire payer des factures par la société algérienne Sonatrach. *« Un jour »*, raconte-t-il, apprenant que M. Chirac, alors premier ministre, accompagné de M. Madelin, alors ministre de l'Industrie étaient attendus à Alger, et sachant qu'*« une remarque auprès des autorités algériennes pouvait aider notre dossier »*, il a demandé à son président s'il pouvait obtenir une intervention de M. Madelin et *« préparé une note explicative »* qu'il est allé porter *« au ministre et à son directeur de cabinet, un certain de Rosen »*.

« Deux jours après l'entrevue, ajoute-t-il, *le directeur financier de notre société m'informait d'un étrange message. Un certain Gérard Longuet, secrétaire d'Etat auprès de M. Madelin* [M. Longuet fut secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications de mars à août 1986, puis ministre délégué chargé du même secteur auprès du ministre de l'industrie, M. Madelin, jusqu'en mai 1988], *conditionnait l'intervention du ministre au versement d'une commission de 3,5 % sur le montant des sommes en litige. L'argent devait être versé sur le compte d'une société dont j'ai oublié le nom, mais aux bons soins d'un certain Konstandinov, ex-employé de la banque de l'Union européenne. Notre président s'est indigné du procédé et n'a pas donné suite. Aucune intervention n'a été faite en notre faveur. Je suis maintenant retraité mais un ancien collègue m'a dit que ce Konstandinov sévissait toujours dans l'entourage de Gérard Longuet. »*

C'est ce texte qui semble être à l'origine de la décision du conseiller de « monter », mardi, à Paris avec des officiers du SRPJ de Rennes pour perquisitionner au domicile, puis au bureau de M. Konstandinov. Etait-ce judicieux, compte tenu du caractère anonyme de ces révélations ? Visiblement pas aux yeux de MM. Longuet et Konstandinov. Dès mercredi 24 mai, un proche collaborateur du président du PR *« démentait catégoriquement »* toute implication de ce dernier dans cette affaire, qualifiée d'*« invraisemblable »*, mais croyait deviner que la lettre aurait pu provenir de la société GEC-Alsthom. Imputation qu'un porte-parole de cette entreprise balaie en affirmant que cette société *« fabrique des compresseurs pour des turbines à gaz mais pas pour l'industrie pétrolière »*.

Quant à Génia Konstandinov, entendu par le conseiller Van Ruymbeke lors de la perquisition, il aurait estimé que la lettre était un amalgame d'affirmations gratuites et d'affabulations, tout en reconnaissant qu'elle contient des éléments d'information fort précis, comme *le fait qu'il ait été* effectivement employé à la banque de l'Union européenne. M. Konstandinov aurait, par ailleurs, affirmé au magistrat rennais qu'il n'avait jamais collecté de fonds pour le compte du PR et qu'il ne possède pas de comptes à l'étranger.

Toutefois, le texte de la seconde lettre n'est pas sans rappeler celui de la missive anonyme, dont MM. Longuet et Konstandinov dénoncent l'invraisemblance. Cette lettre, qui date de 1987 – son signataire, Gérard Longuet, était alors ministre délégué auprès de M. Madelin –, mandate M. Konstandinov pour une mission d'information et de négociation en vue de récupérer un milliard de francs de créances dues par le Koweït à la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT). La société française, qui avait livré des centraux téléphoniques à ce pays n'arrivait pas à se faire payer et avait sollicité l'intervention du ministère des PTT.

La mission de M. Konstandinov, chargé au cabinet de Gérard Longuet, du contentieux avec les pays étrangers, avait abouti, selon lui, à la restitution de 70 millions de francs. La somme était dérisoire au regard de la créance d'un milliard. Elle aurait été restituée en totalité à la CGCT. Il n'y aurait pas eu de commission. C'est au cours de la même année que la CGCT avait été rachetée, après avoir été privatisée, par le groupe suédois Ericsson associé à Matra.

Roland-Pierre Paringaux

Alain Madelin et le Parti républicain protestent

Le ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, a considéré, mercredi 24 mai dans un communiqué, que les *« mises en cause indirectes »* dont il estime être l'objet après la perquisition, mardi, du conseiller Van Ruymbeke au domicile de M. Konstandinov, à propos du financement du PR, sont *« dénuées de tout fondement »*. Alain Madelin affirme qu'il n'est intervenu avec l'Algérie en 1987, alors qu'il était ministre de l'industrie, *« que sur un seul point : la renégociation des accords de livraison du gaz algérien conclus en 1982 avec Gaz de France »*. Le Parti républicain, de son côté, conteste la compétence du conseiller Van Ruymbeke *« pour enquêter sur* [son] *financement »* et *« s'étonne que* [la lettre anonyme qui a motivé la perquisition] *n'ait pas été transmise au seul juge en charge du dossier »*.

Les éditeurs des discours de M. Mitterrand se justifient

APRÈS LA DÉCISION de justice ordonnant la saisie d'un recueil de discours prononcés par François Mitterrand sous ses deux septennats (*Le Monde* du 25 mai), les éditions Europolis, qui ont publié le livre, affirment avoir agi en toute bonne foi. *« Je suis atterré. Tout simplement »*, nous a déclaré Jean-François Beau, le gérant de la maison. *« Cette initiative était un cadeau, un hommage au président Mitterrand. Elle n'avait aucune visée commerciale, puisque les bénéfices du livre devaient être reversés à la lutte contre le sida et l'exclusion. »*

Se décrivant comme *« un enfant de la génération Mitterrand »* et un *« militant »* de gauche, Jean-François Beau, vingt-neuf ans – qui dirige par ailleurs une société de publicité, Boomerang Communication –, dit avoir mis *« tout ce qu'il possédait »* (un peu moins de 300 000 mille francs) dans la publication de cet ouvrage.

ENJEUX FINANCIERS

Certes, Jean-François Beau sait que la loi est contre lui, et il admet avoir été *« naïf »*. Néanmoins, il se dit décidé à faire la lumière sur les enjeux financiers que peut dissimuler cette « affaire ».

Il souhaite agir pour une modification de *« l'esprit de la loi »* sur la propriété littéraire, jugeant que des discours publics ne devraient plus pouvoir donner lieu à un commerce privé. Il nous a fait part de son intention d'organiser prochainement une conférence de presse sur ce sujet. En outre, M. Beau dit avoir été diffamé par l'avocat de M. Mitterrand, Me Georges Kiejman.

Pour ce dernier, tout cela est absurde et sans objet. M. Beau *« n'est certainement pas quelqu'un d'hostile sur le plan politique »*, reconnaît Me Kiejman. *« Mais il joue les bons apôtres aujourd'hui, après sa déconvenue. Même si sa préoccupation première n'était pas financière, il a voulu, avec la photo de François Mitterrand en couverture, réaliser un coup éditorial. En tout cas, il s'est posé d'une façon beaucoup moins naïve qu'il ne le prétend maintenant. »*

Selon son avocat, M. Mitterrand, informé par Europolis de la prochaine parution de ce livre, aurait fait savoir qu'il entendait rester personnellement maître d'œuvre de la publication de ses discours et qu'il s'opposait à toute utilisation commerciale de ses textes par autrui.

Europolis a passé outre, et, *« preuve supplémentaire d'une certaine duplicité de M. Beau, la commande à l'imprimeur a été faite, non par la société Europolis, mais par la société Boomerang Communication, dont* [M. Beau] *est également le gérant. De cela, il n'avait soufflé mot. Enfin, sur l'affectation des profits d'un tel livre,* conclut Me Kiejman, *le président est capable de faire ses bonnes œuvres lui-même »*.

Florence Noiville

M. Chirac invite les dirigeants européens à Paris

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a invité les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne à un dîner à l'Elysée le 9 juin. Au menu : la préparation du sommet des sept pays les plus industrialisés (du 15 au 17 juin à Halifax) et celle du Conseil européen de Cannes (26 et 27 juin) par lequel s'achèvera la présidence française de l'Union.

L'ordre de ces deux réunions internationales est en général inversé, ce qui permet aux dirigeants européens de procéder à un échange de vues sur les grands dossiers du G7, préalablement à la réunion de ce dernier auquel ne participent que quatre pays de l'Union, ainsi que le président de la Commission de Bruxelles. Le dîner du 9 juin permettra de procéder à cet échange de vues. L'invitation à l'Elysée le 9 juin, à laquelle la plupart des dirigeants européens avaient déjà répondu positivement mardi, donnera aussi l'occasion à Jacques Chirac d'entrer en contact direct avec ses partenaires de l'Union avant le rendez-vous de Cannes.

M. Chirac est par ailleurs convenu avec Helmut Kohl de rendre une rapide visite au chancelier en Allemagne début juin. Le 14 juin, le chef de l'Etat se rendra à Washington, où il participera à la rencontre régulière entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Puis il aura des entretiens bilatéraux avec Bill Clinton. Le 15 juin, il verra le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, à New York, avant de gagner Halifax. Là doit avoir lieu, en marge des travaux du G7, un sommet euro-canadien. Le président de la République sera de retour en France le 18 (pour les élections municipales). Il participera le lendemain à un sommet euro-japonais à Paris.

■ **FAITS DIVERS : un homme de vingt-deux ans a avoué être le « tireur fou »** recherché en Moselle depuis le 6 avril pour avoir tiré à la carabine sur un car scolaire, blessant une adolescente, ainsi que sur des voitures et des maisons. Ce jeune chômeur, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêté, mercredi 24 mai, dans le hameau de Bockange. Il souffrirait de dépression.

هكذا في الأصل

1987

nbeke

M. Chirac invite les dirigeants européens à Paris

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 26 MAI 1995

Le roman-rêve de Kôbô Abé

D'une dérive cauchemardesque au pays de la maladie, le romancier japonais fait entendre le chant de la mort moderne

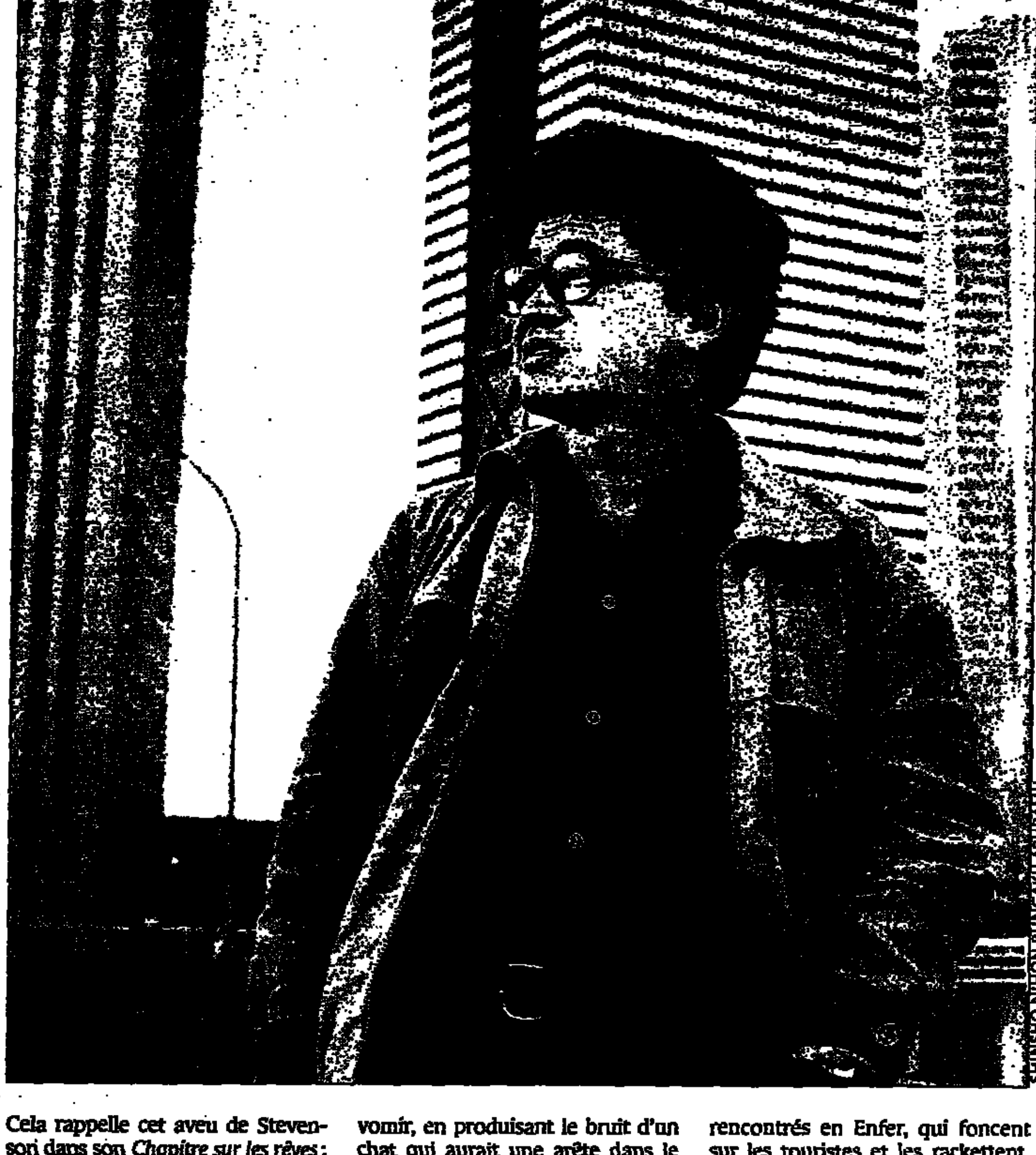
CAHIER KANGOUROU
de Kôbô Abé
Traduit du japonais
par René de Ceccatty
et Ryôji Nakamura.
Gallimard, 193 p., 115 F.

Une petite chanson inventée par Kôbô Abé pour faire peur à ses lecteurs et chantée par une petite fille aux yeux tombants dit que *« personne ne se souvient du début de sa vie/personne ne peut remarquer/la fin de sa vie »*. Elle peut commencer, par exemple, avec une convocation d'un chef de bureau intéressé par la proposition déposée dans la boîte à idées de l'entreprise.

C'est ce qui arrive au héros du dernier roman de Kôbô Abé. Il a eu cette idée de « *Cahier Kangourou* », un cahier à poches en somme, à cause d'un article sur les larmes des marsupiaux. Sans doute parce que *« les marsupiaux, plus on les observe, plus ils font pitié »*. Et tandis qu'il déraille légèrement, à propos de loups à poche, de chats à poche, de koalas et de kangourous bien sûr, le narrateur s'aperçoit qu'il lui a poussé sur les mollets une curieuse verdure, une luzerne fine et comestible, peut-être marsupiale, qui le démange atrocement, et qui se nomme de l'alfalfa.

Kôbô Abé est mort il y a deux ans, et cette extraordinaire histoire a été écrite durant sa maladie. Elle reprend tous les thèmes de l'auteur de *La Femme des sables*, de *Mort anonyme* et de *L'Homme-Boîte*, mais elle ressemble aux rêves terribles que racontent les grands malades tenaillés par la fièvre et qui font fuir ceux qui sont venus les visiter... C'est à l'évidence une sorte de récit autobiographique du plus « moderniste » des romanciers japonais contemporains. Mais que penser d'un récit autobiographique qui vous entraîne, attaché sur un lit roulant, dans une fourrière, dans un égout géant, au sous-sol d'un grand magasin au rayon « Objets de désir », avant d'aller se disputer en Enfer avec une mère au visage ridé mais sans yeux – ce qui ne l'aide guère pour pleurer – tandis que le vent charrie d'inquiétantes odeurs et d'énigmatiques chansons.

> *« Il semble bien que l'on soit en enfer bien avant la mort »*


SHINSHO NIHON BUNGAKU ARUBAMU

Tout est logique, tout est absurde, tout est terrifiant dans le monde de Kôbô Abé

Cela rappelle cet aveu de Stevenson dans son *Chapitre sur les rêves* : *« Il y a,* dit-il, *de Petites Créatures qui, durant mon sommeil, font la moitié de mon travail, et qui, selon toute probabilité, font aussi le reste, quand je suis bien réveillé. » « Quant à moi,* ajoute-t-il, *je suis un conseiller, je supprime, je retaille, j'habille le tout de mes meilleurs mots de mes meilleures phrases, je tiens la plume et je suis responsable de l'essentiel de la morale car les Petites Créatures n'en ont pas le moindre rudiment. »* Que fait donc ici le conseiller Kôbô Abé ? Il est d'abord chargé de nous faire rire.

Son héros, aux jambes couvertes d'alfalfa, se rend chez le dermato-urologue qui l'examine avec dégoût et propose de le faire expertiser chez le marchand de légumes. Puis le médecin se retourne pour vomir, en produisant le bruit d'un chat qui aurait une arête dans le gosier. Pendant ce temps, une infirmière aux yeux tombants, qui joue un rôle politique et érotique essentiel dans le roman et s'avère être une dangereuse maniaque de la prise de sang, commente les différentes manières d'être un malade exaspérant. Or le narrateur, en bon fils de Kafka, en employé soumis et rationnel, souhaite avant tout être un bon malade, un malade sympathique. Qui vaut-il mieux être, dans ce cas, un patient qui se maîtrise, ou qui se fait materner ?

Dans l'arsenal des personnages et des situations destinées à soulager l'angoisse du lecteur ficelé sur un lit métallique par personne interposée – un lit d'hôpital qui, nécessairement, lui rappelle des souvenirs personnels –, il y a des démons rencontrés en Enfer, qui foncent sur les touristes et les rackettent, un centre de kinésithérapie-karaté tenu par Mister Hammer Killer, quelques autres malades qui font penser à *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, à mi-chemin de l'asile de fous et de la prison, un paquet de gaufrettes en forme de daurades fourrées à la crème de haricots rouges jusqu'à la pointe de la queue et quelques phrases définitives du genre : *« Un malade n'est rien d'autre qu'un article défectueux qui a été façonné dans le moule du lit et qui garde péniblement forme humaine. »*

Ce qui, en vérité, n'est pas d'une drôlerie dévastatrice, mais fait appel au sens de la dignité humaine, sans cesse bafouée, et cruellement, dans l'univers mécanisé que décrit Kôbô Abé. Car *« il semble bien que l'on soit en enfer bien avant la mort »*, remarque-t-il, justifiant ainsi placidement la petite visite qu'y fait le héros aux jambes couvertes de luzerne de plus en plus broussailleuse. Le charme d'un récit fantastique réside en grande partie dans la précision.

Ancien étudiant en médecine, passionné de serrures, de boîtes, de moteurs et de topologie, Kôbô Abé n'a pas son pareil pour décrire les mécanismes d'un lit Atlas – numéro un mondial pour l'équipement hospitalier. Son appareillage électrique d'inclinaison continue, son système d'alarme, son arrivée d'oxygène automatique, confirment sa matérialité. Le seul problème, c'est qu'il roule tout seul, assez lentement, pour aller où il veut, et que d'infimes modifications se produisent, de plus en plus inquiétantes. La plupart ont trait à la poche de perfusion. Enflée comme un crapaud, elle ressemble soudain à un sac pour poissons rouges comme on en donne dans les fêtes foraines. Les choses les plus terrifiantes dans *Cahier Kangourou*, ont toujours un air de Foire du Trône.

Pour enrayer l'angoisse, comme nous le faisons tous, pour que cesse cette sensation d'ignorance qui réduit tout malade à l'état de nourrisson abandonné, le héros de Kôbô Abé tente de se servir de sa raison. Pourquoi n'y aurait-il pas de lits roulants à travers la ville ? Des milliers de lits errants. Et par conséquent une fourrière pour les y parquer ? Et, puisqu'il est recommandé de prendre du soufre pour guérir des éruptions de verdure, pourquoi ne pas aller dans la plus célèbre réserve de soufre, qui est l'Enfer.

Tout est logique, tout est absurde, tout est terrifiant dans le monde à travers lequel file le lit Atlas d'Abé. Il se raccroche enfin aux mots, aux pancartes, à la signalétique urbaine qui ressemble si souvent à des injonctions métaphysiques, à des ordres venus des dieux. Mais dans les rêves, comme dans l'inconscient, et dans les récits fantastiques, la logique associative des mots est terriblement dérapante.

Les pancartes publicitaires, comme par hasard, évoquent le taux de suicide des vieux de plus de soixante-cinq ans. Cela ressemble à un ricanement du ciel. A quel moment exactement la peur saisit-elle réellement le lecteur qui se croyait protégé par sa raison, par son altérité ? *Cahier Kangourou* est un livre magnifique et terrifiant. Pamphlet contre le Japon moderne, la médecine moderne, la ville moderne, et les photos porno faites à la maison. Récit grotesque et fantastique d'une dérive de cauchemar au pays de la maladie, c'est le chant de la mort moderne, qu'on entend au loin. *« Aidez-moi, aidez-moi, oh ! aidez-moi je vous en supplie, aidez-moi. »*

Geneviève Brisac

L'art de la fidélité

Inventivité, créativité, passion d'exactitude sont les maîtres mots de l'œuvre de traduction
Œuvre dont dépend l'universalité de la littérature

La pratique universitaire examine la littérature presque exclusivement dans son cadre national : de Broch ne s'occupent que des germanistes, de Joyce que des anglicistes, de Proust que des romanistes. Depuis toujours je trouve cette pratique bornée. Comment comprendre l'originalité de Broch ou de Proust sans partir de la problématique supranationale du roman moderne ? Si un étudiant veut écrire une thèse sur Gombrowicz, des professeurs exigent qu'il connaisse le polonais. Par ce « nationalisme » universitaire, on condamne toutes les études gombrowicziennes, même loin de Pologne, à un curieux provincialisme internationalisé.

Par Milan Kundera

L'exigence d'examiner l'auteur exclusivement dans sa langue originale témoigne-t-elle d'une rigueur scientifique ou d'une pédanterie ? Celui qui ne l'a pas lue en danois n'a pas le droit de discuter l'oeuvre de Kierkegaard ? Pourtant, il n'est pas entièrement absurde de se demander : une œuvre littéraire est-elle entièrement traduisible ? Peut-on transmettre dans une autre langue toute l'intention esthétique de l'auteur ? Voilà le pari. Le grand pari de la traduction. Car la littérature universelle ne peut exister que si la traduction fidèle existe.

Or on dit : la traduction est comme une femme, ou bien fidèle ou bien belle. L'adage le plus crétin que je connaisse. Car la traduction est belle si elle est fidèle. On m'objectera que cela n'est pas possible : aucun mot d'une langue ne trouve son équivalent absolu dans une autre. Oui, c'est évident. *Sehnsucht*, le célèbre mot de la poésie allemande, ne signifie ni désir ni nostalgie, et le traducteur doit *inventer* la façon la plus adéquate de rendre son sens en français : par une périphrase ? par un adjectif ajouté ? par un néologisme ? La fidélité d'une traduction n'est pas chose mécanique, mais exige inventivité et créativité. La fidélité en traduction est un *art*.

La force d'un romancier ne réside pas seulement dans son imagination, mais aussi dans sa faculté d'exactitude sémantique. Proust n'est pas en ce sens moins exigeant que Descartes. Les Anglais et les Américains connaissent son grand roman sous le titre *Remembrance of Things past*. Souvenir des choses passées. Allusion au trentième sonnet de Shakespeare. Même Séguéla ne saurait choisir un titre plus joli et plus creux. Car le titre de Proust est la définition précise d'une situation humaine, et les mots *« recherche »*, *« temps »*, *« perdu »* sont irremplaçables. Je viens de découvrir qu'en allemand *Point de lendemain*, de Vivant Denon, est devenu *Nur eine Nacht*, « Seulement une nuit ». Banalité sentimentale où se note tout le raffinement du titre français qui, d'un énoncé à coloration tragique, fait un impératif hédoniste. Le roman de Broch qui s'intitule *Unschuldigen*, c'est-à-dire « Innocents », porte en français le titre *Irresponsables*. L'immense paradoxe brochien qui parle de la culpabilité des innocents est annulé. On étouffe le sens d'une œuvre dès la première phrase qu'est son titre.

> *L'écriture qui « fait vendre », nouvelle menace pour la littérature universelle*

L'autre jour, j'ai reçu un livre, édité en 1989, qui m'a émerveillé. A la nouvelle traduction de l'œuvre complète de Freud, on a ajouté un tome à part intitulé *Traduire Freud* (1), où les traducteurs expliquent leur travail, justifient leurs choix ; ils nous offrent, par exemple, un « Dictionnaire raisonné » d'une soixantaine de mots-clés de Freud qui contient : analyse sémantique du mot allemand ; examen de ses traductions françaises précédentes ; raisons qui ont mené à la nouvelle solution.

Je me suis dit : c'est avec cette passion de l'exactitude qu'il faudrait traduire non seulement les grandes oeuvres savantes, mais aussi les grands romans.

Je me suis souvent emporté contre les traductions traîtresses, sans donner suffisamment à comprendre que les responsables ne sont pas nécessairement les traducteurs. Je viens de lire : *« Il arrive que des écrivains étrangers reprochent à leurs traducteurs français d'édulcorer l'expression – et donc aussi le contenu – de leurs œuvres. Il faut que ces écrivains sachent que les édulcorations ne sont pas forcément le fait des traducteurs : elles sont parfois imposées par les maisons d'édition. »* C'est Pierre Blanchaud qui écrit ces mots dans un remarquable article publié dans le dernier numéro de la revue *L'Atelier du roman* (2).

Il y raconte l'histoire aussi incroyable qu'ordinaire de sa traduction de Kleist. L'éditeur, réclamant un texte élégant, *« bien écrit »*, facilement lisible, imposa des modifications que le traducteur, fidèle au style étrange, âpre, de son auteur, refusa d'accepter. S'ensuivirent des procès, des tracasseries, des humiliations (pour le traducteur, bien sûr, parce que dans le couple traducteur-éditeur c'est lui le faible) et, à la fin, une nouvelle édition de Kleist (faite par un autre) qui est aussi lisse et lisible que lamentable, ce que Blanchaud démontre, exemples à l'appui. Et il résume ainsi la situation qui, j'en témoigne, est de plus en plus fréquente partout dans le monde : *« Quand* [le traducteur] *aura remis son manuscrit, il s'entendra dire que les « maladresses » trouvées dans son texte nécessitent l'intervention massive du réviseur* (choisi par l'éditeur)... *Toutes ces révisions auront en commun de faire dire n'importe quoi aux auteurs traduits... Si leurs phrases sont longues, on les hachera, et on les étirera si elles sont courtes. On étoffera inutilement les copules, mais on éliminera les répétitions significatives... Les raisons de cette censure, de cette réécriture sauvage ?... La soumission totale à un certain style accrocheur, à une écriture de supermarché dont* [l'éditeur] *s'imagine qu'elle est seule capable de faire vendre le livre. »* Texte d'une importance capitale, appel urgent à défendre la traduction en tant qu'*art de la fidélité*, art sans lequel l'idée de Goethe sur la littérature universelle, qui rend Proust aussi familier à un Islandais qu'à un Français, deviendrait caduque.

(1) *Traduire Freud*, d'André Bourguignon, Pierre Cotet, Jean Laplanche, François Robert (PUF).

(2) *L'Atelier du roman*, n° 4, Arléa.

Les récriminations de l'écrivain Claudel

Les quarante années de correspondance entre l'auteur de « Tête d'or » et Gaston Gallimard constituent un document passionnant sur la personnalité du poète. Et mettent en relief l'infinie patience de l'éditeur...

CORRESPONDANCE 1911-1954 DE PAUL CLAUDEL ET GASTON GALLIMARD
Edition établie, présentée et annotée par Bernard Delvaille.
Gallimard, 829 p., 295 F.

Peu après avoir fondé, en 1909, *La Nouvelle Revue française*, André Gide et Jean Schlumberger s'associèrent à Gaston Gallimard pour monter leur propre comptoir d'édition. Et le premier volume qu'ils firent imprimer, en mai 1911, fut un drame en trois actes de Paul Claudel, *L'Otage*. Ainsi l'écrivain quadragénaire, alors consul à Prague, qui avait déjà publié *Tête d'or*, *La Jeune Fille Violaine*, *La Ville*, *Cinq grandes odes*, *Connaissance de l'Est*, commença à correspondre avec ce fils de la grande bourgeoisie parisienne, jeune gérant de *La Nouvelle Revue française*. Quarante-trois ans plus tard, quelque soixante livres après, ils s'écrivaient encore : leur correspondance croisée, dont presque toutes les lettres ont été retrouvées, est aujourd'hui scrupuleusement établie et infailliblement annotée par Bernard Delvaille (1)...

Dans les premiers mois, tout se passa assez bien : Paul Claudel exposait franchement tous ses *desiderata* pour la fabrication de ses ouvrages, Gaston Gallimard s'efforçait, du haut de sa récente expérience, de répondre avec courtoisie et souplesse ; il est donc beaucoup question de qualité de papier, de typographie, de mise en page, de formats, d'illustrations, de corrections d'épreuves, de tirages, d'échéances... Malgré l'affabilité de son éditeur, Paul Claudel n'allait pas baisser la garde : *« Je suis comme une ville resserrée qui ne démolit pas ses fortifications, même quand elles ne sont plus utiles. »* En effet, dès 1914, ses lettres prirent un tour plus défensif, acrimonieux : toutes ces coquilles, ces erreurs répétées d'un ouvrage à l'autre, ces corrections non reportées qui défiguraient le sens de ses textes...

> *« Si j'ai obtenu quelque notoriété, c'est entièrement sans le secours de La NRF »*

Vint le temps, après la première guerre mondiale, où il ne se lassait plus d'enjoindre à son éditeur de se montrer aussi *« débrouillard »* que Plon ou Emile-Paul, de manifester plus de *« promptitude et d'exactitude »* à le servir. En juin 1921, Claudel franchit un nouveau cap dans l'historique de ses rapports avec celui qui était devenu son principal éditeur, le gérant de tous ses copyrights : il prit un avocat qui renégocia toutes les clauses du contrat et le montant de ses droits d'auteur. Gaston Gallimard, certainement blessé d'être traité en marchand du temple, en adversaire, prit cependant le parti d'expliquer certains mécanismes économiques : *« ... Vous savez bien que le commerce et l'industrie du livre n'ont rien de commercial et d'industriel »* ; il compara les droits d'auteur des autres piliers de la *NRF* (Proust était, dans les dernières années de sa vie, à 18 % pour les trois premiers mille, Valéry à 14 %, Gide à 15 %) ; il décrivit, avec simplicité et intelligence, le fonctionnement d'une maison d'édition, comment le développement très rapide de la sienne l'avait mise en péril, la crise de la librairie, le prix du papier – toutes contingences en général mal perçues par des auteurs réfugiés ou relégués dans des comportements narcissiques ou paranoïaques. En mars 1925, l'imprévisible Claudel proposa de baisser son pourcentage de droits d'auteur (alors de 20 % aux éditions de La Nouvelle Revue française, mais de 23 % au Mercure de France !) : Gaston Gallimard, qui n'avait jamais expérimenté un tel désintéressement, en fut ému. Mais, en janvier 1926, nouvelle crise : les termes du contrat furent âprement discutés et modifiés dans le sens voulu par Claudel, comme encore en juillet 1929, après des lettres assez dures de sa part : *« Je ne crois pas qu'il y ait l'exemple d'un écrivain parvenu au rang que j'occupe actuellement non seulement sans l'appui mais avec l'hostilité constante, sournoise ou déclarée de la maison qui l'édite. »* Ses ouvrages n'étaient pas en librairie, disait-il, *La NRF* ne parlait jamais de ses livres, le contrat d'exclusivité qui le liait aux éditions relevait de l'abus de confiance, enfin et surtout la prééminence de Gide et de son *« équipe de pédérastes et de pions »* qui régnait à la Revue lui était insupportable : *« Si j'ai obtenu quelque notoriété, c'est entièrement sans le secours de* La NRF *et probablement malgré elle... »* De temps en temps, suivant les tâches éditoriales, d'autres que Gaston Gallimard étaient amenés, avec moins d'égards et de style, à écrire à Claudel : les lettres de Malraux, d'Allard, de Raymond Gallimard, de Rivière, d'Hirsch, de Chevasson, de Parain, et même de Mascolo, sont intégrées à ce corpus ; mais ce n'est que juste avant la seconde guerre mondiale que le fondateur de la « dynastie » put se décharger un peu sur son fils Claude du poids des récriminations claudéliennes. La guerre, d'ailleurs, n'y fit rien : le 19 septembre 1939, alors que la mobilisation venait d'être décrétée, le poète ne s'enquit, dans une lettre courte et sèche, que de l'état de son compte. Le 20 avril 1941, en pleine Occupation, Claudel persista et signa encore une fois la litanie de ses griefs : devant ce bloc d'égocentrisme sans faille, son éditeur continua, avec patience et dignité, de justifier, de s'excuser, de promettre ; parfois, on sent poindre, dans ses lettres, la plus féroce ironie, que son urbanité et son désintérêt pour les rapports de pouvoir éteignaient aussitôt. Et le jour de 1941 où Claudel lui reprocha vertement son *« incurie »* et les derniers volumes *« ignoblement cochonnés »*, Gaston Gallimard, bien inspiré, lui laissa volontiers le *« privilège »* de publier son *Ode au maréchal Pétain* où il le souhaitait, chez Lardanchet par exemple... Enfin, cette complexe relation entre un auteur et son éditeur se termina peu gracieusement, quand Claudel, vieillissant, décida de confier ses intérêts à son gendre : Gaston Gallimard n'arriva pas à trouver un terrain de négociation avec Roger Méquillet, qu'il soupçonnait de mal connaître l'œuvre et la bibliographie de son beau-père ; à bout d'arguments, il abandonna à son représentant, M. Godemert, la controverse devenue quasiment procédurière. Claudel mourut en 1955, Gallimard vingt ans plus tard...



COLL. PARTICULIÈRE

Gaston Gallimard et Paul Claudel, illustration d'une relation complexe entre éditeur et auteur

Tous les problèmes d'intendance, toute la complexité de la « cuisine interne », tous les quiproquos propres à cette situation sociale éprouvèrent, sans le rompre, la solidité de leur lien d'affaires. Pourtant, dans ses lettres, Gaston Gallimard manifesta aussi une vraie connaissance et un réel attachement intellectuel pour l'œuvre de Claudel. Dans son exploitation même, il fit preuve d'intelligence attentive.

Mais cette correspondance essentiellement éditoriale recèle également quelques éclats théoriques, dans lesquels Claudel laissa paraître les raisons intimes de son conflit esthétique et moral avec la direction de *La NRF*. Première salve tonnante, en 1929 : *« Vous êtes l'éditeur attitré de toute la voyoucratie surréaliste, des Aragon, des Breton, et autres individus dont on ne peut prononcer le nom sans nausée. Mais surtout, autour des noms de Gide et de Proust, ce qui a toujours fait la ligne essentielle et la raison d'être de votre firme, et de votre revue, c'est-à-dire l'illustration, défense et propagande des mœurs pédérastiques, est devenu parfaitement évident ou pour mieux dire officiel. »* Deuxième salve, après guerre : *« Je ne puis comprendre que vous ne trouviez pas de papier pour* L'Annonce *et* Le Soulier de satin *et que vous en trouviez pour les inepties que vous publiez à la douzaine et pour les ignominies existentialistes (...). Je suis persuadé que si vraiment vous aviez foi en moi, dans le présent comme dans l'avenir, si vous mettiez toute votre énergie derrière moi – quitte à faire les sacrifices nécessaires –, si, au lieu de vous disperser, vous deveniez avant tout l'éditeur de Paul Claudel,* vous n'y perdriez rien (...). *On ne lira plus Gide, ou Sartre, ou Camus, mais on lira toujours du Paul Claudel. »* Réplique sereine et réaliste de Gaston Gallimard : *« Si je m'étais consacré exclusivement à votre œuvre, je n'aurais pas eu les moyens de lui assurer la diffusion qu'elle méritait. Soyez certain que je reste fidèle à moi-même, et qu'il ne me plaît pas de faire de l'épicerie par nécessité. Je dis souvent à mon fils que si ma vie était à recommencer, sachant ce que je sais aujourd'hui, j'aurais fait de la plomberie ou de la pharmacie en gros, pour pouvoir n'être l'éditeur que de ce que j'admire. »* Enfin, troisième salve de Claudel en 1952, l'année où les éditions Gallimard publient *Saint Genet, comédien et martyr*, de Jean-Paul Sartre, et plusieurs volumes de Louis-Ferdinand Céline : *« J'aime à croire qu'ils vous rapporteront de l'argent. Malheureusement vous n'aurez pas longtemps à en jouir, et, que cela vous soit agréable ou non, un moment n'est pas loin où vous aurez à rendre compte (...). En attendant je ne sais si la pensée vous plaît que, quand ces livres tomberont sous les yeux de vos petits-enfants et de leurs descendants, ils trouveront sur la couverture en gros caractères le nom de leur grand-père. Ineffaçable. »* Pour tout le monde, même pour les petits-enfants Gallimard ou Claudel, les sobres couvertures à filets et titrailles rouge et noir de la collection blanche sont devenues indissociables de l'œuvre de Claudel, comme de l'œuvre de Gide, de cellesd'Aragon, de Céline ou de Sartre : cela seul reste ineffaçable...

Claire Paulhan

(1) Démarche d'ampleur encore unique dans l'édition française, la maison Gallimard a entrepris de publier quelques-unes des importantes correspondances de son fondateur : ces publications montrent la qualité du travail éditorial de Gaston Gallimard, sa curiosité intellectuelle, son caractère à la fois sentimental et ferme – et ses défauts tout aussi bien –, elles révèlent ses interlocuteurs sous un jour nouveau. Proche de l'esprit de cette correspondance avec Paul Claudel, on peut lire la correspondance avec Marcel Proust (édition établie, présentée et annotée par Pascal Fouché, 1989) ; celle avec Jacques Rivière (*Correspondance 1911-1924*, édition établie, présentée et annotée par Pierre-Edmond Robert, avec la collaboration d'Alain Rivière, 1994) ; enfin, dans le registre conflictuel, est parue la correspondance avec Louis-Ferdinand Céline où l'on trouvera de nombreuses preuves. de l'absolue patience de Gaston Gallimard (*Lettres à la NRF 1931-1961*, édition établie, présentée et annotée par Pascal Fouché, préface de Philippe Sollers, 1991).

Les « hors-cadres »

Deux esprits frondeurs à l'assaut des conventions « fin de siècle » : Hugues Rebell et Alphonse Karr

LE DIABLE QUITTE LA TABLE ou LA VIE PASSIONNÉE D'HUGUES REBELL
de Thierry Rodange.
Mercure de France, 306 p., 120 F.

ALPHONSE KARR PRINCE DE L'ESPRIT
de Charles-Armand Klein.
Le Cherche-Midi éditeur,
240 p., 115 F.

LES PENSÉES DES BOULEVARDIERS
choisies et présentées par
Charles-Armand Klein.
Le Cherche-Midi éditeur,
192 p., 72 F.

PAUL LÉAUTAUD, apprenant la mort de Hugues Rebell, notait en 1905 : *« Un bel esprit, fin, curieux, très raffiné. »* Jean Dutourd a fait écho à ces louanges : *« Hugues Rebell est une des grandes injustices de la postérité. Le nom de cet écrivain devrait être dans tous les dictionnaires, son œuvre citée dans toutes les anthologies. »*

De son vrai nom, Georges-Joseph Grassal (1867-1905), celui qui, comme l'indique son pseudonyme, était allergique à toute forme de mise au pas, en matière de religion notamment, est un des auteurs les plus talentueux de la fin du siècle dernier. Thierry Rodange, président fondateur de l'Association des amis d'Hugues Rebell, vient de retracer, dans un livre riche d'informations et passionnant, le parcours sulfureux et tragique de ce provocateur hédoniste. A vingt ans, il reçoit un héritage important. Quinze ans plus tard, il a tout dilapidé en fêtes, voyages, galanteries et finit dans la misère, malade, fuyant créanciers et maîtres-chanteurs. Il laissait une œuvre où la diversité de l'inspiration relaie une grande érudition, une écriture colorée, une sensualité ardente, un humour vengeur...

Qu'on lise *La Nichina*, histoire tragi-comique d'une courtisane vénitienne sous le pontificat de Clément VII, *La Camorra*, tiré d'un séjour à Naples et qui amorce, dans un climat de grande violence, la « dérive pornographique » de l'auteur, ou encore *Les Nuits chaudes du Cap français* qui nous entraîne dans le climat voluptueux d'une société coloniale qu'excelle à dépeindre ce descendant d'ancêtres nantais enrichis dans le commerce du « bois d'ébène ». On pourrait y ajouter, au rayon noir de l'œuvre, un de ces romans « flagellatoires » dont Rebell était expert, comme *Femmes châtiées* (1) ou, au chapitre pamphlétaire, les essais féroces réunis dans *Le Culte des idoles* (2). D'autres titres, comme *La femme qui connut l'Empereur* et *La Câlineuse* (3), confirment son aisance dans le tableau de mœurs et la satire sociale. Il est temps de redécouvrir, comme on semble s'y employer, celui qui avouait avoir l'ambition, pour mieux comprendre et sentir la loi de la vie, de communiquer *« aux êtres la grande ivresse de l'amour »* (4).

Chez Alphonse Karr (1808-1890), ce n'est pas le romancier qui peut retenir aujourd'hui l'attention, bien que son premier roman, et le plus connu, *Sous les tilleuls* (5) paru en 1832, ait eu un succès durable. Sous le masque du héros, l'auteur se livrait à un tumultueux parcours d'un romantisme exacerbé, provocateur, ajoutant le macabre à l'insolite. *« C'est le romancier favori des jeunes,* notera Théophile Gautier ; *il les séduit par la poésie champêtre et la passion romanesque. »* Mais, relisant l'œuvre trente ans après l'émoi qu'elle lui inspirait à dix-sept ans, Anatole France constatera : *« Que cela semble aujourd'hui enfantin et vieillot !... La phrase du romancier a des manches à gigot. »*

En revanche, l'esprit d'Alphonse Karr garde de nos jours une vivacité séduisante. Un temps rédacteur en chef du *Figaro*, il choisit d'avoir les coudées franches en créant son propre brûlot : un mensuel dont il était l'unique rédacteur, *Les Guêpes*, où il dénonçait les sottises, les abus, les magouilles de son époque. Il s'en prit ainsi à Victor Cousin, maître de l'Université, prodigue à obtenir des lauriers poétiques pour Louise Colet, enceinte de ses œuvres. Furieuse, la future égérie de Flaubert en vint à frapper d'un coup de couteau dans le dos l'humoriste indélicat. De cette égratignure, Karr tira un article qui provoqua l'hilarité : « La piqûre du cousin ».

Charles-Armand Klein apporte une contribution intéressante à cette figure singulière du journalisme caustique. Malheureusement, et sans doute pour faire plus vivant, il a cru bon de s'incarner dans son sujet : cette « autoconfession » prend ainsi une allure romancée et disparate regrettable. La verve humoristique de Karr nous est plus directement livrée dans *Les Pensées des boulevardiers* où il fait bon ménage avec trois autres auteurs du même acabit : Aurélien Scholl, Georges Feydeau et Cami. Quatre mousquetaires à l'ironie cinglante et à la cruauté perspicace qui ne manqueraient pas actuellement de sources d'inspiration !

Pierre Kyria

(1) Tous ces romans viennent d'être réédités au Mercure de France.
(2) Editions A l'Ecart, 1980.
(3) UGE-10/18, 1978 et 1979.
(4) Signalons également le numéro 2, paru récemment, de *La Nouvelle Revue nantaise* qui comporte plusieurs inédits de Rebell ; édition présentée et commentée par Thierry Rodange et Agnès Marcetteau-Paul, postface de Régis Miannay (Les Amis de la Bibliothèque municipale de Nantes, Éditions Joca Seria, 72, rue de La Bourdonnais, 44100 Nantes, 140 p., 100 F).
(5) Slatkine Reprints, 1980.

« Marginalia »

A côté des vingt-neuf volumes des *Œuvres complètes* de Claudel, publiées par Gallimard de 1950 à 1986, dont la part essentielle (à l'exception très notable des oeuvres exégétiques) a été reprise dans les quatre volumes de « la Pléiade », augmentés des deux tomes du *Journal*, à côté également des multiples correspondances particulières, il existe une masse considérable de textes épars. La longue carrière diplomatique de l'écrivain a notamment été l'occasion d'une production intense.

Le Centre Jacques-Petit de l'université de Besançon, dirigé par Michel Malicet, s'est attaché depuis plusieurs années à rendre accessible cette part marginale du continent littéraire claudélien. La *Correspondance diplomatique* des années 1921-1927, alors que Claudel était ambassadeur à Tokyo, comporte une sélection des comptes rendus rédigés au cours de cette période. Convaincu de la nécessité d'une présence accrue de la France en Extrême-Orient, le diplomate tint le Quai d'Orsay au courant de l'actualité politique et économique nippone et justifia ses actions en faveur du rayonnement de la culture française (1).

Chronologiquement, la période américaine de Claudel fait suite aux années japonaises. De nombreux textes de circonstance d'intérêt très inégal jalonnent, là aussi, la carrière du diplomate. Un premier volume couvre les deux premières années à Washington. Malgré la présence, en quelques pages, de la verve et du verbe claudéliens, on ne peut s'empêcher d'éprouver comme un accablement devant cette masse de textes pieusement recueillis, annotés d'une manière hélas moins sélective que dans le volume « japonais » (2).

L'Age d'homme publie également depuis quelques années, toujours avec le Centre Jacques-Petit, divers volumes de correspondance ou de textes marginaux de Claudel – notamment un important *Supplément aux œuvres complètes*, dont déjà trois tomes ont paru. La remarque sur l'accablement vaut également pour ces quelque 1 500 pages de textes disparates, qui vont des vers de mirliton, écrits à l'occasion d'une fête religieuse, à des entretiens journalistiques, à des allocutions, des mémoires, des articles (3)... Le principal mérite de ces *marginalia* est d'inciter à faire retour au corps de l'œuvre. Il est en lui-même assez vaste et riche.

P. K.

(1) *Correspondance diplomatique, Tokyo 1921-1927*, présentée et annotée par Lucile Garbagnati, préface de Michel Malicet (Gallimard, 424 p., 180 F).
(2) *Œuvres diplomatiques. Ambassadeur aux Etats-Unis, 1927-1933, tome I : 1927-1929*, présentées et annotées par L. Garbagnati (L'Age d'homme, 494 p., 160 F).
(3) Trois volumes, respectivement 372 p., 190 F, 586 p., 200 F, 326 p., 160 F. Dans la même série, toujours à l'Age d'homme : *Les Agendas de Chine* (242 p., 160 F) ; *Lettres à son fils Henri et à sa famille* (300 p., 160 F) ; *Lettres à sa fille Reine* (302 p., 180 F.)



هكذا في الأصل

Pennac à l'essai

Un roman de retrouvailles paresseuses où, lorsque le commentaire se tait, l'imaginaire débridé emporte la mise

MONSIEUR MALAUSSÈNE
de Daniel Pennac.
Gallimard, 560 p., 140 F.

Six ans déjà que Daniel Pennac n'avait donné de nouvelles de l'incroyable tribu Malaussène. Commencée avec *Au bonheur des ogres*, la série atteignit avec *La Petite Marchande de prose* un statut de respectabilité sous la couverture de la collection « Blanche » de Gallimard et une reconnaissance critique qui confirmait l'engouement du grand public. Aujourd'hui, Benjamin l'éternel bouc émissaire, l'irrésistible Julie Corrençon, la famille Ben Tayeb et le divisionnaire Coudrier sont de retour et, avec eux, la mythologie d'un Belleville en voie de dilution.

Plus épais que les précédents ce volume commence paresseusement par un long passage en revue des personnages, comme un rappel des épisodes précédents. Non que l'intrigue musarde en chemin : un enfant crucifié dès la première page, un serrurier aux ordres de la loi qui sauve les populations dont il aide à saisir les biens, un film inédit qui ne doit être diffusé qu'une fois, un cinéma de quartier à la survie aussi artificielle que provisoire ; les recettes alléchantes de Pennac sont au rendez-vous, mais une certaine torpeur semble repousser toujours le drame que chacun attend, monstrueux et exemplaire, à l'image des premiers volets.

De ces moments où *« il ne se passait rien »* sourd par instants le *« charme sans objet d'un roman qui se refuse à commencer »* ; cette éthique nonchalante du bonheur, qui fait du *« petit quart d'heure malaussénien une tranche de paradis dans la tourmente »*, est finalement balayée par l'inévitable retour à l'enfer. Mais ce long préambule n'est pas tout à fait gratuit : jusqu'ici viatique pour supporter le réel (la vie ? *« il n'y a que le romanesque pour la rendre vivable »*, selon le post-scriptum de *La Petite Marchande de prose*), le romanesque se fait ici scientifique et devient *« la morale de tous les possibles »*.

C'est sans doute cette réflexion envahissante qui rend le lecteur plus impatient. Pennac prévient : le langage a la *« sale habitude »* de rouler *« des biceps devant le miroir à fantasmes »*. Il s'interroge avec ses personnages (*« Tu crois qu'on a le droit de tout dire dans le roman ? »*), s'excuse aussi (*« on n'a pas le droit de trimballer un lecteur sur une profondeur de huit chapitres en annonçant à l'orée du huitième (...) que tout cela était une blague et que les choses se sont passées différemment. Ça relève de l'abus de confiance (...), ça mérite d'être puni. Défenestration du bouquin pour le moins ! »*).



GÉRARD RONDEAU

Daniel Pennac, chroniqueur inspiré de délires abominables

DÉLIRES ABOMINABLES

Le « théoricien » de *Comme un roman* (1), intimidé peut-être par sa notoriété inattendue, mène sur deux registres une intrigue qui parvient néanmoins à retrouver le charme et la démesure insensée des précédents romans. En digne héritier des Gaston Leroux et autres Gustave Le Rouge, Pennac se fait le poète alchimiste et le chroniqueur inspiré de délires abominables. Ici, pas de lettre empoisonnée pour ressusciter la lèpre verte, de main écarlate brodée sur une robe de mariée ou de mer couverte à perte de vue de cercueils de chinois embaumés, mais les médecins de *Monsieur Malaussène* n'ont rien à envier au *Mystérieux docteur Cornélius* de Le Rouge : une religieuse protégée par la police et le « milieu » se retrouve incompréhensiblement enceinte, les cadenas flottent dans l'air tremblant d'un cinéma qu'on escamote, le corps tatoué des prostituées divulgue les chefs-d'œuvre des musées avant de finir en parchemins pour collectionneurs. Ajouter un lit à baldaquin sur une scène de théâtre, une belle endormie, avortée de frais, veillée par des anges sur papier glacé épinglés à son chevet, un chien épileptique qui distribue d'un claquement de mâchoires les temps de parole à un aréopage de cinéphiles incorruptibles, conscience en voie de disparition d'un art presque centenaire mais irrémédiablement dévoyé...

Un trafic de peau humaine, une grossesse mouvementée, une curieuse famille où les grands-parents œuvrent à *« saisir le cours du temps »* grâce au cinéma et le petit-fils à mettre en scène la disparition du monde : l'apparition/effacement de l'image comme de la vie est au cœur d'une intrigue où la littérature s'inquiète pour sa survie. Ecoutant Clément Graine d'Huissier raconter tous les soirs à la tribu Malaussène captivée les grands films de légende, Benjamin comprend que le cinéma est la mort de la littérature : désormais *« les mots éclaboussent comme des images »*, *« des yeux s'ouvrent dans leurs oreilles »*. Langage du siècle, le septième art peut perdre l'homme dont il a déjà *« dévoré l'âme »*. Accoucheur hors pair, Matthias Fraenkhel, héros du « Film unique » voulu par ses parents et dont l'image résume le siècle, milite pour la vie vraie, irréductible. Partageant avec Malaussène la fatalité du bouc émissaire et le don pour la compassion universelle, il est *« l'honneur du monde »*.

Cette générosité qui nous vaut quelques pages à la gloire de la tolérance et des brassages ethniques et culturels (*« le métis, c'est le croisé de l'avenir »*), ce sens de la saveur des mots qui ne manque pas de bonheur (le décolonisateur *« travaille à l'hexagonie de l'Empire »*) ont la séduction imparable, mais parfois lassante, de *« l'horripilante manie de la formule »* dont Pennac semble s'excuser sans pouvoir s'empêcher d'y sacrifier.

Dans un univers – qui se veut « sympa » – de bande dessinée (plus proche du Tintin de Hergé que de l'inquiétante folie des médecins de Tardi), truculent mais prévisible, où la frontière entre bons et méchants ne supporte pas la moindre faille, il n'y a pas de salut sans une trame romanesque n'autorisant aucun répit : ici, l'interruption – en voix off – d'un discours théoricien dévoile l'envers du décor avec une simplicité désarmante, mais qui ne remplace pas le charme qu'elle dissipe. Ultime rendez-vous avec la famille Malaussène ?

Sans doute, si l'accouchement de ce volume se compare à l'improbable naissance du bébé de Benjamin et Julie, *« fils imprudent du bouc et de la léoparde »*.

Ph.-J. C.

(1) *Comme un roman* est repris en poche, Gallimard, « Folio », n° 2724.

« L'épopée » Bénabou

Dans un récit captivant, l'acrobate oulipien redonne vie à ses ancêtres marocains

JACOB MENAHEM ET MIMOUN UNE ÉPOPÉE FAMILIALE
de Marcel Bénabou.
Seuil, « La Librairie du XXe siècle »
250 p., 130 F.

Ecrire une saga, quand on est un des plus talentueux écrivains de l'Oulipo, est tâche impossible. Prendre un par un ses ancêtres marocains et les faire revivre du « Il est né le... » jusqu'au « Il est mort le... », en suivant la chronologie et sans oublier les petits détails, voilà qui rebute Marcel Bénabou. Pourtant, il la désirait, *« l'épopée grandiose »*, la résurrection du passé par *« une de ces sommes romanesques dans lesquelles on entre comme pour un long séjour »*. Alors, il s'y est lancé. A sa manière.

Rien de plus lassant que ce truc d'auteur qui consiste à écrire un livre sans omettre de nous dire pourquoi il est écrit, voire pourquoi il n'est pas écrit... Il y a quelques exemples. Si Bénabou en est l'un des plus caractéristiques, il est aussi une exception. C'est malaisément explicable – Bénabou, il est vrai, est un piège à critique –, mais, quels que soient les dérives du récit, les aiguillages pour voies trompeuses, la multiplicité des itinéraires qui s'offrent quand on se croit sur un chemin sûr, avec lui, on ne s'égare jamais.

Ainsi passe-t-on sans encombre, et avec toujours le même bonheur de lecture, de la difficulté de l'écriture romanesque pour un adolescent à la dénonciation du colonialisme, de là à quelques vers d'une tragédie mort-née, et de là au retour aux ancêtres avec les *« agaçantes questions de langage »* pour un enfant soumis à *« un mélange d'idiomes (français, arabe, hébreu) »*. Et la magie opère, constante, de l'acrobate oulipien qui, dans une oeuvre vraiment inclassable – encore que littérature puisse être une estampille –, déroule un récit captivant comme un roman d'aventures, en sachant nous passionner et nous faire sourire avec les hésitations d'un jeune garçon pris entre *« l'arme homonymique »* et *« l'arme homophonique »*, ou avec le cérémonial paternel quand il s'agit de comprendre que *« Pessah (la Pâque), Shavouot (Pentecôte) et Souccoth (la fête des Cabanes) »* sont unis par la même parenté. Dans tout cela, bien sûr, si point selon la norme, l'épopée ; des cavaliers berbères, le Yom Kippour, le mariage de Ménahem, maman et les présages de la comète de Halley, les portraits amusés ou attendrissants de toute une ascendance plus authentique que pittoresque.

Selon Joseph Joubert, nous rappelle Bénabou, *« nous bégayons longtemps nos pensées avant d'en trouver le mot propre »*. C'est peu dire que l'auteur de *Jette ce livre avant qu'il ne soit trop tard* a trouvé les siens, précis, toujours nécessaires. Les apparents bégaiements de son récit – digressions calculées qui ne sont pas incises mais introductions – sont les effets rythmés d'une écriture des plus personnelles et rares. Si « grand livre » veut encore dire quelque chose, disons-le.

Pierre-Robert Leclercq

P O É S I E

De mémoire et d'oubli

Pour Marcelin Pleynet, la poésie a toujours été un exercice critique, inscrit dans le temps et l'Histoire, dans la culture, dans l'époque. Le « sujet » du poème, s'il ne veut pas être réduit à l'état d'héritier ou de survivant – du romantisme par exemple, et généralement du siècle passé – doit porter, supporter ce temps, l'éprouver, en devenir l'une des paroles possibles, l'une des *« hypothèse*(s) ». De là une conception bien affirmée de la modernité poétique, et probablement de toute la modernité littéraire. Conception qui s'appuie sur l'itinéraire intellectuel de l'auteur – de *Tel Quel* à la critique d'art.

La séquence centrale du dernier livre de Pleynet donne, à cet égard, quelques clefs – qui ferment d'ailleurs plus de portes qu'elles n'en ouvrent ; y est définie, ou du moins esquissée, une *« méthode qui ne fait pas de sentiment »* : *« dire non à la forme négative qu'est devenue la poésie. La poésie doit être négation de la négation. »* Les références philosophiques – à Heidegger notamment – demeurent les mêmes qu'au début de la carrière poétique de Pleynet : en épigraphe de l'un des chapitres du premier recueil, *Provisoires amants des nègres* (1962), figurent ces mots du penseur allemand, repris en préface du présent livre : *« garder la mémoire signifie méditer l'oubli »*. Eprouver le temps, c'est être ce gardien et ce méditant ; c'est être poète.

Mais ce n'est pas seulement d'une idée ou d'une pensée philosophique que naît le poème. Mieux, ou plus clairement, ou plus indubitablement que les précédents recueils, *Le Propre du temps* montre une autre source : source personnelle, intime, obscure, qu'il s'agit de mettre au jour – mais pas n'importe quel jour. *« Sans mensonge, sans élever la voix je peux me souvenir de ce qui vient ici même encore une fois... »* Et plus loin cet aveu, cette injonction, à soi-même adressée : *« Vivre ne suffit pas / dans la chaleur, à perte de vue / sous la lumière / l'étendue ne suffit pas / il faut résister / il faut en surabondance sur vivre. »* L'exercice critique n'est pas séparable de l'usage, du *bon* usage de la conscience – personnelle, tout autant qu'historique, morale.

« Lettre à lettre sur la ligne le monde s'ouvre, l'horizon s'élargit, il s'émerveille de son jeu (...)J'y suis / touchant au bord / vous y êtes / nous y sommes dans un rêve, / un sommeil qui sonne au loin / vivant il touche la mort en dormant, éveillé, il touche le vivant... » Le *« propre »* désigne ce moment particulier de la liturgie qui célèbre un temps singulier, un temps qui n'est jamais « ordinaire ». C'est en lui que Marcelin Pleynet trace, continue son poème.

Patrick Kéchichian

LE PROPRE DU TEMPS, de Marcelin Pleynet. Gallimard, « L'Infini » 90 p., 75 F.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT

ODE À CHARLES FOURIER
d'André Breton.
Préface et notes
de Jean Gaulmier.
Fata Morgana,
158 p., 129 F.

B. CLEEVE

L'étrange commis voyageur

L'Histoire ou le hasard font (parfois) très bien les choses. En 1775, à l'heure où l'officier d'artillerie Choderlos de Laclos entreprenait *Les Liaisons dangereuses* dans la garnison de Besançon et rédigeait, en quelque sorte, le testament de l'Ancien Régime, Charles Fourier, qui allait être le visionnaire ou l'utopiste du monde industriel, jetait des regards d'enfant sur la capitale de la Franche-Comté, sa ville natale. Hegel, le voisin germanique, faisait lui aussi l'apprentissage de l'existence. Né à Stuttgart, en 1770, il avait à peine deux ans de plus que le petit Charles. A chaque pays, son prophète moderne... Fourier, qui était issu d'une famille de commerçants, serait commis voyageur à ses débuts. Cependant, il détestait les professions mercantiles. « *Si je ne vaux rien pour pratiquer le commerce,* dirait-il, *je vaudrai pour le démasquer.* » Il préférait élaborer des utopies et bâtir des châteaux en Espagne. Le passe-temps de certaines jeunesses, dans leurs provinces, c'est de concevoir des cités idéales ou des « *phalanstères* » et de préparer la réforme de l'espèce humaine. Elles organisent des conspirations de l'imaginaire pour se consoler du reste. Charles Fourier adresserait des « *avis aux civilisés relativement à la prochaine métamorphose sociale* ». Il ferait l'éloge des « *attractions passionnées* » et dépeindrait *Le Nouveau Monde amoureux* – tout « *aussi inconnu que l'Amérique avant Colomb* ». Rien de moins.

André Breton avait naturellement de l'affection pour les « *rêveurs définitifs* ». Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, il écrivit une *Ode à Charles Fourier*, que l'on vient de rééditer avec la préface et les commentaires du professeur Jean Gaulmier. L'auteur de *Nadja* composa ce « *poème philosophique* » durant l'été 1945, alors qu'il séjournait à l'ouest des Etats-Unis – dans une pension du Nevada, puis en Arizona, chez les Indiens Hopis. Cette saison-là, le fantôme de Charles fit donc du tourisme chez les Peaux-Rouges. André Breton se souvenait de ce « *petit matin de 1937* » où (cent ans après la mort de Fourier) il avait « *aperçu un très frais bouquet de violettes* » devant la statue de l'utopiste (1), boulevard de Clichy. Le poète supposait (comme le veut le métier) que c'était « *une fine main gantée de femme* » qui avait déposé ces fleurs. Comme si les grands esprits disparus léguaient à la postérité des générations de veuves qui, tour à tour, se promenaient clandestinement dans les villes...

Ecrivant ce texte après le désastre et les tourments que venait de subir la planète, André Breton retrouvait une sorte de lumière dans la fréquentation de Charles Fourier. Ils étaient tous les deux épris des « *lointains* », comme le note Jean Gaulmier. Ils guettaient les promesses d'éclaircie dans les années les plus sombres ou les plus ingrates, car ils continuaient de « *faire confiance à la nature humaine* », malgré tous les sujets de mécontentement qu'elle pouvait donner. Refusant d'être « raisonnables » et de ranger leurs rêves de jeunesse avec les vêtements démodés, l'auteur du *Nouveau Monde amoureux* et celui de *L'Amour fou* restèrent les ennemis (très opiniâtres) de cette obscure « *conjuration* » qui soutient les ordres établis. Charles Fourier se jugeait trop en avance. « *Je suis dans la situation d'un homme qui, au siècle d'Auguste, aurait connu toute notre physique moderne* », disait-il. C'est une chose que les époques pardonnent difficilement. Elles se méfient toujours des précurseurs. Et le pauvre Charles fut taxé d'extravagance, voire de folie. Pensez donc ! Il espérait, il méditait « *une rénovation totale de l'univers par l'attraction passionnée* ». Ce programme ne pouvait que séduire André Breton, pour lequel la révolution surréaliste devait transfigurer l'ensemble de la réalité.

Jean Gaulmier fait ressortir les traits communs entre « *l'illuminisme romantique* » et le surréalisme. Pour libérer les passions et leur réserver le meilleur emploi, les deux écoles s'efforçaient de réveiller l'imagination, qui se trouvait ainsi réhabilitée : non pas « *maîtresse d'erreur et de fausseté* », comme l'avait écrit Pascal, ni « *folle du logis* », comme l'avait prétendu Malebranche, mais instrument de la vérité future. Et « *l'analogie* », qui « *relie entre eux tous les aspects de l'univers* », redevenait la principale (sinon la seule) méthode de pensée. Jean Gaulmier cite quelques-unes des bizarreries poétiques de Fourier. Il affirmait, par exemple, que « *les coiffures d'oiseaux* » correspondaient à la variété des caractères humains : « *Aigle, vautour, paon, dronte, perroquet, faisan, coq, pigeon, cygne, canard, oie, dinde, pintade, serin, chardonneret, etc., sont, quant à l'extérieur des têtes, le portrait de l'intérieur des nôtres.* » Précisons que, selon Robert, le dronte est le « *grand oiseau coureur de l'île Maurice* ». Mais quels auraient été les sentiments de La Fontaine s'il avait eu la possibilité de lire Charles Fourier ?

L'utopiste de Besançon ne descendait pas du fabuliste de Château-Thierry. Il ne se contentait pas de critiquer les mœurs. Il voulait « *dépasser la civilisation* » et remplacer le régime de la contrainte par celui des passions harmonieusement coordonnées, au lieu d'être réprimées. D'après Jean Gaulmier, l'étrange commis voyageur de la littérature française était plutôt l'héritier de Swedenborg, « *le prophète du Nord* » (1688-1772), qui avait rédigé un *Traité des représentations et des correspondances* (2) et qui projetait de réconcilier « *l'homme intérieur* » avec « *l'homme extérieur* ». Ce n'est pas encore fait.

(1) Seul le socle subsiste, et les inscriptions elles-mêmes s'effacent, témoignant de l'ingratitude contemporaine et des négligences du 18e arrondissement.
(2) La Différence, 1985.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Balkans et Ottomans

LES CENT FRÈRES DE MANOL
d'Anton Dontchev.
Traduit du bulgare
par Ivan Evstatiev Obbov,
Actes Sud, 476 p. 168 F.

LES RÉCITS DE TCHERKASKI
de Yordan Raditchkov.
Traduits par Marie Vrinat,
L'Esprit des péninsules
(15, rue Trousseau. 75011 Paris),
160 p. 110 F.

L'HERBE FOLLE ET AUTRES RÉCITS
de Yordan Raditchev.
Traduit par Bernard Lory,
Roumania Tatarova-Demange
et Marie Vrinat,
éd. Est-Ouest
Internationales/UNESCO,
210 p. 120 F.

La Bulgarie était restée *hors des terrains littéraires* explorées par l'édition française. Et voilà que la publication presque simultanée d'œuvres d'écrivains bulgares vivants est l'occasion de compléter notre *connaissance du monde balkanique*, alors que s'ouvre ce pays longtemps isolé aux limites extrêmes de l'Europe, au plus près du pays des Turcs. Et des Russes. Une nation née en 681, convertie au christianisme en 865, dominée par les Ottomans *entre la fin du* XIVe siècle et la fin du XIXe siècle, où coexistent aujourd'hui des chrétiens orthodoxes, des musulmans, des Turcs... Et où l'histoire sanglante des temps anciens reste une source romanesque d'une *portée toujours actuelle*, hélas !

Avec *Les Cent Frères de Manol*, d'Anton Dontchev (né en 1930), c'est par un grand roman épique qui semble emprunter au fonds des légendes populaires que nous entrons dans un moment dramatique de l'histoire du pays : l'islamisation forcée par l'Empire ottoman, au XVIIe siècle, d'une vallée peuplée de Bulgares, quitte à exterminer toute une population. Un *berger héroïque, Manol, va entraîner* les paysans du Rhodope dans une résistance désespérée que content deux témoins appartenant aux deux camps. *L'un est un pope* bulgare qui, ayant cru découvrir la relativité des religions, va finalement accepter de se convertir ; l'autre est un grand seigneur français, sujet de Louis XIV, qu'on nomme le Vénitien, qui a été fait prisonnier lors de la chute de Candie et qui, s'étant converti à l'islam pour sauver sa vie, devient interprète au service du chef turc Karaïbrahim. Narration en partie double dans laquelle chacun des mémorialistes donne sa vérité. « *Le pope l'avait perçue sous un seul aspect, celui des Bulgares, moi je la connaissais d'un tout autre point de vue, celui des Turcs. Seule la réunion de ces deux visions complémentaires pourrait restituer l'histoire dans toute sa plénitude* », note le Vénitien. Tout le roman est là.

L'auteur, semble-t-il, ne les tient ni l'un ni l'autre en grande estime, ces deux intellectuels qui ne sont, finalement, que des renégats. Alors que Manol, le berger aux cent frères de lait, apparaît comme le héros mythique luttant pour faire reconnaître l'identité des peuples balkaniques. Abandonné dans la forêt par sa mère, il a reçu le lait de tout son peuple, nourri par toutes les femmes allaitant leur enfant, malgré les représailles, les viols, les seins coupés.

> *Une double narration où chacun des mémorialistes donne sa part de vérité*

Ce que ne sait pas encore Karaïbrahim, envoyé du vizir Mehmet Pacha chez les infidèles, c'est qu'il est en réalité un enfant bulgare capturé par les Turcs lorsqu'il était enfant pour être élevé dans la haine des siens et appartenir aux janissaires, ces troupes d'élite dressées spécialement pour combattre sous la bannière sacrée du Prophète. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'il est un enfant de ce village, le fils du meunier Galouschko, qui a élevé Manol. Qu'il est le frère d'Elitza, qui mourra en donnant naissance à un autre petit Manol...

Et comme dans une tragédie antique l'engrenage du destin s'accomplit. Lorsque Karaïbrahim capture Elitza enceinte et promet de la laisser partir à condition qu'on lui apporte *la tête de Momtchil, ce* sera Mirtcho, son propre frère, qui ira la porter et qui tuera le tortionnaire avec un coutelas caché dans le sac. Tel un Ramon Mercader s'introduisant auprès de Trotski !

Après une année, le Vénitien et l'ex-pope, les deux récitants, se rencontrent dans la forêt du Diable et enfouissent les trésors du monastère dont eux seuls connaîtront le secret. « *Quelqu'un découvrirait un jour l'or au fond du lac et les chroniques anciennes dans la grotte ? Et même s'il les retirait que retrouverait-il dans le chaudron et dans le sac ? (...) Les ciboires et les encensoirs du chaudron allaient se muer en couronnes, en glaives et en boucliers d'or et d'argent. Alors que les chroniques rédigées sur des parchemins se transformeraient en légende.* »

Le titre original – *Le Temps des ruptures* – rendait certainement mieux compte que le titre français d'une situation qui, en créant par la force une Bulgarie musulmane, avait eu pour conséquence de couper le pays de son environnement naturel par des clivages qui continuent à peser lourd dans les Balkans. Que l'on songe à la Bosnie ! Mais le roman ne peut être réduit à un conflit d'aujourd'hui. Paru à Sofia il y a trente ans, en 1964, traduit en plus de vingt langues, le livre de Manol est devenu, paraît-il, un classique *qu'on étudie à l'école*. Peut-être à cause d'effluves soviétiques et antisoviétiques à la fois. On y retrouve en effet, malgré les particularismes locaux, la grande tradition du roman russe exaltant l'homme seul, refusant de sacrifier son identité nationale. Et on peut penser que les lecteurs ont, par ailleurs, été sensibles au drame historique que constitua l'assujettissement de la Bulgarie à l'Empire ottoman, et à sa version moderne du quasi-rattachement à l'URSS ; ou encore à la suppression des droits des minorités en 1984 par Teodor Jivkov décidant de slaviser tous les noms turcs.

Grâce à une traduction d'une grande fluidité, on peut désormais *admirer la puissance* de la narration, que ce soit dans la description de la violence des tortures avec une tendance excessive à la diabolisation des Turcs ou dans l'évocation bucolique des paysages du Rhodope, la terre natale d'Orphée et de Spartacus. Un beau roman dont le réalisme baroque, le lyrisme, *la force des images*, la dérision aussi, révèlent un romancier d'envergure qui termine actuellement un livre consacré également au passé bulgare, avec les bogomiles, ces cousins des albigeois de Montségur.

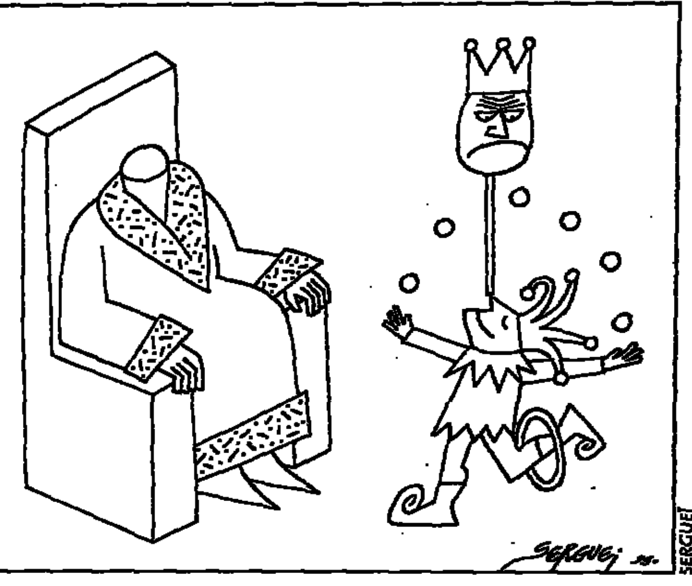
Autre *écrivain considéré* comme un des auteurs importants de la prose bulgare, Yordan Raditchkov (né en 1929) est un conteur qui appartient au monde paysan. Auteur de nombreux recueils de récits et de nouvelles, il se réclame de la tradition orale des Balkans, en même temps que de Gogol et de Rabelais, dans des étranges épopées minimales à propos des petits faits de la vie quotidienne et de choses incompréhensibles. Un village imaginaire, qu'il nomme Tcherkaski, où les choses *les plus* simples peuvent arriver, mais où des diables, des fées, des dragons, des ogres, se cachent aussi dans les endroits les plus inattendus. Où il affirme avoir rencontré des fantômes dans les rues, des fantômes romains, des fantômes turcs coiffés de turbans, des fantômes chrétiens qui se signaient en regardant les autres fantômes...

« *L'homme est amené à se provincialiser de plus en plus* », déclarait Raditchkov dans un entretien. « *Vous savez, personne ne considère que le couloir est une pièce de l'appartement. L'Europe ne s'occupe pas des couloirs, des péninsules... Entre les pays scandinaves et les Balkans, peut-être s'agit-il d'un esprit des péninsules...* » Un beau titre pour ces éditeurs explorateurs des péninsules, curieux des repaires où se cachaient les Kadaré, les Andric, et grâce auxquels on découvre toutes ces littératures qu'on avait laissées dans les couloirs.

Sociétés
PAR GEORGES BALANDIER

Restes d'insolence

DE L'INSOLENCE
Essai sur la morale et la politique
de Michel Meyer.
Grasset, 218 p., 105 F.



SERGUEI

Dans le monde qui est maintenant le nôtre, l'insolence n'occupe plus qu'une place résiduelle. *Elle semble* condamnée à une rapide banalisation qui la déforce ou la dégrade en un cynisme très ordinaire. Entre l'espace occupé par les pouvoirs et les compétences, par la concurrence de tous pour tout, et l'espace *où le tragique devient plus quotidien*, il ne lui en reste guère pour sa libre irruption. *Si l'insolence est* une fêlure dans les apparences, une mise en question de ce qui paraît être et de ce qui paraît légitime, son emploi s'égare dans une société et une culture où les dispositifs générateurs d'apparences et de simulations, *propices au « comme si »*, se multiplient et se renforcent. Alors l'enfance aurait seule la charge des insolences tolérées.

L'insolence est bien davantage que l'acception donnée par les dictionnaires : l'insolite et l'inhabituel, d'abord, l'impertinence et l'irrespect, ensuite. Elle met en œuvre une liberté qui prend le risque – parfois fatal – de la vérité dérangeante. Elle peut s'attaquer à tout ce qui affirme la coïncidence de l'être et du paraître, en la faisant relever de l'ordre de l'évidence. Elle révèle la part de fiction sur laquelle repose le social, elle corrode la légitimité du pouvoir, elle démasque les impostures. L'insolence ne se réduit pas à un jeu so*cial de petites conséquences* ou à une tolérance qui utilise la licence contrôlée afin de maintenir l'ordre établi. Michel Meyer, philosophe et rhétoricien, confère à l'insolence la plus haute place : au point de « *rencontre entre le social et le métaphysique* ». Dans son exigence extrême, elle rappelle ce que devraient être les différences fondamentales qui « *nous définissent* » et qui « *nous relient aux autres comme au monde* ».

Dans un bref essai qui recourt aux apports de l'histoire des idées, des sciences sociales et politiques, de *l'analyse des discours*, Michel Meyer retrace le parcours de l'insolence, explore les lieux où elle se manifeste, identifie les figures qui l'incarnent. Il en recherche les origines en considérant la genèse du social et du politique, la mise en place des différences et des légitimations qui prétendent les fonder : *le sacré et ses rites protecteurs*, le pouvoir et ses hiérarchies de subordination. *Une sorte d'insolence* essentielle et première résulte de la nature des choses, de son ambivalence ; elle opère « *à l'encontre du pouvoir, de la prêtrise, pour en souligner le caractère infondé puisque fondateur de tout dans la société* ». Face à une certaine conception de la puissance et du pouvoir, l'insolent est un profanateur, un « *être coupable* ».

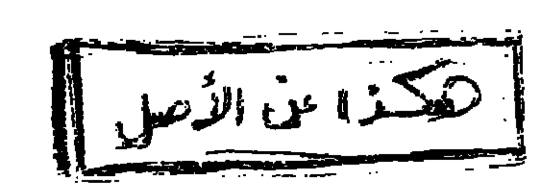
Le mouvement de l'Histoire, la diversification des cultures et leurs transformations provoquent les mues de l'insolence. Elle a une naissance philosophique qui repose *sur la liberté* de penser et de s'exprimer, qui établit une relation dérangeante avec la vérité. Socrate ose mettre en question les notables de la Cité, incapables de justifier leur pouvoir sans se contredire, et il paie de sa vie cette insolence. Les cyniques grecs sont plus accommodants, mais ils cultivent l'irrespect des valeurs prétendues, ils adoptent les conduites scandaleuses révélatrices du refus de « faire semblant ». Il y a une naissance religieuse de l'insolence occidentale, le christianisme lui donne sa forme. Michel Meyer fait du message christique l'un des « *plus insolents de l'histoire de l'humanité* » : il porte sur « *l'illégitimité des pouvoirs et des royaumes qui ignorent la foi* ». Cette insolence fondatrice, irréductible, se maintiendra jusqu'au sein de l'institution ecclésiale ; les Fêtes des fous, des innocents, de l'âne, durant le Moyen Age, sont à la fois des moments de transgres*sion libératrice et des rappels du* temps de la crucifixion où Jésus est humilié, *sacrifié*, en raison de son insolente et folle prétention.

L'insolence s'inscrit dans une histoire au cours de laquelle elle se transforme, change de figure et de mode de dramatisation, *tout en* continuant à jouer du social pour mieux s'en jouer ; elle reste un « *irrespect qui vient de l'intérieur* », ni une révolte ni une révolution. Durant une longue période, il y a une insolence du peuple qui s'incarne dans le bouffon ou le fou et dont celle du seigneur ou du maître pourra être le « double ». La première dit la vérité du social en le mettant à nu, en exprimant ce qui ne pourrait être dit autrement sans *risque de le subvertir. La seconde* est poussée à l'extrême, elle devient totale : le prince ou le seigneur la conduit jusqu'au point où elle effectue la profanation de ce qui fonde sa puissance, sa richesse et son honneur, rien ne lui est sacré et il ne se reconnaît aucune « dette ». Don Juan en est l'archétype dans toutes ses manifestations littéraires. Michel Meyer s'attache à l'analyse du mythe, de ce qui fait de la quête infinie du plaisir « *la métaphore d'autre chose* ». *Don Juan joue* de toutes les ressources de sa société pour mettre en évidence « *ce qui est vain ou contestable en elle* ». Il lève impunément tous les masques sociaux, il oppose une sorte de liberté naturelle à toutes les hypocrisies.

Si l'insolence du bouffon disparaît avec l'avènement de la bourgeoisie, si celle du seigneur s'éteint avec la disparition de la monarchie absolue, qui va en tenir l'emploi ? L'intellectuel le pourrait en cultivant la part d'insolence recelée par la pensée, qui « *met en question* ». Mais le transfert bute sur de nom*breux obstacles*. Le trajet est si accidenté que Michel Meyer paraît s'essouffler à suivre les détours où circulation sociale et mobilité sociale s'opposent, à identifier les ambiguïtés qui lient l'intellectuel au pouvoir, à repérer les pièges où l'insolence est *captive – ceux de la* compétence affirmant son auto*rité, de la banalisation* effaçant la différence et laissant le champ libre au cynisme, de la médiatisation accaparant la relation entre le pouvoir et l'opinion, etc.

Tout semble concourir à *rendre* l'insolence « *de plus en plus improbable* ». Et pourtant, elle est socialement nécessaire. Elle est cette part de liberté qui nous projette au-dehors des enfermements sociaux. Il faut en retrouver le sens : « *C'est par elle que la mise à distance et les libertés s'exercent, que le sens critique se ranime, que le refus commence.* » Ainsi s'achève le plaidoyer pour une vertu qui insupporte les gens dits vertueux.





CHRONIQUE

et Ottomans

lence

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

TUDOR BANUS

LE RENDEZ-VOUS DE BERGEN
(Triptico de mar y tierra)
d'Alvaro Mutis.
Traduit de l'espagnol (Colombie)
par François Maspero,
Grasset, 224 p., 110 F.

Les régions de l'âme

Les éditeurs ont parfois des idées saugrenues ; et voulant aider, sans doute, les auteurs qu'ils publient, ils les trompent. En 1993, à Madrid, en final d'une édition en deux volumes rassemblant l'ensemble des romans qu'il a consacrés à son héros, Maqroll el Gaviero, Alvaro Mutis présente une œuvre nouvelle : *Triptico de mar y tierra* (1). Le titre indique, sans ambiguïté, une intention narrative et esthétique : il s'agit d'une seule œuvre en trois volets, et non de trois nouvelles que l'auteur aurait décidé de réunir pour les commodités de la lecture et la bonne marche du commerce. *Triptyque de mer et de terre* est, en outre, un joli titre, fort évocateur. Qui saura jamais à quel repli obscur d'un sombre raisonnement les lecteurs français doivent cette invention ? Le livre de Mutis s'intitule platement *Le Rendez-vous de Bergen*, du titre de son premier volet. On voudrait être sûr que le mot « triptyque » n'a pas été jugé d'une préciosité insurmontable pour un lecteur hexagonal.

Passons outre au leurre du titre français et prenons le livre pour ce qu'il est : une composition dont l'unité est donnée par une phrase que Mutis, dans un avant-propos, attribue à Maqroll : « *J'ai longé des abîmes auprès desquels la mort n'est qu'un théâtre de marionnettes.* » Ces trois abîmes sont ici la tentation du suicide (*le Rendez-vous de Bergen*), l'expérience de l'art (*Relation véridique des rencontres et complicités entre Maqroll el Gaviero et le peintre Alejandro Obregon*) et la découverte de l'enfance (*Jamil*). Ils indiquent aussi qu'Alvaro Mutis est un écrivain-voyageur d'un genre particulier. Il explore et raconte les régions de l'âme.

Il lui faut donc partir d'une hypothèse dont ses récits illustreront la pertinence : les hommes et les femmes ont une âme. Certains d'entre eux, pour le moins. Peut-être en avons-nous tous reçu une à la naissance, mais nous n'avons pas su ou pas voulu la conserver. Nous l'avons enfermée dans un recoin intérieur dont nous avons jeté la clef, jusqu'à ce qu'elle se racornisse ou pourrisse, jusqu'à ce que nous en ayons tout oublié. Avoir une âme, comme en ont une les héros de Mutis ou ceux de Stendhal, n'est pas en effet de tout repos ; il est même probable que c'est incompatible avec une paisible gestion de la vie et un raisonnable oubli de la mort. Certains ont de l'esprit, d'autres de la conscience, du cœur, de la morale, de la sagesse, du caractère. Avoir une âme, c'est autre chose qui marque chaque geste et chaque pensée ; une manière de considérer la vie comme un festin désastreux dont il convient néanmoins de savourer chaque miette. Parce que c'est la vie et que nous n'avons rien d'autre.

Ses personnages, Mutis les trouve donc rarement chez les nantis et les assis. Ils errent dans les marges. Ils rêvent parfois de trouver un port pour poser leur sac, d'une âme sœur pour accompagner leur solitude, mais il faudrait une telle conjonction de hasards heureux pour qu'ils y parviennent, et le compromis et l'oubli leur sont si étrangers que la vie se charge de leur apporter de nouvelles surprises, de nouvelles épreuves. Ou bien, comme Sverre Jansen, le marin du *Rendez-vous de Bergen*, ils décident que le moment est venu de cesser de nager contre le courant. Jansen est une âme fourbue. Mis dans l'impossibilité de continuer à naviguer comme il l'a fait depuis son enfance, incapable de s'adapter aux horizons limités de l'existence terrienne, il décide de faire un dernier voyage jusqu'à Bergen, son havre de naissance, et de se suicider. « *Si ça n'avait pas l'air un peu absurde, je dirais que je m'en vais parce que je ne supporte plus le bruit que font les vivants* », ces gens qui parlent de choses qui ne les concernent pas réellement ou qu'ils ne connaissent pas vraiment.

Alejandro Obregon, le peintre ami de Maqroll, frotte son âme à d'autres limites. En exergue au chapitre où nous le rencontrons, Mutis cite le Michaux de *Poteaux d'angle* : « *Non, non, pas acquérir. Voyager pour t'appauvrir. Voilà ce dont tu as besoin.* » Obregon parcourt le monde de Carthagène à Curaçao et de Vancouver à Kuala Lumpur sans jamais cesser de peindre, sinon pour boire. Les paysages qu'il découvre, les expériences qu'il accumule, les transgressions qu'il accomplit n'ont pas pour but médiocre de lui faire une vie bien pleine. Le peintre cherche au contraire à se débarrasser du mensonge des apparences. Il désire peindre l'essentiel, la vérité : ce qui ne se voit pas. Il peint des anges ; il peint le vent, il peint la vie, ce qui est peut-être la même chose, « *cette chose qui n'a pas de nom et qui file entre nos mains sans que nous sachions comment* ».

Sverre Jansen et Alejandro Obregon sont d'intimes amis de Maqroll ; si proches, si intimes en vérité qu'ils apparaissent comme des irisations de Maqroll lui-même, ou comme les îles d'un archipel dont le Gaviero serait le centre. Maqroll, tel que nous le connaissons et l'aimons à travers la saga de Mutis, tel qu'il nous apparaît encore dans les deux premiers tableaux du triptyque, paraît une âme invincible, alliant « *la soumission sans réserve aux secrets insondables de l'inconnu* » et « *le défi tenace, obstiné et jamais récompensé* » avec lequel il convient d'affronter les heurs et malheurs de la vie. Mais celle-ci a des ressources de douceur et d'amertume qui sont capables de terrasser les plus forts, les plus expérimentés, les plus imaginatifs. C'est ce que nous raconte *Jamil*, la troisième partie du *Rendez-vous de Bergen*. Un sommet de gravité et d'émotion.

Maqroll est sur l'île de Majorque, à Pollensa. Il est le gardien d'un cimetière de vieux bateaux. Après une existence menée tambour battant de port en port, d'échec en échec et d'enfers indicibles en aventures épouvantables, malade, couturé, vieilli mais le courage indemne, il se prépare à faire, sans crainte, sa dernière expérience : les approches de la mort. C'est alors qu'il lui faut affronter une épreuve à laquelle il n'est pas préparé. Pendant quinze mois, on lui confie un garçon de cinq ans, Jamil, le fils de son vieil ami Abdul Bashur dont Mutis nous avait raconté la folle odyssée et la mort dans son livre précédent. Maqroll qui croyait avoir tout vu, tout vécu, tout enduré, découvre une partie du monde, la plus précieuse et la plus fragile, l'enfance. Alors qu'il commençait à souffler, au bout du chemin, voilà qu'il doit se jeter sur des routes qui inversent sa trajectoire. Lui qui croyait que la vie n'est qu'un enchaînement de chaos et de désordres artificiellement réunis sous le nom de destin, le voilà sommé, pour quelques mois seulement, d'imaginer un ordre, du sens, de l'espérance.

Les pages de ce nouvel art d'être grand-père pourraient être lumineuses et drôles. Le parti narratif qu'a pris Mutis fait qu'elles le sont, effectivement, mais qu'il se mêle toujours à la tendresse et à la douceur un terrible sentiment de douleur. C'est un Maqroll désemparé, déchiré, abattu comme il ne l'a jamais été dans ses tribulations dramatiques, qui raconte cette histoire. Jamil est parti. Sa mère qui l'avait confié à l'ancien coureur des mers est venue le reprendre, comme il était convenu. L'homme qui parle vient de connaître et de perdre le bonheur. Il lui reste des souvenirs comme autant de pièges dont il est impossible de se délivrer.

Les livres de Mutis sont eux-mêmes des pièges. Ils ressemblent à « *ces instants de la vie où nous nous disons que le coin de la rue que nous n'avons jamais tourné, la femme que nous ne sommes jamais revenu chercher, le chemin que nous avons quitté pour en prendre un autre, le livre que nous n'avons jamais terminé, tout cela s'accumule pour former une vie parallèle à la nôtre et qui, d'une certaine manière, nous appartient aussi* ». Pendant quelques heures, celles de la lecture, cette vie parallèle vient se confondre avec la vie réelle. Nous respirons à la hauteur de ces êtres exceptionnels jusqu'à ce qu'ils nous soient familiers. Le livre achevé, refermé, ils ne disparaissent pas tout à fait. Il demeure d'eux une trace, un léger malaise. Comme si, en un lieu indistinct, l'âme avait été réveillée et qu'elle refusait désormais de retourner au sommeil.

(1) *Empresas y tribulaciones de Maqroll el Gaviero*, éditions Siruela, Madrid. Cette édition reprend, en deux volumes, les sept textes romanesques du cycle Maqroll, traduits en français chez Grasset sous les titres : *La Neige de l'amiral*, *Ilona vient avec la pluie*, *Un bel Morir*, *La Dernière Escale du Tramp Steamer*, *Ecoute-moi Amirbar*, *Abdul Bashur*, *Le Rêveur de navires* et *Le Rendez-vous de Bergen*. Quant aux textes des poèmes de Mutis dont un seul recueil, *Les Eléments du désastre*, a paru en traduction, française (Grasset, 1993), ils ont été réunis sous le titre *Suma de Maqroll el Gaviero. Poesia 1948-1988* (Fondo de cultura economica. Mexico, 1990).

JEFFERSON À PARIS 1784-1789
de Claude Fohlen
Perrin, 238 p. 108 F.

Un Américain à Paris

En marge du film de James Ivory paraît un tableau des années « parisiennes » de Thomas Jefferson. Un éclairage passionnant sur un francophile obstiné

Les Etats-Unis n'ont jamais oublié que le plus ardent partisan de leur jeune nation à la fin du XVIIIe siècle fut le Français La Fayette. Curieusement, le plus francophile des pères fondateurs n'a pas la même popularité : la bonhomie du premier ambassadeur, Benjamin Franklin, comme le maintien aristocratique du général Washington, héros de l'Indépendance, ont éclipsé la figure de Thomas Jefferson, planteur virginien, avocat et homme politique qui rédigea la Déclaration historiquement adoptée le 4 juillet 1776, fut le premier président à prendre ses fonctions à Washington, capitale fédérale (1801), et lança l'aventure de l'Ouest qui devait donner au pays sa dimension continentale. Pourtant, cet esprit curieux et brillant, plus à son aise dans le silence studieux d'un cabinet qu'immergé dans la rumeur grondante de la guerre civile – il ne put résister à l'invasion anglaise de la Virginie qu'il gouvernait –, a su établir un fort rapport personnel à la France de Louis XVI.

CURIOSITÉ D'ENCYCLOPÉDISTE

Venu négocier à Paris dès 1784 les traités de commerce avec les Etats d'Europe susceptibles de contribuer à éponger la dette du nouveau pays en achetant les productions américaines (le blé d'outre-Atlantique peut être une solution aux disettes qui accablent la France à l'hiver 1788), Jefferson devient ministre plénipotentiaire l'année suivante, remplaçant Franklin, l'homme follement populaire de l'alliance militaire, puis diplomatique et commerciale. Moins en retrait que le « *patriarche de Passy* », le nouvel ambassadeur fait de l'hôtel de Langeac aux Champs-Elysées le lieu de passage obligé des ressortissants comme des admirateurs du nouvel Etat. D'une curiosité d'encyclopédiste, il fréquente tout ce qui compte en termes d'opinion : Volney, La Rochefoucauld, Condorcet, Buffon à qui il offre un élan du New Hampshire, Dupont (bientôt de Nemours) du « comité Calonne », donc au cœur du pouvoir monarchique, Malesherbes, l'« *homme le plus étrange de France* » selon lui, qui a su saluer la déclaration d'indépendance comme « *une promesse de bonheur* », La Fayette, bien sûr, véritable « *sésame des contacts franco-américains* » dont le rôle s'avère essentiel pour renforcer les relations commerciales entre les deux continents : Jefferson reconnaît qu'« [il tenait lui-même] *le clou, tandis que La Fayette maniait le marteau* ». Si le bilan reste mince (pour vingt pays sollicités, seuls deux accords sont signés : avec la Prusse, puis le Portugal ; quant aux exportations de tabac et d'huile de baleine, elles souffrent du monopole des fermiers généraux), le diplomate profite de sa mission pour découvrir un espace, un peuple et des mœurs qui le marqueront durablement.

Homme du XVIIIe siècle, il aime la nature et la vie en plein air. Il marche volontiers au bois de Boulogne, apprécie les jardins avec ruines et fabriques, ces petits édifices curieux et gratuits qui pimentent les promenades, visite en province les viticulteurs de Beaune, Meursault, Frontignan, et adopte le vin blanc liquoreux (santernes, château-yquem). Il expédie outre-Atlantique ces vins que l'on servira à sa table selon les plats, usage inédit de ce côté de l'océan. Attentif aux techniques nouvelles et innovantes, il s'intéresse à l'agronomie, à l'aérostation. N'a-t-il pas réservé, sitôt débarqué au Havre, sa première étape à la machine hydraulique de Marly, avant même d'atteindre Paris ? Bibliophile averti, il fréquente aussi les salons et les artistes, le sculpteur Houdon, le peintre David, se rend à l'Odéon, symbole de l'architecture néoclassique qu'il apprécie, du chant qu'il goûte et de l'audace qu'il comprend (Beaumarchais, ancien partenaire des *Insurgents*, y donne son *Mariage de Figaro*).

CHÂTEAU DE BLÉRANCOURT/EDIMEDIA

Thomas Jefferson par Houdon

TÉMOIN ATTENTIF

L'analyste politique assiste « *en témoin attentif, mais distant, aux dernières convulsions de l'Ancien Régime et au douloureux enfantement de la Révolution* ». Présent à l'ouverture des Etats généraux (« *en les considérant comme un opéra, c'était impressionnant* »), il n'a guère d'indulgence pour les dirigeants français. Si Vergennes était « *franc* » et « *honnête* », Louis XVI lui apparaît « *irascible, rustre et très limité dans son intelligence, pieux aux limites de la bigoterie* », et Marie-Antoinette « *un ange (...) orgueilleux, incapable de se contraindre* » et « *assez obstinée pour suivre ses désirs ou périr dans leur naufrage* ». Sollicité pour élaborer une *Déclaration européenne des droits de l'homme et du citoyen*, il contribue à sa manière au texte adopté le 26 août 1789. Témoin très bien informé (cf. en annexe le récit des journées de juillet), Jefferson quitte Paris à l'automne et obtient bientôt un poste de secrétaire d'Etat au côté de Washington. Mais la leçon française n'est pas perdue et il a recréé dans sa résidence néo-palladienne de Monticello, qu'il a fait édifier près de Charlottesville, cette douceur de vivre du crépuscule de la monarchie française qui permit l'irruption du romanesque dans la vie austère de ce diplomate plus cérébral que romantique. La brève aventure amoureuse qui le lie à la belle Maria Cecilia Cosway nous vaut une correspondance enflammée, « document sublime et révélateur » aux yeux de Claude Fohlen, dérive vers le sentimentalisme qui fait aujourd'hui la popularité de Jefferson, bien plus sûrement que le travail des historiens.

Cursif, plaisant et solidement conduit, ce travail grand public de Claude Fohlen, excellent biographe du président américain (1), vient opportunément restaurer la dimension proprement historique de cette ambassade alors que la sortie du film homonyme de James Ivory suscite déjà une vive polémique de Barbara Chase-Riboud, l'heureux auteur de *La Virginienne* (2) qui réduirait volontiers l'épisode à une intrigue sentimentale. Préférons retenir la réelle dimension de la relation de Jefferson à la France. Francophile obstiné, le président américain, par un succès personnel, politique et stratégique, rachète en 1803 au consul Bonaparte la Louisiane, que seul un ami des Lumières pouvait obtenir d'un régime qui s'en réclamait.

Ph.-J. C.

(1) *Thomas Jefferson*, Presses universitaires de Nancy, 1992.
(2) Albin Michel, 1981.

La guerre à vif

Ernest Hillen a sept ans, en 1942, lorsqu'il est interné avec sa mère dans les camps japonais de Java. Un récit grave et émouvant

LE CAVALIER DE PLÂTRE
Mon enfance dans la guerre
(The *Way of a Boy*)
d'Ernest Hillen.
Traduit de l'anglais
par Henri Theureau.
Hachette, Livre de poche jeunesse,
coll. « Mon bel oranger »,
314 p., 35 F., à partir de 11 ans.

Que les fidèles de la collection se rassurent. Ce n'est pas parce que « Mon bel oranger » endosse des habits neufs – couvertures repensées, disparition du fameux « nuage » soulignant le titre, introduction de mots-clés illustrant les thèmes des ouvrages – que son esprit s'en voit modifié. Au contraire. Et l'on saluera d'autant plus la constance et la conviction qui animent cette entreprise éditoriale dont l'exigence n'a pas failli depuis près de vingt-cinq ans.

C'est en 1971, en effet, à la suite de la publication d'un livre du Brésilien José Mauro de Vasconcelos, *Mon bel oranger*, que l'éditeur André Bay décide de lancer, chez Stock, une collection de récits destinés aux 11-14 ans. Le succès foudroyant de ce roman l'y invite : plus de cent mille exemplaires s'arrachent en un mois, et – alors que les best-sellers sont rares dans l'édition pour la jeunesse – le livre dépassera le million d'exemplaires vendus en France.

L'ouvrage de Vasconcelos – l'histoire de Zézé, un petit Brésilien que tout le monde bat et dont le seul confident est un pied d'oranges douces – allait donner un nom et un ton à la collection. Marie-Pierre Bay, qui dirige aujourd'hui « Mon bel oranger », insiste sur l'importance, pour des enfants français, de savoir comment vivent les jeunes de leur âge *« ailleurs »*. *« Je crois fondamentalement que la connaissance de l'autre est la base de l'éducation »*, dit-elle. Chacun de ses livres aborde par ailleurs – tout en lui ménageant une fin positive – un problème que tout enfant peut rencontrer dans son existence : violence, pauvreté, maladie, guerre, racisme : *« C'est très tôt que les jeunes doivent apprendre à se donner la main. Cette idée peut paraître cliché, ça m'est égal... »*

LE CAMP DES PLEURS

D'une facture classique, signés exclusivement par des auteurs étrangers (anglais, américains, australiens, allemands, danois, israéliens, polonais, néerlandais...) et couronnés de nombreux prix littéraires, ces livres sont aussi ceux d'écrivains pour adultes – Jérôme Charyn, Amos Oz, James Aldridge. Ceux-ci assurent en quelque sorte une transition, « Mon bel oranger » étant conçu comme *« la dernière étape avant de plonger dans les grands auteurs »*.

A conseiller sans hésiter avant ce « plongeon » : *Le Cavalier de plâtre*, un beau et grave récit d'Ernest Hillen, qui fait partie de cette première livraison « rénovée » (1). Le titre anglais, *The Way of a Boy*, suggérait davantage la façon dont un jeune garçon s'en sort seul en se frayant un chemin dans un contexte effroyable : celui des camps japonais à Java, pendant la deuxième guerre mondiale. Mais qu'importe ce détail de traduction – le reste étant d'ailleurs irréprochable. L'histoire du *Cavalier de plâtre* est autobiographique. Ernest Hillen avait sept ans lorsqu'en 1942 les Japonais envahirent l'île où ses parents, hollandais, dirigeaient une plantation de thé. Fait prisonnier avec sa mère et son frère, embarqué dans un camion à bestiaux, jeté dans un camp ironiquement nommé *« camp des fleurs »* à Bandung, puis chassé dans plusieurs autres, de plus en plus terribles, Ernest décrit les sévices, la faim (et les moyens de la tromper : rats grillés, serpents bouillis...), les tortures raffinées sous le soleil, le marché noir, les dénonciations, les crises de folie, le départ du frère, l'incroyable *« voyage »* caché sous une couverture entre les jambes d'une vieille infirme pour gagner clandestinement un hôpital afin de soigner d'urgence une septicémie galopante... ; bref, toutes les stratégies de survie face à la barbarie incompréhensible.

Mais le plus intéressant, au fil de cette chronique sobre et minutieuse, ce sont les sentiments qui tour à tour envahissent Ernest : l'envie de basculer du côté des égoïstes, des profiteurs ou des voleurs, ou mieux encore (du moins du point de vue des tortionnaires), le doute et l'impression envahissante de culpabilité – un peu comme chez les enfants battus. *« Les Japonais devaient penser que nous étions de plus en plus méchants parce que les punitions ne cessaient d'augmenter, et la nourriture de diminuer. Une femme qui n'avait pas salué comme il fallait avait été mise à genoux dans une allée de gravier pendant des heures. Aux yeux des Japonais, nous devions être vraiment méchants, peut-être que nous l'étions. »* Heureusement, l'autre personnage central du livre, la mère d'Ernest, est la figure lumineuse vers qui tous les espoirs convergent. Gardienne du bien et du mal, rempart tendre et infaillible contre les plus basses tentations, cette allégorie du courage contribue à faire du *Cavalier de plâtre* un livre qu'on n'oublie pas.

Florence Noiville

(1) Celle-ci comprend quatre autres titres inédits : *J'ai cherché ma maison*, de Patricia Willis, *Héros quand même*, de Julie Johnston, *A chacun sa guerre*, de Deborah Chiel, et *Sang contre sang*, de James et Christopher Collier.

L'art en enfance

Difficile exercice que de sensibiliser les jeunes aux œuvres artistiques. Dans l'abondance des parutions, quelques titres relèvent le défi avec succès

KLEE, LA MUSIQUE DE LA LIGNE
de Claire-Hélène Blanquet.
Casterman, 60 p., 79 F.

VAN GOGH AU PAYS DES PONTS
de Francis Marcoin
et Jean-Claude Morice.
Calmann-Lévy et RMN,
30 p., 85 F.

HOPPER, LA DEMOISELLE ET LE TABLIER
d'Isabelle Jan
et Lucien Chaminade.
Calmann-Lévy et RMN,
30 p., 85 F.

GIOTTO PEINT LES MURS et LES TOILES DE CHAGALL
de Sylvie Girardet,
Claire Merleau-Ponty
et Nestor Salas.
Seuil et RMN,
coll. « Salut l'artiste ! »,
chaque volume 36 p., 85 F.

UNE HISTOIRE DES IMAGES et CE QUE VOIENT LES PEINTRES
Gallimard,
coll. « Les racines du savoir »,
50 p., 110 F chaque volume.

LA PETITE ENCYCLOPÉDIE DE L'ART
sous la direction
de Brigitte Govignon.
Ed. du Regard et RMN,
290 p., 350 ill., 240 F
jusqu'au 30 juin, 290 F ensuite.


RMN

Masque bamana ou marka du Mali

Nourrissons dormant sur le ventre maternel ou le dos paternel en dépit de la foule et des lumières, enfants échappés à des parents trop contemplatifs forcés ensuite de les poursuivre dans les salles et d'endurer le regard consterné des autres visiteurs, classes assises en rond au pied d'un tableau et d'une conférencière, bambins barbouillés de gouache après avoir été initiés aux énigmes de la créativité : le piéton des musées et des expositions a l'habitude de ces rencontres et, quelquefois, se demande quel procédé vaut le mieux, quel zèle ne se dépense en vain et comment il doit s'y prendre lui-même pour faire de ses héritiers des amateurs d'art.

Les éditeurs, à en juger par la production actuelle en la matière, abondante et très diverse, se posent la question et ne s'accordent pas sur la solution, c'est-à-dire sur la quantité de savoir à inclure et la bonne façon de le rendre attrayant. Il en est qui tentent de loger la plus grande quantité de faits et agrémentent la rédaction de quelques effets qui aspirent à distraire. Ainsi d'un *Klee* documenté, précis, à l'illustration adroitement choisie, qui tente de se déguiser en récits et dialogues. L'auteur a inventé un grand frère étudiant en design pour tenir le rôle de l'encyclopédie et une grand-mère pour celui de l'atlas. Ils régalent le jeune héros de longues leçons dont il se lasse si peu que des annexes complètent l'ouvrage. Il est permis de craindre qu'il soit à peu près le seul à faire preuve d'autant de patience, du moins parmi les lecteurs auxquels le livre entend s'adresser. Nulle rhétorique, si habile soit-elle, ne peut transformer en conte enfantin l'exposé des doctrines du Bauhaus.

Le même doute se lève à la lecture d'un *Van Gogh* et d'un *Hopper* conçus comme des récits dont chaque épisode correspond à une image reproduite face au texte. Non que l'idée soit en elle-même mauvaise : mais le style, un rien lyrique, et les allusions trop cryptées aux oeuvres et aux artistes changent ces exercices de remaillage en cadavres exquis mieux faits pour égarer que pour éclairer. Ne se tromperait-on pas ici de public ?

La collection dénommée « Salut l'artiste ! » adhère sans réserve au parti pris inverse, celui de la réduction de l'information à moins que des rudiments. Mais il y a un jeu de l'oie pour chaque titre, des puzzles et des devinettes. Qu'il s'agisse des fresques de Padoue de Giotto ou de l'*Autoportrait aux sept doigts* de Chagall, le traitement est exactement le même, aussi pauvre. Rien ne signale du reste qu'il s'agisse d'oeuvres d'art. Ce ne sont plus que des images sans qualité particulière ni spécificité, du « visuel » au même titre qu'une publicité pour fromages blancs ou volailles fermières. Quant aux jeux de l'oie, ils recèlent des trouvailles véritablement exquises, du genre *« 1945. Bombe atomique à Hiroshima : tu es éliminé »*. Est-on supposé rire ? Dans la quête d'un équilibre, la collection « Racines du savoir » se montre mieux inspirée. D'une part, ce qui est imprimé est le plus souvent juste, exception faite de quelques raccourcis si rapides qu'ils dérapent et d'inexactitudes de détail, telle celle qui situe en 1910 les premiers papiers collés cubistes. Les exemples sont convaincants et les commentaires judicieux, alors même qu'il n'est guère aisé de résumer l'histoire de la nature morte en deux pages et de présenter en quatre les finesses de l'eau-forte de Dürer à Rembrandt en passant par Callot. D'autre part, l'analyse des œuvres repose sur des mises en page adroites, avec agrandissements, découpages, sélections de détails, calques et comparaisons.

Une histoire des images, qui commence au magdalénien et finit par l'infographie, a ainsi le mérite de donner à voir, sinon de forcer à voir, ce qu'est une estampe, une lithographie ou une sérigraphie plutôt que d'énumérer noms et dates. Moins homogène, trop ambitieux dans son projet et donc condamné à abuser de l'ellipse, *Ce que voient les peintres* contient cependant des ensembles bien composés, tel celui qui met en présence Goya, Detaille et Picasso à propos de la peinture de bataille. Des biographies condensées, des lexiques et une chronologie concluent opportunément les livres.

PREMIER BRÉVIAIRE

La Petite Encyclopédie de l'art, en dépit de son titre, ne relève pas de la même catégorie d'ouvrages. Pourquoi « petite » du reste ? Bien plus qu'aux écoliers, elle s'adresse aux collégiens, auxquels elle peut utilement tenir lieu de premier bréviaire artistique. Architecture, sculpture et peinture, Occident et Inde, Afrique et Chine, hautes époques et XXe siècle, histoire des grands mouvements et chronique des artistes : des Songyes du Zaïre au baroque bavarois, des rhinocéros de la Combe d'Arc aux *Women* de De Kooning, rien n'est négligé. L'exhaustivité a ici force de loi et l'on admire que ce parti pris difficile ait été respecté en moins de trois cents pages. Notices succinctes et synthèses sont rédigées clairement et avec un souci constant des repères et des dates, comme il convient à un volume qui se veut de référence dans son genre. Soutenu par une illustration abondante à défaut d'être fort originale – mais fallait-il qu'elle le soit ? –, le texte alterne récits cursifs, biographies et états sommaires des interprétations. La réussite ne fait pas de doute.

Philippe Dagen

Signalons également : chez Hatier, *Giotto*, de Lucia Corrain, et *La Sculpture*, de Francesca Romei (« Terre de Sienne », 64 p., 118 F chaque) ; chez Adam Biro, *Peinture d'origine*, rencontre esthétique avec des enfants présentant des troubles de la communication, d'Alain Gillis (96 p., 190 F.) ; chez Plan International, *Jouets d'Afrique, l'enfance de l'art* (224 p., 250 F).

La possession de Fausta

LE PHARE DE LA VIEILLE
d'Yves Heurté.
Seuil Jeunesse, 144 p., 59 F.
(A partir de 12 ans)

Passé il y a peu de Gallimard au Seuil Jeunesse pour y inventer une nouvelle collection destinée aux adolescents, Claude Gutman souligne que les romans qu'il publie sont écrits *« non par des auteurs catalogués jeunesse »* mais par *« des écrivains, un point c'est tout »*. *« Je veux faire des livres qui remuent, qui secouent, qui chahutent...*, lance l'ancien directeur de « Page blanche ». *Sinon, à quoi sert la littérature ? »* Son objectif est de commencer par les adolescents de 14-15 ans, la tranche d'âge qui, théoriquement, compte le moins de lecteurs.

Au programme de la première livraison, deux auteurs pourtant connus et reconnus de l'édition jeunesse, Jean-Paul Nozière (*Un été 58*) et Hubert Mingarelli (*Le Jour de la cavalerie*) ; une « surprise », le cri de révolte d'une adolescente par Marie Brantôme, un écrivain pour adultes dissimulé sous ce pseudonyme (*Avec tout ce qu'on a fait pour toi*), et une histoire fantastique – peut-être la plus étrange de toutes –, *Le Phare de la vieille*, d'Yves Heurté.

Un matin de printemps, un jeune journaliste en mal d'ambition reçoit une lettre d'un inconnu : *« Si demain vous ne venez pas à la Licorne, je continue à boire et je deviens fou. L'humanité ne saura jamais ma terrible histoire. »* Et s'il tenait là le « scoop » de sa carrière ? Commencent alors les révélations édifiantes de Goetz, un marin fou, à propos de Fausta, *« cette vieille laide et folle »* qui, depuis un îlot de la Baltique, a failli dominer le monde. Du haut de son phare, elle inondait le monde de ses lettres afin d'organiser une *« dictature par correspondance »*, visant à instaurer le pouvoir des vieilles femmes.

Et si Fausta n'était pas folle ? Si elle était, réellement, maître de la vie et de la mort ? A ce récit vient s'ajouter le cahier de Pili, une jeune Italienne éprise d'oiseaux, témoin et victime des méfaits de Fausta. A-t-elle, elle aussi, l'esprit égaré comme le laissent supposer ses écrits ? Et comment démêler le vrai du faux ?

Impossible de se détacher du récit d'Yves Heurté, qui « possède » le lecteur comme Fausta « possède » son entourage, jusqu'au dénouement. Goetz a-t-il, comme il le prétend, sauvé le monde de la démence de Fausta ? Tout cela n'est-il que le fruit de l'imagination d'un détraqué ? Et comment cette fable-piège sur le totalitarisme parvient-elle à imbriquer, si subtilement, toutes les formes de dérèglement de la raison ?

Avec ses couvertures toniques et colorées en forme de collages, cette première livraison augure favorablement d'une collection qui, à raison de douze titres par an, entend miser avant tout sur la qualité et la diversité. Pour l'instant, les romans du Seuil Jeunesse ressemblent encore à ceux de « Page blanche », mais devraient s'en démarquer rapidement. Aux auteurs attendus à la rentrée – Leïla Sebbar, Claude Bourgeyx, Thierry Jonquet, Jean-Noël Blanc –, s'ajouteront des traductions d'écrivains chinois, vietnamien, serbo-croate... Une ouverture qui vise aussi, selon Claude Gutman, à contrebalancer la suprématie de la littérature anglo-saxonne dans le domaine des livres pour adolescents.

Fl. N. et Sophie Terquem

EN BREF

■ **Prix.** Décerné par l'Académie Goncourt à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), le deuxième prix Alphonse Daudet du livre de la jeunesse a été décerné à Jean Alessandrini pour *Une Histoire à spirales* (Grasset jeunesse). Par ailleurs, l'Institut international du livre pour enfants d'Osaka (Japon) a décerné à Denise Dupont-Escarpit le prix international des frères Grimm. Créé en 1987, ce prix couronne un chercheur en littérature d'enfance et de jeunesse pour des travaux qui, *« par leur qualité et par leurs thèmes, ont un intérêt et une portée universels »*.

■ **Salon.** Du 6 au 15 juin se tiendra à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le quatrième salon de lecture pour la jeunesse, Familialivres. Une journée de formation destinée aux « prescripteurs » se déroulera le mercredi 14 juin. Renseignements : (16) 85-45-10-01.

■ **Naissance des éditions Manitoba.** Lancée par Les Belles Lettres et la société JDM, cette nouvelle maison annonce cinq à six titres par an pour les enfants de trois à sept ans. L'accent sera mis sur des ouvrages interactifs : comme *Le Brillant Retour du petit ver trop luisant*, de Jean Malye, premier titre paru, où texte et illustrations sont en partie phosphorescents. Manitoba Jeunesse, 95, bd Raspail, 75006 Paris. Tél : (1) 45-48-58-26.

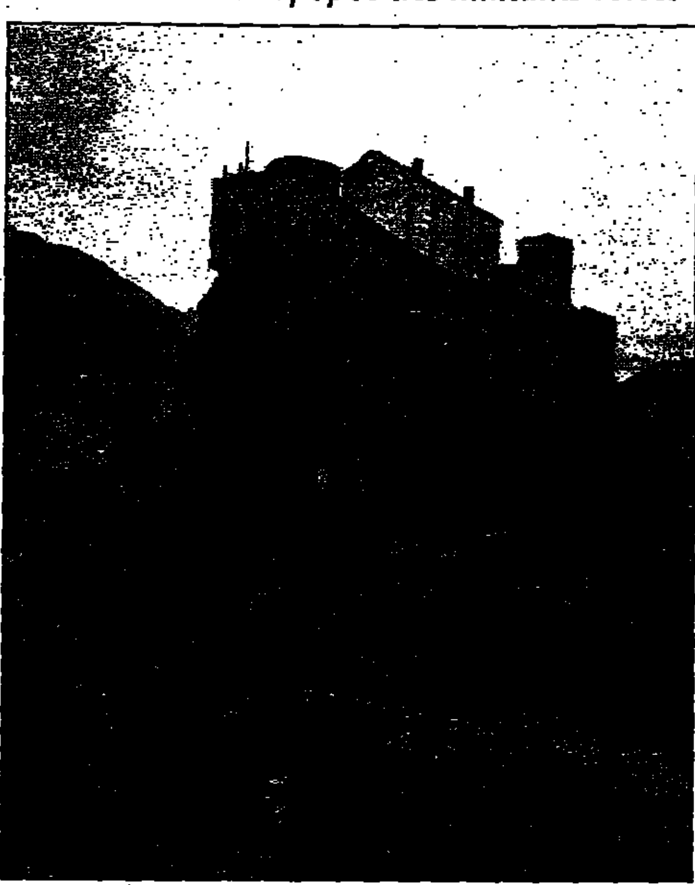
« Bandits d'honneur » de l'indépendance

Au fil d'un roman-vérité qui touche juste,
Alfonsi et Pesnot retracent l'épopée des militants corses clandestins

LES CHEMINS DE L'ORGUEIL
(Le roman de la Corse I)
de Philippe Alfonsi
et Patrick Pesnot.
Plon, 420 p., 135 F.

Pour l'homme corse, il est deux formes d'orgueil : quitter l'île et réussir sur le continent, s'intégrer à la nation française en la servant au risque de paraître « coloniser » la fonction publique ; ou revendiquer un destin insulaire, en marge des ambitions communes bien trop contemporaines pour s'inscrire dans la tradition des ancêtres. Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot l'ont bien compris dans leur roman – le premier qu'ils signent, puisque leur collaboration déjà fameuse n'avait jusqu'ici produit que des essais (1) – consacré à l'île de Beauté.

Le bandit d'honneur, tout droit sorti du *Mateo Falcone* de Mérimée, qui illustre la couverture peut tromper : il s'agit ici d'un portrait brûlant de la Corse des années 70, celle qui bascule dans l'action terroriste, qui entreprend de restaurer son identité culturelle, d'établir un nouveau rapport politique à la *« force d'occupation française »*. Pourtant, la gravure n'est pas déplacée, puisqu'elle restitue l'image d'une dignité vigilante et armée qui correspond assez bien à cette génération de jeunes hommes en colère que tout peut opposer, le caractère, l'origine sociale, la logique des clans et des *pieve* (définition spatiale plus encore que religieuse de la paroisse), mais qu'une même conviction rassemble : *« La Corse était en danger. Son peuple était dispersé par la pauvreté. Sa terre menacée par les promoteurs et l'argent. Sa beauté sacrifiée au tourisme. Sa langue condamnée à l'oubli. Son âme en perdition. Ils s'étaient retrouvés parce qu'ils refusaient cette mort annoncée. »*



CHRIS MARKER

La citadelle de Corte, comme un Olympe abandonné

FIGURES D'ÉMEUTIERS

L'exubérance et la faconde de Louis, la réserve de Joseph l'universitaire, le mystère de Pascal, bourgeois énigmatique et fortuné, la fière susceptibilité de Roccu surtout, berger de Campu di Croce qui devient bientôt le héros de cette geste moderne de la mémoire qui saigne : quatre tempéraments, quatre hommes que le hasard projette dans l'épopée un soir de ferveur où les manifestants venus dénoncer les pollutions industrielles qui saccagent le littoral s'improvisent émeutiers place Saint-Nicolas et triomphent du sous-préfet de Bastia.

L'affirmation du sentiment politique, qui dénonce la dépendance comme une forme d'aliénation insupportable, permet d'élargir le cercle des militants aux grands résistants communistes, à d'anciens officiers de la Coloniale, à des patriotes d'un genre douteux aussi, aux allures de maffiosi. L'occupation de la cave viticole d'Aleria, en août 1975, point culminant de cette lente montée de l'intransigeance nationaliste, est au coeur de ce premier volet romanesque, documenté avec un art magistral, par deux journalistes dont nul n'ignore le sérieux, la méthode et le talent. Les fragments d'essais et les coupures de presse authentiques, insérés entre les séquences – droit de citer qui rappelle en clin d'oeil la longue pratique des deux auteurs –, affirment le partage entre fiction et réalité. Dans le seul but de préserver l'anonymat des figures qui ont inspiré les personnages et ne sauraient atténuer le choc (presque une révélation) de cette histoire intime du nationalisme corse. Déontologiquement essentielle, cette précaution importe peu au lecteur : les équipées nocturnes avec tracts, explosifs ou pots de peinture, les caches perdues dans une nature admirable et fragile, où parents et alliés veillent sur la sécurité des nouveaux hors-la-loi, les éclats de guérilla urbaine et les altercations violentes entre les pouvoirs politique et policier, doublées de l'inévitable malentendu entre Corses et *pinzuti* (entendez Français du continent) au sein même des forces publiques font de cette minutieuse enquête un vrai rendez-vous romanesque, au souffle puissant et inspiré.

Oui, inspiré, et c'est là le tour de force qu'il convient de saluer. C'est bien la Corse elle-même qui est le thème de ce long chant funèbre et mâle où l'histoire n'imprime que des variations : le même drame ancestral se rejoue, que scande le choeur d'*U Colombu*, ce chant national qui est un cri d'alarme contre l'invasion et pour la défense d'*a santa libertà*. La stupeur de ces voix graves qui déferlent en vagues ajoute à l'aridité de l'été, des passions aussi. A Aleria, le soleil et la mort ont partie liée, cette mort qui semble née en Corse. Cette *« vieille maîtresse méditerranéenne »* est le versant obscur de l'âme corse. C'est ainsi que la voit le vieil Orazlu, le grand-père de Roccu, ancien professeur qui vit en exil dans un Paris pluvieux, *« comme un oiseau migrateur devenu fou »* qui choisirait le froid.

Par-delà l'espace et par-delà le temps, le vieil homme livre en secret le chant de sa mémoire à son petit-fils, signe de sa fin et gage du renouveau, dans une longue lettre, témoin qui passe de main en main par la grâce des femmes. Car ce sont elles, la sage Sacramaria, nièce effacée et soumise, Marie-Colombe et Severa, les compagnes de Roccu qui le font naître à lui-même, qui sont la mémoire et le cœur de l'île, à l'image d'Ernella, la grand-mère qui provoque le lien magique entre Oraziu et Roccu, ou de Laurina, sa belle-sœur, *mazzera* dont l'œil sorcier et devin prévoit la destinée.

PUISSANCE DU VERBE

Les *pinzuti* ont beau jeu de caricaturer, dans des bouffées de racisme anticorse, le goût trop latin des insulaires pour la parole, cet attrait pour le mot qui serait forfanterie facile ou palabres stériles. En fait, on peut y lire l'indice d'un miracle inespéré, la survie – rare – de la puissance rituelle du verbe. Si précieuse qu'elle commande aussi le silence, image en creux de l'alarme contenue. La Corse se tait souvent, oubliée, estompée dans sa légende et sa lumière comme sous la poussière dorée qui n'est que *« l'écume de la vie, des bribes de temps qui se déposent lentement sur les objets, comme pour les protéger »*. Refusant les compromissions infamantes (sur la maison de Ghjacumu Natali, la phrase de Paoli : *« Je ne sais qui est le plus méprisable de celui qui nous achète ou de celui qui nous vend »*), l'île crie aussi parfois. C'est de ces rages sèches que naît l'orgueil d'un peuple dont Alfonsi et Pesnot ont su capter la présomption folle à ne suivre que les règles qu'elle choisit d'admettre.

Par-delà l'écriture du roman, la qualité de l'enquête, on découvre une sympathie respectueuse, révérant un combat pour l'identité, un hommage grave et tacite, au diapason des passions insulaires.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Les Enfants de la drogue* et *L'Œil du sorcier* (Robert Laffont, 1973), *L'Eglise contestée* (Calmann-Lévy, 1971), *Vivre à gauche* (Albin Michel, 1974).

Une histoire originale et excessive

HISTOIRE DU PEUPLE CORSE
de Roger Caratini.
Critérion, 348 p., 98 F.

Voilà une histoire peu conventionnelle de la Corse. On s'en réjouira tant la mythologie insulaire « corsico-centriste » a une vie tenace qui appelle des correctifs sérieux. L'âge antique et médiéval de l'île, par exemple, a souvent été lu comme la simple illustration de schémas observés sur le continent, sans réel souci de confirmation locale. Aussi la sévère mise au point sur un prétendu intermède féodal est-elle bienvenue. Comme la différence, essentielle, entre l'occupation pisane (XIe -XIIIe siècle), peu favorable au développement et à l'équilibre insulaire, et la phase génoise (XIIIe -XVIIIe siècle), décisive pour asseoir culture et identité. Le tableau de l'île à « l'âge d'or » du XVIIe est aussi instructif que précieux. L'évocation des révolutions du siècle suivant est vive et polémique – mais le sujet s'y prête.

Cependant, les scories de cette édition accablent et inquiètent le lecteur. Un nombre décourageant de coquilles, dans les dates et les généalogies ; des confusions dans les repères politiques (Naples n'est pas une république) et chronologiques (l'historien Giovanni della Grossa est censé n'avoir *« pu ignorer l'œuvre géniale de Guichardin, son* Histoire de l'Italie *»* – ce qui laisse rêveur, puisque le Corse meurt près de vingt ans avant la naissance du Florentin) ; des précisions vaines ou spécieuses (les martyres chrétiennes Julie ou Dévote ne seraient pas corses mais de Corse, pour mieux distinguer le peuple authentique des Romains, envahisseurs présentés comme les assassins des premiers occupants de l'île, tenus à distance jusqu'au déraisonnable : si le monothéisme l'emporte avec Grégoire le Grand, *« la* personnalité *du peuple corse n'est pas en jeu »*). Comme s'il fallait excuser certaines compromissions historiques...

La virulence du vocabulaire n'épargne ni les historiens ni les acteurs du temps. Les *« méfaits du colonialisme »* des *« cambrioleurs pisans »* flirtent, provocation malicieuse, avec l'anachronisme. Mais l'humour cède à l'outrance lorsqu'une geste lyrico-mythologique, contemporaine des poésies du roi René, n'est plus qu'un *« mensonge historico-politique de première grandeur »*. Comme les comparaisons du patriote Sambucucciu (1358) avec Pétain ou du sécrétaire d'Etat Chauvelin (1735) avec Gœbbels forcent encore le trait, on en vient à sourire devant des formules péremptoires qui auraient stimulé la réflexion dans un autre contexte. Sans doute, avec Sampieru, *« l'apparition de l'amour de la patrie comme moteur politique »* a-t-elle de quoi troubler et l'œuvre de Paoli est-elle *« impressionnante de modernité »*, même si la lire comme l'invention d'une politique dont les disciples seraient Jefferson ou Condorcet est un peu rapide. À force de parti pris spectaculaire, Caratini convainc moins qu'il n'irrite et, vu l'originalité de sa pensée, on ne peut que le regretter.

Ph.-J. C

♦ **Signalons la parution mi-juin d'une *Histoire de la Corse*, de Robert Colonna d'Istria. France - Empire, 264 p., 98 F.**

Les travaux et les jours

Un beau devoir de mémoire en hommage à la montagne corse, naguère

LA CORSE
DE FRANCESCA MARIA
de Paul Dalmas-Alfonsi.
coll. « Récits de vie »,
Payot, 324 p., 135 F.

Pour faire la paix avec les désordres du monde, suffit-il de s'effacer parmi les ombres, comme le prétend Paul Dalmas-Alfonsi ? Sociologue, il est surtout ici le petit-fils de cette Francesca Maria Donsimoni dont les souvenirs livrent la vie secrète et âpre d'un coin de montagne corse *« où le châtaignier donne le ton »*.

C'est moins une autobiographie que l'évocation d'une vie traditionnelle qui s'estompe, un devoir de mémoire d'autant plus sensible que les villages de Castagniccia, trop proches les uns des autres pour être solitaires, n'en paraissent aujourd'hui que plus vides, vigies minérales face à une Méditerranée qui n'attire, ni n'influence, ce foyer actif et peuplé du Cismonte (entendez l'en-deçà-des-monts, le nord-est de l'île). Drame d'une harmonie évanouie, d'un désarroi sans remède qu'a su traduire Henri Thomas: *« Le village, suspendu à flanc de ravin, entre l'agitation du torrent et le calme du ciel, serait d'une étrange beauté si l'épuisement humain n'était pas là comme une lèpre. »*

La Corse de Francesca Maria est celle de son enfance, celle de l'usine de Champlan, où près d'une centaine d'ouvriers travaillent le bois de châtaignier pour produire le tanin qui à dos de mulet gagne Fulelli, puis, par le rail, Bastia. Un monde rude, où les manouvriers italiens, victimes d'une xénophobie tenace, ont le sort le moins enviable, où carriers et charretiers peinent sur des chaussées étroites. Mais les accidents, rarement fatals, et les grèves, conclues sans drame, donnent l'illusion rétrospective d'un équilibre simple, qui ne survit pas à la Grande Guerre. *« Cela dit, pour les châtaigniers il valait peut-être mieux que cela s'interrompe parce qu'on ne replantait pas. »* Notons que la reconversion du lieu (embouteillage d'eau minérale, puis glacière, moulin à farine, pressoir à huile enfin) est exemplaire des aptitudes de l'île.

Les travaux et les jours, version corse : le hameau fait assurer la classe pour dispenser les enfants du trajet à U Prunu, cœur de la commune ; l'administration refuse. D'où le coup de patte vengeur : *« Maintenant qu'il n'y a plus d'enfants, ces dernières années, ils ont finalement ouvert une école à Champlan... »* Au magasin, lieu d'observation et de sociabilité unique, on joue aux cartes jusqu'à ce qu'un malheureux y perde son âne et son chargement. On y attend le soir pour confier à de longs cahiers, qui font office de registre, les comptes, tenus de mémoire durant la journée, et la jeune fille découvre là les tâches du monde des femmes : le pain chaque jour, la lessive guère moins souvent, la cuisine naturellement – et la précision de Francesca Maria a la saveur que le sujet commande, *coppe* et *lunzi*, *prisutti* et *figatelli* célébrant une charcuterie au cœur des usages alimentaires.

Les rites de foi et de fête (les robes neuves, les fleurs artificielles et les salves d'artillerie de l'*Assunta* du 15 août, le pain bénit de san Roccu qui protège et ne pourrit pas, les vœux précipités du Jour de l'an à présenter *« avant que le soleil ne sorte, autrement ça ne compte plus ! »*) ; les codes économiques d'un monde qui vit sans liquidités et les règles de l'amitié et du compérage que n'entament pas les clivages politiques, pourtant rarement sereins dans l'île : tout contribue à restituer un monde complexe et attachant, où accouchement, mariage et deuil, moments essentiels du parcours de l'homme, trouvent une dimension d'une ostensible gravité.

Rencontre, fiançailles et mariage, départ pour le continent, tout l'événementiel biographique importe peu. La Corse de Francesca Maria, restituée par la patiente écoute de son petit-fils, n'est ni bavarde ni indiscrète. Elle laisse entendre un air évanoui, comme ces compositions, recueillies en fin de volume en un chansonnier bilingue qui unit chants politiques et amoureux, funèbres et satiriques et qu'un précieux glossaire d'une douzaine de pages permet d'apprécier mieux encore. Un devoir de piété filiale ? En fait un hommage d'ethnologue à une Corse de solitude avant l'irréparable amnésie.

Phi -J . C.

Corse, couleur sépia

LES VENTS DE L'OUBLI
Souvenirs d'une enfance corse
de Pierre Soavi.
Albin Michel, 352 p. 120 F.

Avec le livre de souvenirs de Pierre Soavi, le témoignage se fait direct, brut, même si le lyrisme de l'évocation atténue la noirceur de la misère vécue.

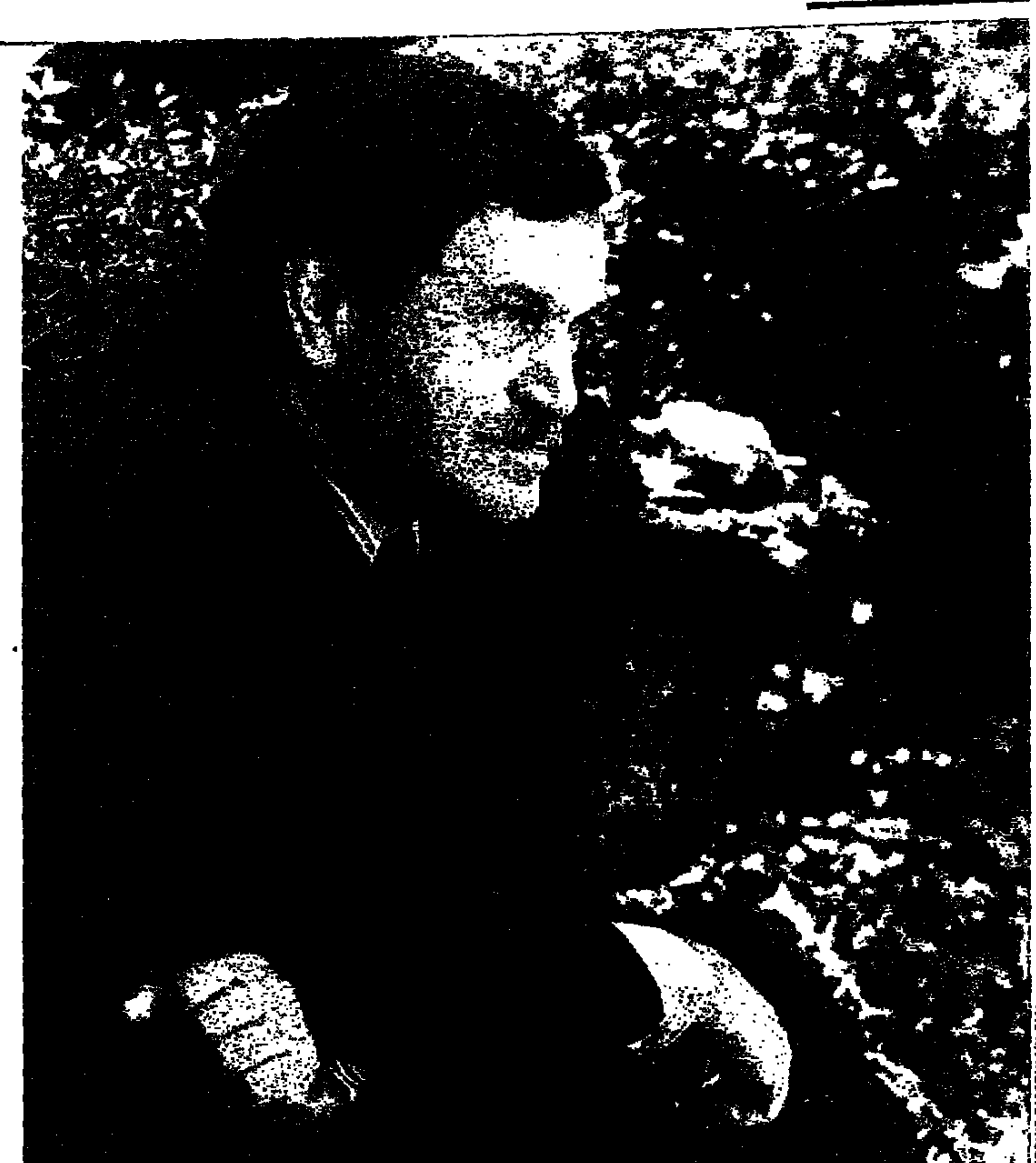
Une enfance dans la Balagne de l'entre-deux-guerres, une famille pauvre, où un bol de lait crémeux, un pain chaud au fromage de brebis sont des miracles, les seuls accessibles pour ces bergers de Felicetu. Le jour du pain, le rituel de la torréfaction du café deviennent des fêtes simples que le hameau partage, comme la *« cérémonie »* annuelle de la tonte ou du sacrifice du cochon. Une peinture attendrie d'un monde digne malgré le dénuement, puisque la fierté *« tient lieu d'honneur aux pauvres »*.

L'histoire immobile bascule avec la deuxième guerre mondiale, l'occupation italienne, la crainte des bombardements aériens, que conjurent, dérisoires, de vieilles pétoires tendues à bout de bras, avec la libération, l'hémorragie de l'exode... La radio bouleverse les usages, magie efficace qui compromet aussi *« la transmission orale de la culture traditionnelle »*. Une dette émue à une Corse couleur sépia, dont la douce nostalgie ne saurait conduire à la résignation.

Ph.-J. C.

Mémoires d'un siècle incompréhensible

Vassili Axionov, fils d'« ennemis du peuple », réside aujourd'hui aux Etats-Unis. Mais il n'a pas totalement quitté Moscou. En témoigne cette imposante saga où, mêlant histoire personnelle et grande Histoire, il essaye de renouer les fils du passé soviétique



Vassili Axionov, qui ressentait douloureusement le fait d'être devenu un produit d'exportation qu'on vendait à l'étranger, mais qu'on ne publiait plus dans son pays d'origine, protestait drôlement, au printemps de 1978 : « *La littérature n'est pas du caviar. Et je ne suis pas un esturgeon.* » Dans une lettre de refus, son éditeur lui avait notifié sans ambages qu'« *on ne peut pas écrire ainsi, parce que cela ne se fait pas. Cette œuvre ne s'inscrit pas dans la tradition de la prose russe, et elle ne correspond pas à ce qui s'écrit aujourd'hui. Pour ces raisons, sa publication ne saurait être envisagée* ». Immédiatement achetés à l'étranger, ses livres allaient paraître aux Etats-Unis et en France, ce dont l'écrivain se réjouissait, bien sûr, mais en ressentant une profonde tristesse de ne pouvoir être lu dans son pays.

Quelques mois plus tard, c'était le temps brejnévien dit de la « stagnation ». La publication de *Métropole*, un « almanach littéraire » préparé avec quelques amis – André Bitov, Evgueni Popov, Victor Erofeev, Fazil Iskander –, apparut comme la première tentative de gens connus et moins connus pour refuser la censure. Cette initiative courageuse allait créer la fracture définitive. Puis précipiter l'expulsion de l'écrivain et un départ à l'étranger qu'il ne souhaitait pas. Un dissident, lui ? Non. Ou bien davantage. Il ne fuyait pas. Il allait chercher ailleurs une possibilité de continuer son travail, de vivre. Et, depuis 1980, il vit à Washington, où il enseigne et où il écrit.

A-t-il vraiment, depuis tout ce temps, quitté Moscou, Vassia Axionov ? Ce n'est pas sûr. En témoigne le roman géant – plus de mille pages – intitulé *Une saga moscovite*, qui vient d'être traduit chez Gallimard. L'histoire d'une famille d'Union soviétique, les Gradov, entre 1924 et 1953. Un roman-torrent avec des centaines de personnages, inventés ou non, célèbres ou non, avec une luxuriante richesse de procédés stylistiques, de citations (des autres et de lui-même), de poèmes... Le Tout-Moscou de ces années-là y défile. Sans oublier, bien protégé au Kremlin, un Staline malade, mort de peur, tout nu, à la merci du bon docteur qui a vu, de ses yeux, cette monstruosité dont nul n'ose parler, le sixième orteil du pied droit ! Et qui ose dire au dictateur qu'il n'en a plus pour longtemps.

Les trois tomes séparés d'*Une saga moscovite* sont vite devenus introuvables à Moscou. Même dépareillés. L'idée du livre était peut-être née à la fin 1989, lors du premier retour d'Axionov dans son pays natal. Invité par l'ambassadeur des Etats-Unis, puisqu'il avait été privé de la nationalité soviétique, il a mis quatre ans à composer ce livre qui apparait comme une somme de toutes ses mémoires. La mémoire du petit garçon de Kazan qui, à moins de cinq ans, un jour de 1937, a vu partir ses deux parents et s'est retrouvé seul avec son grand frère, Aliocha. Il se souvient : « *D'abord, c'est l'Etat qui s'est chargé de nous et nous a envoyés dans un orphelinat. Puis mon oncle m'a repris, et c'était très bien, parce que plus tard il y a eu des rumeurs selon lesquelles les enfants des « ennemis du peuple » disparaissaient. On ne les tuait pas, mais on leur donnait de nouveaux noms, on changeait leur identité et ils ne savaient plus de qui ils étaient les fils.* »

Créateur tout-puissant d'une fiction romanesque aux dimensions tolstoïennes, unissant d'un même souffle vie publique et vie privée, il a voulu traiter l'histoire personnelle dans la grande Histoire. Et en nourrir sa littérature. Ainsi a-t-il créé une dynastie de médecins moscovites, les Gradov, la famille de ce Boris III Nikitovitch qui a vécu, pour son bien et pour son mal, l'aventure du siècle. Ils sont partout, les Gradov, du haut en bas de l'échelle sociale soviétique, dans cette saga de l'arbitraire humain. Du Kremlin à la Kolyma. C'est le privilège d'Axionov qui, mêlant la fiction à la réalité vécue, finit par prendre sa place dans la saga gradovienne et devenir l'un des multiples personnages du livre qui sont envoyés à la Kolyma.

La Kolyma, Vassili Axionov, fils d'« ennemis du peuple » arrêtés tous deux en 1937, il la connaît. Son père, secrétaire du comité régional du parti en Tatarie et maire de Kazan, est resté quinze ans à Saga Vorkouta. Sa mère, Evguenia Guinzbourg, communiste convaincue, qui était professeur de marxisme-léninisme à l'université de Kazan, fut condamnée à dix ans de réclusion en cellule d'isolement. Sans savoir pourquoi. Dans un livre exceptionnel, intitulé en français *Le Vertige* (1), elle a décrit la « *sensation de stupeur* » qui l'avait saisie, elle, la bonne communiste, lors de son arrestation. Et qui l'avait peut-être aidée, finalement, à revenir vivante. Pour pouvoir raconter, un jour... « *J'ai essayé*, écrivait-elle, après dix-huit années passées dans les camps, *d'imprimer chaque chose dans ma mémoire, en espérant pouvoir un jour raconter à des personnes honnêtes, à des vrais communistes qui certainement, tôt ou tard, voudraient m'écouter.* » Désormais, c'est le romancier qui racontera.

Le fils aîné, Aliocha, mourra de faim pendant la guerre à Leningrad. Vassia, le cadet (né en 1932), ira, douze ans plus tard, vivre auprès d'une mère qu'il ne connaît pas, libérée depuis 1949, mais frappée de relégation à perpétuité à Magadan. C'est là qu'il a achevé ses études secondaires. « *Il y avait de très belles salles de sport au lycée* », se souvient-il dans *Une saga moscovite*. Il nous avait déjà raconté dans *La Brûlure* (2) un épisode de sa vie, qu'il expose, cette fois, à Elena Kitaïgorodskaïa, la petite-fille du chirurgien Boris Gradov, celle qui veut être pianiste : « *Tu sais, Vassia, dit-elle, on a raison de dire que le monde est petit : moi j'ai un oncle à Magadan... Oui, oui, le frère de maman* » – Kirill, qui passera là-bas du marxisme au christianisme. Comme ce sera le cas d'Evguenia Guinzbourg, rencontrant le médecin déporté, son second mari, qui l'aidera à gravir le « chemin escarpé » vers la liberté, la sérénité.

Axionov n'a pu oublier le choc qu'avaient été les retrouvailles avec sa mère, le 9 octobre 1948, à Magadan. Il avait seize ans. Il se souvient de cette société bizarre. « *C'était une drôle de ville que Magadan ! La foule, dans la rue, était assez étrange. La plupart des gens étaient vêtus d'épais molletons grossiers, mais tout d'un coup, on voyait passer une dame superbe, l'épouse d'un haut guébiste, dans un magnifique manteau de fourrure ou avec des renards argentés... La plupart étaient des détenus, et d'anciens détenus. Le reste, c'était le KGB, qu'on appelait alors MGB. Il y avait aussi des prisonniers japonais : ils étaient plusieurs milliers quand je suis arrivé. Ils défilaient le poing levé, avec des drapeaux rouges, en chantant en russe : « Nous nous battons hardiment pour le pouvoir des soviets ! » On voyait partout des miradors et des détenus. C'est leur quantité qui m'a étonné.* »

Faire connaissance avec sa mère à seize ans était une étrange expérience. Il s'attendait à voir une vieille femme. Elle avait à peine quarante-deux ans. Elle lui parut si jeune ! « *En principe, je savais ce qui lui était arrivé, mais j'étais un petit garçon très soviétique, je ne doutais pas du tout de Staline et j'étais persuadé que le système soviétique était le plus merveilleux. Je comprenais bien que ce qui était arrivé à mes parents n'était pas bien, mais je le considérais comme un malheur personnel. Ce ne pouvait être qu'une erreur. Parce que mes parents à moi ne pouvaient pas être des ennemis du peuple ! Une fois à Magadan, j'ai très vite rétabli les valeurs.* »

> « *J'étais un petit garçon très soviétique, je ne doutais pas du tout de Staline et j'étais persuadé que le système soviétique était le plus merveilleux. Je comprenais bien que ce qui était arrivé à mes parents n'était pas bien, mais je le considérais comme un malheur personnel.* »

Evguenia Guinzbourg a raconté elle aussi, dans son second livre, *Le Ciel de la Kolyma* (3), cette scène sublime : l'arrivée d'un fils qui ne ressemble pas au garçon blond qui trottinait dans leur appartement de Kazan, la dernière fois où elle l'avait vu, mais à Aliocha, l'aîné, celui qui est mort. « *Non, maman, je ne suis pas Aliocha, je suis Vassia* », dit-il, lui chuchotant à l'oreille : « *Ne pleure pas devant eux...* » « *Alors je me repris,* écrit Evguenia Guinzbourg. *Je le regardai comme on se regarde entre des gens très proches qui savent tout l'un de l'autre, entre membres d'une même famille. Et il comprit ce regard. Ce fut l'instant clé qui renoua le lien entre les deux époques de mon existence, qui rétablit entre nous la relation organique profonde brisée par douze années de séparation. Mon fils ! Sans que je lui aie encore rien dit, il sait la différence entre NOUS et EUX. Il me demande de ne pas perdre ma dignité devant eux. « N'aie crainte, mon fils... Je ne pleurerai pas », lui dis-je du regard.* »

C'est à Magadan que Vassia a décidé de faire sa médecine. « *L'idée, c'était qu'il valait mieux être médecin, parce que, au camp, on avait plus de chances de survivre.* » Ce milieu médical, on le retrouve dans beaucoup de ses livres. Jusqu'à Boris Gradov, qui incarne l'idée qu'Axionov a de la médecine : la noblesse du métier, le dévouement, une sorte d'ange humanitaire, comme le Tchekhov qui va à Sakhaline. Il partit donc faire ses études à Leningrad, où il découvrit la littérature. C'était le temps du « Dégel ». 1956. Grâce à sa mère, qui connaissait toute la poésie russe et qui, avec une mémoire formidable, lui récitait des poèmes pendant des heures, il était riche de tous les poètes du « siècle d'argent » et de l'avant-garde du début du siècle, qu'il avait connus bien avant les garçons de son âge. Il commence à écrire de la prose, publie avec un énorme succès son premier roman, *Collègues*, une histoire de carabins qui ne parlaient pas comme la *Pravda*, mais avec le vocabulaire de leur génération ; puis *Billet pour les étoiles*, *Oranges du Maroc* et *Il est temps, mon ami*, des romans de jeunesse frondeurs et insolents, dans lesquels la jeunesse de l'époque de Khrouchtchev se reconnaissait.

A tous les tournants, tous les soubresauts de l'Histoire, *Une saga moscovite* nous montre les Gradov se précipitant dans la datcha des parents, au Bois d'Argent, pour discuter de l'avenir. Quand on les quitte, Boris III, le non-juif accusé dans le « complot des blouses blanches », est sauvé par la mort de Staline. A soixante-dix ans, il semble brisé par le drame d'un siècle qui reste incompréhensible aux Russes d'aujourd'hui. L'intelligentsia progressiste a fait fausse route. La famille est décimée. On peut se demander s'il restera encore assez de monde autour du samovar dans la suite annoncée par Axionov, qui devrait couvrir les années précédant l'effondrement du soviétisme. *L'écrira-t-il ? Comment renouer avec l'Histoire quand on est russe, se demande Axionov*, comme tous les gens de sa génération, comme Nikita Mikhalkov (le réalisateur de *Soleil trompeur*). Avec une démarche différente de ses prédécesseurs, Pasternak, Soljenitsyne, Rybakov même, qui avaient déjà tenté de se pencher, en romanciers, sur un passé plus ou moins lointain, Axionov éprouve le besoin de renouer avec ce dernier, de se retrouver dans une Russie dont tous ont perdu les fils. En interrogeant la terreur.

Nicole Zand

(1) Seuil, 1967.
(2) Gallimard, 1980.
(3) Seuil, 1980.

UNE SAGA MOSCOVITE, de Vassili Axionov. Traduit du russe par Lily Denis. Gallimard, 1 026 p., 185 F.

LITTÉRATURE

CHRONIQUES

JEUNESSE

ESSAIS

RECTIFICATIF

La photographie qui illustrait l'article de René de Céccatty, sur Georges Piroué « Le Monde des Livres » du 12 mai est l'œuvre de Louis Monier.